# Le Monde

55e ANNÉE – No 16821 – 7,50 F - 1,14 EURO FRANCE MÉTROPOLITAINE

MERCREDI 24 FÉVRIER 1999

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI



LE MONDE INTERACTIF

■ MP3 : révolution musicale sur le Web

■ Emploi : 6 pages d'annonces classées

## ■ La galaxie Murdoch

De Los Angeles à Hongkong ou Sydney, Rupert Murdoch (ci-dessus entouré de ses deux fils) poursuit sa quête insatiable de l'audience. Avec un rêve : fonder une dynastie. Seconde partie de notre enquête sur ce titan des médias.

p. 12 et 13

## ■ Le FN éclaté

Voulue par Bruno Mégret, la mutation du Front national de mouvement protestataire en parti de pouvoir est difficile. Page réalisée en collaboration avec le Cecop.

p. 15

## ■ Procès du sang : derniers débats

Après une deuxième semaine d'audiences devant la Cour de justice de la République qui a permis de mieux cerner les responsabilités respectives des ministres, les débats reprennent. Fin du procès prévue le 26 février.

p. 10

## ■ Intempéries exceptionnelles

Les avalanches ont fait plusieurs morts en Suisse, Italie, Autriche. Inondations en Alsace, tempêtes de neige : les conditions climatiques restent difficiles en France.

p. 32

## ■ Affaire Destrade

Trois anciens responsables financiers du Parti socialiste ont été mis en examen pour recel de trafic d'influence dans l'affaire Destrade, sur le financement du PS.

p. 9

## ■ Communication : gêne de Matignon

La loi sur l'audiovisuel et l'AFP, ces deux dossiers qui embarrassent le gouvernement.

p. 20

## ■ La naissance de Génoplante

Les principaux instituts de recherche français, les industriels des semences et de l'agrochimie se regroupent pour exploiter les gènes des céréales.

p. 24

## ■ Baisse de l'euro

La poursuite de la baisse de l'euro face au dollar n'inquiète pas les autorités monétaires européennes.

p. 19

## ■ Elle court vite

Muriel Hurtis vient de battre le record national du 200 mètres sur la piste du stade couvert de Liévin en 22 secondes 84.

p. 25


Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 15 KRD ; Espagne, 225 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 500 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 $ ; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 224 - 7,50 F


# Retraites : les solutions des partis politiques

● Interrogés par « Le Monde », les dirigeants du PC, du PS, du RPR, de DL et de l'UDF disent vouloir sauver le système par répartition ● Tous doutent de la possibilité de maintenir l'âge légal de la retraite à soixante ans ● Ils s'opposent, unanimement, à un « grand soir » sur les régimes des agents de l'Etat

**LA MISSION** de concertation sur les retraites, qui a commencé ses travaux le 8 octobre 1998 sous l'égide du Commissaire au Plan, touche à sa fin. Après une dernière réunion de travail, jeudi 25 février, Jean-Michel Charpin doit présenter ses pistes de réforme aux partenaires sociaux dans un mois, avant de communiquer son rapport final au premier ministre fin mars ou début avril. Lionel Jospin a annoncé qu'une phase de discussions se déroulera au deuxième trimestre et qu'il engagera une réforme à la fin de l'année.

*Le Monde* a interrogé les responsables de cinq grandes formations politiques : le président du RPR, Philippe Séguin, le président de l'UDF, François Bayrou, le patron de Démocratie libérale, Alain Madelin, le premier secrétaire du PS, François Hollande et le secrétaire national du PCF, Robert Hue. La majorité d'entre eux s'accordent à reconnaître qu'il faut consolider le système par répartition pour faire face au choc démographique de 2005-2030, mais ils divergent sur les remèdes, et parfois même sur le constat. M. Hue met ainsi en garde le gouvernement contre l'utilisation de *« scénarios-catastrophe »* reposant sur des projections économiques et démographiques *« aléatoires »*, puisqu'elles portent sur la période 2000-2040. De son côté, M. Hollande préconise la mise en place d'une *« retraite progressive »* et la création de plans d'épargne salariale dotés d'*« avantages fiscaux »*. A droite, tous les chefs de parti reprochent au gouvernement de temporiser et d'instituer un fonds de réserve sans en prévoir le financement. M. Séguin recommande la mise en place de fonds de pension, mais pas sur le modèle anglo-saxon.

Le gouvernement regarde de près les projets du président des Etats-Unis. Bill Clinton propose d'affecter aux retraites 62 % des excédents budgétaires américains des quinze prochaines années, et d'en placer une partie en Bourse.

*Lire pages 6 et 7 et notre éditorial page 16*

# Kosovo : l'imbroglio

■ L'intervention du chef militaire de l'OTAN auprès des Kosovars

■ La partie serbe reste réticente au déploiement d'une force internationale

■ Les Occidentaux poursuivent leurs préparatifs militaires

■ Le pessimisme dominait à Rambouillet

*Lire page 2*

## *Les requins tentent de survivre à leur mauvaise réputation*

**LA POLITIQUE** de communication du requin est désastreuse. Au lieu, comme la baleine, de recueillir Jonas pendant trois jours ou d'héberger le papa de Pinocchio dans la tempête – voilà qui peaufine une bonne image de marque –, le requin n'a rien trouvé de mieux que d'attaquer Tintin dans *Rackham le rouge* ou de se prêter dans *Les Dents de la mer* à des massacres sanguinaires. Résultat : la cote de ces poissons à squelette cartilagineux est nulle, et on ne trouve pour les défendre que quelques scientifiques esseulés. Dans ce contexte, il est remarquable que, pour la première fois, un accord international de protection ait pu être adopté cette semaine, à Rome, par le Comité des pêches de la FAO (Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture).

Car il y a urgence. La pêche d'élasmobranches – classe regroupant les quelques 400 espèces de requins et 500 espèces de raies – a spectaculairement augmenté depuis quelques décennies : de 346 000 tonnes en 1960 à 759 000 tonnes aujourd'hui. Encore ces statistiques de la FAO n'incluent-elles pas les tonnages non déclarés et les rejets à la mer, ce qui pousse des spécialistes comme Bernard Séret, de l'Institut de recherche pour le développement, à évaluer à près de 1,5 million de tonnes le prélèvement des élasmobranches. Les principaux pays pêcheurs sont l'Indonésie, l'Inde, les Etats-Unis. Pour sa part, la France est le premier tueur de requins de l'Union européenne, avec environ 18 000 tonnes débarquées. C'est que, dans le requin, plus encore que dans le thon dont il est souvent une prise accessoire, tout est bon. Les ailerons agrémentent la gastronomie chinoise. L'huile de son foie est un émulsifiant très stable utilisé dans les crèmes de beauté. La peau est appréciée par les tanneurs. Le cartilage intéresse la recherche médicale.

Quant à la réputation macabre du requin, elle semble exagérée : on a recensé dans le monde soixante attaques de requins contre l'homme en 1997, dont onze aux conséquences mortelles, selon le fichier attentivement tenu par la Société américaine des élasmobranches de l'Université de Floride, qui constate que *« beaucoup plus de gens sont tués sur la route en allant ou en revenant de la plage »*. De surcroît, très peu d'espèces sont agressives, alors que requin-tapis, ange de mer, poisson-guitare ou requin baleine (le plus grand poisson du monde) sont de paisibles compagnons.

L'accord adopté par le Comité des pêches est un « Plan d'action international pour la conservation et la gestion des requins ». Il ne comporte encore aucune mesure contraignante, en raison de la réticence de la profession, mais aussi parce que la connaissance de la situation des différentes espèces est encore insuffisante. Les principales mesures du plan consistent donc à étoffer le recueil de données pour les principales espèces, mesure certes insuffisante, mais premier pas vers une gestion plus raisonnable de poissons à la réputation bien exagérée.

Au fait, Pinocchio et Gepetto ne campent pas dans une baleine, mais dans un *« terrible requin »*, dont ils sortent parce qu'il dort benoîtement la bouche ouverte. Brave bête.

***Hervé Kempf***

# Bateaux en rade

**DANS LES PORTS** français, quatre navires étrangers sont actuellement bloqués, abandonnés par leur propriétaire pour cause de vétusté ou de difficultés financières. Les équipages en sont les premières victimes : dans l'attente de leurs salaires et d'un hypothétique rapatriement, les marins survivent grâce au soutien des associations caritatives. Le gouvernement tente de résoudre ces situations mais il se heurte à la lenteur des procédures judiciaires et à la dimension internationale de ces affaires. La France s'apprête à débloquer, discrètement, 500 000 francs (76 220 euros) pour l'équipage du *Kifangondo*, un cargo oublié au Havre depuis cinq ans.

*Lire page 8*


World Online

Embarquez sur Internet en 1ère classe

Offre de bienvenue

3 mois : 75 F

Connexion illimitée*

Appelez vite pour recevoir votre P@ss Internet au :

0 803 31 3000

0,99 F TTC/mn

www.worldonline.fr

*Hors coût des communications téléphoniques locales. Offre valable pour les 3 premiers mois, soumise à conditions.


POINT DE VUE

# Réformer la PAC, pour l'Europe

***par Jean Glavany***

L'AGRICULTURE et l'Europe ont une histoire commune depuis l'origine de la construction européenne. Pendant les années 60 et au début des années 70, dans un contexte de forte croissance, l'agriculture devait développer sa production pour nourrir la population, accroître sa productivité pour libérer la main-d'œuvre nécessaire à l'industrie et aux services, assurer l'indépendance alimentaire de l'Europe. Tous ces défis ont été relevés. C'est ainsi que l'Europe est devenue la première puissance agricole mondiale, et la France le deuxième pays exportateur agroalimentaire après les Etats-Unis. Les conditions qui ont permis la mise en œuvre et le succès de la première PAC ont aujourd'hui disparu ou se sont transformées. La pénurie est devenue surproduction dans bien des secteurs. La sécurité alimentaire a perdu, depuis bien longtemps, sa dimension quantitative pour prendre un sens qualitatif : nos concitoyens veulent une nourriture sûre, variée et de qualité. L'environnement économique européen et international s'est lui aussi profondément modifié. La contrainte budgétaire limite les marges de manœuvre. L'Organisation mondiale du commerce entraîne des règles du jeu plus contraignantes. Enfin, dans le contexte de chômage élevé que nous connaissons en Europe, l'exode rural dû à la disparition des exploitations a cessé depuis longtemps d'être un signe de modernité pour devenir un facteur aggravant de la situation de l'emploi. C'est d'ailleurs le point le plus critiquable de la PAC de 1992, qui a certes préservé, et même amélioré, les revenus agricoles mais dégradé fortement le nombre d'exploitations.

Faut-il, sur la base de ce constat, laisser se déliter la politique agricole commune au profit d'un grand marché agricole libéral, vaguement tempéré par des aides nationales ?

*Lire la suite page 14 et nos informations page 4*

***Jean Glavany** est ministre de l'agriculture et de la pêche.*

# Le capitalisme à la suédoise

MARCUS WALLENBERG

**À QUARANTE-DEUX** ans, Marcus Wallenberg va prendre, le 14 avril, la tête d'un empire industriel et financier qui contrôle 40 % des entreprises cotées à Stockholm. Ericsson, Astra, Scania, Electrolux, SKF et Saab Automobile se trouvent dans l'orbite de ce symbole du capitalisme suédois. Un géant en voie de déclin et dont Marcus Wallenberg est chargé de renouveler la stratégie.

*Lire page 18*


| | | | |
|---|---|---|---|
| International | 2 | Entreprises | 18 |
| Annonces classées | 3 | Communication | 20 |
| France | 6 | Tableau de bord | 21 |
| Société | 8 | Aujourd'hui | 24 |
| Régions | 11 | Météorologie, jeux | 27 |
| Horizons | 12 | Culture | 28 |
| Carnet | 17 | Guide culturel | 30 |
| Abonnements | 17 | Radio-Télévision | 31 |

**KOSOVO A quelques heures de la fin des négociations de Rambouillet sur l'avenir du Kosovo, mardi 23 février, la délégation serbe n'avait toujours pas accepté le principe d'une présence militaire occidentale dans la province. ● LA DÉLÉGATION albanaise s'était divisée ; les représentants de l'UCK, liés apparemment par l'intransigeance des combattants sur le terrain, réclamaient toujours que la promesse d'un référendum d'autodétermination figure dans le texte. ● MADELEINE ALBRIGHT, la Secrétaire d'Etat américaine, avait cependant mis en œuvre de très fortes pressions sur les Albanais pendant toute la journée de lundi. La politique américaine était que, si échec il devait y avoir, au moins il ne soit imputable qu'à la partie serbe, ce qui permettrait aux Occidentaux de recourir aux frappes. ● EN SERBIE, la question du Kosovo reste taboue.**

# Après les négociations de Rambouillet, l'incertitude

## L'éventualité d'un accord des Serbes et des Albanais du Kosovo sur l'ensemble du plan proposé par les grandes puissances regroupées dans le Groupe de contact était jugée irréaliste à quelques heures de la fin des pourparlers

**A QUELQUES HEURES** de la fin des négociations de Rambouillet, mardi 23 février à 15 heures, l'espoir était très faible de voir les délégations serbe et albanaise s'entendre pour mettre un terme au conflit. Les diplomates occidentaux ne cachaient pas leur pessimisme. L'enjeu de ces pourparlers, engagés depuis le 6 février, s'était pourtant rappelé en images : celles des cohortes de civils fuyant sur des charrettes, sur des tracteurs ou à pied les combats entre l'Armée de libération du Kosovo (UCK) et l'armée fédérale yougoslave dans le nord du Kosovo. Un convoi militaire avait été pris pour cible par les combattants indépendantistes dans la région de Vucitrn lundi et l'armée fédérale répliquait à coup de canons de char. Les villages se vidaient.

A Rambouillet, pendant ce temps-là, le blocage restait entier. Du côté des Albanais du Kosovo, la délégation semblait avoir perdu en fin de course l'unité et la cohésion dont elle avait fait preuve au début des pourparlers, les représentants de l'UCK semblant liés par l'intransigeance de leur base à Pristina.

### NOUVELLES OBJECTIONS

En dépit des efforts déployés par la secrétaire d'Etat américaine, Madeleine Albright, la partie albanaise ne renonçait pas à sa revendication de voir inscrite dans le projet de règlement la perspective d'un référendum d'autodétermination au bout de la période transitoire de trois ans. Elle soulevait même de nouvelles objections sur le volet militaire du texte élaboré par le Groupe de contact sur l'ex-Yougoslavie.

Mme Albright a passé des heures à tenter de rassurer les Albanais du Kosovo et demandé au commandant en chef des forces de l'OTAN, Wesley Clark, de venir lui-même fournir des précisions sur la rapidité d'intervention de la force multinationale qui serait déployée dans la province pour veiller à l'application d'un accord. Un des représentants de l'UCK, Hisham Thaqi, a été autorisé à sortir du château pour aller rencontrer le général pendant une heure sur la base militaire de Villacoublay. De source occidentale, on déclarait que Hisham Thaqi, jeune chef militaire de vingt-neuf ans, était devenu le principal obstacle, côté albanais, à un accord. Il paraissait menacé, s'il faisait preuve de trop de souplesse, d'être totalement désavoué par sa base.

Les Serbes, de leur côté, continuaient de rejeter le principe de l'installation au Kosovo d'une force commandée par l'OTAN, et leur délégation avait refusé, lundi soir, d'examiner de nouveaux documents proposés par les médiateurs internationaux. Le président de Serbie, Milan Milutinovic, a cependant semblé nuancer le refus de Belgrade, en déclarant qu'une présence militaire internationale serait envisageable une fois que les deux parties auraient signé le volet politique d'un accord. *« Nous pourrions négocier l'ampleur et la mission d'une telle force après l'accord politique »,* a-t-il dit. Les puissances occidentales ont toujours refusé, cependant, de dissocier le volet politique et le volet sécurité de leur projet d'accord et exigé que la force de l'OTAN soit inscrite dans le texte.

### « CELA S'ANNONCE PLUTÔT MAL »

Mme Albright s'était entretenue dans la journée avec le président Bill Clinton, le secrétaire général de l'Otan, Javier Solana, le secrétaire au Foreign Office, Robin Cook, et son homologue russe, Igor Ivanov. Elle a aussi téléphoné aux dirigeants du gouvernement de Tirana, en Albanie, pour leur demander d'user de leur influence auprès de la délégation kosovare albanophone.

Le secrétaire au Foreign Office, Robin Cook, le chef de la diplomatie allemande, Joschka Fischer, et leur homologue italien, Lamberto Dini, devaient retourner à Rambouillet mardi matin, pour retrouver Mme Albright et le ministre français, Hubert Védrine, et prendre connaissance de la réponse des deux parties à la dernière mouture du projet d'accord. *« Cela s'annonce plutôt mal »,* disait-on de source proche des négociations, où la question la plus réaliste était de se demander à qui, en fonction d'une éventuelle évolution mardi matin, serait imputable l'échec. – *(AFP, Reuters.)*

# L'attente des soldats stationnés en Macédoine

**KOUMANOVO (Macédoine)**
*de notre envoyé spécial*

La ligne de crête sur les montagnes enneigées marque la frontière avec la Yougoslavie. Le Kosovo est à moins de 10 kilomètres. Sur le terrain boueux que d'énormes engins de terrassement sont en train de stabiliser, une douzaine d'hélicoptères Puma sont prêts à décoller à la première alerte. Quelque deux cents hommes appartenant au 8e régiment d'infanterie de marine de Castres sont installés dans les tentes alentour. Il leur faudrait moins d'une demi-heure pour s'envoler vers le Kosovo s'ils en recevaient l'ordre.

Commandée par le général français Marcel Valentin, la Force d'extraction est stationnée à Koumanovo, à Tétovo et à Peprovec, sur l'aéroport international de Skopje. L'état-major a pris ses quartiers à Koumanovo, dans une caserne macédonienne qui abrita naguère une division de l'armée fédérale yougoslave commandée par le général Mladic, celui-là même qui s'illustra tristement en Bosnie.

Là aussi, l'incertitude quant à l'issue des négociations de Rambouillet pèse. La mission de ces soldats en dépend. Ils font partie de la Force d'extraction stationnée en Macédoine depuis le mois de décembre pour aller chercher, en cas d'urgence, les observateurs non armés qui ont été déployés au Kosovo. La force, qui compte au total mille huit cent cinquante hommes appartenant à dix nations de l'Organisation atlantique – dont huit cent cinquante Français –, n'a pas eu, pour l'instant, à intervenir.

Mais elle reçoit aussi quotidiennement des renforts qui lui permettront d'aller les chercher si la perspective de frappes aériennes de l'OTAN sur le Kosovo et la Serbie rendait leur maintien impossible. Elle a les moyens de les extraire, ainsi que le personnel d'autres organisations internationales, si le contexte est *« permissif ou semi-hostile »*. Au cas où des actions hostiles, d'un côté ou de l'autre, exigeraient un déploiement de forces plus important, elle serait assistée par d'autres unités de l'OTAN.

### TROIS HYPOTHÈSES

En cas d'issue positive à Rambouillet, la Force d'extraction, placée dans la structure militaire intégrée de l'OTAN, constituerait les premiers éléments de la KFOR, la force de mise en œuvre des éventuels accords entre la communauté internationale, les dirigeants serbes et les Kosovars. Trois hypothèses peuvent être envisagées, disent les responsables de la Force d'extraction. Soit les premiers éléments se déploient immédiatement au Kosovo pour profiter de l'occasion créée par un accord. Bien que comportant quelques risques militaires, une telle décision serait politiquement utile pour ne pas laisser les deux parties tirer profit d'un vide provisoire. Soit les autorités politiques et militaires de l'OTAN attendent que le contingent prévu – environ vingt-cinq mille hommes – soit quasiment au complet pour commencer à entrer au Kosovo ; ce choix ne comporte aucun risque militaire, mais il laisse la possibilité aux Serbes ou aux Kosovars de créer des faits accomplis. La troisième hypothèse est une décision moyenne, qui cumulerait les inconvénients des deux premières.

### RETOMBÉES ÉCONOMIQUES

Il ne fait guère de doute que les militaires qui patientent depuis deux mois en Macédoine préfèrent la première hypothèse et sont prêts à assumer immédiatement une mission plus active au Kosovo.

A Koumanovo, l'OTAN laissera une base arrière qui comptera, selon toute vraisemblance, plus des mille hommes évoqués par le secrétaire général de l'OTAN, Javier Solana, lors de sa récente visite. Les Macédoniens, qui profitent des retombées économiques de cette présence militaire, ne s'en plaindront pas, bien qu'ils aient, dans un premier temps, considéré ce déploiement de forces avec des sentiments mitigés. Comme le dit un officier de la Force d'extraction, nous avons appris trois choses : ce pays n'est pas en guerre ; c'est un Etat souverain ; et nous ne sommes pas en Afrique. Une litote qui n'évoque pas seulement la dureté de l'hiver dans les Balkans.

***Daniel Vernet***

## *Des renforts lourds sont dépêchés dans la région*

**Les Britanniques et les Français ont commencé de débarquer dans le port de Salonique, en Grèce, des moyens lourds terrestres, qui devraient venir compléter ceux de la force d'extraction au Kosovo. Il s'agit, du côté britannique, de chars Challenger, de véhicules blindés de transport de troupes Warrior et de pièces d'artillerie. Pour leur part, les Français ont acheminé des blindés AMX-10RC, des transmissions et des matériels du génie. Les Etats-Unis disposent, de leur côté, de 3 000 « marines » sur leurs bateaux en Adriatique et ont dépêché de nouveaux moyens aériens, notamment en Grande-Bretagne et en Italie, parmi lesquels sept bombardiers B-52 armés de missiles de croisière Tomahawk et des avions dits « furtifs » F-117 pour des attaques de nuit. Au total, l'OTAN peut aligner quelque 400 avions à terre ou embarqués, dont 260 américains.**

# Le rêve d'une « école Rambouillet » à Drenovac...

**DRENOVAC (Kosovo)**
*de notre envoyé spécial*

*« Si tout va bien, nous la baptiserons l'école Rambouillet. »* Les événements récents ont appris à Eshref Krasniqi à mesurer son optimisme. Directeur de l'école du petit village de Drenovac, M. Krasniqi rappelle comment les forces serbes ont détruit une bonne partie de la localité, en septembre 1998. *« S'il n'y a pas d'accord à Rambouillet,* explique-t-il, *nous continuerons à nous battre. Depuis un an, on a déjà goûté à la peur. On s'y est habitué. La guerre sera longue mais nous la gagnerons. »*

**REPORTAGE**

Dans les montagnes du sud de la province, un petit village en partie détruit en septembre, à l'avenir bien incertain

Dans ce petit village perdu dans les montagnes, au sud du Kosovo, la vie tente de reprendre son cours normal. Une ambulance est garée dans la cour de l'école : c'est jour de BCG. La vaccination prévue à la rentrée scolaire de septembre avait été repoussée pour cause de combats. Des enfants jouent. D'autres aident à décharger les briques d'un camion de l'organisation franco-allemande, Action humanitaire, créée à l'intiative des ministres des affaires étrangères de Paris et de Bonn. Le matériel aidera à la reconstruction de l'école du village dont il ne reste actuellement que les murs extérieurs.

*« C'est sans doute l'un des villages du Kosovo qui a été le plus touché par l'offensive de la police et de l'armée l'année dernière. Ils se sont attaqués à tout ce qui symbolisait notre pouvoir : l'école, les bâtiments administratifs, le dispensaire »*, affirme M. Krasniqi. Les quelque 1 800 habitants de la commune avaient alors fui dans les montagnes. Aujourd'hui, la moitié des villageois sont revenus progressivement après le départ des policiers, fin octobre. Une fois reconstruite, « l'école Rambouillet » accueillera près de 400 enfants. Si tout va bien...

Les allers et venues des camions d'Action humanitaire permettent de maintenir le contact avec le reste de la province. La ville d'Orahovac n'est pourtant pas loin. Une dizaine de minutes en voiture, par un chemin de terre qui serpente dans les collines caillouteuses. *« Si notre délégation signe un accord à Rambouillet, je pourrai retourner à Orahovac. Ça fait des mois que je n'y ai pas mis les pieds »*, explique M. Krasniqi. *« Les gens ont peur »*, confirme Aïtout Khelil, Français d'origine kabile, coordonnateur d'Action humanitaire qui reconstruit deux autres écoles et une vingtaine de maisons détruites par les combats. *« Si l'OTAN bombarde, les forces armées serbes et yougoslaves seront obligées de se retirer. On peut craindre des exactions avant qu'elles ne se replient »*, dit-il. La veille, les habitants d'Orhovac, dont quelques milliers de Serbes parmi une majorité d'Albanais, ont d'ailleurs cru que le pire allait se produire. La police avait bloqué les accès de la ville pendant plusieurs heures avant de repartir, sans heurts.

En juillet, l'Armée de libération du Kosovo avait « pris » Orhovac pendant quelques jours – seule opération de ce genre menée par l'UCK à ce jour – avant d'en être délogée par les Serbes. Des dizaines de Serbes et d'Albanais avaient été tués. D'autres ont disparu, enlevés dit-on par l'UCK puis par la police lorsqu'elle a repris la ville. Mais la police ne contrôle pas les environs, pas plus Drenovac que la vingtaine d'autres villages de la commune, peuplés quasi-exclusivement d'Albanais. *« C'est notre territoire,* affirme Nasimi Zyberi, jeune commandant local de l'UCK, *et nous le garderons. »* Par les armes ou plus pacifiquement, en cas d'accord.

***Christophe Châtelot***

# L'autonomie de la province, un sujet lourd de tabous en Serbie

**BELGRADE**
*de notre envoyée spéciale*

Extraits du journal télévisé serbe, dimanche 21 février, sur la réunion de Rambouillet : *« Il n'est pas question d'un Kosovo indépendant »*, assène le présentateur. *« C'est une nouvelle bataille du Kosovo que nous menons ! »*, lance un orateur à un meeting. *« Si les puissants de ce monde essaient de créer un Etat dans notre Etat et d'y envoyer des troupes, alors nous n'avons pas d'autre choix que de répondre à la force par la force »*, déclare le chef d'état-major de l'armée yougoslave. *« La défense du Kosovo n'a pas de prix, si nous perdons le Kosovo, nous perdons la Yougoslavie et notre liberté ! »*

*« La plupart des gens ici se fabriquent une opinion à partir de ce qu'ils voient à la télévision »*, constate avec regret Miljenko Dereta, qui dirige une association indépendante pour la démocratisation en Serbie, Initiative civique. Baignant dans une propagande permanente, *« la population n'obtient aucun message alternatif »* sur le Kosovo, souligne-t-il. *« Même les partis d'opposition n'en fournissent pas. Tout ce qu'ils disent, c'est :* "A cause de Milosevic, on va perdre le Kosovo*". Aucun ne dit de quelle façon il faudrait garder le Kosovo, par exemple que nous pourrions l'intégrer par la voie de l'autonomie, ou comme troisième élément de la Fédération* [aux côtés de la Serbie et du Monténégro]. »

L'opposition au régime de Milosevic porte une lourde responsabilité, estime M. Dereta. *« Le drame, c'est qu'au moment des manifestations de 1996-1997, alors que l'opposition a prononcé des discours pendant des mois, pas un mot n'a été dit sur deux sujets : le Kosovo et la responsabilité pour la guerre* [dans l'ex-Yougoslavie]. » L'un des chefs en vue de l'opposition, Zoran Djinjic, président du Parti démocrate, *« était l'un des derniers défenseurs de Radovan Karadzic »*, ajoute cet observateur pour rappeler les compromissions d'une partie de l'opposition avec les surenchères nationalistes de Milosevic et le thème de la Grande Serbie.

### ABSENCE DE DÉBAT

L'opposition, en somme, ne se risque pas à aborder le thème de l'autonomie du Kosovo d'une manière bien différente de celle du régime. Elle se contente de concentrer ses critiques sur la personne de Slobodan Milosevic et sa soif inépuisable de pouvoir. *« Ils ne prennent pas de risques »,* dit M. Dereta. *« Ils espèrent utiliser les thèmes de Milosevic pour arriver un jour au pouvoir. »* L'opposant Zoran Djinjic a récemment semblé dresser un parallèle entre le plan de règlement du conflit du Kosovo mis en avant par les Occidentaux et la mythique bataille du Champ des merles (1389, perdue par les Serbes contre les Ottomans). *« Quoi que dise Milosevic, d'ici à mars-avril, des troupes de l'OTAN seront au Kosovo. Nous avons perdu une bataille, et cela sera bientôt officialisé, mais nous n'avons pas perdu la guerre. C'est désormais à l'opposition* [en se débarrassant de Milosevic] *d'établir une armée, une police et une administration capables de régler le problème du terrorisme. »* M. Djinjic a, dans le même souffle, défendu l'idée que seule une évolution vers la démocratie en Serbie pourrait permettre d'intégrer le Kosovo.

On entendait, ces jours-ci, un petit parti d'opposition, le Parti démocratique de Serbie, assez bien implanté à Belgrade, mettre en garde contre toute reculade des négociateurs à Rambouillet. La province du Kosovo *« va totalement sortir du système juridique et politique de Serbie, et deviendra un Etat dans l'Etat. Après trois années sous un protectorat international, le Kosovo se séparera de la Serbie »*, s'est alarmé le chef de cette formation, Volislav Kostunica.

Les mesures répressives contre les médias indépendants aggravent l'absence de débat pluraliste sur la question du Kosovo. Il n'y a en Serbie actuellement qu'une seule radio indépendante, B-92, et deux journaux quotidiens d'opposition, *Danas* et *Blits*, dont les tirages sont relativement faibles et la distribution limitée. L'indigence de leur réflexion sur le degré d'autonomie à envisager pour le Kosovo, ainsi que sur les moyens de la mettre en œuvre durablement, est frappante. Les journalistes de ces médias sont en réalité vivement conscients de pouvoir tomber sous le coup de la loi sur l'information de 1998, qui permet aux autorités de frapper les médias de lourdes amendes, capables de les mettre en faillite. *« Même parler du Kosovo comme possible troisième composante de la Fédération peut vous faire accuser de défaitisme, d'atteinte au moral de la nation »*, note l'un d'entre eux.

*« Le mythe du Kosovo a été tellement utilisé à des fins politiques que les gens s'en lassent »*, estime Backo Diklic, à l'agence indépendante Beta. En même temps, *« il n'y a pas un enfant et pas un adulte serbes qui ne connaissent cette histoire* [du Kosovo]. *Si le régime le voulait, il pourrait enflammer les esprits... Mais depuis quelque temps les médias officiels sont en retrait sur ce point, ils parlent moins du "Kosovo-Terre sainte" qu'ils ne le faisaient au début de la guerre. »*

### « PETIT THÉÂTRE PATRIOTIQUE »

Les Serbes sont-ils prêts à prendre les armes pour conserver le Kosovo à tout prix ? *« Il existe des gens prêts à cela mais ils sont très peu nombreux »,* estime M. Diklic. *« Surtout, on ne trouve personne qui ne soit prêt à envoyer son enfant se battre. »* Un sondage publié par le journal tabloïd d'opposition *Dnevi Telegraf* affirme qu'environ 38 % des Serbes *« ne sont pas prêts à défendre le Kosovo par les armes »* ; 37 % sont prêts à le faire *« dans tous les cas de figure »*.

Un professeur de littérature, opposé au régime, explique pour sa part : *« Le Kosovo, tous les gens qui ont eu une éducation nationale, patriotique, y tiennent. Le Kosovo, ce sont des histoires, des légendes, ça fait partie de l'inconscient national. Mais, politiquement, les gens comprennent que la réalité n'est pas propice à l'idée de garder le Kosovo. »* Il poursuit : *« La force d'intervention armée est une solution humiliante pour le pays. En fin de compte, c'est une sécession du Kosovo qui se prépare, c'est évident. »* Il affirme aussi que *« les gens n'osent pas dire en face qu'ils accepteraient la perte du Kosovo »*. Les déclarations à l'emporte-pièce, va-t-en-guerre, faites par certains habitants tiennent, selon lui, de la bravade. *« Les gens ont parfois besoin de se livrer à un petit théâtre patriotique. »*

La crainte existe aussi, chez les démocrates, de voir l'octroi d'une autonomie au Kosovo attiser les extrémistes serbes actuellement alliés de Slobodan Milosevic. Ces radicaux dénoncent les *« intentions criminelles des Etats-Unis et de l'OTAN »*, accusent Madeleine Albright de *« haine démoniaque envers le peuple serbe »* et proclament que *« défendre le Kosovo par tous les moyens est une lutte morale pour tous les patriotes »*.

***Natalie Nougayrède***

# Les médias américains ne parviennent pas à faire leur deuil du « Monicagate »

## L'industrie de l'information est à la recherche d'un relais au feuilleton

**Les médias américains peinent à classer l'affaire Lewinsky après une année d'incessant matraquage sur le scandale de la Maison Blanche. Alors que l'opinion publique semble ravie d'en avoir fini avec ce procès, les médias continuent à débattre. L'avenir sera lourd de conséquences pour la classe politique même si certains, pour le moment, espèrent un *« cessez-le feu »* à propos des questions personnelles.**

**WASHINGTON**
*de notre envoyée spéciale*

Les médias américains ont la gueule de bois. De l'affaire Lewinsky, visiblement, ils ne se remettent pas. Rien ne parvient à éclipser l'histoire qui les a mobilisés pendant plus de treize mois. Tout est prétexte à bilan, conclusion, historique, récapitulatif, prospective, éclairages... et images. La fille au béret, enlacée par le président, figure à tous les génériques. Et l'on continue de débattre, le matin, l'après-midi, dans la soirée. Dans les pages des quotidiens consacrées aux chroniques et éditoriaux. Comme en plein cœur du procès.

Quand ce n'est pas les sénateurs que l'on soumet à un examen de conscience, ce sont les stratèges du Parti républicain que l'on somme de reconnaître leur déroute, ou bien les amis du président que l'on presse de confier leurs envies de vengeance. Quand ce ne sont pas les historiens auxquels on demande déjà d'énoncer les premières lignes de la biographie de Bill Clinton telle qu'elle sera présentée, dans cent ans, dans les livres d'école, ce sont les psychologues et sociologues qui sont chargés de prendre le pouls de l'Amérique en scrutant chaque jour de nouveaux sondages.

Et que lit-on ? Qu'elle va bien, l'Amérique. Qu'elle se dit ravie que le procès soit terminée. Qu'elle est en colère contre les politiciens et les journalistes. Et qu'elle demande que l'on passe à ce qui préoccupe vraiment le peuple. Intéressant, s'émerveillent les commentateurs. N'est-ce pas la preuve que le scandale l'a marquée plus qu'elle ne veut le reconnaître ? Et re-débat. Quelles conséquences de l'affaire sur la société américaine ? Sur les mœurs politiques et journalistiques ? *« Est-ce qu'on peut encore faire de l'information après le scandale ? »*, titrait, le 10 février, le *New York Times.* Et d'ailleurs, s'interrogeait un journaliste du *Washington Post* sur CNN, *« l'affaire est-elle vraiment terminée ? »*

Quand on en a fait, comme Chris Matthews, l'unique sujet de son émission quotidienne pendant un an – la chaîne CNBC a même été surnommée le réseau *« tout Monica »* – le choix d'un autre thème se révèle un changement de cap et de stratégie et ne peut se faire du jour au lendemain. Quand on l'a transformée, comme Larry King sur CNN, en objet de toutes les polémiques et en *« boosteur »* d'audience, on ne peut espérer qu'une autre grosse, *« énorme »* affaire, pour effacer la première.

### « HABITUÉ AU SUSPENSE »

Pour le moment, mieux vaut donc inviter Linda Tripp (lundi), Paula Jones (vendredi), et quelques sénateurs (presque chaque jour) en rêvant de celle qui les éclipserait tous, Monica Lewinsky.

*« Eh bien oui, on est un peu sonné,* admet un reporter d'ABC News qui préfère garder l'anonymat. *On n'arrive pas à faire notre deuil du feuilleton qui a provoqué pendant un an tant de tension, de fatigue et de griserie. On a perdu nos marques et on scrute désespérément le radar à la recherche d'un gros truc – un fait divers bouleversant, une tension internationale – pour que l'artillerie lourde se remette en marche. »*

*« J'ai bien peur,* confie Nina Totenberg, chroniqueuse à la radio publique NPR, *que le public ne trouve soudain bien fades les débats sur la sécurité sociale, la fiscalité ou l'éducation. L'information ne peut plus se permettre d'être austère. Le public s'est habitué au suspense, aux révélations, à l'inimaginable... »*

Ah, si seulement la *First Lady* se décidait à se lancer dans la bataille des sénatoriales de New York ! Quel spectacle, quel enjeu, quel combat ! prédisent les éditorialistes. *« Ce serait le plus beau cadeau qu'on puisse faire à l'industrie de l'information*, jubile Tucker Carlson, du conservateur *Weekly Standard. Sa candidature éclipserait même les présidentielles. »* Le thème est systématiquement proposé à tous les invités des *talk-shows* et débats. Avec photos, sondages, biographies d'Hillary Clinton. Et supputation des questions délicates qui pourraient alors lui être posées.

Car tout le monde en est sûr. George Bush Junior, potentiel candidat républicain à l'élection présidentielle, a beau avoir refusé de répondre à une question sur ses relations avec la drogue pendant sa jeunesse réputée tumultueuse et John McCain, sénateur d'Arizona, autre prétendant à la Maison Blanche, avoir décliné tout commentaire sur son premier mariage brisé, les questions d'ordre privé seront plus que jamais impitoyables à l'égard des politiques. Les parcours, les jeunesses, les relations seront passés au crible. Et le révérend Louis Sheldon, dont la Coalition pour les valeurs traditionnelles affirme regrouper 40 000 églises évangéliques, se dit décidé à exiger des prétendants aux responsabilités politiques des informations sur leur *« passé sexuel »*.

Après le procès du président, les jeux du cirque. Toujours plus sauvages. Plus cruels. Encore un reliquat de « l'affaire» ? Bien sûr. Cela mériterait bien de nouveaux débats...

***Annick Cojean***

■ **La première interview télévisée** de Monica Lewinsky sera diffusée le 3 mars au soir, sur ABC. La chaîne diffusera deux heures de cette interview réalisée avec l'un de ses journalistes vedettes, Barbara Walters, entre 21 heures et 23 heures locales. Trois heures et dix minutes d'interview ont été enregistrées samedi dans les studios new-yorkais d'ABC, sous haute sécurité.

# Les Etats-Unis proposent des missiles Patriot à l'Europe

## Un projet de bouclier antimissiles est ajourné

**LES ÉTATS-UNIS** ne donnent plus la priorité à un programme de bouclier antimissiles qu'ils projetaient de fabriquer avec l'Europe pour contrer la menace d'engins offensifs à tête NBC (nucléaire, biologique, chimique), même rudimentaires, conçus par des pays tiers. A ce projet, baptisé Meads (Medium Range Extended Air Defence System), auquel l'Allemagne et l'Italie avaient donné leur accord et duquel la France s'est retirée après y avoir participé au début, les Américains préfèrent une version totalement nouvelle du Patriot – plus communément appelée Super-Patriot –, qu'ils proposent désormais à leurs alliés européens.

Dans le cadre de sa politique qui a consisté récemment à retarder, de deux années au moins, le développement, puis le déploiement d'une panoplie compliquée et chère de missiles antimissiles, le Pentagone a aussi réduit à la portion congrue le financement du programme Meads, qu'il devait assurer à 60 %, le restant étant à la charge de l'Allemagne et de l'Italie. En revanche, le général Lester Lyles, qui est le responsable du bureau des programmes de missiles antimissiles (BMDO) au Pentagone, a prôné l'adoption du Patriot PAC-3 (Patriot Advanced Capability), dont le déploiement est prévu à partir de 2001 dans l'armée de terre américaine.

Entre 1999 et 2005, le PAC-3 devrait se voir affecter 2,7 milliards de dollars (2,3 milliards d'euros) de crédits, alors que le Meads se contentera de 157 millions de dollars (142 millions d'euros).

Le général Lyles doit venir en Europe, fin février, pour expliquer la position des Etats-Unis. Il a été précédé par le secrétaire américain à la défense, William Cohen, qui a vanté les mérites du Patriot PAC-3 lors d'un entretien qu'il a eu, à Bonn, avec son homologue allemand. M. Cohen a fait valoir notamment les avantages qu'il y a à substituer le nouveau Patriot – à condition de l'adapter aux exigences de mobilité tactique, sur le terrain, avancées par les Européens – à un programme Meads, qui s'avérera à terme beaucoup plus lourd sur le seul plan budgétaire.

Pour enlever la décision politique à Bonn, le groupe américain Lockheed Martin, qui produit le Patriot et ses modèles dérivés, vient de signer un accord avec le groupe allemand DASA, qui aboutit à créer une société commune pour transférer outre-Rhin la production de certains des éléments majeurs du Patriot PAC-3, l'assemblage final et le service après-vente. Déjà utilisatrice du Patriot ancienne version, l'Allemagne a tout intérêt à devenir le partenaire industriel de Lockheed Martin en Europe, même si cette option a pour résultat de renvoyer le Meads aux calendes grecques et de compliquer encore plus les liens industriels, dans le secteur des missiles, avec le groupe français Aerospatiale-Matra hautes technologies. Il reste à connaître la position de l'Italie face à l'abandon d'un projet tripartite en faveur duquel ses industriels avaient beaucoup investi. La France développe son propre système, avec le missile sol-air Aster.

***Jacques Isnard***

# L'ONU dénonce les abus de drogues légales

## Les Européens sont « les premiers consommateurs mondiaux de tranquillisants »

**ABUS** des stimulants aux Etats-Unis, excès de tranquillisants en Europe occidentale, débats sur la légalisation du cannabis : le rapport annuel de l'Organe international de contrôle des stupéfiants (OICS), rendu public mardi 23 février, dessine une géographie en mouvement du trafic et de l'usage des drogues en 1998.

Au chapitre des « drogues légales », le rapport de l'OICS, qui dépend des Nations unies, classe les Etats-Unis en tête pour l'usage des stimulants du système nerveux central. La population américaine consomme 80 % de la production mondiale de méthylphénidate. Selon des études, un tiers des enfants suivent un traitement des troubles de l'attention. *« Lorsqu'on administre aux jeunes des médicaments pour les aider à surmonter des difficultés émotionnelles, à améliorer leurs résultats scolaires ou à se donner le corps dont chacun rêve, comment attendre d'eux qu'ils ne consomment pas de drogue ? »*, interroge l'OICS.

Pareille dérive menace une cinquantaine de pays développés (dont l'Allemagne, l'Espagne ou le Royaume-Uni), particulièrement ceux *« où le diagnostic d'un spécialiste n'est pas nécessaire »*. Aussi l'OICS recommande-t-il aux autorités, face au méthylphénidate, de *« déceler d'éventuels diagnostics abusifs »*.

Les Européens, devenus les *« premiers consommateurs mondiaux de tranquillisants »*, se voient conseiller une réglementation plus stricte. *« L'abus de benzodiazépines s'est sensiblement accru en Europe et dans d'autres pays développés, où certains médecins prescrivent la prise de ce type de médicament pour divers symptômes qui ne justifient pas tous un tel traitement. »* Dans certains pays européens, *« jusqu'à 10 % de la population prend des tranquillisants, les plus gros consommateurs étant des personnes de plus de soixante-cinq ans. »* Or ces médicaments comportent *« un risque élevé d'abus et de dépendance »*.

En outre, l'augmentation du nombre de personnes âgées et le développement des soins palliatifs aux cancéreux et aux malades du sida ont renforcé les besoins mondiaux en produits soulageant la souffrance (morphine, codéine et autres opioïdes). Mais leur répartition est très inégale : les vingt pays les plus riches ont consommé 17 500 doses quotidiennes de ces antalgiques par million d'habitants (entre 1992 et 1996), au lieu de 184 doses dans les vingt pays les moins bien approvisionnés.

Dans le domaine des stupéfiants illicites, l'OICS note que la production de drogues synthétiques et d'ecstasy, notamment en Europe occidentale et orientale, a alimenté les pays d'Amérique du Sud, de l'ancien bloc soviétique et de l'Asie occidentale. Phénomène récent, le développement de l'héroïne à fumer, notamment en Amérique du Nord et en Europe de l'Ouest, s'explique sans doute par une pureté accrue et par une baisse des prix. L'injection d'opiacés par voie intraveineuse, liée au sida, paraît avoir progressé dans plusieurs pays d'Asie occidentale et de la CEI.

Au sujet de l'héroïne, l'OICS critique des « expériences » menées en Europe (Pays-Bas, Suisse) visant à prescrire de l'héroïne ou à créer des « piqueries », en vue de mieux contrôler la consommation d'usagers très dépendants. Pour le cannabis, dont la consommation est *« importante »*, l'OICS s'en tient à la convention de 1961 qui *« interdit* [son] *usage non médical »*. Elle incite pourtant les gouvernements à subventionner *« toute recherche scientifique sérieuse sur les propriétés médicales présumées du cannabis »*. L'OICS rappelle aussi le *« taux de morbidité très élevé associé à la consommation de tabac et d'alcool »*.

***Erich Inciyan***

## *Boycottage de la conférence d'Interpol sur l'héroïne en Birmanie*

**Les Etats-Unis, la France, la Grande-Bretagne et l'Allemagne, notamment, se sont abstenus d'envoyer des délégués à la 4e conférence internationale d'Interpol sur le trafic d'héroïne, qui s'est ouverte mardi 23 février, à Rangoon. Le choix de la capitale birmane avait été critiqué en raison de la mauvaise réputation de ce pays en matière de lutte contre la drogue et des violations des droits de l'homme. Certains pays ont reproché à l'organisme international de coopération policière d'organiser une réunion sous les auspices d'un gouvernement accusé de liens avec des barons internationaux de la drogue et souvent qualifié de *« narcorégime »*. Selon un rapport officiel américain, la Birmanie fournit la moitié de l'approvisionnement mondial en opium. La Birmanie a, en particulier, jugé *« regrettable que le gouvernement français ait décidé au dernier moment de ne pas envoyer de délégation »* à la conférence.**

REPRODUCTION INTERDITE

E M P L O I

OFFRES

**L'ASSOCIATION NATIONALE DE PREVENTION DE L'ALCOOLISME**
Reconnue d'utilité publique
Agréée d'Education Populaire

*Recherche un*

**CHARGE DE MISSION PREVENTION (H/F)**

Titulaire d'un diplôme supérieur en Sciences Humaines et/ou Médico-Sociales (bac + 3 minimum), vous disposez d'une expérience significative dans le champ sanitaire et social ou socio-éducatif, et dans les domaines de l'éducation, de la prévention et de la formation. Vous devrez élaborer, suivre et évaluer les projets et actions de prévention. Vous apporterez également un soutien technique et méthodologique aux équipes régionales et départementales.

CDI plein temps basé à Paris - fréquents déplacements. Convention Collective de l'A.N.P.A. Statut cadre. Poste à pourvoir en mars 1999, adressez votre dossier de candidature (lettre, CV et photo) à :

**Monsieur le Directeur ASSOCIATION NATIONALE DE PREVENTION DE L'ALCOOLISME 20, rue Saint-Fiacre - 75002 PARIS**

**DEPREZ DIAN GUIGNOT,**
société d'avocats (25 avocats)
recherche dans le cadre
de son développement

**DEUX AVOCATS**
**spécialisés en**
**CONTENTIEUX DES AFFAIRES**

Minimum 4/5 ans d'expérience au sein d'un Cabinet d'affaires.
Très bonne maîtrise de l'anglais demandée.

---

Adresser CV à Laurette BOURDON,
21, rue Clément Marot - 75008 Paris
*(Tél. : 01.53.23.80.00 - Fax : 01.53.23.80.01*
*e-mail : ddg@en-droit.com)*

**SERDA**
La gestion du document et de l'information

**FORMATEUR EN ORGANISATION DOCUMENTAIRE** (Réf. 99/A)
*Diplômé(e) en documentation, niveau BAC+5, vous animerez des sessions de formation continue pour un public d'entreprises et participerez à la conception de nouveaux modules, 3 ans d'expérience professionnelle et expérience de l'animation de groupe.*

**CHARGE DE FORMATION** (Réf. 99/B)
*Chargé(e) de l'élaboration de propositions commerciales, vous animerez également quelques formations. Diplômé d'un IUT en Documentation minimum et bon sens commercial.*

Envoyer CV à L. GUERRE - SERDA
9, rue Bleue - 75009 PARIS
en rappelant la référence.

**ASSOCIATION JUIVE EN CHARGE DE SOLIDARITE RECHERCHE :**

**2 RESPONSABLES DE COLLECTE (H/F)**

***Ils/elles auront pour mission les contacts avec les donateurs, la prospection et le développement de réseaux de solidarité.***

Aisance relationnelle, disponibilité importante, connaissance de la vie associative juive indispensables. Qualif. Bac + 3 mini. - Postes basés à Paris et Toulouse.

**CV et lettre de motivation à UCJFP , 53 avenue des Gobelins - 75013 PARIS**

**UN EMPLOI STABLE ?**
Devenez fonctionnaire dans l'administration

3617 Fonctio
Tous les concours de la fonction publique (HE 392 399 689 5,57 F/min)

DEMANDES

Homme, 23 ans, LICENCE de PHILOSOPHIE, ayant effectué un stage au Service Presse du Bureau d'Information du Parlement Européen à Paris (nov. 98/31 janv. 99). Rech. poste temps partiel

**ASSISTANT REDACTEUR**
Secteur : maison d'édition/presse/communication
1er contact, écrire
N° 3953/AR à PROJETS
12, place de l'Église
94408 VITRY-SUR-SEINE Cedex

## L'Ethiopie aurait lancé une vaste offensive contre l'Erythrée

**ASMARA.** Les forces éthiopiennes ont lancé, mardi 23 février, une *« offensive à grande échelle »* contre l'Erythrée, ont annoncé des responsables érythréens dans la capitale, Asmara. Il s'agirait de la première attaque d'infanterie significative depuis plus de deux semaines. Les troupes éthiopiennes sont soutenues par des blindés et des appareils de l'armée de l'air, selon Yermane Gebremesekel, conseiller de la présidence érythréenne. L'offensive a été précédée par des tirs d'artillerie sur les trois fronts. A Addis Abeba, le porte-parole du gouvernement éthiopien a annoncé que son pays avait lancé dimanche et lundi des attaques aériennes et à l'artillerie lourde sur des positions érythréennes sur les fronts occidental, central et oriental.
Le conflit frontalier qui oppose les deux Etats de la Corne de l'Afrique avait repris le 6 février après une accalmie de huit mois. Il s'est, depuis, étendu à deux nouveaux fronts. *« Il semble que cette offensive soit d'une ampleur supérieure à celle du 6 février »,* a ajouté le conseiller du président. – *(AFP, Reuters)*

## L'ONU salue le changement d'attitude de Kinshasa sur les droits de l'homme

**KINSHASA.** Le rapporteur spécial de l'ONU sur les droits de l'homme en République démocratique du Congo (RDC), Roberto Garreton, jusqu'à présent un des critiques les plus durs du régime de Laurent-Désiré Kabila, a achevé mardi 23 février une visite d'une semaine dans l'ex-Zaïre en saluant le *« changement d'attitude »* de Kinshasa.
Le rapporteur était interdit de séjour en RDC, jusqu'au début de l'année, pour ses dénonciations répétées des massacres de réfugiés hutus rwandais lors de l'offensive victorieuse des forces de M. Kabila contre l'armée du maréchal Mobutu en 1996-1997. Il a souligné *« le changement d'attitude du gouvernement vis-à-vis de la commission des droits de l'homme de l'ONU »* et a salué *« le travail remarquable »* du ministre congolais des droits humains, Léonard She Okitundu. A Kinshasa, *« j'ai pu parler avec qui je voulais »,* a assuré le rapporteur, qui a également eu accès à Goma, le quartier général de la rébellion (est). Il a jugé que la situation des droits de l'homme restait *« grave »* en RDC, notamment dans l'est sous contrôle rebelle où, selon lui, *« la population vit dans la peur ». – (AFP.)*

## Nouvelles émeutes en Indonésie

**DJAKARTA.** L'armée a ouvert le feu, mardi 23 février à Ambon, chef-lieu des Moluques, pour disperser les émeutiers chrétiens et musulmans qui étaient descendus dans la rue à la suite d'incendies criminels, selon des témoins. Le nombre de victimes s'élève à un mort et sept blessés parmi les manifestants chrétiens, selon une source officielle. Au moins quatre autre personnes (des musulmans) ont été blessées à l'arme blanche selon des témoins.
Depuis fin janvier, les affrontements entre chrétiens locaux et musulmans, en majorité colons, ont fait au moins 126 morts, selon les chiffres officiels. L'arrivée de renforts militaires n'a pas fait cesser les violences qui se sont étendues à d'autres îles. Les autorités indonésiennes ont refusé au Comité international de la Croix-Rouge l'autorisation de se rendre sur place. Par ailleurs, trois personnes ont été tuées, lundi 22 février, au cours d'affrontements qui ont opposé au Kalimantan-ouest (province de Bornéo) des indigènes aux colons venus de Java. Des affrontements meurtriers avaient opposé en janvier des Malais, une ethnie musulmane de Bornéo, et des Madurais, des colons, également musulmans, originaires d'une île de Java. – *(AFP.)*

## La Grande-Bretagne fait un pas de plus vers l'euro

**LONDRES.** Le premier ministre britannique, Tony Blair, devait annoncer en personne, mardi 23 février, devant les Communes, les plans de son gouvernement pour préparer le passage à l'euro du Royaume-Uni, au cas où les Britanniques se rallieraient, lors d'un référendum, à la monnaie unique européenne. La présentation de ce plan par le premier ministre, plutôt que par le ministre des finances, Gordon Brown, montre l'importance que Tony Blair attache à cette question.
L'annonce gouvernementale est perçue comme un signal aux entreprises et aux milieux financiers d'avoir à se préparer pour une échéance qui arrivera tôt ou tard. *« La position du gouvernement à l'égard de la monnaie unique a été définie en 1997, et elle n'a pas changé. Mais il y a eu depuis un changement très important – le lancement de l'euro –, et si le gouvernement doit accomplir ce qu'il a promis d'accomplir, certains préparatifs doivent être entrepris »*, a déclaré le porte-parole du premier ministre. – *(Reuters.)*

### DÉPÊCHES

■ **TIMOR : le ministre indonésien des affaires étrangères, Ali Alatas,** a annoncé, lundi 22 février que, dans le cadre d'un règlement de la question du Timor, le leader de la guérilla au Timor-Oriental, Xanana Gusmao, serait libéré, que les habitants de l'ancienne colonie portugaise optent pour l'indépendance ou qu'ils choisissent le maintien dans l'Indonésie. M. Gusmao a été condamné en 1992 à une peine de vingt ans de prison pour séparatisme armé. Il a été placé en résidence surveillée, début février, alors que le gouvernement de Djakarta se disait prêt à accepter l'indépendance du Timor-Oriental. – *(Reuters)*

■ **TURQUIE : les autorités** turques ont fermé, lundi 22 février, un poste frontière avec l'Iran en raison de manifestations de Kurdes dans ce pays contre l'emprisonnement en Turquie d'Abdullah Öcalan, le chef du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK). *« La décision a été prise en raison des récentes manifestations en Iran. Nous nous soucions de la sécurité de nos ressortissants voyageant dans ce pays »*, a expliqué un responsable de la sécurité turque. – *(Reuters)*

■ **ÉGYPTE : la Cour d'appel du Caire** a donné, lundi 22 février, gain de cause à l'épouse de l'opposant libyen Mansour Kikhia, porté disparu au Caire en décembre 1993, et ordonné au ministère de l'intérieur égyptien de lui verser 100 000 livres (environ 27 000 euros) de dommages et intérêts. Elle reprochait au ministère de ne pas avoir interrogé le dernier témoin ayant rencontré l'opposant et qui pourrait être un membre des services de renseignement libyens. – *(AFP.)*

OISE
L'anglais à Oxford
L'anglais à Dublin
L'anglais à Bristol
L'allemand à Heidelberg
L'anglais à Cambridge
L'anglais aux USA
OISE est l'organisme de formation fondé à Oxford spécialisé dans les stages intensifs de langues. Selon l'école, les stages s'adressent aux adultes, étudiants, lycéens ou collégiens. Avec logement en famille, voyage et loisirs.
Informations et inscriptions:
Bordeaux 05 56 00 99 99 Lille 03 20 40 28 38
Lyon 04 78 24 60 74 Paris 01 53 59 44 44
Rennes 02 99 79 78 44 Strasbourg 03 88 45 38 00

# Lever de rideau à Bruxelles des négociations sur la politique agricole commune

### La France dispose d'une marge de manœuvre limitée

**Les négociations du « marathon » agricole, qui s'est ouvert, lundi 22 février, à Bruxelles, promettent d'être laborieuses. Bien que Luc Guyau, le président de la FNSEA, se soit rallié timidement à l'idée d'une dégressivité des aides directes versées aux agriculteurs, défendue par Paris, la nécessité de corriger les déséquilibres budgétaires, affirmée par l'Allemagne, limite la marge de manœuvre de la France.**

**BRUXELLES**
**(Union européenne)**
*de notre correspondant*

Karl-Heinz Funke, le ministre allemand de l'agriculture, qui préside les travaux des Quinze, est un homme organisé : la première journée du « marathon » agricole, qui doit durer jusqu'à jeudi 25 février, veille du conseil européen extraordinaire de Petersberg, s'est déroulée selon le programme annoncé : dialogue avec les dirigeants du COPA, le Comité des organisations professionnelles de l'Union, qui avait appelé les paysans à manifester à Bruxelles ; présentation d'un premier projet de compromis sectoriel portant sur la viande bovine et le lait (aux innovations mineures) ; puis début d'une série d'entretiens bilatéraux afin de faire réagir les ministres sur ces propositions ; mardi matin, poursuite des réunions bilatérales, la France passant au « confessionnal » parmi les derniers.

Luc Guyau, président de la FNSEA, le syndicat français des exploitants agricoles, et du COPA, a rappelé son opposition aux baisses de prix et au cofinancement par les Etats. Il a bien voulu admettre du bout des lèvres que la *« dégressivité »* (la réduction échelonnée des aides directes versées aux agriculteurs) proposée par la France pourrait constituer, à condition d'être *« maîtrisée »*, *« un petit moyen parmi d'autres »,* pour essayer de régler le problème de déséquilibre budgétaire dont se plaignent Allemands et Néerlandais.

Le premier texte de compromis présenté par la Commission et la présidence l'aurait déçu : les baisses de prix, ainsi que les niveaux des compensations, restent inchangés : – 30 % pour la viande bovine (compensés à 80 %) et – 15 % pour le lait (compensés à 60 %). Seule modification allant dans le sens des revendications paysannes : le maintien pour la viande bovine, après 2002, d'un mécanisme d'intervention ouvrant la possibilité d'achats publics en cas de forte chute des cours.

De tels aménagements mineurs ne seront sans doute pas du goût de Jean Glavany, le ministre français, qui plaide pour une baisse moins importante des prix de la viande de bœuf (mais compensée totalement, ce qui revient aussi cher à l'Union), et récuse l'idée de réformer l'organisation commune de marché (OCM) du lait. Il est vrai que la tactique adoptée par le gouvernement en raison de la contrainte budgétaire qui domine cette négociation agricole, ainsi que celle sur l'Agenda 2000, lui laisse une marge de manœuvre étroite : se rallier à des corrections qui rendraient la réforme moins économe empêcherait de dégager des moyens pour alléger la contribution budgétaire de l'Allemagne.

***Philippe Lemaitre***

■ **L'ancien ministre de l'agriculture,** Philippe Vasseur, député du Pas-de-Calais (DL), a affirmé sur France 2, mardi 23 février, que le président Jacques Chirac était *« en désaccord profond sur le fond et sur la forme »* avec le gouvernement sur le dossier de la PAC. M. Vasseur a accusé le premier ministre et le ministre de l'agriculture de chercher à rendre le président de la République responsable de *« l'échec »* éventuel des négociations.

## « Si Santer s'en tire, nous on s'enterre ! »...

**BRUXELLES**
*de notre correspondant*

En dépit du mauvais temps, des rafales de bise froide et des averses de grésil, les agriculteurs de l'Union européenne avaient répondu en masse à l'appel de la Confédération des organisations agricoles européenne, les invitant à venir protester, lundi 22 février, à Bruxelles, contre le projet de réforme de la PAC. *« Nous étions plus près des 50 000 participants que des 30 000 que nous espérions »,* constatait Luc Guyau, président de la FNSEA. Les autorités policières belges avançaient pour leur part un chiffre de 30 000 manifestants, en se basant sur les 600 autocars arrivés dans la capitale belge. Elles constataient avec un visible soulagement que leur crainte de voir se répéter les scènes de saccage qui avaient marqué une manifestation d'agriculteurs à Bruxelles en 1971 se sont révélées infondées.

Quelques accrochages avec l'imposant service d'ordre disposé le long du parcours ont été vite circonscrits par l'usage des canons à eau, redoutables en ces temps de froidure. Vers 15 h 30, après moins de deux heures de défilé, les organisateurs donnaient l'ordre de dispersion. La délégation française, estimée à 20 000 manifestants, était de loin la plus imposante en même temps que très visible avec les ponchos imperméables jaunes distribués par la FNSEA. Les Allemands étaient venus en nombre de tous les Länder. Italiens, Néerlandais et Belges constituaient l'essentiel du reste du cortège.

Les slogans, criés en toutes langues, se ressemblaient fort, visant particulièrement les responsables de la Commission européenne, Jacques Santer, son président, et Franz Fischler, le commissaire autrichien chargé de l'agriculture. Les patronymes de ces derniers permettaient de donner libre cours à l'inventivité linguistique des paysans en colère : *« Fischler tu nous fiche en l'air ! »,* proclamait une banderole, alors que le mot d'ordre le plus fréquent sur les calicots français proclamait, avec un maniement quasi racinien de l'allitération : *« Si Santer s'en tire, nous, on s'enterre ! »*

La ministre française de l'environnement et de l'aménagement du territoire était également prise à partie avec une certaine ironie par une pancarte où l'on pouvait lire : *« Voynet, défends ton herbe ! »,* en référence aux positions prises par la dirigeante des Verts en matière de dépénalisation des drogues douces. Une attitude, qui à en croire les paysans, devrait être étendue à la défense de l'herbe que broutent les vaches, menacée par les projets de la Commission européenne.

***Luc Rosenzweig***

## Les syndicats français refusent la baisse des prix

**LE GRAND RASSEMBLEMENT** de Bruxelles est passé, mais la pression des syndicats agricoles français ne se relâche pas. La Coordination rurale, qui a pris son essor en s'opposant vigoureusement à la précédente réforme de la PAC, en 1992, a lancé pour mardi 23 février un mot d'ordre de blocage de la ville d'Agen (Lot-et-Garonne). Dans un communiqué commun, la FNSEA et le CNJA affirment que la proposition de la Commission *« est une vraie menace car elle abandonne les systèmes de régulation et détruit les organisations communes de marché (OCM), remet en cause la solidarité financière entre Etats par la renationalisation et le cofinancement, et commet un péché originel, celui d'imposer la baisse des prix ».*

Luc Guyau, qui est aussi président du COPA – le Comité européen des organisations agricoles –, a précisé que *« les ministres doivent tout mettre en œuvre pour bâtir une politique qui assure l'avenir et la promotion du modèle agricole réclamé par la société ».* Pascal Coste, président du CNJA, dit : *« Arrêtons le massacre, l'Europe a besoin de jeunes pour poursuivre sa construction ; l'heure n'est plus à la réflexion mais à la contre-offensive. »*

La Confédération paysanne, pour sa part, estime que la réforme proposée *« va dans le sens de l'intensification, avec davantage d'atteintes à l'environnement et à la santé humaine et la disparition des petites et moyennnes exploitations ».* Pour ce syndicat, il faut *« relégitimer les soutiens publics à l'agriculture* (...) *et redistribuer les aides vers ceux qui en ont réellement besoin ».*

Actuellement, selon Pierre-André Deplaude, secrétaire général, 20 % des exploitations françaises touchent chacune plus de 150 000 francs (2 290 €) d'aides directes et accaparent 60 % de l'enveloppe, tandis que 40 % des agriculteurs ont un revenu inférieur au SMIC.

## Les Verts allemands reculent sur le dossier du retraitement nucléaire

**BONN**
*de notre correspondant*

Le ministre (Vert) allemand de l'environnement, Jürgen Trittin, a renoncé à demander l'interdiction du retraitement des déchets nucléaires dans son projet de loi sur la sortie du nucléaire, le troisième présenté en trois mois. *« L'interdiction du retraitement des déchets a été retirée du texte »,* a confirmé lundi 22 février un porte-parole du ministre.

A la place, des négociations seront ouvertes avec les industriels pour fixer au cas par cas le cadre et le délai d'un abandon du retraitement. Dans un précédent projet, M. Trittin avait prévu d'interdire le retraitement dès l'an 2000, les centrales devant entreposer leurs combustibles irradiés dans des centres de stockage intermédiaires créés à proximité. Cette intention avait provoquée un tollé parmi les producteurs d'électricité, qui y avaient vu une volonté de les étouffer : l'autorisation de créer ces centres peut prendre de nombreuses années. Quant au transport des combustibles vers les centres de stockage de Gorleben et Ahaus, il est aléatoire en raison de l'opposition des militants antinucléaires.

Après une rencontre, le 26 janvier à Bonn, avec les dirigeants des producteurs d'électricité, le chancelier avait décidé de renoncer à leur imposer une date butoir. M. Trittin recule aujourd'hui encore un peu plus, renonçant à inscrire l'interdiction du retraitement dans la loi. Selon la presse allemande, les producteurs d'électricité devraient pouvoir faire retraiter leurs combustibles au moins jusqu'en 2004.

Le projet de loi prévoit de découpler la responsabilité civile des producteurs d'électricité à 2,5 milliards d'euros par réacteur. Il a été rédigé de telle sorte qu'il ne nécessite plus l'approbation du Bundesrat, la chambre représentante des Länder où la gauche a perdu la majorité absolue, après les élections régionales de Hesse du 7 février. Gouvernement et producteurs d'électricité doivent se rencontrer pour la seconde fois le 9 mars. La durée d'exploitation des 19 réacteurs en activité figurera à l'ordre du jour. L'adoption de la loi Trittin en conseil des ministres, initialement prévue pour le 3 mars, pourrait de nouveau être repoussée, après la rencontre avec les électriciens.

***Arnaud Leparmentier***

## *La presse britannique accuse le gouvernement de protéger des policiers racistes*

**LONDRES**
*de notre correspondant*

Pauvre Jack Straw ! Le ministre britannique de l'intérieur, l'un des hommes les plus populaires de l'équipe Blair, vient de se voir infliger un retentissant camouflet. La publication du rapport McPherson sur l'assassinat d'un jeune d'origine antillaise, Stephen Lawrence, le 22 avril 1993, dans un quartier pauvre du sud de Londres, était un dossier sensible. Celui-ci montrait le laxisme de policiers dont le racisme latent et l'incroyable désinvolture avaient permis aux cinq meurtriers présumés, de jeunes prolétaires blancs, d'échapper à la justice.

La détermination de la famille de l'adolescent, le militantisme des organisations antiracistes et la pression d'une opinion révoltée par le comportement des policiers avaient entraîné la création d'une commission d'enquête. Ses débats eurent un énorme retentissement. La décision de Jack Straw d'éviter toute fuite dans les journaux avant la publication du rapport, le 24 février, était due à l'implication directe de la Met, la force de police la plus importante du royaume, forte des vingt-sept mille bobbies affectés à la capitale.

Son chef, Sir Paul Condon, est aujourd'hui sur la sellette pour son refus de reconnaître les conclusions de l'enquête, laquelle dénonce un racisme *« institutionnalisé »* au sein de la Metropolitan Police.

### « CENSURE » DÉTOURNÉE

D'où l'injonction judiciaire de ne pas publier, obtenue par le ministre contre le *Sunday Telegraph,* samedi vers 21 h 30, alors que les presses de l'hebdomadaire dominical impriment sa première édition. Au lieu d'être envoyée au pilon, celle-ci est diffusé en Ecosse et son contenu largement révélé en Angleterre *via* les radios.

Dès dimanche matin, l'affaire connaît un grand retentissement dans ce pays ou l'on ne badine pas avec la sacro-sainte liberté de la presse. Celle-ci a vite fait de dénoncer *« l'arrogance »,* le *« ridicule »,* la *« volonté de censure »* du gouvernement. Dimanche après-midi, un juge d'appel casse l'arrêt de première instance et autorise la publication partielle du rapport.

Aux Communes, lundi, ce fut l'ambiance des grands jours, avec le speaker s'époumonant pour rétablir le calme et Jack Straw, chahuté par ses adversaires conservateurs, s'efforçant de justifier sa décision en invoquant le *« bien public ».* Derrière cette cuisante défaite de la majorité, beaucoup soupçonnent le ministre de l'intérieur d'avoir tenté de mettre au pas une presse qui, ces derniers temps, n'a guère épargné le gouvernement.

Tony Blair avait eu tendance depuis quelques mois à suivre l'exemple de Bill Clinton dans l'affaire Lewinsky et à passer au-dessus des correspondants accrédités pour occuper le devant de la scène médiatique. Au travers d'un ministre qui bénéficie de sa totale confiance, les journaux londoniens, forts de leur douzaine de millions d'exemplaires quotidiens, tiennent aujourd'hui leur revanche.

***Marc Roche***

# En Irak, l'opposition chiite assure que des troubles sanglants se poursuivent

## Les autorités démentent des informations « inventées et fausses »

**Pour le troisième jour consécutif, l'opposition chiite irakienne à l'étranger a fait état d'émeutes dans le pays, en protestation contre l'assassinat, imputé au régime, d'un haut dignitaire religieux. De leur côté, les autorités opposent un vif démenti aux informations faisant état de dizaines de morts. La confusion règne alors que les raids aériens américains et britanniques se poursuivent au sud et au nord.**

**LA SITUATION** est restée confuse en Irak, lundi 22 février, trois jours après l'assassinat d'un haut dignitaire religieux chiite, l'ayatollah Mohamad Sadek El Sadr. Celui-ci a suscité, selon l'opposition, des émeutes sanglantes dans tout le pays contre le régime de Saddam Hussein, jugé responsable de sa mort. Les autorités irakiennes assurent que le calme règne, mais plusieurs partis chiites irakiens à l'étranger ont affirmé au contraire que les troubles se poursuivent.

Alors que le journal *Babel*, dirigé par Oudaï Hussein, le fils du président, assurait lundi que Saddam Hussein avait dépêché un émissaire dans la ville chiite de Nadjaf pour présenter ses condoléances à la famille de la victime, le directeur de l'agence de presse officielle irakienne INA, Oudaï El Taï, a démenti *« les allégations de certains médias et de certaines parties hostiles à l'Irak »* [à propos des troubles], lesquelles *« sont inventées et fausses »*. *« Ces parties veulent semer la zizanie pour nuire à l'Irak et entamer la résistance de son peuple »*, a-t-il ajouté.

Les villes chiites insurgées

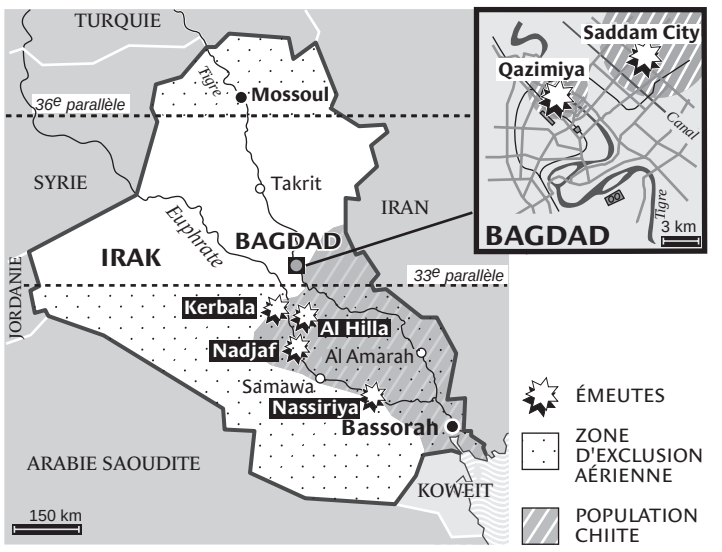


#### PLUSIEURS VILLES CONCERNÉES

Dans le même temps, l'opposition irakienne à l'étranger a confirmé les émeutes sanglantes survenues samedi et dimanche et assuré que plusieurs villes irakiennes étaient encore en proie aux troubles. Un porte-parole du Conseil suprême de la révolution islamique en Irak a ainsi affirmé que la ville de Nassiriyah, située à 300 kilomètres au sud-est de Bagdad, n'était plus contrôlée par les forces gouvernementales. Cette information n'a pu être confirmée de sources indépendantes.

*« La situation s'oriente vers une explosion »*, a assuré l'ayatollah Mohammad Hakim, chef du Conseil suprême. Un autre mouvement d'opposition chiite, le parti El Daawa, a fait état pour sa part de violents heurts à Saddam City, au nord de Bagdad. *« Les manifestants ont attaqué les bureaux du parti Baas au pouvoir et ont fait un grand nombre de tués parmi les partisans du régime »*, a affirmé El Daawa dans un communiqué publié à Damas.

Plusieurs quartiers à majorité chiite de Bagdad seraient assiégés par les « Fedayine de Saddam », un corps paramilitaire, *« pour empêcher les affrontements de s'étendre jusqu'au centre de la capitale »*.

Ces émeutes n'ont suscité aucune réaction à l'étranger. Seul le président du Parlement libanais, Nabih Berri, a annulé lundi une rencontre avec le ministre irakien des affaires étrangères, Mohammed Saïd El Sahaf. Un proche de M. Berri a expliqué que ce dernier *« ne peut rencontrer Sahaf alors que du sang chiite est versé en Irak et que des allégations font état d'une implication des autorités irakiennes »*.

#### RAIDS AÉRIENS

En revanche, les raids aériens menés par les Etats-Unis en coopération avec la Grande-Bretagne dans les deux zones d'exclusion aérienne située au sud et au nord du pays se sont poursuivis. Les F-15 américains et les Tornado britanniques ont bombardé deux sites de communications et deux dépôts d'armements dans la région de Bassorah (sud-est), *« en réponse à l'entrée de deux appareils Mig 23 irakiens dans la zone d'exclusion aérienne »*. Des sites d'artillerie anti-aérienne et des sites radar dans la région de Mossoul (au nord) ont également été touchés. L'agence officielle irakienne INA a affirmé qu'un Irakien avait été tué et plusieurs autres blessés. – *(AFP, Reuters.)*

# La répression des populations civiles, un drame jamais évoqué

**LES ATTENTATS** qui ont visé quatre hauts responsables religieux chiites en l'espace de dix mois en Irak *(Le Monde* du 23 février*)* posent avec acuité un problème jamais résolu depuis que l'armée de Bagdad a été chassée du Koweit, en février 1991 : comment protéger les populations civiles, singulièrement chiites, principales victimes de la répression du pouvoir ?

Le rapporteur des Nations unies pour les droits de l'homme en Irak, M. Van der Stoel, a constamment dénoncé les exactions du régime. En juillet 1998, il a clairement mis en garde contre le harcèlement systématique par les autorités des membres de la hiérarchie religieuse chiite. Les communautés chiites irakienne, libanaise et iranienne n'ont cessé d'accuser le régime de Bagdad, mais les capitales occidentales, singulièrement Washington, sont demeurées quasi indifférentes à cet aspect-là du problème irakien.

Alors que le département d'Etat est généralement d'une grande promptitude pour imputer tout ce qui se passe en Irak au régime de Saddam Hussein, les meurtres des chefs religieux chiites l'ont laissé pratiquement de marbre. Les Etats-Unis, qui sont les vrais maîtres du jeu en Irak, se comportent comme si les Irakiens étaient condamnés à prendre leur mal en patience, jusqu'au renversement – très hypothétique – de M. Hussein.

Pour obtenir sa chute, ils ont proposé de soutenir financièrement sept formations de l'opposition (97 millions de dollars, soit 88,2 millions d'euros, sont prévus à cette fin, en vertu de l'*Irak Liberation Act*) et ils ont nommé en janvier un représentant spécial *« pour la transition en Irak »*, le diplomate Franck Ricciardone. Une seule des grandes formations chiites fait partie des sept partis sélectionnés : le Conseil supérieur de la révolution islamique en Irak, de l'ayatollah Mohamad Baqer El Hakim.

#### « AIDER LE PEUPLE »

Dans un entretien au *Monde* (du 13 février*)*, ce dernier a décliné l'offre, et mis les points sur les « i ». C'est, a-t-il dit, une façon erronée de poser le problème, parce qu'il n'est tenu aucun compte du peuple irakien, *« principal vecteur du changement »*. Une somme de 97 millions de dollars n'a jamais permis de renverser un gouvernement, et c'est le peuple qu'il faut aider, en arrêtant *« la répression du régime, de la même manière que la communauté internationale exige des Serbes de ne pas se livrer à toutes sortes d'exactions au Kosovo par exemple »*.

Le fond du problème est là. Il a été posé par la résolution 688 adoptée en avril 1991 par le Conseil de sécurité des Nations unies. Ladite résolution *« condamne la répression des populations civiles* (...) *exige* (...) *que l'Irak mette fin sans délai à cette répression »* et confie au secrétaire général des Nations unies la tâche de suivre cette affaire. Protéger les populations civiles sans empiéter sur la souveraineté des Etats est certes chose difficile, mais il fallait faire preuve d'une grande naïveté pour croire que Bagdad prendrait l'initiative de mettre fin à ses pratiques.

La résolution 688 – d'inspiration française, et qui a été adoptée au nom de ce qui a alors été appelé *« le devoir d'ingérence humanitaire »* –, ne s'est d'ailleurs traduite que par le déploiement pendant un an (1992-1993), de 300 *« observateurs humanitaires »*, dont le mandat n'a jamais été renouvelé à cause du refus de l'Irak. Une interprétation quelque peu abusive de cette résolution a néanmoins permis aux Etats-Unis, à la Grande-Bretagne et à la France d'imposer à Bagdad deux zones d'exclusion aérienne, au nord du 36e parallèle et au sud du 32e – du 33e depuis septembre 1996. Ces deux zones empêchent certes l'aviation irakienne de sévir contre les civils, mais elles ne limitent pas ses mouvements au sol. Dans le nord, la troupe a pris elle-même l'initiative de se retirer, parce qu'elle était en terrain escarpé, dont ses adversaires, les *peshmergas* (combattants) kurdes, connaissent tous les coins et recoins. Ce n'est pas le cas dans le plat pays du Sud.

Bagdad s'est lavé les mains de toute responsabilité dans les meurtres des chefs religieux. Cependant, la fréquence des crimes, dans une région – le Sud – très sévèrement gardée par l'armée et les forces spéciales, le prestige dont jouissaient les victimes auprès des populations chiites, le harcèlement auquel elles ont toutes été soumises par le gouvernement avant leur assassinat et les enterrements à la va-vite, sans autopsie ni cérémonie funéraire, qui ont été imposés par les autorités laissent peu de doute sur l'implication de ces dernières. D'autres assassinats du même genre avaient déjà eu lieu dans le passé.

#### TERNIR L'IMAGE DES RELIGIEUX

Après les meurtres des ayatollahs Mohamad El Bouroujerdi, en avril 1998, et Mirza Ali El Gharawi, en juin de la même année, les autorités avaient affirmé avoir arrêté des coupables. Huit hommes – dont cinq étudiants en religion –, rappelle un Irakien fin connaisseur de son pays, mais qui souhaite garder l'anonymat, ont été présentés à la télévision comme étant les assassins. La valeur de tels *« aveux »* dans un pays comme l'Irak est égale à zéro, et ils semblaient avoir pour seul et unique objectif de ternir l'image des hommes de religion, en les présentant comme des voleurs.

Lorsque, en janvier, l'ayatollah Bachir Hussein El Pakistani a été la cible d'un attentat manqué, le meurtrier a été tué par la grenade à main qu'il tenait. C'était l'occasion pour les autorités, ajoute-t-il, de prouver qu'elles n'étaient pour rien dans cette affaire. Elles n'en ont rien fait. Le corps du coupable a été emporté sans que soit jamais révélée son identité.

Quant au choix du moment du meurtre de l'ayatollah Mohamad Sadek El Sadr – vendredi 19 février –, il n'est sans doute pas fortuit, estime ce spécialiste. *« C'est,* dit-il, *un message adressé aux populations et qui tient à peu près en ceci : Américains et Britanniques affirment vouloir vous aider à vous débarrasser du régime. N'en croyez rien. La preuve : je tue vos chefs et ils ne cillent pas. »* Et il ajoute : *« L'Irak est peut-être le pays où le plus grand nombre de chefs religieux ont été tués et où la question des violations des droits de l'homme est au moins aussi importante que celle des armes. Personne n'en parle. »*

***Mouna Naïm***

# Trois soldats israéliens tués au Liban sud

**LA SITUATION** s'est sensiblement dégradée, lundi soir 22 février, au Liban sud, où l'aviation israélienne a mené plusieurs raids contre des positions du Hezbollah libanais, après que trois soldats de l'Etat hébreu ont été tués et quatre autres blessés, d'après les sources libanaises, dans une embuscade tendue par le Hezbollah, à proximité de la *« zone de sécurité »* que Tsahal occupe au Liban sud.

D'après les services de sécurité libanais, les militaires tués – dont un officier – faisaient partie d'une unité de parachutistes. Ce sont les premiers soldats israéliens tués au Liban sud depuis le début de l'année. Neuf militaires ont été blessés pendant cette période. En 1998, 24 soldats ont été tués et 109 autres blessés, selon un décompte établi par l'AFP.

L'aviation israélienne est revenue à la charge mardi matin, cependant que le Hezbollah affirmait avoir saisi des armes et du matériel laissés par l'unité israélienne qui s'était infiltrée au nord de la zone occupée. Auprès de la Résistance islamique, branche armée du Hezbollah, on indique que les combattants intégristes avaient tendu une embuscade à une patrouille israélienne qui circulait à pied. *« Des combats rapprochés, à l'arme automatique et à la roquette anti-char, les ont opposés aux militaires israéliens »*, a indiqué cette formation.

#### DUEL D'ARTILLERIE

Les combats ont été immédiatement suivis d'un duel d'artillerie au cours duquel plus de 150 obus ont été tirés à partir de la zone occupée, sur les vallons du sud de la Bekaa, alors que le Hezbollah bombardait au mortier certaines positions israéliennes. Dans le même temps, des hélicoptères israéliens ratissaient le secteur des affrontements à la mitrailleuse lourde.

Le comité de surveillance du cessez-le-feu au Liban sud a examiné lundi trois plaintes libanaises – dont l'une concerne l'incorporation du village d'Arnoun à la zone occupée par Israël –, et une plainte de l'Etat hébreu. Beyrouth avait saisi jeudi le comité après l'incorporation, le même jour, de la localité d'Arnoun dans la bande de 850 km² que l'Etat hébreu occupe au Liban sud. Le Premier ministre Salim Hoss avait simultanément adressé un message au secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, lui demandant d'informer le Conseil de sécurité de l'ONU de cette mesure portant *« atteinte à l'intégrité territoriale du Liban »*.

Ledit comité, chargé de superviser l'application des arrangements d'avril 1996 en vertu desquels les belligérants au Liban sud se sont engagés à épargner les civils des deux côtés de la frontière libano-israélienne et à ne pas mener d'attaques à partir de zones habitées, se borne en fait à distribuer des blâmes. – *(AFP.)*

Claude Lefort

*Une réflexion sur le totalitarisme qui trouve le moyen de renouveler un sujet que l'on croyait épuisé.*

*Alain-Gérard Slama,* Le Figaro

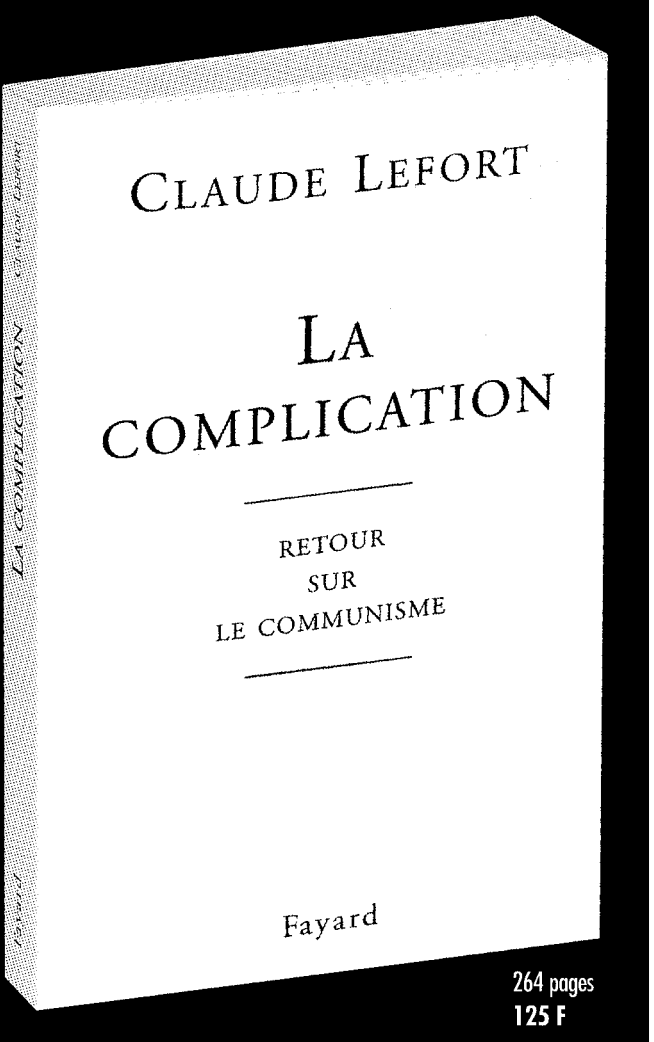


264 pages
125 F

*Claude Lefort met l'accent sur la dimension sociale du phénomène [totalitaire], sa dynamique propre en lien paradoxal avec le modèle de la Révolution française, et la tradition du despotisme russe. Par là il pense que le communisme "complique" notre rapport à l'Histoire.*

*Michel Crépu,* L'Express

*Le titre... relève le défi des simplifications ordinaires... Cette approche permet une discussion sérieuse et préfère l'effort de compréhension à la simple dénonciation... Au delà d'un fructueux dialogue avec les thèses de Tocqueville ou d'Hannah Arendt, Lefort soulève enfin la question, cruciale pour l'époque, du jugement historique et de la sagesse historienne.*

*Daniel Bensaïd,* Le Monde

FAYARD

**PROTECTION SOCIALE** **Le commissaire au Plan Jean-Michel Charpin tient une ultime réunion, jeudi 25 février, avec les partenaires sociaux, sur l'avenir du système des retraites. Début avril, il fera connaître ses recommandations en vue d'une réforme. ● LE DÉBAT sur les retraites entre donc dans une phase décisive. Pour en cerner les enjeux, *Le Monde* a interrogé les dirigeants de l'UDF, du PS, du PCF, de DL et du RPR. Chacun défend des solutions qui lui sont propres, tels François Hollande, qui recommande un système de retraite progressive, ou MM. Séguin et Bayrou, qui suggèrent une modulation des durées de cotisation. Mais tous convergent pour dire qu'il faut agir avec prudence. ● AUX ÉTATS-UNIS, le président Clinton prépare une réforme qui vise à affecter aux retraites, au cours des quinze prochaines années, 62 % des excédents budgétaires à venir.**

# Les partis politiques dévoilent leurs propositions sur les retraites

## Alors que le commissaire au Plan, Jean-Michel Charpin, achève sa mission sur les retraites, « Le Monde » a interrogé les dirigeants de l'UDF, du PS, du PCF, de DL et du RPR sur les réformes qu'ils préconisent. Dans leurs réponses prédomine une relative prudence

**LE DÉBAT** sur l'avenir des retraites entre dans une phase décisive. Après une ultime réunion, jeudi 25 février, avec les partenaires sociaux, pour arrêter avec eux le *« diagnostic partagé »* qui lui a été demandé sur la situation actuelle des dix-neuf principaux régimes de retraite par répartition (salariés du privé, fonctionnaires, agriculteurs, indépendants, etc.), le commissaire au Plan Jean-Michel Charpin remettra au premier ministre, début avril, ses suggestions de réforme. Lionel Jospin a annoncé que la remise du rapport Charpin serait suivie, au cours du deuxième trimestre, d'une large concertation, dont on ignore la forme. Il a assuré que les *« premières décisions »* seraient prises avant la fin de l'année.

Pour fixer les enjeux de ce débat, *Le Monde* a interrogé les dirigeants des cinq principales formations républicaines – François Bayrou, président de l'UDF, François Hollande, premier secrétaire du PS, Robert Hue, secrétaire national du PCF, Alain Madelin, président de Démocratie libérale et Philippe Séguin, président du RPR – sur quelques points décisifs de ce dossier.

Les documents publiés depuis novembre 1998 par le Plan donnent un aperçu du problème. Le Commissariat estime qu'il y aura sept retraités pour dix actifs en 2040 et que les dépenses de retraite seront, à cette date, trois fois plus importantes qu'aujourd'hui, alors que la masse salariale sur laquelle sont prélevées les cotisations ne fera que doubler. Il juge que le recul progressif de l'âge de la retraite est le *« paramètre d'ajustement essentiel »* des régimes de retraite.

Aucun des leaders politiques interrogés ne conteste que le choc démographique de 2005-2010 va entraîner des problèmes de financement. Si plusieurs d'entre eux critiquent certains points des travaux du Plan – tel M. Hue, qui met en garde contre les lectures *« catastrophistes »* des simulations officielles –, un constat fait consensus : des mesures urgentes sont nécessaires. Lesquelles ? C'est une des surprises qu'apportent ces réponses parallèles. Si l'opposition profite de la circonstance pour brocarder l'attentisme du gouvernement, elle prend, cependant, bien soin, sur un sujet aussi sensible, de mesurer ses critiques. Premier indice de cette prudence, M. Séguin, M. Madelin et M. Bayrou ne remettent pas en cause le principe du fonds de garantie voulu par le gouvernement. Tout juste relèvent-ils que les sommes qui y ont été versées sont *« dérisoires »*.

Deuxième indice, même le libéral M. Madelin affirme, dans le cas des régimes spéciaux, qu'il faudra *« avoir le courage de certaines remises en cause »*, mais qu'il faudra *« procéder avec discernement et prudence »*.

La lecture de ces contributions invite donc à se méfier de toute caricature. Penserait-on que la gauche défend le système par répartition et que la droite entend promouvoir la capitalisation ? M. Séguin rectifie cette caricature puisque, s'il défend la nécessité de créer des fonds de pension, c'est moins pour faire l'apologie du système anglo-saxon que pour réhabiliter le thème gaulliste de la participation. De l'autre côté, M. Hollande confirme les évolutions du PS : il se dit ouvert à des *« formules d'épargne salariale »*, même *« dotées de certains avantages fiscaux »*. Derrière la pudeur des mots, on devine le changement de doctrine : du *« non »*, le PS est passé au *« oui, mais... »*.

Si les cinq dirigeants convergent sur certains points, chacun n'en livre pas moins sa préférence pour sauver les régimes des retraites, qu'il s'agisse du système de *« retraite progressive »* défendu par M. Hollande, de la *« relance de l'emploi »* demandée par M. Hue, des mesures combinées recommandées par M. Madelin ou de la modulation de la *« durée des cotisations »* suggérée par MM. Séguin et Bayrou.

***Jean-Michel Bezat et Laurent Mauduit***

## 1. Les projections du Commissariat général du Plan

**« Que pensez-vous des projections établies par le Commissariat général du Plan ?**

**François Bayrou** – Quel temps perdu ! Le diagnostic est établi depuis les travaux du Plan en 1989, repris dans le Livre blanc de Michel Rocard en 1991, puis par la commission Briet en 1995. Le gouvernement actuel avait cinq ans devant lui pour agir, il en a déjà perdu deux. Toujours reporter à plus tard, dire "nous avons six ou sept ans devant nous avant que la dégradation se fasse plus forte", ce n'est ni courageux ni responsable.

» Sur le fond, nous ne connaissons aujourd'hui du rapport Charpin que son constat et ses projections. Même en partant de l'hypothèse euphorique de 6 % de chômage en 2005 (au rythme actuel, qui y croit ?), les dépenses des régimes tripleraient alors que la masse salariale qui assure les rentrées de cotisations serait seulement doublée. On nous dit même qu'en 2040 la France comptera sept retraités pour dix actifs, contre quatre pour dix actuellement. C'est non seulement le financement des régimes qui est en cause, mais également la situation individuelle des retraités : le montant de la retraite rapporté au dernier salaire d'activité pourrait passer de 70 % actuellement à 50 % en 2040, sans éviter pour autant une hausse des cotisations.

**François Hollande** – La mission confiée à Jean-Michel Charpin doit aboutir aux estimations et aux projections les plus justes sur l'avenir de notre système de retraite et l'ampleur du *« choc financier »* prévu à partir de 2005-2010. Cette démarche a été engagée en concertation avec les partenaires sociaux, afin que chacun partage le diagnostic. Ses conclusions serviront de base aux discussions sur l'avenir des retraites et les mesures à prendre dans les années à venir. Elles ne seront pas les seules références à prendre en compte.

» Si un état des lieux était nécessaire, il faut, bien sûr, se méfier des projections macro-économiques à long terme, qui, par définition, sont aléatoires. La variable-clé reste le taux de chômage, qui peut descendre, sur la période 2005-2040, en dessous du taux de 9 % retenu par le Commissariat du Plan. C'est en effet le niveau de l'emploi dans l'économie, conjugué avec l'évolution de la masse salariale, qui sera déterminant, compte tenu de l'assiette des cotisations sociales. L'enrichissement du contenu en emplois de la croissance comme la dynamique de l'activité induiront largement les résultats affichés, de même qu'une baisse plus rapide du taux de chômage pourra dégager des marges financières supplémentaires susceptibles d'être affectées aux régimes de retraite. Je me méfie donc des scénarios-catastrophe, surtout à l'horizon 2040 ! C'est le rôle du politique que de les éviter. Mais c'est aussi son devoir de prendre dès aujourd'hui les décisions nécessaires pour les deux prochaines décennies.

**Robert Hue** – Il est nécessaire, bien sûr, d'envisager les années à venir, de s'y préparer avec sérieux et rigueur. Les travaux du Commissariat me semblent appuyés sur une vision un peu plus figée de l'avenir – le taux de chômage est fixé à 9 %, jusqu'en... 2040. Je pense qu'il faut travailler sur des hypothèses plus diversifiées et contradictoires. N'utilisons donc pas le travail statistique de cette mission pour étayer a priori des scénarios-castastrophe parfaitement aléatoires. En effet, d'autres experts qui essaient d'anticiper les évolutions démographiques et d'apprécier leurs conséquences ne font pas la même lecture *« castastrophiste »* de l'avenir que le Commissariat général du Plan.

> « N'utilisons pas ce travail statistique pour étayer a priori des scénarios-catastrophe parfaitement aléatoires »
>
> **Robert Hue**

» Je trouve que ces projections devraient plutôt tenir lieu d'alerte pour tout gouvernement de gauche et poser avec force la question d'une politique plus efficace en termes de croissance et d'emploi. Par exemple, on sait qu'une croissance annuelle de la productivité globale de 0,5 % permettrait de faire face à l'augmentation du nombre des retraités, ou bien encore qu'une croissance annuelle de 2 % correspond à un doublement du produit intérieur brut en trente-cinq ans. La question est de savoir comment utiliser ces ressources considérables et pour quel choix de société.

**Alain Madelin** – Pendant trop longtemps, on a pratiqué la politique de l'autruche, refusé de regarder les réalités de nos régimes de retraites en face. Les projections du Commissariat général du Plan ne m'apprennent rien de fondamental. Elles ne font que confirmer ce que, pour ma part, je dis depuis des années. Depuis plus de vingt ans, un nombre considérable de rapports et de Livres blancs ont dressé un diagnostic clair et précis sur l'avenir de nos systèmes de retraite. Le problème n'est plus de commenter les rapports, mais d'en tirer les conséquences.

**Philippe Séguin** – On peut s'étonner que les deux scénarios macro-économiques retenus par le Plan soient ceux d'une diminution du taux de chômage à 9 % ou bien à 6 % de la population active à l'horizon 2005. Par prudence, un scénario de stabilité du chômage à 12 %, soit son niveau moyen des dernières années, aurait pu faire l'objet d'un chiffrage complémentaire. Les conclusions du travail réalisé par le Commissariat du Plan font ressortir trois éléments principaux :

» – les besoins de financement à moyen et long terme sont colossaux : dans le cadre de l'hypothèse d'une réduction du chômage à 9 % au cours des prochaines années, le déficit cumulé des différents régimes de retraites culminerait à 1 000 milliards de francs en 2040, soit les deux tiers du budget de l'Etat ;

» – une très forte inégalité est perceptible entre les différents régimes de retraite ;

» – un infléchissement favorable des dynamiques démographique et économique serait à lui seul insuffisant pour résoudre les difficultés encourues par le système des retraites ; des réformes structurelles s'avèrent donc indispensables. »

## 2. L'instauration d'un fonds de réserve

**« La loi de financement de la Sécurité sociale pour 1999 a instauré un fonds de garantie des retraites, dans lequel 2 milliards de francs ont été versés. Approuvez-vous cette décision ?**

**François Bayrou** – Deux milliards de francs, c'est une plaisanterie. C'est plusieurs dizaines de fois moins que ce qu'il faudrait. Ou bien ce fonds reste à la hauteur de quelques milliards, et il sera un sujet de dérision dans quelques années, ou bien il est alimenté de ressources conséquentes. Je n'y crois guère. Mais encore une fois, ce seront des ressources capitalisées entre les mains de l'Etat : il s'agit là d'un véritable risque, car les impératifs d'un budget toujours impécunieux passeront sans doute avant l'objectif de financement des retraites.

**François Hollande** – Ce fonds de réserve avait été proposé par Pierre Bérégovoy dès 1992 : comment voudriez-vous que nous ne l'approuvions pas aujourd'hui ? Bien sûr, la dotation actuelle demeure insuffisante. Bientôt, la réforme des caisses d'épargne portera la somme à 20 milliards. Si d'autres ouvertures de capital d'entreprises publiques sont décidées, elles viendront abonder le fonds. La majorité précédente aurait été bien inspirée d'y affecter les recettes des privatisations qu'elle a gaspillées en dépenses de fonctionnement. On peut également imaginer l'affectation de ressources fiscales ou parafiscales fondées sur le principe de solidarité.

> « Encore une fois, ce seront des ressources capitalisées entre les mains de l'Etat »
>
> **François Bayrou**

**Robert Hue** – L'idée n'est pas à rejeter. Mais il doit s'agir de garantir le système par répartition, et non pas de créer un fonds de capitalisation déguisé. Je propose qu'il contribue à garantir l'essor de la base cotisante du système par répartition, en favorisant le développement de l'emploi et des qualifications. Une cotisation additionnelle sur les produits financiers des entreprises et des institutions financières peut être instituée, et affectée à ce fonds.

**Alain Madelin** – En 1992, j'avais approuvé la proposition de Pierre Bérégovoy de créer un fonds de "lissage" des retraites alimenté par les recettes des privatisations. Je reste favorable à cette idée, mais le fonds créé par le gouvernement Jospin et la modestie des sommes qui y ont été affectées ne sont pas à la hauteur des enjeux. C'est pourquoi j'ai proposé que l'on engage sur plusieurs années la privatisation de grandes entreprises, à commencer par EDF, dont une part importante des recettes de privatisation pourrait être affectée à ce fonds.

**Philippe Séguin** – En regard des projections du Plan, la constitution de ce fonds doté de 2 milliards de francs a quelque chose de dérisoire, si ce n'est d'indécent. Si on ne peut qu'approuver la constitution de réserves destinées à approvisionner les déficits futurs, cette démarche n'a un sens que si elle correspond à des économies. Or nous sommes très loin d'une telle situation. En conséquence, l'alimentation de ce fonds de réserve ne correspond pour l'instant qu'à une surcotisation déguisée.

» C'est d'ailleurs tout le problème du financement futur de ce fonds : soit il est possible de dégager des ressources exceptionnelles, par exemple au moyen d'un vaste programme de privatisations. Dans ce cas, il serait intéressant que Lionel Jospin fasse part d'une telle intention, notamment par courtoisie à l'égard de ses alliés communistes... Soit le recours à ce type de recettes n'est pas envisagé et, dans ce cas, tout abondement de ce fonds ne correspondra qu'à des surcotisations, les Français en supportant directement la charge financière.

» Il y a donc un besoin de transparence financière. Nous constatons qu'une fois de plus le gouvernement a préféré retarder l'échéance en prenant une demi-mesure dont on sait qu'elle sera inefficace. »

## 3. Les pistes de réforme

**« Parmi les différentes pistes de réformes possibles – modification des règles concernant l'âge du départ à la retraite, modification des règles de calcul des pensions, augmentation de la cotisation, etc. –, laquelle privilégiez-vous ?**

**François Bayrou** – Ne perdons pas de vue que l'action la plus dynamique pour défendre les retraites, celle dont on ne parle jamais, c'est l'augmentation du nombre des actifs. Pour ce qui est des principes, nous voulons défendre le système de retraites par répartition et le compléter par un système très incitatif d'épargne-retraite. Si l'on veut défendre le lien social, le sentiment de solidarité, il est juste que les actifs assument une part essentielle du destin des retraités. Il est tout aussi normal que la nation, connaissant les contraintes de notre démographie, incite les actifs à préparer eux-mêmes le complément de leur retraite future.

» Nous ne pouvons envisager ni le relèvement des cotisations – les prélèvements obligatoires étant déjà trop lourds en France – ni la baisse des taux de retraite par rapport au dernier salaire perçu. Il conviendra donc de travailler autour de la durée des cotisations nécessaires pour obtenir une retraite à taux plein, de la moduler en fonction de la nature des tâches, de leur pénibilité au cours de la vie professionnelle. Cela permet de profiler un système beaucoup plus juste que la retraite française actuelle, marquée par une cessation d'activité uniforme légalement fixée théoriquement à soixante ans. Il s'agit pour nous d'introduire de la souplesse par l'adaptation des modes de calcul aux réalités qui ont entouré l'exercice de la vie active des salariés. Cette réforme aurait dû se dessiner dès 1983. Mais, poussé par le seul souci d'un effet d'affichage idéologique, le gouvernement socialiste de l'époque a créé la retraite à soixante ans.

**François Hollande** – Il faudra privilégier une solution plurielle. Notre objectif doit être de préserver les retraites des générations à venir, ce qui passe par le maintien du système par répartition. Trois principes pourraient nous guider : l'ajustement des retraites se fera sur plusieurs décennies, et il s'agira d'un processus continu ; ensuite, les efforts devront être partagés équitablement entre actifs et retraités, entre catégories sociales, entre générations ; enfin, nous devrons favoriser une certaine souplesse, diverses solutions pouvant être proposées au choix des intéressés. Pourquoi ne pas envisager des formules de "retraite progressive", permettant de cumuler pendant une certaine période une fraction de pension avec les revenus d'une activité à temps réduit ?

**Robert Hue** – Les politiques de l'emploi qui se sont succédé ces deux dernières décennies ont eu quasiment pour unique objectif l'allègement des cotisations et des contributions sociales des entreprises. Le résultat est là : moins de social – Edouard Balladur a fait passer de 37,5 à 40 annuités la période de cotisations, et de 10 à 25 les meilleures années pour le calcul des retraites – et davantage de chômage et de précarité. Ce dont la France a besoin, c'est d'une relance de l'emploi par des mesures structurelles fortes. Il faut, par exemple, un engagement gouvernemental plus résolu afin que la loi sur les 35 heures donne des résultats sensiblement plus significatifs en termes de créations d'emploi. En ce qui concerne la réforme des cotisations sociales patronales, une modulation nouvelle de cette cotisation peut être envisagée, qui jouerait non pas comme une incitation à la baisse du coût du travail salarial, mais comme un moyen de stimuler les efforts de créations d'emplois stables et correctement rémunérés.

> « Des formules de retraite progressive permettant de cumuler pension et activité à temps réduit »
>
> **François Hollande**

**Alain Madelin** – Il n'y a pas de potion magique ni de remède unique pour sauver nos retraites. Il faudra nécessairement combiner l'allongement des durées de cotisation, la modification des règles de calcul des pensions, la création d'un marché du travail pour les travailleurs plus âgés qui sont aujourd'hui mis à la retraite du jour au lendemain à 60 ans, voire 55 ou 50 ans, et se trouvent brutalement exclus de toute activité professionnelle sans l'avoir souhaité, pour certains. Il faut aussi, évidemment, se donner les moyens d'augmenter la population active, notamment au travers d'une croissance plus forte. En ce qui concerne les solutions à plus long terme, il faut mettre en œuvre dès maintenant des fonds de pension et des systèmes de retraites complémentaires.

**Philippe Séguin** – Dans les années à venir, il serait peu raisonnable de laisser inchangée l'une ou l'autre des composantes du mode de calcul des retraites par répartition : ce serait faire supporter injustement tous les efforts sur une partie de la population en se privant, par ailleurs, de toutes les marges de manœuvre possibles. Mais il est certain que la durée de cotisation – et donc, nécessairement, l'âge de départ en retraite – doit être une variable d'ajustement envisagée. C'est celle qui semble la plus juste et la plus cohérente, car elle correspond à une évolution démographique – l'allongement de l'espérance de vie – elle-même à l'origine de la fragilité financière de la répartition. »

# 5. Les fonds de pension

**« Faut-il aller vers des fonds de pension et à quelles conditions ?**

**François Bayrou.** – Le projet de l'UDF pour l'Europe propose la constitution de fonds de pension européens. La nécessité du maintien du pouvoir d'achat des retraités appelle une réponse volontariste : la création, au-delà des deux niveaux de retraite obligatoires (de base et complémentaire), d'un troisième niveau facultatif constitué sous la forme d'un supplément de retraite par capitalisation. La création de plans de prévoyance-retraite pourrait résulter d'un accord collectif de branche et d'entreprise. A défaut d'accord, les salariés concernés pourraient adhérer directement à un fonds.

» Afin de préserver les ressources des régimes obligatoires, les versements ne seraient pas exonérés des cotisations d'assurance-vieillesse. Ces fonds forment, en même temps, une arme économique majeure au service de nos entreprises européennes. Contrôlés par les partenaires sociaux, les fonds devraient investir les sommes recueillies à hauteur de 60 % au moins dans des produits financiers ou des actions de sociétés de l'Union européenne. C'est la seule manière de protéger notre espace européen contre des prises de contrôle extérieures à seule visée financière.

**François Hollande.** – Les partisans de la capitalisation ont pris prétexte des difficultés financières que créent les évolutions démographiques pour justifier une transformation du financement des retraites. Nous sommes opposés aux fonds de pension pensés comme substitut au régime par répartition – ce que personne n'ose proclamer – ou comme siphonnage des ressources affectées aux caisses de retraite, par une baisse progressive de l'assiette des cotisations-vieillesse – ce qui est l'esprit de la loi Thomas. Cela n'est ni souhaitable ni même possible. Un tel système renforcerait gravement les inégalités. Pour autant, des formules d'épargne salariale, abondées par les employeurs, gérées collectivement par les partenaires sociaux et dotées de certains avantages fiscaux, peuvent être envisagées dès lors qu'elles ne remettent pas en cause notre système par répartition et qu'elles créent des ressources supplémentaires sans discrimination entre les futurs retraités.

**Robert Hue.** – L'instauration des fonds de pension menacerait dangereusement notre système de retraite, fondé sur la solidarité entre générations d'une part, entre actifs et retraités d'autre part. L'épargne des salariés ne devrait, en aucun cas, être captive des marchés financiers. Cette question touche à la conception même de la société, au choix de l'être humain ou de l'argent. Elle n'est donc pas l'affaire seulement de ceux qui ont cessé leur activité professionnelle. Toutes les générations sont solidaires. Et les décisions ne devraient être prises qu'après un très vaste débat associant toutes les parties concernées.

**Alain Madelin.** – Cela fait plus de vingt ans que je le propose. Mais, après plusieurs décennies d'immobilisme, il faut clairement dire aujourd'hui que les fonds de pension ne constituent pas une solution aux graves déséquilibres que connaîtront nos régimes de retraite à l'horizon de 2005. Au milieu des années 80, je me souviens d'avoir proposé que l'on engage un mouvement massif de privatisations et que l'on affecte le capital des entreprises publiques privatisées à l'amorce de fonds par capitalisation. Il s'agissait de rendre ces entreprises publiques, financées par l'argent des Français, à tous les Français, pour leur permettre de préparer de meilleures retraites. Si l'on avait suivi cette voie, les problèmes soulevés à l'horizon de 2005 ne se poseraient plus aujourd'hui.

» Cela étant, les déséquilibres de nos retraites étant appelés à se prolonger pendant plusieurs décennies, il reste nécessaire et urgent, aujourd'hui, de créer à notre tour de tels fonds, comme cela se fait partout en Europe et dans le monde. Je suis partisan des formules les plus souples et les plus libérales. Le travail va profondément se modifier dans les prochaines années, et les droits à la retraite que les salariés pouvaient acquérir avec de tels fonds doivent être aisément transportables d'une entreprise à une autre, d'une forme de travail à une autre.

**Philippe Séguin.** – Les projections du Plan confirment qu'il y a une nécessité, pour sauver les régimes par répartition, à encourager la constitution d'une épargne-retraite complémentaire. Qu'il soit permis, à cette occasion, de rappeler l'importante contribution des gaullistes à ce grand enjeu de société, au moyen de la participation. Cet outil au service des entreprises et des salariés a toute son actualité. Il est même d'une rare modernité, préconisé, en France comme à l'étranger, par les entreprises les plus innovantes. Car la participation permet, non seulement, une juste répartition de la croissance et une plus grande efficacité économique, mais aussi un partage équilibré entre tous les acteurs qui font vivre l'entreprise. C'est ce que de Gaulle appelait l'"association capital-travail".

> « Nous sommes favorables à la constitution de fonds participatifs dotés d'un régime fiscal attractif »
> **Philippe Séguin**

» Alors, oui, nous sommes favorables à la constitution de fonds de pension participatifs auxquels tous les salariés doivent pouvoir souscrire volontairement, et pas seulement pour sauver le système des retraites de notre pays, mais parce que derrière la question des fonds de pension se cache l'enjeu du contrôle de nos entreprises. Pour que ces fonds de pension participatifs aient une chance de se développer, il faut se doter d'un régime fiscal attractif, sous forme, sans doute, d'exonérations diverses, de cotisations sociales et d'impôts. Les partenaires sociaux seront logiquement appelés à jouer un rôle majeur dans la sélection et le contrôle des professionnels chargés de la gestion des fonds.

» Pour finir, rappelons qu'il sera nécessaire de définir, lors d'un grand débat national, le cadre légal et réglementaire des fonds de pension : le calcul des pensions et les modalités de leur versement ou les règles de gestion de ces fonds ne peuvent être laissés à l'appréciation des marchés financiers. »

# 4. Le cas des régimes spéciaux

**« Faut-il envisager des mesures de portée générale ou des mesures adaptées à chaque régime ? Faut-il prendre, en urgence, des mesures pour les régimes les plus menacés (régimes spéciaux, etc.) ?**

**François Bayrou** – La réalité est celle d'une extrême diversité des régimes de retraite, qui ira croissante si aucune réforme d'ensemble n'est entreprise. Il en est ainsi du *"taux de remplacement"*, c'est-à-dire du montant de la retraite par rapport au dernier salaire d'activité. L'écart devrait se creuser entre anciens salariés du privé et du public, du fait de l'indexation des pensions du régime général sur les prix, et non plus sur les salaires, depuis 1993. Il en est de même pour la durée de cotisation, qui est 37,5 ans dans le public et de 40 années dans le privé. Le but à atteindre n'est pas l'uniformisation systématique, mais la transparence et la rigueur des critères justifiant chaque fois les modalités qui s'appliquent aux catégories concernées. »

**François Hollande** – L'alignement brutal des régimes spéciaux sur le régime général n'est pas envisageable : souvenons-nous des mouvements de décembre 1995 ! Le maintien de certaines spécificités est légitime mais, en même temps, chaque régime doit rechercher son propre équilibre à moyen ou long terme. Il revient donc aux partenaires sociaux, régime par régime, d'en définir les conditions, notamment pour les nouveaux entrants. »

**Robert Hue** – Ces régimes spéciaux correspondent à des spécificités professionnelles. Ils ne sont donc pas séparables des autres aspects du statut des salariés concernés, notamment le montant de leurs rémunérations. Il ne s'agit pas de "privilèges", comme certaines campagnes contre les fonctionnaires et les services publics veulent en accréditer l'idée. J'ajoute que leur financement est assuré, d'une manière ou d'une autre, par la rémunération des agents et employés des secteurs concernés. Il est vrai que tous les régimes sont confrontés, à court ou moyen terme, à la modification des structures démographiques.

» Le caractère restrictif des politiques d'embauche suivies ces dernières années en a amplifié les effets. Dès lors, des mesures d'urgence peuvent s'avérer effectivement nécessaires. Il faut qu'elles soient en cohérence avec des solutions de fond, en particulier le développement de l'emploi, notamment celui des jeunes. Dans cet esprit, pourquoi ne pas transformer les emplois-jeunes, et aussi les formes d'emploi atypiques à l'intérieur du secteur public, en emplois à statut dans le champ couvert par les régimes spéciaux ? »

**Alain Madelin** – Il ne serait pas raisonnable d'envisager une sorte de "grand soir" des régimes de retraite. Je suis partisan de prendre des mesures adaptées à chaque régime, mais cela doit se faire dans un souci d'équité en proportionnant l'effort demandé aux uns et aux autres. En 1993, Edouard Balladur, qui est le seul à avoir engagé une véritable réforme en matière de retraite, a porté la durée minimale de cotisation, pour le régime général, de 37,5 ans à 40 ans, et a modifié le montant des pensions, calculé désormais sur la base des 25 meilleures années, au lieu de 10 précédemment. Je pense qu'un effort de même importance devrait être demandé aux salariés du secteur public. »

> « Il faut avoir le courage de certaines remises en cause, même s'il faut procéder avec discernement et prudence »
> **Alain Madelin**

» S'agissant des régimes spéciaux et des avantages particuliers qu'ils comportent, il faut avoir le courage de certaines remises en cause, même s'il faut procéder avec discernement et prudence. En effet, les avantages acquis de ces régimes résultent de conventions et d'engagement contractuels passés. Les salariés qui ont pu en bénéficier ont fait des choix de carrière et des projets de vie en fonction de ces avantages. On ne saurait donc les remettre en question brutalement. D'autant que certains de ces avantages correspondent, par exemple, à l'exécution de travaux pénibles qui méritent que l'on parte plus tôt à la retraite. » Cependant, il est légitime de demander à ces salariés, proportionnellement, les mêmes efforts qu'à tous les autres salariés, tout comme il est possible de renégocier ces avantages. Dans telle entreprise publique, par exemple, on pourra troquer tel avantage contre une participation au capital de l'entreprise. Enfin, lorsque ces avantages ne sont manifestement pas soutenables pour l'avenir, il est urgent d'en alléger la charge en modifiant les termes des contrats pour les nouveaux entrants dans l'entreprise. »

Philippe Séguin – La solidarité entre les différents régimes de retraite doit être affirmée. Elle sera indispensable à l'avenir, certains régimes spéciaux ne pouvant, en tout état de cause, envisager un équilibre financier dans les prochaines années. Le montant de la dette implicite – c'est-à-dire l'actualisation des droits déjà acquis – de certaines de ces caisses est tel qu'aucune surcotisation ou autre modification du calcul des retraites dans le futur ne serait suffisant à en assurer la solvabilité.

» Il faut donc considérer le problème dans son ensemble. La solidarité entre les régimes assurera le lissage dans le temps des difficultés propres à chacun. Cette solidarité entre les régimes doit s'accompagner de leur harmonisation. Il ne serait pas acceptable que certains voient leurs déficits comblés par la contribution des autres régimes et continuent à bénéficier d'avantages parfois exorbitants, qui expliquent pour une grande part la dégradation de leur situation financière. Une rationalisation de l'ensemble des régimes existants est nécessaire, dans le sens d'une plus grande équité. Pour autant, celle-ci ne doit pas être synonyme d'uniformité, car il est certain que la spécificité de certains métiers justifie des traitements particuliers. »

# Le gouvernement observe de près l'exemple américain

## Washington veut consacrer plus de 2 700 milliards de dollars au financement des pensions

**LE MAGOT** du XXIe siècle pourrait bien aller aux retraites : 62 % des excédents budgétaires américains, sur les quinze prochaines années, soit plus de 2 700 milliards de dollars prévus (2 458 milliards d'euros, soit 16 125 milliards de francs), devraient être consacrés au financement des pensions américaines. Le président des Etats-Unis, Bill Clinton, a présenté son plan *« Save social security now »*, le 19 janvier, lors du traditionnel discours sur l'état de l'Union devant le Congrès.

Pour ce président *« baby-boomer »*, l'objectif est double : sauver le système de retraite par répartition (*« Pay as you go »*) créé aux Etats-Unis en 1935, tout en introduisant une dose de capitalisation supplémentaire, ce que l'administration Clinton appelle la *« bipartisation way »*. Cette manne de 2 700 milliards de dollars viendra alimenter les fonds de réserve existants et un quart de cette somme sera placé sur le marché des actions-obligations. En outre, des incitations fiscales seront créées pour favoriser le développement de nouveaux comptes d'épargne individuel. A terme, ces placements devraient représenter 4 % des investissements sur les marchés financiers ainsi que la moitié des sommes engagées dans les fonds de pensions très puissants aux Etats-Unis. *« C'est à la fois tactique et politique. Bill Clinton met un pied dans l'eau pour mesurer la température »*, commente un expert français des systèmes de retraite. Aux Etats-Unis, confrontés comme les autres pays industrialisés au vieillissement de leur population, le débat a été soigneusement préparé. *« Ils acceptent de discuter. Leur situation est meilleure que la nôtre »*, soupire d'envie l'expert français.

Dès 1997, un comité consulatif a balisé le terrain et soumis plusieurs hypothèses de réforme. Puis, l'année suivante, M. Clinton a appelé à un débat national sur le sujet et des conférences ont été organisées sur tout le territoire, avant d'aboutir à un séminaire complet de deux jours, les 8 et 9 décembre 1998, à la Maison Blanche. N'eût été l'affaire Monica Lewinsky, les retraites auraient largement occupé le devant de la scène...

Qualifiant son projet de *« décision historique »*, M. Clinton n'a pourtant pas surmonté toutes les réticences. Le Congrès, à majorité républicaine, dont dépend en grande partie l'adoption du plan, y est hostile. Les républicains, qui prônent un allègement des impôts à hauteur de 500 milliards de dollars (455,22 milliards d'euros), voient en effet comme une hérésie le fait que l'Etat contrôle un paquet d'investissements sur les marchés financiers. *« C'est contraire à la libre entreprise et cela ouvrira la porte à toutes sortes de manœuvres de favoritisme impliquant le gouvernement »*, s'est insurgé le républicain Bill Archer.

Un point de vue qu'Alan Greenspan n'est pas loin de partager. La réaction du président de la Réserve fédérale américaine a été assez fraîche, au point de faire naître un début de polémique, à la grande joie des opposants du président. Ainsi, tout en saluant le principe de l'utilisation pour les retraites des excédents budgétaires – *« Une étape majeure qui va dans la bonne direction »* –, il s'est inquiété des *« risques pour l'efficacité du marché et par conséquent de notre économie »* du placement d'une partie des sommes en jeu. *« Même en faisant des efforts herculéens, je doute qu'il soit possible à long terme d'isoler ces fonds des pressions politiques, directes ou indirectes »*, a écrit, le 28 janvier, M. Greenspan, en réponse au Sénat qui l'interrogeait sur le sujet.

### « CRISE DÉMOGRAPHIQUE »

Rien à voir pourtant avec les craintes du gouvernement français, qui manipule le dossier avec prudence. Les Etats-Unis bénéficient, il est vrai, d'une longueur d'avance. Fondée par une loi de 1935, la *« Social Security »*, qui recouvre les pensions de retraites et d'invalidité mais pas l'assurance-maladie, a déjà été réformée en 1983. Non seulement, le principe du recul de l'âge de la retraite a été planifié, de soixante-cinq à soixante-sept ans progressivement d'ici 2027 pour pouvoir bénéficier d'un taux plein, mais des fonds de réserve ont aussi été constitués. Les prestations en ont certes souffert (elles sont inférieures aux cotisations) mais le financement est assuré... jusqu'en 2021.

*« Au point où ils en sont, on ne s'en occuperait même pas ! »*, ironise-t-on à Matignon. Cette situation va pourtant évoluer. Aujourd'hui, sur la base de trois scénarios, un optimiste, un intermédiaire et un pessimiste, les experts américains estiment que ces fonds seront épuisés après 2032. A cette date, les cotisations ne couvriraient plus que les trois quarts des prestations, au mieux. Au même moment, le nombre des retraités aura doublé, passant de 34,2 millions de personnes âgées de soixante-cinq ans et plus à 68,4 millions. *« La crise démographique menace »*, lançait, le 27 juillet 1998, M. Clinton, conscient, sondages à l'appui, du refus des Américains de repousser encore l'âge de la retraite à soixante-dix ans.

A Paris, on suit maintenant l'affaire de près, une récente note de l'ambassade de France expliquant que les *« républicains sont, dans l'ensemble, favorables à une privatisation partielle tandis que la plupart des démocrates restent attachés au système par répartition »*, débat qui n'est pas sans rappeler celui qui agite les élus français. Le 26 janvier, le Conseil d'analyse économique, qui dépend de Matignon, a organisé une réunion à l'Assemblée entre parlementaires, partenaires sociaux et experts américains. Le Commissariat général au Plan, chargé d'une mission de concertation en France, s'était joint à la rencontre.

***Isabelle Mandraud***

ÉCONOMISEZ 60%* SUR VOS APPELS VERS LES PORTABLES !

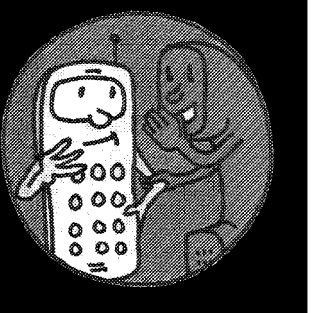

VOS APPELS À PRIX IRRÉSISTIBLES

24 heures/24 7 jours/7

UN APERCU DE NOS TARIFS EXCEPTIONNELS À L'INTERNATIONAL

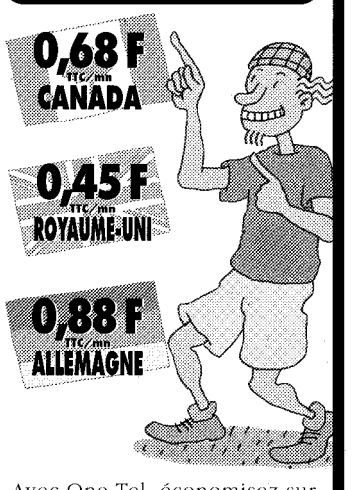


Avec One.Tel, économisez sur tous vos appels : internationaux, nationaux et d'un téléphone fixe vers un téléphone portable. Aucun abonnement, aucune installation, aucune consommation minimum, aucun paiement anticipé. Vous avez juste besoin de composer le 01 53 53 7000** devant le numéro de votre correspondant.

RENSEIGNEZ-VOUS AU 01 53 53 75 18**

One.Tel 100 % Télécoms.

*Pourcentage d'économie calculé par rapport au tarif généralement constaté en heure pleine.
**Coût d'un appel vers Paris.
Valable aussi depuis et vers les téléphones portables.
Les tarifs sont valables le jour de leur publication.

**MARINE** **Dans les ports français, de plus en plus de bateaux étrangers sont bloqués pendant des mois, voire des années, pour cause de vétusté, de difficultés financières entraînant leur abandon par les sociétés propriétaires. Les marins en sont les premières victimes : dans l'attente de leurs salaires et d'un hypothétique rapatriement vers leur pays d'origine, ils survivent grâce au soutien des associations caritatives. ● QUATRE NAVIRES sont actuellement oubliés dans les ports et la France se heurte à la dimension internationale des procédures et à la lourdeur de son système judiciaire. Le 14 janvier, la CFDT a écrit au premier ministre, Lionel Jospin, pour l'alerter. ● LE GOUVERNEMENT s'apprête, cependant, à débloquer, dans la plus grande discrétion, 500 000 francs (76 220 euros) pour l'équipage du *Kifangondo,* un cargo bloqué au Havre depuis cinq ans.**

# Dans les ports, des marins prisonniers de leurs navires abandonnés

## Quatre bateaux étrangers sont actuellement bloqués en France, pour cause de vétusté ou de difficultés financières. Leurs équipages survivent sans salaire grâce aux associations humanitaires. Le gouvernement tente de trouver une solution à ces situations de détresse

L'***OSCAR-JUPITER*** à Nantes, le *Baltiskiy-22* à Tréguier, le *Kifangondo* au Havre et maintenant le *City-of-London* à Marseille... Les ports français n'en finissent plus d'héberger des bateaux étrangers bloqués pendant des mois, voire des années, pour cause de vétusté ou de difficultés financières. Le phénomène n'est pas récent mais il s'est accentué avec la décomposition des flottes d'Etat, en Afrique et dans les ex-pays communistes. Les pratiques en vigueur dans le milieu maritime – pavillons de complaisance, armateurs insaisissables... – ajoutent à la complexité des problèmes posés par ces navires oubliés. Les premières victimes sont les marins : dans l'attente de leurs salaires et d'un hypothétique rapatriement, ils survivent tant bien que mal, grâce au soutien des associations caritatives.

En juin 1997, le syndicat international des marins (International Transport Workers Federation [ITF]) avait relevé 119 cas d'*« équipages abandonnés »* – soit 744 personnes – à travers le monde, d'Istanbul à Bombay, de Karachi à Rotterdam. Depuis, la situation n'a fait qu'empirer et la France, du fait de sa situation géographique et de sa tradition d'aide humanitaire, figure parmi les principaux points de fixation.

Les motifs d'immobilisation sont variables. Ainsi, arrive-t-il que les autorités françaises, en application des conventions internationales, obligent un armateur à effectuer des réparations sur un bateau jugé dangereux. S'il s'exécute, celui-ci peut repartir ; s'il ne le fait pas, faute de volonté ou de moyens, il ne repart pas. Or la crise est telle, dans certaines régions du monde, que les rafiots hors d'âge, poussés jusqu'à leur dernier souffle, sont de plus en plus nombreux ; les propriétaires eux-mêmes finissent par s'en désintéresser.

Second cas de figure : les navires font l'objet de saisie, à la demande de tel ou tel créancier. Si les tribunaux français se déclarent compétents – ce qui n'est pas systématique –, de longues batailles juridiques s'engagent, qui peuvent aboutir à la vente aux enchères du bateau concerné. Souvent, les équipages se retrouvent donc piégés, contraints de patienter s'ils veulent être payés après la vente. Les plus vulnérables sont ceux du tiers-monde et de l'ex-URSS, main-d'œuvre bon marché et corvéable à merci. Afin d'aider ces hommes qualifiés de *« nouveaux esclaves »* lors d'un colloque organisé au printemps 1998 à Nantes, une Fédération des associations d'accueil de marins (FAAM) a vu le jour et dispose de relais dans presque tous les ports français.

> « Ici, il faut deux ans pour résoudre un problème. En Grande-Bretagne ou aux Pays-Bas, il faut trois ou quatre mois ! »

La France, où quatre navires sont actuellement bloqués, est confrontée à deux obstacles : la dimension internationale des procédures et la lourdeur de son système judiciaire. En 1995, à Marseille, l'*Africa* et ses quatorze marins roumains, turcs ou sierra-léonais avaient attendu six mois avant la vente amiable de leur cargo. L'année suivante, toujours à Marseille, les douze Birmans et Coréens du *Hassel* ont patienté quatorze mois avant la vente judiciaire de ce « chimiquier ». Leurs salaires sont restés bloqués dix-huit mois après la vente. En 1998, le *Beloostrov,* un porte-conteneur russe, a été bloqué pour cause de faillite de la société armatrice. La vente a eu lieu un an et demi plus tard...

Le représentant du syndicat ITF à Paris, James Smith, s'insurge contre ces délais : *« Ici, il faut deux ans pour résoudre un problème. En Grande-Bretagne ou aux Pays-Bas, il faut trois ou quatre mois ! Nous nous heurtons aussi à des difficultés de coordination. Il est difficile de savoir à qui s'adresser car plusieurs administrations peuvent être concernées, les transports mais aussi les affaires étrangères et le budget. »* Selon M. Smith, la France ne devrait pas seulement *« réformer ses propres structures »*, elle devrait aussi s'imposer comme un *« moteur sur le plan international »*.

Le 14 janvier, la CFDT a écrit au premier ministre, Lionel Jospin, pour l'alerter. *« Nous trouvons scandaleux,* écrivaient plusieurs syndicalistes, *que le gouvernement se contente de laisser les marins abandonnés dépendre d'une assistance humanitaire qui s'avère souvent insuffisante : cela semble être prétexte à ne rien faire pour établir de vraies réformes. Il est temps que le dispositif judiciaire de notre pays prenne la mesure du contexte de plus en plus internationalisé de notre profession maritime.* (...) *Les procédures juridiques françaises sont ridiculisées : elles durent beaucoup trop longtemps* (...) *et les décisions des tribunaux ne sont pas forcément respectées. »*

Pour le gouvernement, le sujet est délicat. S'il s'apprête à débloquer 500 000 francs (76 220 €)en faveur des marins du *Kifangondo*, un cargo bloqué au Havre depuis cinq ans *(lire ci-dessous)*, c'est avec une infinie prudence. La France n'entend pas suppléer les employeurs défaillants et courir le risque de devenir un *« pot de miel »,* selon l'expression d'un spécialiste de ces questions. La solution, si solution il y a, passe par une mise à plat de l'ensemble du dossier et par une coopération internationale accrue.

A l'initiative du ministre des transports, Jean-Claude Gayssot, un groupe de travail a été créé en octobre 1998, qui devrait rendre un rapport à la fin du mois de mars. Le président de ce groupe, Jean-Marie Gilory, conseiller à la direction des affaires maritimes et des gens de mer, regrette, lui aussi, la *« lenteur »* de la justice. A l'entendre, les interventions auprès de la garde des sceaux afin d'accélérer les procédures n'ont pas été suivies d'effets.

*« Notre réglementation n'est plus en phase avec son époque »*, constate également M. Gilory. Dès lors, quelles sont les solutions envisageables ? Diverses mesures sont à l'étude : l'instauration d'un fonds de garantie international, qui permettrait de payer les marins en toute circonstance ; un système d'assurance obligatoire contractée par les armateurs ; ou encore, la création d'un fichier centralisé, dans le cadre du programme européen Equasis (European Quality Shipping) – les navires figurant sur cette « liste noire » se verraient interdire l'accès aux ports européens, destinations incontournables pour tous les armateurs...

Sans doute conviendrait-il également d'appliquer les textes déjà rédigés. Ainsi existe-t-il une convention qui accorde aux marins le statut de créanciers prioritaires en cas de saisie de leur bateau. En théorie, ils devraient donc percevoir leur dû avant tout autre créancier.

Cette convention date de 1993, mais elle n'a jamais été appliquée. Selon M. Gilory, ni la France ni ses partenaires ne l'ont ratifiée...

***Philippe Broussard***

# *A Marseille, les damnés du « City-of-London » demandent la saisie de leur navire*

**MARSEILLE**
*de notre correspondant régional*

Au bout des sept kilomètres de la digue du large, le *City-of-London,* 86 mètres de coque grise tavelée de rouille, attend dans les rafales, abandonné par son propriétaire, la Star Shipping and Trading Company, basée à Londres. Aleksandre Shulga, son capitaine russe, qui fut footballeur professionnel dans une autre vie, reçoit derrière son bureau de formica ébréché : Mika, son chat gris tigré qui a embarqué avec lui il y a dix-huit mois, vient se blottir sur les banquettes de Skaï râpées.

M. Shulga raconte alors, dans un sabir anglo-russe, les mésaventures de son cargo vraquier, immatriculé par complaisance à Belize (Amérique centrale). Le dernier voyage l'a conduit de Bulgarie à Fos-sur-Mer (Bouches-du-Rhône), où il a déchargé, fin novembre 1998, ses soutes remplies de nitrate d'ammonium. Depuis, il n'a plus reçu un seul ordre ni un seul dollar du propriétaire sri-lankais, qu'il n'a jamais vu. Son équipage n'a rien touché depuis six mois, si ce n'est 100 dollars remis à Istanbul, en octobre 1998, par un représentant de l'armateur.

La cambuse, qui permettait de nourrir les onze marins et la femme du capitaine dans un mess aux tables poisseuses, est arrivée à épuisement depuis quinze jours. La solidarité organisée par l'Association marseillaise des amis des marins (AMAM), liée à la mission catholique de la mer, permet de survivre grâce aux dons de la Banque alimentaire. Le combustible, l'eau et l'huile de graissage sont désormais fournis par le Port autonome de Marseille (PAM) afin d'éviter une avarie mortelle du *City-of-London.* Les élèves de l'école de la marine marchande se sont aussi mobilisés pour aider les abandonnés.

Six Lettons, un Lituanien, trois Sri-Lankais et deux Russes composent cet équipage de fortune, cloué dans ce bateau fantôme construit il y a vingt-sept ans en Angleterre. Six autres cadets sri-lankais, embarqués à Malte, probablement contre un bakchich, ont, dès les premiers jours, disparu on ne sait où. Ces damnés de la mer se font peu d'illusions sur leur sort : si l'armateur ne donne plus signe de vie, il leur faudrait alors attendre la vente judiciaire de leur navire – ce qui prend des années quand il est en bon état – pour espérer toucher les quelques sous qui leur permettraient de repartir chez eux.

**FONDS DE SOLIDARITÉ**

L'état de leur bateau leur laisse peu d'espoir. *« Il ne vaut même pas le prix de la tôle »*, dit le président de l'AMAM, Louis Hug. D'ailleurs, en cas de vente, ils ne seraient pas les premiers créanciers remboursés : les droits de port ou de douane passent avant. C'est pourquoi ils ont entamé une démarche avec leur avocat, Me Dany Cohen, afin de demander la saisie de leur propre navire : la démarche auprès du tribunal de commerce vient d'aboutir et un huissier est venu à bord la signifier.

Leurs amis veulent à tout prix éviter que ne se reproduise ce qui arrive au Havre, où le *Kifangondo* pourrit depuis cinq ans *(lire ci-dessous).* Le fonds de solidarité dont dispose l'AMAM, alimenté par des dons du Comité catholique contre la faim et pour le développement, quelques armateurs, le PAM, la ville et le conseil régional, permet d'envisager une aide pour un retour au pays, guère plus. Heureusement, l'Office international des migrations a entamé les démarches pour le rapatriement de six marins, cinq Lettons et un Sri-Lankais, vers leur pays d'origine.

*« They are good men, good men »*, dit le mécanicien lituanien, Vladimir Sipilov, en vareuse maculée, à propos des bénévoles de l'AMAM et du Père Tanguy, qui vient les voir chaque jour. Et il fait visiter la salle des machines aux odeurs grasses où il s'efforce de maintenir en marche les gros moteurs Diesel. Au poste de commandement, une pauvre gravure de Nicolas Ogodnek, saint patron des marins russes, veille sur le navire et ses marins perdus dans le mistral glacial.

***Michel Samson***

# La France s'engage à payer les marins angolais du « Kifangondo », oublié au Havre

**LE HAVRE**
*de notre envoyé spécial*

Sur le port du Havre, le *Kifangondo* fait désormais partie du décor. Plus personne ne s'étonne de voir vieillir la carcasse de ce cargo angolais qui végète depuis cinq ans le long du quai Herman-du-Pasquier. Sa coque s'écaille, sa passerelle vacille, la rouille le ronge, mais il est toujours là, rafiot solitaire et silencieux, à hauteur du hangar 56. Il a fait l'objet de tant procédures judiciaires, de tant de tractations plus ou moins discrètes, que son histoire, entre imbroglio juridique et drame humain, est devenue emblématique.

**REPORTAGE**

A hauteur du hangar 56, une épave où vivotent quatre matelots sans le sou

Cette épave, où vivotent quatre marins sans le sou, appartient théoriquement à la société maritime nationale angolaise, Angonave. Pris dans une tempête en baie de Somme en janvier 1994, le *Kifangondo* avait été remorqué jusqu'au port normand, avec l'obligation d'effectuer des travaux de réparation. Or Angonave, en pleine déroute financière, n'a jamais effectué ces réparations. A son initiative, divers équipages se sont tout de même succédé à bord, afin d'assurer une sorte de « gardiennage ».

Certains marins, que ce soit dans le groupe d'origine ou dans la première « relève », ont été payés, ce qui leur a permis de rentrer à Luanda. Mais ces salaires n'ont été versés qu'au terme de longues négociations et dans des conditions parfois rocambolesques. Fin 1996, l'avocat havrais Alain Michel avait dû se rendre à l'ambassade d'Angola à Paris afin de récupérer une valise remplie de dollars, l'équivalent de 903 000 francs (137 661 euros) en espèces...

**MANŒUVRES AUTOUR DU CARGO**

C'est le dernier équipage en date qui pose problème. Ces quatre hommes, arrivés en janvier 1997 sans avoir été informés des « épisodes » précédents, n'ont pas été payés depuis le mois d'avril de la même année. La société Angonave, désormais à l'agonie, les a abandonnés. Comme ils n'avaient pas les moyens de repartir chez eux en avion, ils sont restés au Havre, espérant obtenir gain de cause en justice. *« Nous ne rentrerons qu'avec nos salaires »*, affirment-ils.

A bord, chacun dispose de sa propre cabine, un *« chez-soi »* sans eau chaude, où l'on se sent vite à l'étroit. Des organisations humanitaires, en particulier la Mission de la mer, Médecins du monde et l'Association de solidarité avec les travailleurs immigrés du Havre (Astih) les aident à survivre. Des lycéens leur ont fourni des vélos. L'Union maritime CFDT et Me Alain Michel les conseillent dans leurs démarches. Outre les lourdeurs judiciaires, leur principal motif d'indignation concerne les manœuvres constatées autour du cargo. La vente aux enchères, qui aurait peut-être permis d'obtenir des fonds, a en effet été reportée à plusieurs reprises. A chaque fois, d'autres créanciers, français et étrangers, se sont manifestés au dernier moment et Angonave les a remboursés sans avoir à vendre le bateau.

Au total, 25 millions de francs de créances (3,81 millions d'euros) ont ainsi été honorés en quatre ans et demi. Mais sans un sou pour l'équipage ! Dénonçant cette *« injustice »,* le syndicat International Transport Workers Federation (ITF) s'est interrogé dans l'un de ses bulletins : *« Bien que condamnée à plusieurs reprises par la justice française, la compagnie Angonave s'est toujours débrouillée pour échapper à la mise en vente du navire. (...) S'agirait-il d'opérations de blanchiment d'argent sale ? »* D'autres syndicalistes, à la CDFT, ont soupçonné le gouvernement de vouloir ménager l'Angola, un pays riche en ressources pétrolières.

Aujourd'hui, alors qu'une nouvelle tentative de vente aux enchères est prévue le 25 février, une issue est néanmoins en vue puisque la France se dit prête à débloquer 500 000 francs (76 224 euros). Cette somme couvrirait les salaires et les billets d'avion. Les ministères concernés, transports et budget, se sont récemment engagés en ce sens mais l'opération s'avère délicate et oblige à la discrétion. Paris ne veut pas créer un précédent, au risque d'être sollicité par d'autres *« équipages abandonnés »*. Surtout, nul ne sait trop comment justifier, légalement, le versement d'une telle somme aux employés d'une société étrangère.

La solution retenue pourrait être celle d'une « enveloppe » octroyée à une association qui se chargerait de reverser les 500 000 francs aux « naufragés » du *Kifangondo.* En attendant, ceux-ci s'impatientent. Ils prennent des cours de français et écoutent à la radio les nouvelles d'un pays en guerre. Deux d'entre eux, Manuel et Miguel, n'ont jamais vu leurs derniers enfants, nés quelques mois après leur départ...

***P. Br.***

Sur Minitel la nouvelle version euro
- des taux de change pour 170 devises en EUR, FRF, USD
- des taux d'intérêt
- des taux d'inflation
- des séries rétrospectives (jusqu'à 30 ans)

NATEXIS GROUPE
NATEXIS MULTIDEVISES
LA BASE DE DONNÉES DE RÉFÉRENCE

OSP
VENTES PAR ADJUDICATION
Office Spécial de Publicité
47, rue Louis Blanc 92984 LA DEFENSE Cedex
Tél : 01.49.04.01.84 - Fax : 01.43.33.51.36

75
Vente s/sais. imm. au Palais de Justice de PARIS
Jeudi 11 Mars 1999 à 14h 30 - En deux lots
2 APPARTEMENTS à PARIS 16ème
21-21 bis et 23, rue du Bouquet de Longchamp
1er lot : Au 4ème étage, 4/5 Pièces - Cave et parking
2ème lot : Au 5ème étage, 4/5 Pièces - Cave et parking
MISES A PRIX : 2.000.000 F ch.
S'adresser à Maître J. WEISZ, Avocat à PARIS 15ème
130, avenue de Suffren - Tél : 01.43.06.71.99
Au Greffe du Tribunal de Grande Instance de PARIS
Visites le 5 Mars 1999 de 11h à 12h et le 9 Mars 1999 de 10h à 11h

94
Vente sur saisie au Palais de Justice de CRETEIL
Jeudi 11 Mars 1999 à 9h30
APPARTEMENT à NOGENT S/MARNE
53 bis, Rue Marceau - Bât. D au 2ème étage
(60 m² environ) - Sous-sol : CAVE
MISE A PRIX : 350.000 F
S'adr. à Me Marie CORNELIE-WEIL, Avocat, 16, Rue Paul Bert
à NOGENT-SUR-MARNE (94) - Tél : 01.43.94.28.42
Me Jean-Marc BENHAMOU, Avocat à PARIS 17ème
3, Rue de Logelbach - Tél : 01.44.15.94.00

# Trois anciens cadres du PS mis en examen dans l'affaire Destrade

## Les cahiers de notes d'un ancien dirigeant d'un groupe de grande distribution, saisis au cours de l'enquête sur un éventuel financement occulte du Parti socialiste, pourraient impliquer d'autres formations politiques

**Le juge d'instruction de Pau Thierry Pons a mis en examen pour *« recel de trafic d'influence »*, le 5 février, trois anciens cadres financiers du Parti socialiste. Ces poursuites interviennent dans le cours de l'affaire Destrade, du nom de l'ancien député (PS) et conseiller général des Pyrénées-Atlantiques Jean-Pierre Destrade, soupçonné d'avoir servi de *« correspondant »* de son parti auprès des grands groupes de distribution commerciale, dans le but de récolter des fonds. Mis en cause par l'ex-député, Henri Emmanuelli avait été mis en examen, le 15 octobre 1998. Lors d'une perquisition effectuée la semaine dernière par la brigade financière de Bordeaux, des documents évoquant des opérations financières suspectes ont été saisis chez un ancien dirigeant du groupe Promodès. Ils pourraient mettre en cause d'autres partis politiques, de droite et de gauche.**

**QUATRE MOIS** après la mise en examen d'Henri Emmanuelli, l'enquête sur les malversations attribuées à l'ancien député (PS) des Pyrénées-Atlantiques Jean-Pierre Destrade continue d'explorer la piste d'un financement politique occulte. Le juge d'instruction de Pau, Thierry Pons, a adressé, le 5 février, des avis de mise en examen pour *« recel de trafic d'influence »* à trois anciens cadres du Parti socialiste, chargés à divers titres des questions financières : Laurent Azoulay et Aïssa Khelifa, délégués généraux successifs auprès du trésorier du parti, et Gérard Peybernes, qui dirigea l'association officielle de financement du PS, créée en 1990 après l'adoption de la nouvelle loi sur le financement des partis politiques.

Ces mises en examen apparaissent consécutives aux déclarations de M. Destrade, qui assure, depuis quatre ans, avoir servi de *« correspondant »* au PS auprès des groupes de la grande distribution. Mis en examen pour *« escroquerie, recel d'abus de biens sociaux, faux en écriture privée et trafic d'influence »*, l'ancien député avait écrit, le 29 août 1995, alors qu'il se trouvait en détention provisoire, un long récit en forme de confession. Il y désignait M. Emmanuelli comme son inspirateur et son supérieur, affirmant avoir été chargé par lui de collecter des fonds en contrepartie d'interventions en faveur des implantations de grandes surfaces commerciales.

### DÉPÔTS D'ARGENT LIQUIDE

Ayant siégé au sein de la Commission nationale d'urbanisme commercial (CNUC) de 1981 à 1988, M. Destrade s'était constitué, dans ce secteur d'activité, un réseau de relations qu'il dit avoir ainsi mis à profit jusqu'en 1992. *« J'ai permis d'apporter au PS*, écrivait-il, *quelque 33 millions de francs de financement occulte »* (*Le Monde* du 4 octobre 1995). Précisant ces déclarations accusatoires, l'ex-député a justifié, devant le juge, les importants dépôts d'argent liquide constatés sur ses comptes bancaires personnels, par la rétrocession d'une partie des sommes destinées au PS. Il assurait avoir eu affaire aux délégués généraux du parti, rue de Solférino, lors de ces remises d'espèces – ce que MM. Azoulay et Khelifa, interrogés par la police, ont nettement démenti.

*« Je suis impatient d'être confronté à M. Destrade, afin que la vérité puisse être établie »*, a déclaré au *Monde* M. Azoulay, qui n'exerce plus de fonctions au sein du PS. Lors d'une perquisition au siège du parti, le 23 septembre 1998, les enquêteurs avaient saisi plusieurs notes internes dont il était l'auteur, décrivant la situation préoccupante des finances du PS. Dans l'un de ces documents, daté du 4 octobre 1994 et adressé à M. Emmanuelli, M. Azoulay s'inquiétait notamment du train de vie excessif du parti, au moment où les fournisseurs ne pouvaient pas être payés. *« Les entreprises avaient pris un engagement moral avec Urba qui n'a pas été reporté sur l'Association de financement du PS »*, déplorait-il, faisant allusion à l'ancien bureau d'études, dissous au terme d'une succession d'enquêtes judiciaires. Il estimait, en outre, nécessaire de demander aux fédérations du PS de *« solliciter à nouveau les entreprises »*. Les archives du PS, consultées par les policiers, attestent que plusieurs gestionnaires de centres commerciaux cités dans l'instruction avaient acheté des stands au congrès de Rennes, en 1990. Une trentaine de dirigeants de groupes de distribution et d'intermédiaires spécialisés ont été mis en examen dans ce dossier. Aucun d'entre eux n'a, à ce jour, confirmé l'existence d'un véritable système de financement politique.

Ancien directeur des relations extérieures de la Société auxiliaire d'entreprises (SAE), M. Peybernes s'était trouvé impliqué dans l'affaire de fausses factures qui avait frappé, en 1989, ce groupe de bâtiment et de travaux publics, mais il avait bénéficié de la loi d'amnistie. Nommé ensuite directeur financier de la structure officielle chargée de collecter les fonds du PS, il aurait été *« informé »*, selon M. Destrade, de l'existence de contributions clandestines des grands distributeurs au financement du parti. Questionné par le juge Pons, le 12 janvier 1999, M. Emmanuelli a nié avec vigueur avoir confié une telle mission à M. Destrade, qu'il avait néanmoins appelé à ses côtés en 1992, au titre de *« conseiller technique »*, après son élection à la présidence de l'Assemblée nationale. *« Je réfute toute idée de pacte qui aurait été passé* [entre les groupes de distribution et le PS] *»*, a déclaré l'ancien trésorier du PS.

La découverte de nouveaux documents, lors d'une perquisition conduite la semaine dernière dans la région lilloise, pourrait orienter les enquêteurs vers d'autres pistes politiques. Au domicile d'un ancien dirigeant du groupe Promodès, les enquêteurs ont saisi trois grands cahiers de notes, recensant certaines opérations financières au cours des années 1991, 1992 et 1993. En voyage à l'étranger, celui-ci n'a pu être interrogé sur le détail de ses annotations, qui mettraient en évidence de nombreux versements susceptibles d'intéresser l'enquête, au profit de formations politiques de gauche et de droite. Dans sa lettre du mois d'août 1994, M. Destrade avait lui-même indiqué qu'il avait, dans l'exercice de sa *« mission »*, *« fait connaissance avec les pourvoyeurs du financement occulte du PS des autres formations politiques (RPR et PR notamment). »*

***Jacques Follorou et Hervé Gattegno***

## DÉPÊCHES

■ **JUSTICE : deux ex-responsables du lycée Pierre-Mendès-France** de Vitrolles (Bouches-du-Rhône), poursuivies pour discrimination et racisme, ont été relaxées, lundi 22 février, par le tribunal correctionnel d'Aix-en-Provence. Une jeune fille d'origine maghrébine, Sofia Touzaline, avait porté plainte en juin 1997 contre le proviseur de l'établissement, Monique Lehman, et sa secrétaire, Lorette Boidin, pour *« injures racistes et discrimination raciale »*.

■ **PROTESTANTISME : le pasteur Jean Tartier va quitter la présidence** de la Fédération protestante de France à l'issue de son mandat, qu'il n'a pas souhaité renouveler. Son successeur sera désigné les 20 et 21 mars par l'assemblée générale de la Fédération. Premier président de confession luthérienne, il avait pris ses fonctions le 1er juillet 1997, mais il renonce aujourd'hui à la suite de désaccords avec le conseil de la Fédération, représentant quinze Eglises (réformées, luthériennes, baptistes) et une soixantaine de mouvements, œuvres et institutions (Cimade ou Armée du salut).

■ **TUBERCULOSE : cinq enfants et un agent de la Ville de Paris** ont, ces derniers mois, contracté une primo-infection tuberculeuse après avoir été en contact, dans deux crèches parisiennes, avec une auxiliaire puéricultrice infectée par le bacille de Koch. Six autres enfants et huit adultes sont actuellement sous surveillance. Deux cent cinquante enfants et une cinquantaine d'adultes sont contrôlés.

# Une équipe de braqueurs devant la cour d'assises du Tarn

**ALBI**
*de notre envoyé spécial*

Le petit tribunal d'Albi est presque en état de siège. La cour d'assises voit comparaître ceux que l'on appelle ici, avec un brin d'effroi, le *« gang des Corses »*. Une cinquantaine de policiers assistés de chiens filtrent les entrées et fouillent le public, tandis le Groupe d'intervention de la police nationale (GIPN) a été mobilisé. Un périmètre de sécurité a été établi autour du palais de justice jusqu'au 5 mars, date prévue de la fin des audiences. Sous la tribune du président de la cour s'étale un arsenal impressionnant d'armes de guerre et de munitions. Ces pièces à conviction rappellent la série d'attaques à main armée contre des agences bancaires de la région, entre les mois d'août et d'octobre 1994.

PROCÈS

A chaque fois, le même scénario se reproduisait : des hommes entraient dans la banque à visage découvert, mais grimés de postiches, et se faisaient remettre le contenu des coffres sous la menace de leurs armes, sans oublier d'emporter la cassette vidéo des caméras de surveillance. Plusieurs témoins ont souligné *« l'accent corse »* ou seulement *« méridional »* de certains assaillants. La bande avait une prédilection pour des villes moyennes du Tarn, de l'Aveyron et de l'Ariège, voire pour deux petites localités de la Drôme et de l'Isère.

Pour la première journée d'audience, lundi 22 février, la cour a examiné les relations entre les deux seuls braqueurs – sur cinq identifiés – présents dans le box : Ange Federici, présenté comme le chef du gang, et Jean-Pierre Louadoudi, son lieutenant dans le Tarn. Deux accusés corses et un toulonnais, arrêtés puis remis en liberté, ont préféré ne pas se présenter à Albi. Un troisième accusé corse, mis en cause dans un autre braquage avec Ange Federici, avait déjà pris le maquis pendant l'instruction.

Ancien parachutiste engagé aux Comores aux côtés du mercenaire Bob Denard, Jean-Pierre Louadoudi est né dans le nord de la France dans une famille de dix-sept enfants. Il connaît la région d'Albi pour y avoir été instructeur avant de déserter l'armée. Il revient en France après un grave accident de voiture qui lui interdit de sauter en parachute et ouvre un vidéo-club à Gaillac (Tarn), sans succès. Déjà condamné pour trafic de drogue, il reconnaît avoir fourni des armes au gang, mais nie toute participation directe aux attaques, bien qu'il ait été reconnu par des témoins. Les enquêteurs ont aussi découvert un trésor de guerre qu'il avait laissé en dépôt à Montélimar chez l'un de ses frères, ancien militaire et légionnaire : huit fusils d'assaut, des fusils à pompe, des revolvers et des pistolets avec leur munitions, et même une mitrailleuse et un lance-roquettes. Interrogé sur la provenance d'un tel arsenal, Jean-Pierre Louadoudi finira par avouer qu'il est en relation avec Ange Federici et se vantera d'être son ami.

### « MENTEURS »

Condamné à sept reprises pour divers vols à main armée, Ange Federici est resté muet depuis le début de l'instruction, se contentant de nier toute implication et traitant ses co-inculpés de *« menteurs »*. Les enquêteurs n'ont pas jugé utile de le confronter aux autres accusés. Vêtu d'un blouson de montagne, les cheveux milongs, il se présente comme éleveur de moutons. Le maire de son village natal de Venzolasca (Haute-Corse) le définit comme *« gentil et très serviable »*. Ce n'est pas exactement le portrait brossé par l'arrêt de renvoi, qui le considère comme *« le chef de cette association de malfaiteurs, celui qui est partout mais qui terrorise tellement ses lieutenants les plus aguerris qu'ils préféreraient endosser l'entière responsabilité plutôt que de parler »*.

Au premier jour d'audience, Federici et Louadoudi n'ont échangé ni paroles, ni regards. Un ancien légionnaire, Gilles Frodel, très attaché à Louadoudi qui lui avait sauvé la vie aux Comores, est aussi présent dans le box. Il avait été recruté par Louadoudi comme homme de main après la série de braquages de 1994. Mais toutes les tentatives des deux hommes pour continuer les attaques de banques, après l'arrestation de Federici en janvier 1995, ont avorté. Vont enfin être jugées une vingtaine de personnes qui comparaissent la plupart, librement, pour *« association de malfaiteurs »*. Un couple de jeunes Tarnais, accusé de recel, a été autorisé par le président Philippe Bellemer à rejoindre les rangs du public, après avoir passé une nuit à la maison d'arrêt d'Albi. Dans le box des accusés, il ne reste donc plus qu'un Corse muet et deux mercenaires à la dérive.

***Stéphane Thépot***


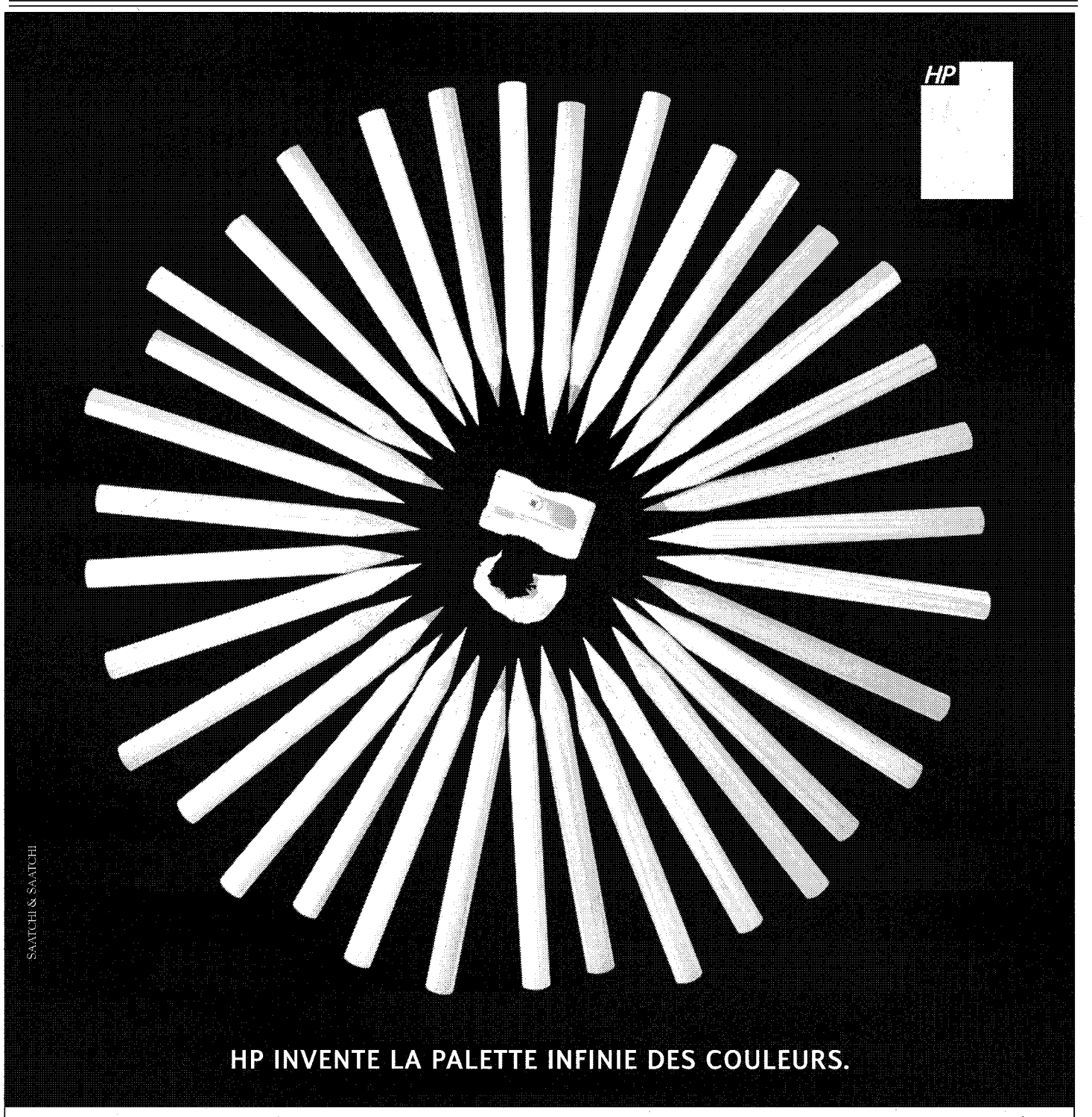


**HP invente la technologie de superposition des couleurs.** Vous aurez beau chercher, vous ne trouverez pas d'imprimante qui vous offre des couleurs comparables à celles de nos imprimantes jet d'encre et laser. Pour des couleurs encore plus vives, nous avons doté nos **HP Color LaserJet** du système HP ImageREt (superposition des points) et nos imprimantes jet d'encre de la technologie HP PhotoREt (jusqu'à 16 gouttes d'encre superposées dans chaque pixel). Il n'est donc pas étonnant que, même sur papier ordinaire et à une vitesse allant jusqu'à 6 pleines pages couleur par minute, elles soient capables de reproduire pratiquement tous les dégradés perceptibles par l'œil humain. Au final, la qualité de l'image que vous obtenez est digne d'une photo. Et si vous n'avez pas encore de HP, notre palette d'imprimantes couleur professionnelles est si étendue que vous y trouverez forcément votre bonheur.

HEWLETT® PACKARD
Expanding Possibilities*
*HP. Et tout devient possible

# Trois questions pour la dernière semaine de débats devant la Cour de justice

## La deuxième semaine d'audiences, plus dense que la première, a permis de mieux préciser les trois « fautes » reprochées aux ministres par la commission d'instruction. La fin du procès est prévue, après réquisitoire et plaidoiries, pour le vendredi 26 février

**AVEC L'AUDITION** des derniers témoins, mardi 23 février, les observations conclusives des prévenus, le réquisitoire et les plaidoiries, le procès du sang contaminé devant la Cour de justice de la République touche bientôt à sa fin. Il y eut d'ailleurs déjà comme un air de fin de procès, vendredi 19, quand, au terme de l'audience, la défense renonça par anticipation à l'audition programmée de certains des témoins qu'elle avait fait citer et quand la Cour ramena une dernière fois le calendrier des débats au vendredi 26.

Succédant à une cinquantaine de témoignages centrés sur les faits, les dépositions du philosophe Paul Ricœur et de Pierre Mazeaud, membre du Conseil constitutionnel, avaient déjà élargi le débat, l'orientant sur la philosophie des poursuites plutôt que sur les poursuites elles-mêmes, donnant comme un avant-goût de ce que pourraient être le réquisitoire et les plaidoiries : une réflexion portant peut-être moins sur ce qui est reproché aux prévenus que sur la nature des responsabilités engagées, aux confins du pénal et du politique.

Concernant les faits eux-mêmes, deux semaines d'audience ont, dans la confusion tout d'abord, puis avec une certaine densité par la suite, abordé les trois « fautes » reprochées par la commission d'instruction de la Cour de justice, du moins autant que les imperfections de la procédure de cette juridiction d'exception le permettaient.

**1. L'absence de sélection chez les donneurs de sang.** Peu centrale dans l'arrêt de la commission d'instruction qui a renvoyé les ministres devant leurs juges, la question de la sélection chez les donneurs de sang, pour laquelle seul Edmond Hervé est poursuivi, est finalement revenue de manière récurrente au cours des débats.

Evoquant la *« spécificité française »* liée à l'affaire du sang contaminé, le chercheur au CNRS Michel Setbon a notamment expliqué comment des pays européens qui avaient pourtant mis en place le dépistage biologique des dons du sang postérieurement à la France avaient finalement été moins touchés au regard des contaminations post-transfusionnelles parce qu'ils avaient assuré, en amont, un premier barrage en procédant à une sélection stricte parmi les donneurs de sang. En première ligne, Edmond Hervé a renvoyé la balle dans le camp des médecins, estimant *« avoir pris ses responsabilités »* en publiant, dès le 20 juin 1983, par l'entremise du directeur général de la santé, Jacques Roux, une circulaire préconisant cette sélection. Puis, en faisant établir une lettre de rappel en janvier 1985. Sur ce point, Laurent Fabius a appuyé son ancien secrétaire d'Etat à la santé : *« Ce serait une assez grande illusion de penser que, d'une façon générale, parce qu'il y a des directives données par les ministères, celles-ci s'appliquent* (...). *Dans le rapport entre l'Etat et la réalité de la médecine, on est dépendant de ce que font ou ne font pas les médecins. »*

> Des causes culturelles (volonté de ne pas exclure...) associées à l'inconscience du risque, ont été avancées pour justifier la poursuite des prélèvements

Cependant, l'audience s'est appesantie sur les dysfonctionnements qui ont fait que cette circulaire est restée inappliquée. Notamment, fut souvent évoquée la décision de la directrice de l'administration pénitentiaire d'autoriser l'augmentation des collectes dans les prisons, où était concentrée une forte *« population à risque »*. Ces collectes, qui ont représenté 0,37 % des dons en 1985, ont été à l'origine de 25 % des contaminations cette année-là (les chiffres n'ont jamais été communiqués pour les années antérieures).

Des causes culturelles (volonté de ne pas exclure, humanisation des prisons), associées à l'inconscience du risque, ont été avancées pour justifier la poursuite de ces prélèvements. Le directeur général de la santé, Jacques Roux, a mis en cause l'attitude du ministère de la justice d'alors, tandis que l'inspecteur général des affaires sociales, Michel Lucas, a stigmatisé des *« désaccords »* et des *« intérêts contradictoires »* au sein même de la direction générale de la santé.

**2. Les retards dans la mise en œuvre du dépistage.** Resituée dans la chaîne des événements, la question du dépistage biologique du virus de l'immunodéficience (VIH) dans les dons du sang, pour laquelle sont poursuivis les trois ministres, a débouché sur un aveu de plusieurs témoins. Il y eut effectivement intention de favoriser le test français au détriment de son concurrent américain Abbott, dont on demanda le blocage du dossier au Laboratoire national de la santé (LNS). *« Quinze jours »*, a indiqué le professeur Roux. *« Quelques jours »*, a soufflé Robert Netter, le directeur du LNS. Mais, au cours d'une déposition attendue, François Gros, conseiller scientifique de Laurent Fabius, a dédouané clairement l'ancien premier ministre de cette intention. Du coup, la démonstration de Laurent Fabius visant à montrer qu'il avait agi avec célérité, à chaque fois qu'il avait été saisi, n'a souffert apparemment d'aucune incohérence. Son directeur de cabinet, Louis Schweitzer, a estimé en résumé que l'intervention du premier ministre avait été finalement *« utile, mais pas nécessaire »*.

De même, Georgina Dufoix a eu beau jeu, *via* ses conseillers, de montrer que ses services, une fois saisis, n'avaient pas retardé le processus, dans le temps administratif requis, pour mettre en place les mesures de financement et avancer de deux mois la date prévue pour la généralisation du dispositif. Pour ne pas être taxée de favoritisme, elle a également fait valoir qu'un dispositif de conventionnement avec Diagnostics Pasteur avait été abandonné.

En revanche, un important défaut structurel inhérent au fonctionnement de son ministère a été pointé : l'*« autonomie »* (souhaitée) du secrétariat d'Etat à la santé, déconnectant la prise de conscience du risque sanitaire des mesures de financement et générant alors du retard.

De son côté, interrogé sur des lettres dilatoires visant à retarder l'enregistrement du test Abbott, Edmond Hervé a indiqué : *« Je ne connaissais pas ces discussions, mais j'assume. »* Il a insisté sur la nécessité d'évaluer les tests et assuré finalement que *« jamais des considérations financières n'avaient bloqué des décisions d'importance »*. L'avocat général a déploré, pour sa part, qu'un dépistage partiel, ciblé par exemple sur les grandes villes, n'ait pas été mis en place plus rapidement.

**3. Les retards dans la « sécurisation » des produits antihémophiliques.** Relativement assez peu abordée au regard des deux sujets précédents, la question de la double distribution, pendant quelques mois, de produits antihémophiliques chauffés et non chauffés, qui résulterait de *« fautes d'imprudence et de négligence »* tant d'Edmond Hervé que de Georgina Dufoix, selon la commission d'instruction, a fait l'objet d'une réponse invariable des deux anciens ministres, à savoir qu'ils n'avaient pas été consultés sur cette question technique. Et qu'elle faisait, selon eux, *« l'objet d'un consensus »*. Rien n'est encore venu les contredire. Il reste encore à entendre, sur ce point, lecture des dépositions de l'ancien conseiller d'Edmond Hervé, Claude Weisselberg.

Restait enfin en suspens, notamment, le problème dit du *« rappel des transfusés »*, pour lequel les ministres sont également poursuivis. Abordé par intermittence, ce sujet a été plus particulièrement fouillé par Jean-François Girard, le successeur du professeur Roux à la direction générale de la santé. Celui-ci a énergiquement critiqué l'arrêt de la commission d'instruction, qui affirme que cette mesure, destinée à éviter la propagation des contaminations, n'a pas été mise en œuvre avant une loi de 1993. Et il a étayé l'affirmation selon laquelle *« on ne pouvait pas dire que rien n'avait été fait »*.

***Jean-Michel Dumay***

*Dessin : Noëlle Herrenschmidt*

### *Mme Ezratty se défend sur les collectes en prison*

**Myriam Ezratty, ancienne directrice de l'administration pénitentiaire, mise en cause au cours du procès pour avoir signé, le 13 janvier 1984, une circulaire recommandant d'intensifier les dons de sang en prison, affirme, dans un entretien à *Libération* du 23 février, qu'elle n'avait pas alors *« la moindre information sur les risques de ces collectes »*.**

***« La circulaire du 20 juin 1983* [de la direction générale de la santé, qui recommandait d'écarter les donneurs à risques] *n'est pas parue au* Journal officiel *et n'a jamais été communiquée à l'administration pénitentiaire »*, indique Mme Ezratty. Selon elle, *« fin 1983, plusieurs CTS* [centres de transfusion sanguine] *ont sollicité avec insistance les établissements pénitentiaires afin d'augmenter la fréquence de leur passage. Aussi ai-je indiqué, par note de service prise en janvier 1984, que, si les prélèvements pouvaient être légalement augmentés, ce devait être dans le cadre des maxima définis par le code de la santé publique »*. Cette note, selon elle, *« a peu produit d'effet »*.**

# Le président Le Gunehec, transformé, a rendu une forme décente aux audiences

**PORTRAIT**

> Il s'est ressaisi. Il était temps. Personne ne trouvait son compte dans ce cafouillage

**« LE GU »** s'est ressaisi. L'affaire, pour lui, avait commencé on ne peut plus mal. L'attitude du président de la Cour de justice de la République (CJR) aura alimenté la chronique du procès du sang contaminé, au point de déporter vers sa personne le centre d'attention légitime. En deux semaines d'audience, Christian Le Gunehec, surnommé « Le Gu » dans le milieu, fut à lui tout seul un théâtre.

Acte I : en 1997, alors président de la chambre criminelle de la Cour de cassation, Christian Le Gunehec est élu par ses pairs à soixante-huit ans à la présidence de la CJR. Les avocats de Laurent Fabius, Georgina Dufoix et Edmond Hervé redoutent ce haut magistrat dont la réputation de fin juriste est doublée de celle d'un homme classé à droite. Après le pourvoi en cassation concernant le premier procès des docteurs Garretta, Allain, Netter et Roux, il avait commenté l'arrêt de la Cour, ouvrant la voie à des poursuites pour « empoisonnement ». La défense le soupçonne de *« vouloir la peau »* des ministres socialistes.

Acte II : trois semaines avant le début du procès, Christian Le Gunehec, tout affairé à régler les dernières questions de protocole, déclare ne pas avoir commencé à travailler le dossier : il préfère *« avoir à juger avec une certaine virginité »* (*Le Monde* du 9 février). Naturellement, personne n'y croit : il ne peut s'agir que de coquetterie chez ce haut magistrat réputé pour son sérieux et la méticulosité quasi maniaque avec laquelle il se met d'ordinaire à la tâche.

#### BOURDES ET APPROXIMATIONS

Acte III : c'était donc vrai ? En moins d'une semaine d'audience, la statue du commandeur se fissure gravement. Commençant par annoncer la couleur *« surréaliste »* de la juridiction qui s'apprête à siéger, le président se livre à une succession de bourdes et d'approximations, témoignant d'une incroyable méconnaissance du dossier. Ferait-il son lieutenant Columbo, feignant la naïveté pour mieux refermer le piège ? Dans la salle de report-vidéo réservée à la presse, les soupirs se font de plus en plus bruyants lorsque le président « Le Gu » oublie de faire prêter serment à un témoin, évoque la *« cour d'assises »* à la place de la Cour de justice de la République, ou demande au docteur Garretta, venu témoigner, ce qu'est le CNTS...

Acte IV : les trois jours de suspension d'audience, au terme de la première semaine, ont manifestement été mis à profit. On envisageait la démission de « Le Gu ». Il ouvre l'audience avec calme, sans une allusion aux critiques fusant de toute part à son encontre. C'est un président transformé qui apparaît, précis dans ses interventions, plus pertinent dans ses questions, maîtrisant enfin les sigles ou les fonctions des témoins cités à comparaître, et toujours d'une remarquable courtoisie. Le week-end a été studieux. Le procès des trois anciens ministres prend une forme décente. Il était temps. Personne ne trouvait son compte dans ce cafouillage. Ni les victimes, ni les prévenus, ni la justice, ni la République. Le corps de la magistrature non plus.

Qu'est-il donc arrivé à Christian Le Gunehec ? L'angoisse de ne pouvoir fumer à l'audience pour un homme qui arrache si fébrilement les bouts-filtres de ses Philip Morris ? Ou l'inexpérience d'un magistrat qui, habitué aux subtilités juridiques de la Cour de cassation, n'a jamais eu à présider d'audience sur le fond ? Les qualités requises ne sont pas les mêmes. A la Cour de cassation, on juge le droit, pas les faits, qui sont considérés comme acquis. Le débat y est purement formel. Peut-être a-t-il estimé que l'audition des débats, ajoutée à son talent de juriste, suffirait à emballer l'affaire.

« Le Gu », donc, s'est ressaisi. Au Palais, où les couloirs bruissaient d'une douloureuse consternation, on éprouve *« un réel soulagement »*. *« Peut-être n'a-t-il pas su quel ton adopter, entre une présidence trop stricte et une présidence trop lâche »*, s'interroge poliment un avocat général. *« Il y aura plusieurs leçons à tirer*, poursuit-il, *sur le fonctionnement de la Cour de justice. Pour l'instant, le cauchemar semble avoir pris fin. »* Le rideau devait s'ouvrir, mardi 23 février, sur le cinquième acte.

***Marion Van Renterghem***

# Les juges parlementaires sous l'œil vigilant des politiques

**INSTRUIT** par trois magistrats professionnels, mais aussi par douze parlementaires en majorité de droite, le « procès du sang » peut-il échapper à la vigilance des politiques ? Le procès n'est pas une *« affaire parlementaire »*, assure un élu de Démocratie libérale. *« Par pudeur, ça ne nous vient pas à l'idée d'en parler »*, renchérit un député PS. Mais chassez le naturel, il revient au galop. Pas de dispositif voyant, ni de rencontres officielles mais une veille discrète, à droite comme à gauche.

Des tabous sont d'abord tombés : Claude Bartolone, ministre délégué à la ville, a constaté que des députés venaient *« spontanément »* prendre auprès de lui des nouvelles du procès, à l'issue des séances de questions d'actualité à l'Assemblée, mardi 16 et mercredi 17 février. *« On ne me regarde plus comme si j'avais quelqu'un de souffrant dans ma famille »*, explique ce proche de Laurent Fabius.

Le procès ayant un enjeu politique, un député du RPR, qui a des *« contacts »* réguliers avec des juges parlementaires *« de tous bords »*, surveille le procès comme le lait sur le feu. Il accepte de s'exprimer, mais sous couvert de l'anonymat. Toute publicité sur les discussions des juges et, plus encore, sur celles qu'ils peuvent avoir avec leurs collègues du Parlement et du parti est – en théorie – proscrite.

Cet élu sans nom affirme avoir senti un *« tournant »* à l'issue de la première semaine. *« Avant que la Cour se réunisse, la tonalité était : "Je n'ai pas le sentiment qu'ils sont coupables." Ce préjugé favorable a régressé au point que certains sont convaincus de la culpabilité de Georgina Dufoix et d'Edmond Hervé et s'interrogent sur celle de Laurent Fabius. »* Il note que des témoignages récents, comme celui de François Gros, ancien conseiller scientifique de M. Fabius à Matignon, sont *« positifs »* pour les prévenus. Il le sait, pour avoir... rencontré *« un juge »* au cours de la deuxième semaine. *« Le RPR a toutes les raisons de suivre le procès*, commente un élu socialiste. *En toile de fond de sa stratégie, il y a la course à l'Elysée : la droite pourrait décider de relaxer Fabius pour déstabiliser Lionel Jospin. »*

> Pas de dispositif voyant, ni de rencontres officielles mais une veille discrète, à droite comme à gauche

Il y a aussi les rencontres fortuites. Juges le jour, députés la nuit : depuis le début du procès, le 9 février, les occasions de rencontrer les élus qui siègent à la Cour de justice ne manquent pas. Charles de Courson (UDF), juge suppléant, est particulièrement présent à l'Assemblée. Mercredi 17 février, peu avant 23 heures, le député de la Marne est apparu dans l'Hémicycle en plein débat sur le projet de loi sur l'électricité. Dans la nuit du 11 au 12 février, il est venu voter le projet de loi sur l'intercommunalité. Gros travailleur, M. de Courson vient aussi « bûcher » ses dossiers, le soir, dans son bureau de l'Assemblée.

Tel élu de Démocratie libérale déclare avoir *« croisé »* le juge parlementaire Patrick Ollier (RPR) dans les couloirs. Telle députée socialiste a *« rencontré »* un « juge » à la résidence Saint-Dominique, l'hôtel des députés de province situé à deux pas du Palais-Bourbon. Plus discrètement, un proche de M. Fabius a dîné avec un *« ami avocat »*... qui défend Laurent Fabius.

Myriam Ezratty, l'ancienne directrice de l'administration pénitentiaire, signataire d'une circulaire controversée demandant d'augmenter les collectes de sang dans les prisons, a même contacté par téléphone un « juge » PS à son domicile ! Un député socialiste fabiusien s'inquiète : *« Il ne faudrait pas que ce procès discrédité se transforme en énorme piège pour les trois ministres. »*

Enfin, les « juges » font parfois le point entre eux, comme ces trois élus socialistes qui ont dîné ensemble, jeudi 18 février, au restaurant de l'Assemblée. A gauche, Laurent Fabius est jugé *« brillant, trop peut-être »* ; Georgina Dufoix est *« très polie »* et Edmond Hervé *« un peu sec, un peu rapide »* dans ses réponses à la Cour. Certains juges parlementaires ont donc suggéré à l'ancien secrétaire d'Etat à la santé d'*« argumenter plus »*...

***Clarisse Fabre***

# Le gouvernement veut redynamiser la recherche en Ile-de-France

## Longtemps, le paysage scientifique hexagonal a fait la part belle au Bassin parisien. La politique volontariste de décentralisation, lancée au début des années 90, a trop bien réussi : aujourd'hui, l'urgence est de conserver un pôle d'excellence francilien, compétitif à l'échelle européenne

**LA RECHERCHE** française a-t-elle trop bien réussi sa décentralisation ? C'est ce que pensent les responsables scientifiques et universitaires de la région parisienne, inquiets de la déperdition de son potentiel de matière grise. Leurs craintes ne sont pas sans fondements : en dix ans, la carte de France de la recherche a beaucoup changé et ses lignes d'équilibre – ou plutôt de déséquilibre – se sont déplacées.

A la fin des années 80, le paysage scientifique hexagonal offrait un visage contrasté à l'excès : il opposait l'îlot de prospérité du Bassin parisien, où étaient regroupés plus de la moitié des personnels de ce secteur, à un quasi-désert provincial, Rhône-Alpes et le Midi exceptés. Soucieux d'atténuer ces inégalités, le gouvernement d'Edith Cresson avait posé, en 1992, une règle d'or : sur trois postes de chercheurs créés, deux le seraient désormais hors de la capitale. Le ministre de la recherche de l'époque, Hubert Curien, avait programmé le transfert en région de 4 500 emplois de chercheurs avant la fin du siècle. Et l'alternance politique n'avait pas remis en cause cette démarche volontariste, confirmée par la loi Pasqua d'orientation pour l'aménagement et le développement du territoire de février 1995, sous le gouvernement d'Edouard Balladur.

Ces objectifs ambitieux n'ont pas été complètement atteints : l'élan décentralisateur a été freiné par des résistances budgétaires et politiques et, surtout, par un trop faible niveau de recrutement dans les organismes de recherche. Le mouvement a néanmoins porté ses fruits. Au CNRS, fer de lance de ce redéploiement, la part de l'effectif basé en province est passée de 47 % en 1989 à 54,5 % fin 1997, soit une inversion du « rapport de forces ». Tous établissements publics de recherche confondus, la part des régions s'élevait alors à 56,5 %, selon une étude que s'apprête à publier l'Observatoire des sciences et des techniques (OST).

### EFFETS PERVERS

Cette redistribution des têtes chercheuses, outre qu'elle a surtout bénéficié à un petit nombre de pôles déjà relativement bien dotés (Midi-Pyrénées, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Rhône-Alpes et l'Alsace), a eu toutefois des effets pervers. Deux tiers des jeunes chercheurs étant affectés en province, le vieillissement des équipes scientifiques du Bassin parisien s'en est trouvé accéléré. La moyenne d'âge dans les laboratoires y atteignait 48,2 ans fin 1996, soit 1,8 an de plus que dans les autres régions. Le différentiel était encore plus accentué à l'intérieur du CNRS, où l'écart Paris-province s'élevait à 2,5 années.

*« La recherche était sans doute trop concentrée par le passé. Mais le mouvement de balancier a été trop brutal. En mathématiques, par exemple, beaucoup d'enseignants-chercheurs ont essaimé d'Orsay vers la province, et ce mouvement est resté à sens unique. Il est aujourd'hui très difficile d'attirer des provinciaux en région parisienne »*, déplore Alain Gaudemer, président honoraire de l'université de Paris-Sud. *« Il serait dangereux et absurde de ne pas maintenir un pôle scientifique national compétitif au niveau européen »*, renchérit l'un de ses collègues. L'argument prend d'autant plus de poids que, parmi les vingt-cinq premières métropoles européennes pour la recherche et la technologie, ne figurent, selon l'OST, que deux « régions » françaises – Paris et l'Essonne –, contre trois britanniques et douze allemandes.

Les élus et les responsables économiques d'Ile-de-France, qui ont longtemps négligé un secteur bien nanti par l'Etat – le budget régional de la recherche était proportionnellement l'un des plus bas de France –, ont pris la mesure du danger. Le « lobbying » qu'ils exercent en faveur de l'installation, à Orsay, d'une nouvelle source de rayonnement synchrotron au nom prometteur de « Soleil » illustre un nouvel état d'esprit plus offensif. L'actuel synchrotron d'Orsay, plaident-ils d'une même voix, est vieillissant et condamné à une fermeture prochaine. Son remplacement, qui fixerait sur place 400 emplois permanents et drainerait chaque année entre 1 500 et 2 000 utilisateurs, est *« vital »* pour le plateau scientifique de Paris-Sud, affaibli par la perte d'équipements lourds du CEA et du CNRS.

### RÉÉQUILIBRAGE

« Soleil » ou pas – le dossier est toujours à l'étude au ministère –, il semble que l'avenir s'annonce sous un jour meilleur. *« La déconcentration autoritaire et irréfléchie, les comités interministériels d'aménagement du territoire où on découvre des décisions de délocalisation dénuées de tout fondement, c'est fini,* assure Vincent Courtillot, directeur de la recherche au ministère. *Le rééquilibrage des populations de chercheurs entre l'Ile-de-France et le reste du pays est satisfaisant et il n'y a pas lieu d'aller au-delà. »*

Ce discours, en rupture avec celui des précédents gouvernements, a trouvé un écho au CNRS, dont la politique de recrutement connaît depuis peu une inflexion. *« Nous n'abandonnons pas l'objectif de parvenir à un ratio de 60 % de notre effectif en région. Mais il n'y a plus de raison d'y aller à marches forcées en maintenant la règle des deux tiers/un tiers. La recherche en province, en gagnant en puissance, est devenue plus attractive, et le mouvement se fait maintenant de façon naturelle »*, observe Hervé Douchin, directeur des ressources humaines.

Il reste à savoir comment se traduira, sur le terrain, le plan des universités du troisième millénaire U 3 M, dont le ministre de l'éducation nationale et de la recherche, Claude Allègre, a souligné qu'il devait tendre à *« un rééquilibrage national, au profit de Paris-centre »*. *« Il ne s'agit pas de tirer toujours sur Paris : la France s'affaiblit si Paris s'affaiblit »*, défend-il. Dans le futur schéma des enseignements supérieurs, a aussi indiqué le ministre, la recherche occupera une place centrale.

***Pierre Le Hir***

### *Soulagement sur le Plateau de Saclay*

**L'évolution du gouvernement sur l'avenir de la recherche en Ile-de-France rassure les responsables d'Ile de science. Cette association, née d'une suggestion de François Mitterrand, qui visitait l'Ecole polytechnique en 1988, se mobilise depuis 1991 pour défendre le pôle scientifique du Plateau de Saclay. Ce secteur, au sud et à l'ouest de Paris, à cheval sur l'Essonne et les Yvelines, entre Evry, Massy-Palaiseau, Orsay, Gif-sur-Yvette, Saclay et Saint-Quentin-en-Yvelines, regroupe 400 laboratoires, 9 000 enseignants et chercheurs, 7 000 ingénieurs et environ 30 000 étudiants. C'est là que sont installés le CEA, l'Ecole polytechnique, HEC, Supélec, trois universités, l'Institut national de la recherche agronomique, mais aussi des entreprises de haute technologie comme Thomson-CSF, Aerospatiale, Alcatel, le Technocentre Renault et le groupe pharmaceutique Glaxo-Wellcome.**

### TROIS QUESTIONS À...

## *FRANÇOIS BOUVIER*

**1 Vous êtes conseiller pour les questions scientifiques de Jean-Louis Guigou, délégué à l'aménagement du territoire et à l'action régionale. Quel est l'état de la recherche en Ile-de-France ?**

L'Ile-de-France est toujours le plus grand pôle scientifique et technologique d'Europe. Elle n'est dépassée que par Londres pour les publications scientifiques, et par Munich pour la production de brevets. Mais c'est un pôle d'excellence fragile en relative perte de vitesse, comme tous les grands centres européens, face à l'émergence de nouveaux pays comme la Suède et la Finlande. La recherche en Ile-de-France est également relativement faible dans les secteurs en plein développement comme les biotechnologies et l'information.

**2 D'où vient cette perte de compétitivité ?**

Ce n'est pas de la faute des scientifiques eux-mêmes, mais plutôt celle des responsables économiques, qui n'exploitent pas suffisamment les données acquises par la recherche. Par ailleurs, les centres sont trop localisés dans certains secteurs : Paris d'un côté, avec la moitié des chercheurs, et le plateau de Saclay pour le quart des effectifs. Quant à la recherche industrielle, elle est trop concentrée sur les départements des Hauts-de-Seine et des Yvelines.

Il semble pourtant que des entreprises innovantes se développent à nouveau dans la région. Mais elles rencontrent de grandes difficultés pour établir des relations efficaces avec les centres de recherche. L'Ile-de-France est très en retard sur la province dans ce domaine. A Paris, par exemple, il n'y a pas de pépinières d'entreprises à proximité des établissements scientifiques. La ZAC Paris-Rive gauche devrait fournir une formidable occasion de créer un pôle scientifique moderne.

**3 Quel avenir voyez-vous pour la recherche en Ile-de-France ?**

Elle a une vocation internationale. Elle ne doit donc pas être démantelée, mais au contraire confortée. C'est l'idée retenue par Claude Allègre *[lire ci-dessus].* La recherche scientifique d'Ile-de-France a également pour vocation d'entraîner le reste de la recherche française. Mais, pour cela, elle doit faire preuve de solidarité. La seule façon d'atteindre cet objectif est la constitution de réseaux nationaux. Il faudrait que les centres de recherche d'Ile-de-France se dotent des moyens d'accueillir des chercheurs d'autres régions.

***Propos recueillis par Christophe de Chenay***

# La RATP acceptera les paiements en euros à partir du 15 mars

**DEUX MOIS** et demi après le lancement de l'euro, la RATP se met à l'heure de la monnaie unique européenne. Les usagers du métro et des bus de la région parisienne vont pouvoir payer leurs titres de transports en euros, par chèque ou par carte bancaire, à partir du 15 mars. La tarification de base restera libellée en francs. En revanche, les tarifs seront affichés dans tous les points de vente en euros et en francs.

La RATP se préoccupe déjà du passage définitif à l'euro en janvier 2002, et de la période transitoire précédant le retrait des francs. La tarification sera alors fixée en euros, à des tarifs permettant d'aboutir à des chiffres ronds, et de telle sorte que la RATP *« préserve ses recettes »*. Les agents de la RATP continueront à accepter les francs durant ces quelques semaines, mais ne rendront la monnaie qu'en euros. La RATP s'inquiète d'ailleurs du faible volume de billets et de pièces en euros qui sera alors en circulation, et qui pourrait conduire certaines caisses de la RATP à manquer de la monnaie européenne suffisante pour effectuer ces transactions.

### DÉPÊCHE

■ **GARDANNE : dix-sept salariés d'Intramine,** sous-traitant des Houillères de Provence dont le siège est à Lunel (Hérault) et qui effectue depuis depuis plus de vingt ans des travaux miniers au puits de Gardanne (Bouches-du-Rhône), campent au fond de la mine, paralysant la production. Ils demandent des garanties quant au renouvellement de leur contrat, qui doit s'achever cet été. Leurs avocats ont demandé, lundi 22 février, au tribunal de grande instance d'Aix-en-Provence, de nommer un médiateur.

actionnaires de Paribas

2. LA GALAXIE MURDOCH

# Des jeux, une star et une Chinoise

**La quête insatiable de l'audience a poussé Rupert Murdoch à investir dans les équipes de base-ball et de basket, lui qui n'aime guère le sport. En Chine, c'est Richard Nixon qui lui aurait ouvert les yeux sur le potentiel de téléspectateurs et d'acheteurs de journaux. A 67 ans, le magnat rêve toujours de fonder une dynastie. Mais avec qui ?**

SIPA PRESS

***Avec Wendy Deng. Il y a un an, lors d'un voyage en Chine, Rupert Murdoch est tombé amoureux de la Chinoise qui lui servait d'interprète.***

## Los Angeles

*« Le sport est le bélier de la télévision payante »* : ce credo de Rupert Murdoch pourrait figurer au fronton de Dodgers Stadium, vieux stade déglingué, comme on peut les voir dans les films noirs des années 50, situé à l'est, dans le quartier mexicain de Los Angeles. Les bouleversements apportés à cette équipe de base-ball prestigieuse par le magnat des médias illustrent la volonté de promouvoir le sport-spectacle qui est désormais au cœur de sa stratégie planétaire.

Les Dodgers sont nés à New York à la fin du XIXe siècle. Ils se sont installés à Los Angeles dans les années 50. Walter O'Malley, le propriétaire de l'époque, était un « puriste » qui avait interdit toute publicité sur les gradins ; les sponsors ne disposaient pas de loges ; les sièges inconfortables étaient en plastique. Le merchandising se résumait à des tristes casquettes aux couleurs du club, bleu et blanc. Le design des maillots n'avait pas changé depuis trente ans. La discipline était draconienne pour les joueurs qui devaient adopter un look de GI, rasé de près, cheveux en brosse. O'Malley refusait l'engagement de stars à des salaires mirobolants. Résultat de cette gestion paternaliste : les Dodgers vivotaient en milieu de classement et le club accusait un déficit annuel de 10 millions de dollars (8,9 millions d'euros).

En 1998, les Dodgers sont à vendre. Murdoch a les fonds pour régler 350 millions de dollars (312 millions d'euros), mais surtout les amitiés nécessaires. A Washington d'abord, où les parlementaires de la droite républicaine neutralisent toute velléité d'opposition des agences fédérales. En ajoutant un nouveau club à sa palette, News Corporation risque, en effet, de contrevenir à la législation antimonopole. La République dominicaine et le Venezuela, où les Dodgers ont installé deux centres d'entraînement, font également pression en faveur de Murdoch sur le Département d'Etat. A Sacramento, la capitale de la Californie, le gouverneur, Pete Wilson, que Murdoch a soutenu financièrement lors de ses campagnes électorales, lui apporte son appui. Le *Los Angeles Times* porte Murdoch aux nues : le cinquième groupe de communication au monde est l'un de ses principaux annonceurs, *via* la réseau Fox TV et le studio 20th Century Fox. Sa femme, Anna Murdoch, qui réside en permanence à Berverly Hills, fait du lobbying auprès de la haute société de L'*entertainment*.

Pourtant, malgré ce déploiement de forces, il reste un problème : Ted Turner, le fondateur de la chaîne d'information CNN qui vient d'être rachetée par Time-Warner, est propriétaire des Broncos, une équipe de base-ball de premier rang qui est basée à Atlanta. A ce titre, l'ennemi juré de Murdoch siège au conseil d'administration de la National baseball league où il dispose d'un droit de veto. Pour le dissuader, Rupert Murdoch rappelle à Time-Warner qu'ils ont des projets cinématographiques en commun. Elémentaire, mon cher Rupert, et une fois de plus, Ted-le-magnifique mord la poussière.

Le sport ne passionne guère Murdoch. En revanche, l'entrepreneur au flair infaillible pour sentir les désirs du public est conscient des potentiels de cette acquisition. La marque Dodgers est sous-exploitée sur le plan commercial. Les fans – en majorité des jeunes – intéressent les publicitaires. Discipline olympique depuis 1992, le base-ball n'est pas seulement un sport américain. Il est populaire en Amérique latine, en Asie et même en Italie, où News Corporation a des ambitions. Les Dodgers s'ajoutent à la vingtaine d'équipes de base-ball dont Murdoch dispose des droits télévisés pour les chaînes locales, mais Fox Television mise surtout sur la retransmission en exclusivité des championnats de football américain et de hockey sur glace.

Dans son bureau vétuste couvert des trophées d'antan et tapissé de photos un peu jaunies de légendes passées, Derrick Hall, le nouveau directeur de la publicité, explique comment Murdoch a changé les Dodgers. *« Nous avons révolutionné le base-ball en introduisant la touche hollywoodienne et en transformant ce sport en un divertissement. Le public s'amuse et il n'y a plus de déficit. »* Le rouleau compresseur News Corp a balayé la culture O'Malley. Le directeur général, un protégé de l'ancien patron, a été brutalement remplacé par un professionnel venu des Baltimore Orials. Les salaires ont été doublés pour faire venir des stars à l'intersaison. La publicité est apparue sur les balustrades. Le signe magique « LA », plus chic, plus sexy que les Dodgers, a été associé à l'ancien logo.

Désormais, on se rend au Dodgers Stadium comme au cinéma. Une vingtaine de caméras sur le terrain, des angles nouveaux, des présentateurs jeunes et agressifs, des shows avec stars d'Hollywood à la clef pour que ça aille vite et fort. Le remake de l'hymne aux Dodgers en un air euphorisant soulève les foules. Pour la première fois depuis leur implantation en Californie, les Dodgers sont devenus l'équipe symbole des Angelinos. Ses couleurs sont désormais présentes dans les boutiques les plus chics de Rodeo Drive, l'artère des super-riches.

> « Nous avons révolutionné le base-ball en introduisant la touche hollywoodienne et en transformant ce sport en un divertissement. Le public s'amuse et il n'y a plus de déficit »

De Dodgers Stadium, Sunset boulevard, The Strip, mène directement, *via* Chinatown et West Hollywood à Fox Lot, au croisement de Pico boulevard et de l'Avenue of the Stars, où se trouve la légendaire 20th Century Fox. A gauche, la fausse rue new-yorkaise où à été filmé NYPD Blues et les vieux bâtiments art déco de l'ère Zanuck, à droite les gratte-ciel en béton et acier de l'ère Murdoch. Rupert, qui a racheté ce studio de cinéma au bord de la faillite en 1985, y tenait tellement que, pour accélérer les procédures, le natif de Melbourne a pris la citoyenneté américaine. Sa garde rapprochée, Peter Chernin, le créatif et Chase Carey, le technicien, co-présidents de News America, mais en fait numéros 2 et 3 de la News Corporation, sont basés dans ce haut lieu de l'*entertainment*. Citoyen du monde, Murdoch aime Hollywood qui fait mourir le passé pour des lendemains de science-fiction. Même si, sur le plan personnel, ce réactionnaire dans l'âme n'a que faire de la communauté du show business, trop marginale, trop à gauche, et préfère fréquenter les milliardaires d'Orange County à la richesse discrète.

L'*« executive control room »* : ce nom, digne de *La Guerre des étoiles*, du bureau de David Hill, fondateur de Fox Sports, souligne les ambitions planétaires du plus grand empire médiatique consacré au sport. *« Le marché du divertissement télévisuel sera de plus en plus fragmenté. Par rapport aux films, aux soaps, le sport est un colosse. C'est la dernière frontière de la réalité. Le résultat d'un match est totalement imprévisible. »* Avec son look de vieux surfeur, David Hill a gardé la touche australienne. Le succès de Fox Sports ? *« Le ballon »*, dit-il en esquissant un dribble avec un ballon de basket-ball. *« Tant que vous frappez une balle, grande, petite, ou ovale avec les pieds ou avec les mains, c'est gagné. A la télé, le tennis est devenu ennuyeux, l'athlétisme, la gym et la natation ne font pas recette en dehors des Jeux olympiques. La formule 1 et la boxe ont des publics trop spécialisés. »* C'est pourquoi Murdoch investit dans les clubs – 20 % des New York Knicks (basket-ball), 20 % des New York Rangers (hockey sur glace), 100 % des Los Angeles Dodgers – et les grandes enceintes sportives – 20 % du Madison Square Garden, la Mecque new-yorkaise du sport. En Angleterre, le tycoon s'est porté acquéreur de Manchester United et en Australie, il dispose de 50 % des droits de retransmissions télévisées de la National rugby league.

La terre ronde comme un ballon ? Vieux compagnon de route de Sa Sérénissime, David Hill sait de quoi il parle. En 1992,: alors chef du sport chez BSkyB, la chaîne satellite britannique lancée par Murdoch, il avait négocié l'acquisition des droits de retransmission télévisée des matches de la Premier League. Ce coup de génie va permettre à Sky, qui jusque-là survivait de vieux films, de comédies à la guimauve et de jeux proposant la « fortune » de décoller dans l'audimat. Aujourd'hui, l'une des grandes forces de News Corporation est de faire jouer les synergies entre sport, télévision, presse écrite et édition. Le *TV Guide* monte en exergue les programmes de Fox Net, le nouveau réseau câblé sportif qui couvre les marchés locaux et diffuse auprès de soixante millions de foyers. HarperCollins publie de bons et beaux livres sur les vedettes d'antan des clubs News Corp. La grande innovation de Sky, l'affichage en permanence sur le petit écran du score et du temps qui reste à jouer dans un match de foot, a été appliquée par Fox à d'autres sports aux Etats-Unis et en Australie. Le *New York Post* couvre avec un intérêt digne de suspicion les exploits des équipes-maison. Ses journalistes ont le monopole des confidences à l'issue des séances d'entraînement, des réactions à chaud après le match. Murdoch applique la même recette que Canal Plus avec le PSG et Berlusconi avec le Milan AC, mais à l'échelle planétaire.

Quand on évoque la couverture des chaînes généralistes, aux Etats-Unis comme en Europe, David Hill ne s'encombre pas de circonvolutions pour défendre Citizen Rupert : *« Ennuyeuse, fainéante, morte. C'est la télé de papa ! »*

Mais le danger d'un monopole sur les retransmissions sportives ? *« Il n'y a pas de complot machiavélique visant à dominer le monde. Nous respectons le consommateur. Nos programmes sont faits sur mesure pour répondre à la volonté du public au lieu de le prendre de haut. Les chaînes publiques en Europe ont une conception paternaliste et aristocrate de la télé qui méprise les téléspectateurs. Les vrais démocrates, c'est nous. »*

Si c'est vous qui le dites, Mister Hill.

LeMonde Job: LMQ2402--0012P-17 Sii Paginate Op.: XX Rev.: 23-02-99 T.: 08:05 S.: 111,06-Cmp.: 23,08, Base : LMQPAG 05Fap:unused N°:0027 Lcp:29 BLACK

## Hongkong

*STAR Television est une vieille histoire malheureuse. Tout ça, c'est oublié aujourd'hui »* : Rebecca Leung, public relations du Pacific Century Group, a gardé de son éducation anglaise l'art de la litote grâce auquel on peut dire les pires choses. Son boss, Richard Li est l'un des rares entrepreneurs au monde qui puisse se targuer d'avoir grugé Rupert Murdoch, et ce à vingt-six ans ! En 1993, ce Chinois qui a fait ses études aux Etats-Unis, a réussi à vendre à News Corporation pour une somme rondelette Star Television, un réseau pan-asiatique de chaînes de télévision au bord de la banqueroute. Les témoignages et confidences abondent pour affirmer que Murdoch, dont la prudence et la méfiance sont légendaires, a signé les yeux fermés sans réclamer d'inventaire, ni d'audit des comptes.

Certes, Richard Li était avant tout, aux yeux de Murdoch, le deuxième fils de Li Ka-Shing, l'un des deux hommes les plus riches de Hongkong. Aujourd'hui, malgré des investissements colossaux de près de 1 milliard de dollars (près de 900 millions d'euros), la chaîne accuse un lourd déficit. En dépit de cette hémorragie qui oblige News Corporation à siphonner les bénéfices réalisés ailleurs dans le monde, Star TV reste la prunelle des yeux du redoutable Keith Rupert Murdoch : elle lui permet d'arroser d'images le marché chinois à travers Phoenix Channel, la chaîne en mandarin lancée en 1996 avec un associé chinois.

La clinquante tour de verre et d'acier de Star TV, à l'extrémité de la péninsule de Kowloon Bay, fait riche, signature à première vue d'une « success story » comme le magnat des médias en a le secret. L'explosion d'images provenant du mur de téléviseurs installé dans le salon d'attente de la direction donne une idée de la diversité des programmes de cette chaîne couvrant six fuseaux horaires et touchant soixante-douze millions de foyers potentiels : un match de badminton en Malaisie, une fiction télévisée indienne, un clip philippin, un quizz au Japon, un dessin animé indonésien, etc., mais pas de bulletins d'informations. *« Faire des affaires en Chine relève à la fois de la politique et de l'économie. Rupert s'occupe personnellement des relations avec les autorités. Les téléspectateurs chinois profiteront d'une plus grande gamme de programmes. Avec les Chinois, il faut savoir être patient, ne pas être arrogant et se croire tout permis comme certains Occidentaux. »*

Le discours de Bruce Churchill, directeur général adjoint de Star TV, est rodé. C'est lui qui a négocié les détails de la création de Phoenix, cette *joint venture* dans laquelle News Corporation, comme à son habitude, contrôle la direction opérationnelle. L'associé chinois à parité, Liu Chang-Lee, chef de file de la société Today's Asia, doit se contenter du poste honorifique de président. Beaucoup soupçonnent ce transfuge du continent, ancien garde rouge pendant la révolution culturelle, d'être le sous-marin de l'armée populaire de libération chinoise. *« Franchement, je n'en sais rien et si c'était le cas, cela me serait égal. J'apprécie chez Rupert qu'il ne se contente pas des règles existantes et qu'il bouscule le statu quo »*, réplique sans état d'âme Bruce Churchill. De sa fenêtre, il suit des yeux une jonque grise, toutes voiles déployées, qui traverse la plus belle baie au monde.

Selon la légende, c'est à Richard Nixon que Rupert Murdoch doit son implantation en Chine. L'ex-président américain, devenu l'un des confidents de Rupert, lui aurait parlé longuement de ses rencontres avec les dirigeants chinois. Toujours selon la légende, le magnat émerveillé aurait bredouillé : *« Il faut que j'y aille. »* L'anecdote est plausible car, au printemps 1984, en compagnie de son épouse Anna et de ses trois enfants, Rupert Murdoch passe ses vacances en Chine. Il est alors reçu par un sous-ministre aux communications. Coup de foudre. En 1986, le *South China Morning Post* est à vendre. « KRM » rachète ce vénérable quotidien de l'establishment proche de l'administration coloniale, qu'en bon professionnel des journaux il dépoussière et modernise. Mais, en 1991, pris à la gorge par ses banquiers, le papivore doit le céder à un homme d'affaires sino-malaisien proche de Pékin. Deux ans plus tard, Richard Li entre alors en scène et lui vend Star TV. L'expansion de News Corporation s'arrête quelques mois après à la suite d'une énorme gaffe : Murdoch déclare dans un de ses rares moments d'euphorie démocratique que *« les progrès technologiques des télécommunications s'avèrent des menaces certaines à l'égard des régimes totalitaires »*. Pékin lui fait payer cher ce propos.

Ainsi, en 1994, les Chinois font savoir au gouverneur de Hongkong, Chris Patten, qu'ils s'opposent à l'entrée de Murdoch dans TVB, la principale chaîne hertzienne de la colonie britannique. Nous sommes à trois ans de la rétrocession de la colonie et Londres veut maintenir ses bonnes relations avec Pékin. Sur les ordres du Foreign Office, Patten obtempère à cet oukaze. Murdoch est d'autant plus furieux que, lors des élections générales britanniques de 1992, son *Sun* avait joué un rôle déterminant dans la victoire surprise du Parti conservateur de John Major, dont Patten était alors le président. Mais lorsque la BBC diffuse un documentaire sur le goût de Mao Zedong pour les petites filles, Murdoch retire immédiatement le World Service Television de son bouquet Star. La reconquête de Pékin est en marche : sortie de la biographie de Deng Xiaoping par l'une de ses filles, refus d'HarperCollins de publier les mémoires de Patten et censure par le *Times* des informations pouvant déplaire à Pékin, à commencer par la politique de démocratisation suivie par le gouverneur à Hongkong.

Lors des cérémonies de rétrocession de Hongkong à la Chine, en 1997, Murdoch fait la connaissance de Tung Chee Hwa, le nouveau chef de l'exécutif nommé par Pékin. Les deux hommes se comprennent quand Murdoch lui confie à propos de celui qui ne lui a pas retourné l'ascenseur : *« Je déteste Patten. Je ne suis pas d'accord avec ce qu'il a fait à Hongkong. »* Quelques mois plus tard, Murdoch est nommé par « l'homme de Pékin » à son nouveau Conseil international qui comprend des personnalités de renommée mondiale de la vie des affaires. Comment expliquer alors la récente attaque de Tung contre *« les médias qui sacrifient leurs responsabilités civiques au profit de la course au tirage et aux ventes »* ? Avec ses journaux populaires à scandale en Grande-Bretagne et aux Etats-Unis, le PDG de NewsCorp n'est-il pas directement visé par cette violente dénonciation des chasseurs de scoops ?

*« Ne voyez pas là un signe de désaccord entre Murdoch et Tung, qui s'apprécient »*, dit Tsang Tak Sing, membre du cabinet du chef de Hongkong. Pourquoi avoir nommé le tycoon à cette position de prestige ? *« Hongkong est un carrefour financier international qu'il faut défendre. Monsieur Murdoch a la dimension, les compétences et les qualités pour cela. »* Le *« Monsieur Murdoch »* ne trompe pas : le Machiavel des médias occidentaux est de nouveau en cour à Pékin. Pour appuyer ce retour en force, le fondateur de News Corporation a désigné Gareth Chang à la présidence de Star TV. Un choix qui a surpris quand on connaît les échecs répétés de cet ancien représentant en Chine de McDonnell-Douglas et de Hughes Electronics. Mais ce serait faire abstraction de l'impressionnant carnet d'adresses de ce ressortissant américain né en Chine et qui connaît toute l'équipe dirigeante actuelle, à commencer par le président Jiang Zemin et le premier ministre Zhu Rongji dont il est, dit-on, le conseiller et parfois le confident.

*« Personne ne sait vraiment ce qui se passe là-bas. Chacun a sa propre grille d'explication. Il faut frapper à toutes les portes. Cela peut prendre dix ans »* : la remarque de Murdoch est à prendre au pied de la lettre car il n'est pas le seul à s'intéresser au potentiel de l'Empire du Milieu. *« Si j'étais un dirigeant chinois, je trouverais plus facile de contrôler une compagnie comme la nôtre qu'une multinationale américaine style News Corporation. Nous sommes chinois et nous n'allons offenser personne »*, souligne-t-on chez TVB, qui est déjà présente dans le delta de la rivière des Perles, dans la province limitrophe du Guandong. Il doit également tenir compte du poids des médias locaux, à Canton et Shanghaï notamment. Le sport, ce moteur de la télé payante, reste sous-développé en Chine, à l'exception de certaines disciplines olympiques qui n'intéressent pas les publicitaires. Au Foreign Correspondent Club, le rédacteur en chef d'un grand journal asiatique qui vit depuis vingt ans à Hongkong met le doigt sur le grand défaut de la cuirasse Murdoch : *« Les Chinois ont peut-être pardonné le discours offensant de 1993, mais ils ne l'oublieront jamais. »*

*« Chaque fois que j'avais besoin d'un document, je passais par Wendy Deng. Elle était très efficace »* : on ne tirera rien de plus de l'analyste média de Citybank Tower sur Miss Deng, l'actuelle petite amie de Rupert Murdoch qu'il s'apprêterait à épouser dès la conclusion de son divorce. D'après la rumeur, c'est lors d'un voyage en Chine, il y a un an, que Rupert est tombé amoureux de ce manager de Star TV qui lui servait d'interprète. La seule mention de son nom semble rendre l'appétit à Robert Chua, notre hôte au China Club, un club pour entrepreneurs chinois. Jusque-là, cet ennemi de Murdoch avait ignoré le somptueux assortiment de plats pour ne cesser d'invectiver celui qu'il rend responsable des déboires de sa chaîne CETV. Engouffrant avec délice un morceau de poulet au citron, il laisse tomber en jubilant : *« On dit ici à propos des Européens qui tombent amoureux des Chinoises : dès que vous avez franchi le rideau de bambou, il n'y a plus de retour. »*

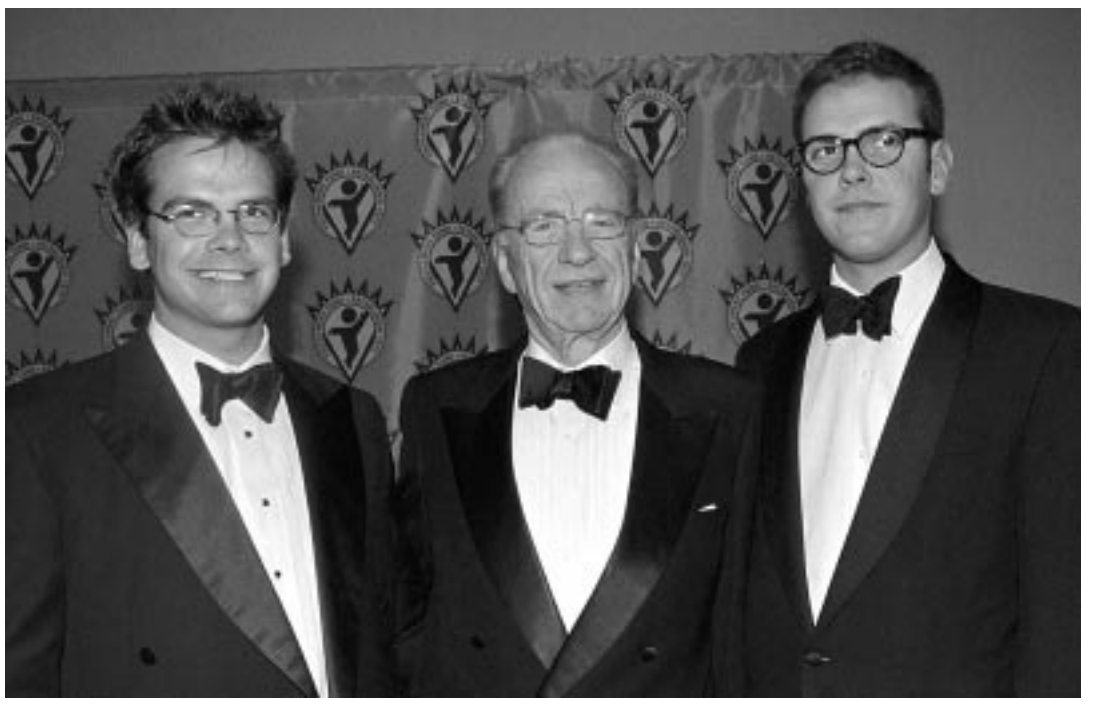

REUTER

PPCM

PPCM

***« KRM » entouré de ses fils Lachlan (en haut à gauche), héritier virtuel de l'empire Murdoch, et James, responsable de l'activité multimédia.***

***A quarante ans, Prudence (en bas à gauche), née d'un premier mariage avec Patricia Booker, est la seule des enfants à ne pas être liée à la gestion de News Corp. Elle a épousé un des directeurs de News International, la branche anglaise du groupe.***

***Elizabeth (au centre) est directrice des programmes de BSkyB. Ambitieuse, c'est la préférée de son père.***

A Hongkong, à Sydney, on ne parle plus que de la belle Chinoise qui a métamorphosé le Tycoon. Il veut l'épouser et avoir des enfants. « Mes gosses ne sont pas encore prêts pour me succéder »

## Sydney

LE bristol jaune précisait « tenue de sport ». Pourtant, les quelque quatre-vingts membres de l'association des jeunes sponsors du Museum of Contemporary Arts qui se pressent ce jour-là dans le long mais étroit jardin du « 42 Boomerang Avenue » sont tous impeccablement vêtus. L'hôte détonne, simplement habillé d'une veste sport, d'un pantalon gris et d'une chemise à manches courtes. Le jeune homme athlétique aux traits fins glisse de groupe en groupe, un verre de champagne australien à la main. Il se présente courtoisement, devise de la collecte de fonds destinée à la construction d'une nouvelle aile du musée de Circular Quay ou de la prochaine exposition consacrée à l'art aborigène. Le maître de céans boit peu et s'exprime avec un fort accent américain qu'il s'efforce de dissimuler. Quelques gouttes de pluie et Lachlan Murdoch invite ceux qui le souhaitent à s'abriter à l'intérieur de cette vieille maison cossue qu'il partage avec son papa. Personne ne bouge, comme intimidé par la perspective d'avoir à fouler le seuil de la résidence australienne de Rupert Murdoch. Dans la mythologie moderne de l'argent, seuls les empires de presse impressionnent encore.

*« Cette famille, c'est notre dynastie à nous »*, lâche en riant une intime du premier cercle du fils Murdoch, vingt-sept ans, président de News Limited, la filiale australienne de News Corporation, et dauphin désigné de Rupert. Elle n'en dira pas plus. Mais un chroniqueur mondain confirmera par la suite que, comme à la cour d'Angleterre, *« ceux qui savent sur les Murdoch ne parlent pas, ceux qui parlent ne savent pas »*.

A première vue, pourtant, les Murdoch n'ont rien de royal. Défier les conventions, bafouer les règles de l'establishment, utiliser tous les moyens à la limite de la légalité pour l'emporter à la force du caractère : de Rupert à Lachlan, il y a continuité en la matière. Le premier, *via* ses « canards » en Angleterre, a joué un rôle prépondérant dans les révélations sur les frasques de la famille royale qui ont discrédité l'institution dynastique. Le second, partisan du mouvement républicain australien, votera « oui » lors du référendum cette année sur l'abolition du lien entre l'ancienne colonie et la Couronne. Pour appuyer sa « marginalité » par rapport à la haute société, « Monsieur fils » s'est même fait faire deux tatouages, un iguane et un dessin maori, et il ne dédaigne pas parfois porter une boucle d'oreille. Ce mondain amateur des endroits à la mode s'est récemment fiancé avec le mannequin le plus célèbre des antipodes, Sarah O'Hara. Rupert n'a rien trouvé à redire à ce que sa future belle-fille, poupée blonde à la voix posée, pose en petite tenue pour la marque de soutiens-gorge Wonderbra.

« Pop », comme l'appellent ses enfants, est différent de ce snob de Kerry Packer, l'autre grand magnat australien des médias, qui a interdit à son fils et héritier Jamie d'épouser le mannequin Kate Fisher parce que cette union était mal vue dans son cercle de polo. Mimétisme de style : Lachlan, « Lassie » pour ses proches, a calqué son pas, son ton, sa réflexion sur celles de son père. *« Lachlan s'inscrit dans une longue tradition populiste australienne de rebellion contre l'autorité et de manque de respect pour les classes supérieures. C'est sans doute lié à un pays d'immigration au paysage dur, à la nature hostile »*, affirme l'universitaire Paul Chadwick, qui dirigeait jusqu'à il y a peu le centre d'études Communications Law Center.

L'*Australian,* seul quotidien à diffusion nationale de ce pays immense, le *Daily Telegraph*, riche en scandales, des journaux régionaux en situation de monopole dans le Queensland, en Tasmanie et en Australie du Sud, la chaîne de satellite Foxtel, les studios de cinéma Fox, des intérêts en Papouasie - Nouvelle-Guinée, des droits de retransmission télévisés du rugby à XV et du cricket... Lachlan, désigné comme dauphin officiel en 1997, contrôle une mini News Corporation à l'échelle d'un continent, l'Australasie. L'assemblée générale de News Corporation, la société mère, se tient toujours à Adelaïde, berceau de l'empire. Les comptes de cette multinationale tirant plus des trois quarts de ses revenus des Etats-Unis continuent à être exprimés en dollars australiens comme américains. Mais, selon les mauvaises langues, « Rupe » met rarement les pieds dans cette « sous-préfecture » qui ne produit que 5 % des profits de son conglomérat. Preuve du peu d'importance accordé par le président-fondateur de News Corp à sa filiale du bout du monde, la supervision de Star TV, tremplin vers le marché chinois, a été retirée à Lachlan au profit de Los Angeles. De plus, les meilleurs éléments de News Ltd sont systématiquement débauchés par la compagnie-mère pour grossir le bataillon d'Australiens aux postes de commande opérationnels de par le monde.

News Ltd. est géré depuis le quatrième étage d'une vieille bâtisse de Holt Street, dans le quartier bohème de Surry Hills. Murs sombres, fauteuils en skaï, mobilier austère... Le siège est banal. Les deux seules touches de Lachlan depuis son arrivée en 1996 sont la machine à cappuccino et le gymnase, où ce passionné d'escalade s'entraîne tous les jours. Son bureau minuscule est simplement meublé et sa table de travail comprend pour tout objet personnel une photo de ses deux petites nièces, ainsi qu'un cliché d'Edward Curtis représentant des Indiens d'Amérique au début du siècle. Lachlan n'a ni garde du corps ni chauffeur.

Mais en Australie, le « p'tit gars » aux goûts simples entend faire ses dents. Il n'a pas attendu beaucoup de temps avant d'asseoir son pouvoir en changeant totalement l'équipe de direction.

*« Je ne suis pas parano de nature, mais il y a de quoi le devenir, avec ces vautours au-dessus de nos têtes »* : Mark Scott, news editor du *Sydney Morning Herald,* le principal quotidien du groupe Fairfax, tremble à l'idée de perdre un jour son indépendance face à l'offensive lancée par News Limited. L'*Australian,* qui a baissé son prix, s'est attaqué avec succès à l'autre forteresse de Fairfax, le *Melbourne Age*. Transposant la recette du *Times* de Londres, Murdoch Junior a transformé ce quotidien sérieux et bien informé en un tabloïd haut de gamme agressif et spectaculaire, désormais célèbre pour ses interviews de stars, sa couverture des faits de société et ses pages sportives rondement menées. Avec son siège opulent du centre-ville, ses magazines respectés, ses éditoriaux bien pensants et sa longue histoire, Fairfax symbolise aux yeux des Murdoch une « gauche caviar » honnie.

Fairfax a vu se dévoiler un axe apparu cet été en pleine lumière entre Lachlan Murdoch et l'autre dynastie, les Packer. Jamie Packer, trente-deux ans, possède Channel Nine, première chaîne hertzienne disposant de la quasi-exclusivité des grands événements sportifs, 50 % des magazines australiens, et surtout une participation de 15 % de Fairfax. Depuis la signature d'un cessez-le-feu, l'alliance entre les deux jeunes tycoons fait peur.

Rebelle peut-être, mais tendance conservatrice, Lachlan. S'il fait preuve d'une grande ouverture d'esprit en matière de problèmes de société et tolère les syndicats, le rejeton de Rupert reste un ultralibéral en matière économique. A l'instar de Rupert, le chef de News Ltd. possède aussi son « cabinet fantôme » d'anciennes personnalités du monde politique ou de la haute administration de Canberra. *« Les politiciens de droite comme de gauche sont conscients de la capacité de News Limited de détruire leur carrière ou celle de leurs opposants. Pas étonnant que les commissions royales sur le contrôle des médias soient si rares dans ce pays »*, déclare une journaliste de Canberra. Rupert, un peu hâtivement classé à gauche dans sa jeunesse, n'a eu de cesse de changer de bord politique selon ses intérêts commerciaux, Dans les années 70 et 80, il a soutenu les travaillistes Hawke et Keating, le style d'hommes politiques de gauche « réalistes » appréciés par les gens de droite. News Ltd. appuie actuellement la coalition nationale-libérale au pouvoir. Mais Lachlan n'a pas eu de mots assez durs pour stigmatiser la tiédeur du premier ministre, John Howard, face à la montée du parti d'extrême droite One Nation. L'hostilité du *Courier Mail,* porte-drapeau de News Ltd. dans le Queensland, envers Pauline Hanson a d'ailleurs joué un rôle déterminant dans la cuisante défaite électorale, en 1998, de la Le Pen australienne.

Sorti de Princeton, Lachlan aime donner de lui l'image du défenseur du modèle multiculturel australien, héraut d'une société égalitaire et hédoniste. Mais quand les intérêts du business sont menacés, il n'hésite pas à baillonner ses journaux. Ainsi, sur ses ordres, l'*Australian* n'a jamais mentionné la séparation de son associé Jamie Packer de sa fiancée Kate, la révolte des riverains de Moore Park contre le projet de création de Fox Studios Australia copié sur le site d'Universal à Los Angeles ou la visite de l'ex-gouverneur de Hongkong, Chris Patten, venu présenter ses mémoires à Sydney : *« Ça n'avait aucun intérêt »*, dit Campbell-Reid, le rédacteur en chef adjoint.

Au siège de News Ltd., le porte-parole évite soigneusement le sujet de la retraite de Rupert en haussant les épaules : *« Il ne donne aucun signe de fatigue, je peux vous l'assurer. »* Dans cette compagnie familiale où le patron a casé ses trois enfants dont Elizabeth, trente ans, directrice des programmes de Sky Television, à Londres, et James, vingt-quatre ans, responsable du multimédia à New York, Lachlan est-il en position pour s'emparer du sceptre qui lui a été promis ? Le 9 février, ce dernier a été nommé vice-président exécutif du groupe News Corp Ltd., en charge du secteur imprimerie pour les Etats-Unis, tout en restant PDG de la filiale australienne News Ltd. Mais le tsarévitch a encore tout à prouver, dit-on même en interne.

De toute façon, nul n'ignore que Keith Rupert Murdoch préfère les femmes. Sa fille Elizabeth par exemple, blonde, sportive, moderne. Mais il existe depuis peu un outsider : Wendy Deng. A New York, à Londres, à Hongkong et à Sydney, tout le monde ne parle plus que de la belle Chinoise qui a métamorphosé le tycoon. Il veut l'épouser et avoir des enfants. *« Mes gosses ne sont pas encore prêts pour me succéder »*, a déclaré Rupert à noël, au grand dam de Lachlan, dont un des journaux a perfidement décrit le démon de midi de son père. Rupert veut fonder une dynastie. Mais avec qui ?

***Marc Roche***

# Les mensonges grossiers de M. Papon

***par François Maspero***

DANS les comptes rendus du récent procès en diffamation intenté par Maurice Papon à Jean-Luc Einaudi, j'ai relevé plusieurs déclarations du plaignant qui m'apparaissent comme autant de mensonges grossiers, à la lumière de mon expérience.

En 1961, j'étais libraire-éditeur, au 40, rue Saint-Séverin, Paris Ve. Dans les jours qui ont précédé le 17 octobre 1961, j'ai été informé par un auteur de mes éditions, Georges-Mathieu Mattei, que la Fédération de France du FLN préparait une manifestation pacifique dans les rues de Paris : la population algérienne montrerait son refus du couvre-feu qui lui était imposé. Il m'a demandé de me déplacer, le moment venu, en moto pour me livrer à une estimation de l'importance de la manifestation sur différents points de rassemblement.

Vers 18 heures, le 17 octobre, je me suis donc trouvé successivement place de l'Etoile, place de l'Opéra, sur le boulevard Bonne-Nouvelle et sur le boulevard Saint-Michel.

Place de l'Etoile, à cette heure de grande affluence, la sortie du métro était encadrée par d'importantes forces de l'ordre casquées et munies de ce que l'on appelait alors des « bidules » : de lourds bâtons de la taille d'une canne. Dès l'escalier, les nombreux Algériens qui sortaient étaient systématiquement séparés des autres personnes, roués de coups et entassés dans les cars proches. Le seul critère de discrimination était l'aspect physique.

Mêmes scènes aux autres lieux. A aucun moment je n'ai vu de gestes agressifs de la part des Algériens, qui pris dans une souricière et matraqués dès leur sortie du métro, n'avaient pas eu le temps de manifester. Ils ne portaient rien. Tout concordait avec le terme de *« manifestation pacifique »* qui m'avait été indiqué.

Revenant à ma librairie, j'ai trouvé le quartier en état de siège. Je suis ressorti sur le boulevard Saint-Michel en compagnie de mon ami Jean-Philippe Bernigaud, qui venait de terminer son service en Algérie avec le grade de lieutenant et la croix de la valeur militaire. Nous avons vu se former, sur le trottoir, un cortège d'une centaine de personnes. Nous en avons reconnu plusieurs, l'îlot Saint-Séverin ayant à l'époque un certain nombre d'habitants algériens. Se trouvait là, par exemple, le personnel du restaurant AI Djezaïr de la rue de la Huchette.

Nous nous sommes mêlés à ce cortège. Il n'a pas parcouru 100 mètres. Il y a eu quelques cris accompagnés par des claquements de mains nues. Là encore, le moi « pacifique » s'impose. Les forces de l'ordre sont intervenues. Les coups de bidules étaient portés à la tête, puis la victime à terre, entourée de plusieurs hommes, continuait d'être frappée. Les hommes qui frappaient n'étaient pas seulement munis des bidules de dotation, mais d'armes hétéroclites, matraques en caoutchouc ou cravaches. Il n'y a pas eu de résistance. Le plus impressionnant était le bruit sourd des coups sur les crânes. Cela figure dans la lettre que moi-même et d'autres témoins avons adressée la nuit même au *Monde,* qui en a publié un bref extrait le lendemain.

A ce moment-là, nous étions pratiquement les seuls, Jean-Philippe Bernigaud et moi, à être restés debout. Mon ami a crié très fort : *« Assassins ! »* Il a été entouré et bousculé. Mais un gradé est intervenu immédiatement. J'ai entendu : *« Pas les Blancs ! »*, mon ami a entendu : *« Pas ceux-là ! »*, mais tous deux avons entendu clairement : *« Ce sont les ordres. »* Et il n'a pas reçu de coups, seulement des injures telles que *« Pédé ! »*.

Peu après, avec plusieurs autres personnes de type « européen » comme nous, nous avons pu porter une dizaine de blessés dans la pharmacie Glomaud, où ils ont été étendus par terre. Il y avait beaucoup de sang. Des victimes étaient inanimées. Ayant tenté de se protéger la tête de leurs mains nues, beaucoup avaient, entre autres, les mains brisées. Je ne sais combien de temps nous avons dû attendre là. Les forces de l'ordre bloquaient l'accès des ambulances. Nous avons pu, bien plus tard, trouver des voitures et des conducteurs pour acheminer les blessés.

Dans plusieurs des lieux où je me suis trouvé, j'ai vu la haute silhouette d'Elie Kagan en train de photographier au flash. Dans les jours qui ont suivi, nous avons réuni des dizaines de témoignages pour constituer un dossier, rédigé par Paulette Péju, sous le titre *Ratonnades à Paris,* avec six photos d'Elie Kagan. Les feuilles du livre ont été saisies chez le brocheur. Il n'a donc pu être effectué de dépôt légal dans les formes et il n'y a eu aucune poursuite : officiellement, c'était comme si ce livre, pourtant publié selon les dispositions de la loi sur la presse et l'édition, n'avait jamais existé. Le même procédé avait déjà été utilisé pour un dossier du même auteur, *Les Harkis à Paris,* qui n'a été, lui non plus, suivi d'aucune poursuite. J'ai voulu réagir en écrivant, dans la revue *Partisans* de décembre 1961, un éditorial qui prenait violemment à partie le préfet de police de Paris et ses services. Là encore, la saisie à l'imprimerie a été efficace et il n'y a eu aucune plainte de la part de personnes et d'institutions qui auraient pu à juste titre s'estimer diffamées.

De cette journée, j'ai tiré les leçons suivantes :

> Il est faux de prétendre que des ordres n'ont pas été donnés au sommet pour opérer une ratonnade. Cela dit, attribuer la responsabilité des crimes commis le 17 octobre 1961 au seul préfet de police serait simpliste

– Les Algériens sont venus les mains nues, pour une manifestation pacifique. Certains, accompagnés de leurs enfants.

– Les forces de l'ordre ont été trompées, convaincues qu'elles allaient se trouver devant des manifestants violents et armés. Le secret de la préparation a été observé des deux côtés : pratiquement, aucun journaliste n'était présent (une exception : Jacques Derogy, qui avait été prévenu par le FLN parce qu'il avait sa confiance). La presse n'avait pas été avertie, ni par le FLN ni par les autorités : en témoignent les appels de journalistes que j'ai reçus à la suite de la mention de notre témoignage dans *Le Monde* : ils voulaient *« comprendre »*. Côté FLN, cette clandestinité est logique. Mais côté préfecture, dûment informée par ses services (l'énorme déploiement policier en est la preuve), ce souci de clandestinité, ce *black-out,* ne s'expliquent que par une volonté délibérée de désinformation.

– Les consignes de répression, telles que je les ai vu et entendu appliquer, étaient fondées sur la discrimination raciale.

– J'ajoute qu'il apparaît aujourd'hui que la direction de la Fédération de France du FLN a manipulé une population pacifique, alors qu'elle pouvait pourtant mesurer les risques tragiques, compte tenu de la tension qui régnait alors (du fait des attentats terroristes contre des policiers). Et cela dans un but politique qui était, autant que d'impressionner le gouvernement français, d'affirmer son poids vis-à-vis du gouvernement provisoire algérien de Tunis.

J'accuse donc Maurice Papon des mensonges suivants :

– Il est faux que, comme il l'a prétendu, les manifestants se soient laissé conduire dans les cars sans être violentés et même avec soulagement (!).

– Il est faux que, comme il a osé le prétendre, les photos d'Elie Kagan aient pu être un *« montage »*. Je l'ai vu opérer, j'ai vu les planches-contacts dans les jours qui ont suivi, et celles-ci, comme les négatifs, existent.

– Il est faux de prétendre que des ordres n'ont pas été donnés au sommet pour opérer une ratonnade, c'est-à-dire une chasse au faciès.

– Il est faux de prétendre que les témoins auraient pu et dû se manifester alors. J'ai témoigné le jour même par notre lettre au *Monde,* et mes autres tentatives de témoigner par écrit, comme celles du Comité vérité-liberté ou du cinéaste Maurice Panigel par le film, ont été tout simplement supprimées par les services de police.

Cela dit, attribuer la responsabilité des crimes commis ce jour-là au seul Maurice Papon serait simpliste. Quels que soient les pouvoirs d'un préfet de police, les conditions de leur préparation relèvent d'un niveau supérieur. Rappelons que le premier ministre, Michel Debré, avait, entre autres, affirmé que la capitale du FLN était Paris et qu'une seule chose comptait, *« gagner la guerre révolutionnaire »*. Et ce n'est pas sur ordre du préfet de police que tous les témoignages ont été occultés systématiquement par des saisies, mais sur décision du ministre de l'intérieur, Roger Frey. Une fois encore, Maurice Papon a été un rouage.

***François Maspero*** *est écrivain et traducteur.*

# Le corps des immigrés

***par Didier Fassin***

LES chiffres que viennent de rendre publics l'Office de protection des réfugiés et des apatrides ainsi que le ministère de l'intérieur et qui concernent, pour le premier, les demandes et les obtentions du statut de réfugié, et, pour le second, les régularisations de déboutés pourtant menacés de *« risques vitaux »* dans leur pays, confirment une évolution historique : le recul du droit d'asile. Au cours des dix dernières années, le nombre de dossiers déposés a diminué de trois fois et la proportion d'accords octroyés s'est réduite de moitié, ces facteurs étant multiplicatifs lorsqu'on examine le nombre de personnes ayant effectivement obtenu le statut de réfugié.

Deux phénomènes se conjuguent. D'une part, l'administration délivre de moins en moins ce statut : aujourd'hui, un accord pour six demandes, avec une forte sélection en fonction de l'origine. Et, d'autre part, les étrangers sont aussi de moins en moins nombreux à engager cette procédure : environ vingt mille par an, ce qui traduit à la fois les attitudes plus restrictives des consulats, les contrôles plus sévères aux frontières et l'intériorisation par certains candidats à l'asile du rapport toujours plus défavorable entre la probabilité d'obtenir le précieux statut et le risque d'être identifié une fois débouté.

En comptant les étrangers qui ont eu un accord au cours des neuf premiers mois de 1998 et les régularisés qui ont bénéficié de la circulaire de juin 1997, environ quatre mille personnes ont été reconnues au titre du droit d'asile. Nombre dérisoire en regard des situations correspondant, dans le monde, aux critères de la Convention de Genève.

Un autre phénomène, qui s'est développé à peu près simultanément, a moins retenu l'attention : l'augmentation rapide des demandes d'autorisation provisoire de séjour pour *« raison humanitaire »*. Cette procédure suppose deux conditions : l'existence d'une maladie grave et l'impossibilité de la soigner dans le pays d'origine. Critères laissés à l'appréciation des médecins-inspecteurs de la direction des affaires sanitaires et sociales qui, sur la base d'expertises fournies par les praticiens qui suivent ces malades, statuent sur le bien-fondé de la sollicitation. Mais, en dernier ressort, ce sont les services préfectoraux qui décident, au vu de ces éléments, d'accorder ou non l'autorisation. Discrétionnaire, cette décision l'est d'autant plus qu'aucun retour d'information n'est prévu et qu'aucune évaluation statistique n'est diffusée.

Malgré l'absence de publicité faite sur les modalités précises de la régularisation, il semble toutefois qu'au cours de la période récente des consignes aient été données, dans les préfectures, pour que les avis médicaux soient assez largement suivis. Cette appréciation doit certainement être modulée en fonction des départements et, surtout, se trouve contredite pratiquement chaque fois qu'existe une interdiction de territoire qui correspond souvent à un simple refus d'embarquer, notamment de demandeurs d'asile déboutés. Si certaines situations dramatiques sont ainsi soustraites à la raison humanitaire, il n'en reste pas moins que la condition de malade apparaît souvent comme la dernière chance, y compris pour des personnes qui pourraient justifier d'une régularisation sur la base d'autres critères.

Mettre en regard ces deux séries parallèles – le recul du droit d'asile et la montée de la raison humanitaire – se justifie d'autant plus qu'il ne s'agit pas d'une simple coïncidence de tendances statistiques, mais que le phénomène s'inscrit dans les biographies mêmes des étrangers. Nombre de déboutés s'entendent suggérer par les associations ou par les avocats qui les soutiennent, voire par des agents préfectoraux bien intentionnés, cet ultime recours : ne souffrez-vous pas d'une maladie que vous pourriez *« faire valoir »* ?

Nourrissant cet « espoir », ces étrangers reçoivent alors souvent de leur médecin ou du fonctionnaire chargé de réaliser l'expertise, dont on imagine sans peine l'inconfortable position, la réponse que leur pathologie n'est *« pas suffisamment grave »* ou *« pas assez incurable »* dans leur pays pour justifier un avis favorable. Dans d'autres cas, ce sera effectivement « grâce » au danger que la maladie fait peser sur leur vie qu'ils obtiendront enfin ce qu'il n'avaient pu obtenir au titre des risques de mort qu'ils encouraient.

Qui, cependant, pourrait croire qu'il s'agit bien de la même chose et que l'autorisation provisoire de séjour pour soins « vaut » l'obtention du statut de réfugié ? Non seulement la précarité de la première est plus grande puisque, soumise à réévaluation annuelle, l'autorisation peut être retirée en cas d'amélioration de l'état de santé, mais la reconnaissance d'une personne comme malade n'a évidemment pas la même signification sociale que sa reconnaissance comme réfugié.

> Qu'il soit plus facile aux étrangers d'être reconnus en montrant leur corps éprouvé par la pathologie qu'en mettant en avant leur corps menacé par la violence politique ne devrait pas nous laisser indifférents

Ce déplacement de l'asile à l'humanitaire ou, pour le dire autrement, d'un régime de droit à un régime de compassion déborde assurément le cadre de l'immigration et s'inscrit dans une évolution de nos fondements moraux du politique, qu'il s'agisse de réguler des rapports sociaux ou des relations internationales. Mais le sort fait aux étrangers est toujours un enjeu crucial pour la démocratie. Qu'il leur soit plus facile d'être reconnus en montrant leur corps éprouvé par la pathologie qu'en mettant en avant leur corps menacé par la violence politique ne devrait pas nous laisser indifférents.

Il fut un temps, pas si lointain, où la maladie de l'immigré était illégitime : travailleur, s'il se plaignait de l'usure de son corps, on parlait volontiers de sinistrose, syndrome mal défini, éminemment suspect, aux confins de la simulation, surtout si l'on entrevoyait l'éventualité d'une indemnisation au titre des conséquences du travail. Aujourd'hui, au contraire, la maladie tend à devenir le dernier refuge légitime de l'étranger en quête de régularisation : politiquement indésirable sur le marché de l'emploi, même s'il est encore économiquement rentable dans certains secteurs d'activité, il lui reste souvent ce seul recours pour espérer une existence juridique. Dans une certaine mesure, la grève de la faim, qui est devenue la forme de protestation la plus commune, prolonge cette logique jusqu'à son extrémité. Du corps sinistrosique du travailleur immigré au corps souffrant de l'étranger irrégulier, se manifeste ainsi non seulement un changement de la valeur sociale des immigrés et des étrangers, mais aussi une transformation de nos valeurs morales.

On peut certes se réjouir de ce que nos sociétés accordent, au moins dans les textes, un accès aux soins pour les immigrés malades et même ajouter que, dans nombre de cas, cette reconnaissance par la maladie permet à l'étranger de recouvrer certains droits sociaux, y compris le droit de travailler qu'a réintroduit l'actuel gouvernement. On peut aussi s'interroger sur le sens d'une évolution où la vie de l'être social pèse moins que la vie de l'être malade, où le politique trouve son ultime source de légitimation dans le biologique. Quelle humanité défendons-nous et quelle citoyenneté produisons-nous en fondant ainsi la communauté politique sur un tel principe de bio-légitimité ?

***Didier Fassin*** *est professeur de sociologie à l'université Paris-Nord.*

# Réformer la PAC, pour l'Europe

***Suite de la première page***

Certains de ceux qui s'émeuvent, voire s'indignent, que le budget de la PAC représente la moitié du budget communautaire devraient s'interroger.

Faut-il, pour construire l'Europe, planifier la disparition progressive de la seule politique vraiment commune qui existe, avec la pêche, si l'on fait exception de l'euro qui obéit à d'autres critères et à un pilotage d'une autre nature ? Ne faut-il pas, au contraire, avoir plus d'ambition et, au lieu de songer à en finir avec l'existant, promouvoir une meilleure coordination des politiques économiques, fiscales ou environnementales ?

La position française, défendue par le gouvernement, soutenue par le président de la République, refuse que l'agriculture soit la variable d'ajustement des contraintes budgétaires de l'Europe. Non que le secteur agricole soit exempté d'efforts – nous y sommes prêts – mais parce que d'autres sujets doivent faire aussi partie de la négociation d'Agenda 2000, par exemple les fonds structurels ou encore le chèque britannique.

Sans accord sur un paquet global, il ne peut y avoir d'accord équilibré. D'ailleurs, cette position était une des conclusions du sommet de Vienne, en décembre 1998.

Dire qu'il faut préserver la politique agricole commune ne signifie pas qu'il ne faut pas la réformer. Il faut le faire pour de multiples raisons : existence d'excédents, nécessité de maîtriser le coût de l'élargissement aux pays d'Europe centrale et orientale, ouverture prochaine des négociations de l'OMC dans lesquelles l'Europe devra se présenter unie et en ordre de bataille.

La France est si peu opposée à la réforme qu'à ce stade elle est la seule à avoir amené des propositions nouvelles dans la négociation, avec notamment la proposition de réorientation des aides.

> Défendue par le gouvernement, soutenue par le président de la République, la position française refuse que l'agriculture soit la variable d'ajustement des contraintes budgétaires de l'Europe

Ce que je veux pour l'agriculture européenne, c'est une bonne réforme, c'est-à-dire une réforme :

– économe, qui n'engendre pas des aides directes supplémentaires importantes compensant des baisses de prix trop élevées. Il est étonnant qu'à l'heure de la maîtrise des dépenses publiques la Commission ne s'inscrive pas dans cette contrainte ;

– qui préserve les acquis communautaires en ne renationalisant pas le financement, même partiel, des aides de marché. Le cofinancement est une source d'inégalité entre les pays membres et de distorsions de concurrence. Un pays plus riche et/ou dont l'opinion publique acceptera plus de transferts en faveur de ses agriculteurs sera favorisé par rapport aux autres ;

– mais qui les réoriente dans un sens plus égalitaire au profit des exploitations, des productions et des régions qui ont le plus besoin du soutien public. C'est une nouvelle définition de l'Europe agricole que nous proposons, favorable à l'emploi, à l'aménagement du territoire et à l'environnement, favorisant les fonctions multiples de l'activité agricole. C'est tout le sens de notre proposition de réduction progressive des aides directes dans le temps, celles qui sont liées à la production, qui doit servir à une véritable réorientation de la PAC.

Nous proposons qu'une partie des économies ainsi réalisées serve à financer ce que l'on appelle le développement rural. La PAC de 1992 s'était traduite par la perte d'un nombre très important d'exploitations. C'est avec cette logique que je veux rompre radicalement, au nom d'une autre ambition pour l'agriculture européenne.

***Jean Glavany***

## AU COURRIER DU « MONDE »

### LES ALLEMANDS SOUS SUSPICION PERMANENTE

Les Allemands auraient-ils *« la tentation de l'oubli »*, comme voudrait nous le démontrer Bernard-Henry Lévy (*Le Monde* du 6 février) ? (...) L'idée fait sourire par son absurdité. Il faut savoir qu'un Allemand est condamné à faire attention à chacune de ses paroles ; le moindre mot concernant la période *[hitlérienne]* est interprété. Le sujet est tabou ; la seule attitude tolérable est la contrition.

Ne gagnerait-on pas aujourd'hui à cesser de culpabiliser ce peuple, à cesser d'exploiter la suspicion qui pèse sur lui, inexorablement ?

Toute personne se promenant à Berlin sera saisie par l'accumulation des monuments (plus de quatre-vingts) rappelant l'horreur des deux guerres : ce *Mahnmal,* planté *ex nihilo* sur un lieu qui n'a rien d'historique, frise l'autoflagellation, au risque de dégoûter une jeune génération dont le programme scolaire d'histoire se résume presque au IIIe Reich.

(...) La jeune génération a le droit de se reconstruire une estime de soi. C'est ce mouvement de déculpabilisation que doit incarner le chancelier Gerhard Schröder, s'il veut freiner la progression du déni ou de l'indifférence. Quant aux Français, s'ils souhaitent voir les citoyens allemands participer sereinement à l'Europe, ils doivent abondonner leurs suspicions dépassées.

**Karine Bachongy**
**Rennes**

# L'éclatement du FN est révélateur des difficultés de sa mutation

**La volonté de Bruno Mégret de transformer le Front national en parti de pouvoir se heurte à la singularité des électeurs de l'extrême droite – foncièrement protestataires – et à la coupure croissante avec les valeurs de la droite modérée**

DEUX mois après que la crise a éclaté au sein du Front national, les premiers sondages sur les élections européennes marquent à la fois une tendance au recul électoral de l'extrême droite et un score médiocre de la liste de Bruno Mégret, située entre 3 % et 5 % des voix, nullement assurée, donc, de sa survie politique. Les explications les plus fréquemment fournies mettent l'accent sur l'impact de la division et le manque de charisme de l'ancien délégué général comparé à celui de Jean-Marie Le Pen. Il convient d'y ajouter les difficultés pour mettre en œuvre la transformation du mouvement.

Formulée de manière implicite, l'analyse critique de M. Mégret à l'encontre de M. Le Pen se fonde sur trois éléments principaux : le surplace électoral depuis 1988, avec 14,5 % des voix à la présidentielle d'alors et 15 % dix ans plus tard ; l'impuissance du mouvement, qui dispose certes d'une grande capacité de nuisance mais ne peut espérer pour lui aucun bénéfice – son soutien aux présidents de région élus en mars 1998 ne lui a valu aucune vice-présidence de conseil régional ou présidence de commission ; enfin, la diabolisation dont il est l'objet en raison des excès de son fondateur, qui l'empêche de sortir de son cercle électoral habituel.

Comme remède, M. Mégret propose, semble-t-il, un nouveau projet stratégique fondé sur quatre éléments principaux. Tout d'abord, l'ancrage du FN à droite, à l'opposé du « ni gauche ni droite » proclamé par les lepénistes, allant jusqu'aux appels anti-Chirac de 1995. En deuxième lieu, la transformation d'un parti protestataire en un parti de pouvoir, qui doit aspirer à gouverner et pour cela accepter des compromis et des alliances. En troisième lieu, la « dédiabolisation » du mouvement, qui supposait la mise sous tutelle de son chef historique ou, si cela était impossible, la cassure du mouvement. Enfin, la captation de nouveaux électeurs en s'appuyant sur le constat que, si 20 % à 25 % des Français partagent les idées du FN, seuls 15 % votent en sa faveur. Dans une société marquée par la montée des thèmes sécuritaires, il y a là matière à une nouvelle progression pour un parti plus ouvert et débarrassé de ses excès. L'objectif de la mutation paraît clair : imposer le FN comme un partenaire obligé de la droite modérée et lui permettre ainsi d'accéder à des positions de pouvoir locales, voire nationales.

Cependant, les données recueillies par les instituts de sondage montrent les difficultés de la tentative. L'ancrage à droite du FN se heurte à un électorat qui se caractérise par son refus des deux grandes tendances de l'esprit public. Aux législatives de 1997, selon l'enquête post-électorale du Cevipof, 79 % des frontistes déclaraient ne faire confiance ni à la gauche ni à la droite pour gouverner le pays. Fin 1998, 63 % d'entre eux refusent encore de dire qui de la gauche ou de L'Alliance possède les meilleures solutions pour le pays ; 72 % ne font pas confiance à Lionel Jospin, mais 70 % ne font pas davantage confiance à Jacques Chirac. Selon la Sofres, en cas de duel au second tour entre un socialiste et un « allianciste », 20 % voteraient socialiste, 43 % à droite (au lieu de 50 % en 1997) et 37 % se réfugieraient dans l'abstention ou le vote blanc.

Il est vrai que l'électorat du FN recevrait la main tendue de la droite comme une marque de reconnaissance. 82 % des frontistes souhaitent avoir des ministres de leur mouvement dans un gouvernement de droite. Mais cette main tendue, les électeurs RPR et UDF s'y refusent massivement. Ainsi, selon Ipsos, 59 % des RPR-UDF considèrent que les quatre présidents de région de droite élus grâce au FN en mars 1998 n'auraient pas dû accepter ce soutien ; 71 % estiment que L'Alliance doit conserver le maximum de distances avec l'extrême droite, et 70 % déclarent qu'ils refuseraient des ministres FN dans un gouvernement de droite. Enfin, dans la liste des priorités assignées à la droite modérée, combattre le FN vient au troisième rang (avec 40 % des réponses des sympathisants RPR-UDF), devant la création d'un parti unique, le renouvellement des dirigeants et même le combat contre les socialistes (cité par seulement 18 %). Faire du FN un parti de pouvoir et non plus un simple parti de protestation ?

Certes, mais chez ses propres partisans le mouvement est installé dans le rôle d'un parti anti-système, qui ne saurait donc participer à sa gestion sans se dévoyer. Les électeurs frontistes font confiance à leur parti sur l'immigration et l'insécurité, mais ils ne sont qu'un sur deux à le faire sur l'économie et un sur trois sur les problèmes sociaux. Voter pour le FN, c'est adopter des attitudes radicalement divergentes de la gauche comme de la droite modérée *(lire tableau)*, jusqu'à critiquer la démocratie comme régime politique, contester la tenue du procès Papon, critiquer les médias, rejeter la mondialisation et l'euro.

La singularité de telles attitudes assurera sans doute la survie politique du courant, mais elle rend très difficile son intégration. 44 % des électeurs FN ne proclament-ils pas leur *« dégoût »* de la politique ? Comme l'observe Pascal Perrineau (*Le Symptôme Le Pen,* page 115), *« un des éléments de sa réussite a été de politiser un mouvement de rejet de la politique »*. Mais comment transformer un refus en une participation aux responsabilités ?

Tout au moins la création du FN-Mouvement national avec un nouveau chef annonce-t-elle la fin des excès verbaux. Mais cela suffira-t-il à « dédiaboliser » le mouvement ? Certes, M. Le Pen apparaissait comme *« un handicap pour le FN »* à une proportion croissante de Français (35 % en 1996, 43 % en 1997, 59 % en avril 1998), mais les deux tiers des électeurs frontistes continuent de voir en lui *« un atout »*, 65 % estiment ses positions *« justes »*, contre un tiers qui les trouvent *« excessives »*. Le changement de leader pourra-t-il, pour autant, faire basculer la fraction de l'électorat rebutée, jusque-là, par le style du mouvement ? Rien n'est moins sûr, car le principal facteur de résistance au vote FN réside moins dans M. Le Pen que dans la nature du parti, jugé par 87 % des Français *« raciste »*, par 86 % *« pas capable de gouverner »* et par 73 % comme constituant *« un danger pour la démocratie »*.

Il est vrai que 20 % à 25 % des sondés sont d'accord avec les idées du FN, ce qui constitue sur le papier un réservoir de nouveaux électeurs représentant 5 % à 10 % des voix, pouvant permettre l'envolée de la liste de M. Mégret aux européennes. Selon l'enquête de la Sofres réalisée pour *Le Monde* et RTL en avril 1998, 25 % des RPR, 15 % des UDF, 16 % des communistes, 7 % des socialistes et 7 % des Verts sont d'accord avec les idées du FN. Mais, en réalité, ce groupe composite ne lui accorde sa confiance que sur le seul thème de l'immigration (47 % d'entre eux le citent sur ce thème comme le parti le plus capable d'y faire face). En revanche, ils ne sont que 18 % à le citer sur l'insécurité, 6 % sur le chômage, 2 % sur l'économie. Attirer une forte proportion de nouveaux électeurs suppose donc que l'immigration prenne une place déterminante dans les motivations de vote, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui. Dès lors, le FN ne peut guère attirer ceux qui approuvent ses idées mais ne votent pas pour lui. Au demeurant, seuls 14 % d'entre eux le citent comme choix partisan de rechange.

La mutation entreprise à ses risques et périls par M. Mégret se heurte enfin à l'obstacle des européennes, où le mode de scrutin proportionnel national rend inutile toute alliance et, pis, fait des voisins immédiats les plus rudes concurrents. Selon toute probabilité, la bataille Le Pen/Mégret aura lieu dans le camp retranché de l'électorat traditionnel du FN et sur les thèmes classiques de l'extrême droite. Ce qui n'est sans doute pas le meilleur terrain pour engager la mutation du mouvement frontiste.

**Le mouvement est installé dans le rôle d'un parti antisystème, qui ne saurait donc participer à sa gestion sans se dévoyer**

L'électorat du Front national radicalement différent des autres

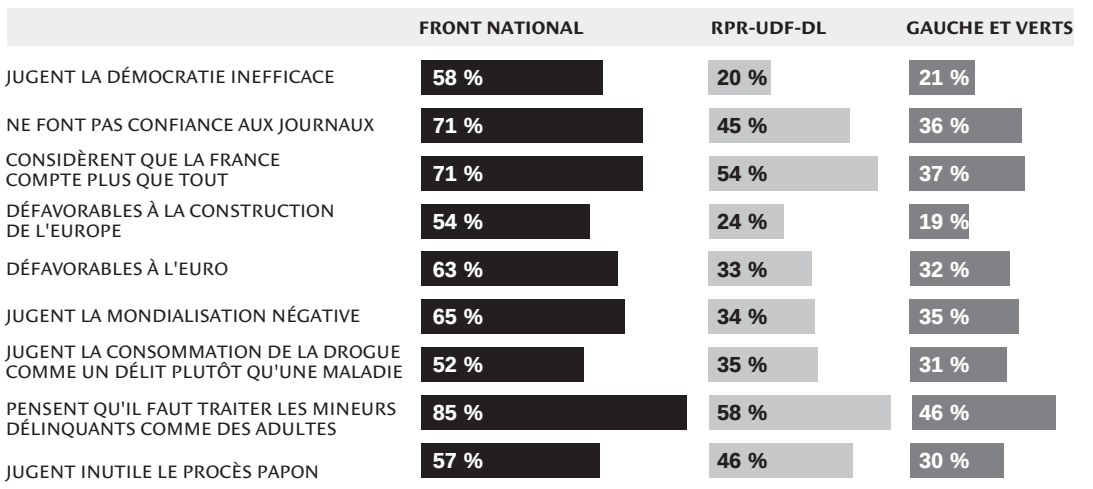


*Infographie :* Le Monde • *Source :* Enquêtes BVA, Ifop, Sofres 1998-1999.

le Monde & CECOP

COORDINATION
***Gérard Courtois***
***Jérôme Jaffré***

***Jérôme Jaffré*** *est directeur du Centre d'études et de connaissances sur l'opinion publique (Cecop).*

# Le RPR à la difficile reconquête des électeurs perdus

UNE proportion déterminante de l'électorat du Front national est issue des rangs de la droite modérée : parmi les personnes ayant voté pour un candidat FN au premier tour des élections de 1997, 61 % déclarent avoir voté pour Jacques Chirac le 7 mai 1995. La stratégie du RPR passe donc par la reconquête de ces électeurs perdus. Peut-il y parvenir en parlant aux électeurs séduits par l'extrême droite des sujets qui les préoccupent ? A observer la manière dont le RPR a pris en charge les préoccupations frontistes dans ses programmes, il semble plutôt être passé d'une phase de rapprochement à une prise de distance. Et, même si celle-ci masque parfois des attitudes plus flottantes, elle correspond à l'évolution d'un électorat RPR s'éloignant progressivement de l'univers idéologique du FN.

Dans un premier temps, la tendance a bien été au rapprochement. De 1986 à 1993, les programmes électoraux du mouvement gaulliste en témoignent. La lutte intransigeante contre l'insécurité est érigée en priorité. Le thème de l'immigration est associé à celui de l'identité nationale. La volonté d'expulser les immigrés en situation irrégulière va de pair avec la défense d'un modèle d'intégration fondé sur le refus de toute forme de multiculturalisme et sur l'existence d'un contrat d'adhésion. En 1988, une première accentuation va dans le sens d'un patriotisme plus accusé et d'une fermeté accrue dans le contrôle des flux migratoires (la lutte contre l'utilisation abusive du droit d'asile est affichée).

Mais le dosage ne se modifie nettement qu'aux élections législatives de 1993. Se plaçant sur le terrain du FN, le RPR se pose comme le porte-drapeau de *« l'exception nationale »* et son programme s'ouvre par une interrogation au nationalisme anxieux : *« Y aura-t-il encore une France en l'an 2000 ? »* Dans le domaine de l'immigration, il affirme que *« le seuil de tolérance est franchi depuis longtemps »*, prône *« une expulsion sans mansuétude »* des immigrés en situation irrégulière, stigmatise la *« polygamie »* et annonce qu'il faudra *« reconsidérer certains aspects de notre système de solidarité sociale »* et réformer le code de la nationalité.

Depuis 1995, une nouvelle séquence est ouverte. Des signes de distanciation, comme le refus affiché de toute alliance, sont aussi repérables dans les textes. A l'élection présidentielle, le programme de Jacques Chirac renverse radicalement la logique d'emprunt privilégiée deux ans auparavant. Face à un concurrent, Edouard Balladur, qui campe sur une position plus traditionnelle, il inverse l'ordre des priorités en reléguant en dernière position les thèmes de la sécurité ou de l'immigration. Il change les références en substituant la République à la nation et en plaçant les valeurs de tolérance et d'égalité des chances avant celle d'autorité.

La plate-forme d'union RPR-UDF de 1997 reste globalement dans la même ligne. Fait marquant, elle n'évoque même pas la question de l'immigration. Si elle s'adresse aux électeurs conquis par l'extrême droite, c'est en évoquant d'autres sujets qui les préoccupent, en particulier la sécurité (sanctions effectives pour les délinquants, réponses judiciaires aux délits commis par les mineurs, lutte contre la drogue, etc.) et la moralisation de la vie publique. Pourtant, la thèse de la prise de distance exige d'être nuancée. Les programmes officiels n'épuisent pas l'attitude du mouvement gaulliste.

Et l'on ne dit pas la même chose dans une réunion militante ou électorale, au niveau local ou national. De même, on n'agit pas toujours comme on le proclame : le RPR peut simultanément dénoncer les compromissions avec l'extrême droite et accueillir le maire de Nice qui en est issu. Plus encore, au sein même de l'organisation, les prises de position divergent. Certains se prononcent peu ou prou pour une reprise des thèmes du FN, à l'image d'Edouard Balladur ou d'Alain Peyrefitte, d'autres appellent à la dénonciation des thèses de l'extrême droite – comme Jean-Pierre Delalande dans un rapport demandé sous la présidence d'Alain Juppé.

Au moment même de son arrivée à la tête du mouvement, Philippe Séguin a redonné comme mission au RPR de parler aux électeurs du FN *« des sujets qui les angoissent »*. La tâche est risquée car la voie est de plus en plus étroite. Depuis une dizaine d'années, ceux qui se reconnaissent dans la droite modérée ont un système de valeurs qui se distingue plus qu'auparavant de celui des sympathisants de l'extrême droite. Le mouvement de libéralisation culturelle les a touchés, en particulier les sympathisants du RPR, jusqu'alors moins tolérants que ceux de l'UDF. Par rapport à 1988, les RPR sont, par exemple, moins favorables au rétablissement de la peine de mort (– 20 points), à l'idée que *« l'école doit avant tout apprendre la discipline »* (– 16 points), et sont moins nombreux à penser qu'*« il y a trop d'immigrés »* (– 10 points).

Depuis une dizaine d'années, les preuves d'une radicalisation de l'électorat de la droite modérée sont introuvables. De fait, les sympathisants du RPR se trouvent aujourd'hui soit à distance égale des socialistes et des frontistes, soit légèrement plus proches des premiers. Dans ce contexte, l'attrait de la formation de Bruno Mégret sur cet électorat apparaît très aléatoire alors qu'on ne peut exclure que la scission de l'extrême droite modifie les jeux dans les cercles militants ou locaux.

La baisse des valeurs d'intolérance au sein de la droite modérée

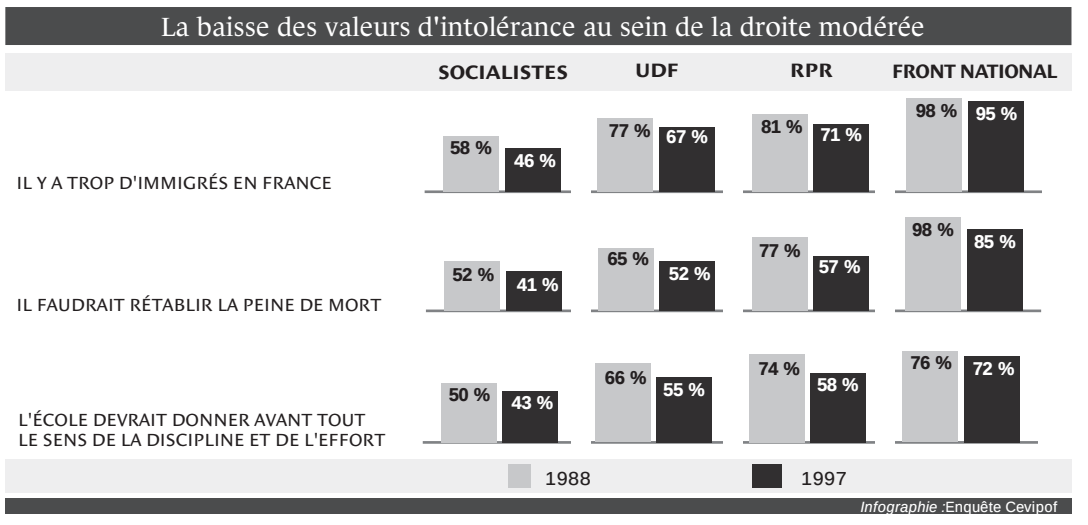


*Infographie :* Enquête Cevipof

***Florence Haegel*** *est chargée de recherches au Cevipof (Centre d'étude de la vie politique française).*

## *Pour en savoir plus*

● ***Le Symptôme Le Pen,*** de Pascal Perrineau, Fayard, 1997, 257 p. 120 F (18,29 €). Examine les caractéristiques du vote FN et avance avec rigueur les interprétations de son enracinement depuis quinze ans.

● ***L'Après-Le Pen,*** de Michaël Darmon et Romain Rosso, Le Seuil, 1998, 271 p. 120 F (18,29 €). Décrit, quelques mois avant la scission, la montée en puissance de Bruno Mégret au sein du parti, son opposition croissante avec Jean-Marie Le Pen et la gestion municipale de Vitrolles.

● « Du vote lepéniste au vote frontiste », par Nonna Mayer, ***Revue française de science politique,*** juin-août 1997, p. 438-453. Etudie le vote FN aux législatives de 1997 en soulignant son autonomie par rapport au vote présidentiel et ses progrès dans les zones où il s'est le plus tôt implanté.

● ***Le Gaullisme après de Gaulle,*** d'Andrew Knapp, Le Seuil, 1996, 896 p., 195 F (29,72 €). Retrace les évolutions idéologiques du RPR, de la synthèse gaulliste à une position de droite clairement assumée.

● « L'extrême droite en Europe », nº 87 de la revue ***Pouvoirs,*** 1998, 206 p., 95 F (14,48 €). Eclairage historique de l'extrême droite en France ; offre une comparaison avec les pays européens, dont l'Italie, la Belgique et l'Autriche.

● ***La France blafarde,*** de Jean-Christophe Cambadélis et Eric Osmond, Plon, 514 p., 139 F (21,19 €). Une histoire de l'extrême droite qui retrace la renaissance de cette famille politique, marginalisée après la Libération.

Le Monde

21 *bis*, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Télex : 206 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Internet : http ://www.lemonde.fr

ÉDITORIAL

# Sauver les retraites

**LIONEL JOSPIN a ouvert, avec la mission du Plan sur les retraites, une boîte de Pandore dont il ne sait probablement pas lui-même ce qui en sortira. Le premier ministre n'a pas fait preuve d'un grand courage, mais seulement de bon sens politique : il pouvait difficilement ne pas ouvrir un dossier qui engage les générations futures. Mais la démarche de M. Jospin pose une question de méthode : fallait-il, après les nombreux travaux d'experts publiés depuis dix ans, confier un nouveau rapport au Commissariat du Plan ?**

**En apparence, la question donne lieu à un véritable dialogue de sourds. D'un côté, l'opposition – c'est de bonne guerre – fait au gouvernement le procès de jouer la montre et de ne vouloir, en réalité, prendre, à terme, aucune décision d'importance. Débattre au lieu de décider, multiplier les concertations plutôt que de rendre des arbitrages, forcément impopulaires : d'autres gouvernements, pas seulement de gauche, ont usé, c'est vrai, du subterfuge.**

**Le gouvernement, lui, rétorque qu'on ne peut lui adresser cette critique, puisque, pour qu'une réforme aussi difficile puisse aboutir et être acceptée par l'opinion, il faut impérativement qu'elle soit précédée d'une longue phase de concertation. Pour ne l'avoir pas compris et avoir voulu réformer à la hussarde les régimes spéciaux de retraite, Alain Juppé n'a-t-il pas récolté, en retour, la grève de novembre et décembre 1995 ?**

**Si l'objection du gouvernement est forte, elle présente, cependant, une faille, que l'on mesure en lisant les positions sur l'avenir du système des retraites des responsables des cinq principales formations politiques interrogés par *Le Monde (voir pages 6 et 7).* Au fil des mois, les termes du débat sont, en effet, en train d'évoluer, et il apparaît des convergences nouvelles. Il en est ainsi de l'âge de la retraite. De gauche comme de droite, la plupart des dirigeants politiques admettent désormais qu'il faudra remettre en cause, un jour ou l'autre, le tabou de la retraite à 60 ans. La droite le dit clairement tandis que le PS – comme d'ailleurs le premier ministre – le suggère, préconisant un système de « retraite progressive ».**

**Alors, si chacun s'accorde à penser que, l'espérance de vie augmentant, il faudra impérativement, pour sauver le système de retraite, reculer l'âge de cessation d'activité ou trouver des systèmes plus souples, pourquoi le gouvernement apporte-t-il des aides ponctuelles pour favoriser des départs anticipés à la retraite, dès 56 ans, comme, dans le secteur automobile ? On en comprend bien la raison : il s'agit dans ce dernier cas de favoriser un accord sur les 35 heures.**

**Il reste, malgré tout, un problème de cohérence. Prétextant des nécessités de la concertation, le gouvernement n'a jamais voulu dire précisément quelle serait la philosophie de la réforme qu'il engagerait pour sauver les retraites. Les mois passant, ce silence risque de plus en plus d'être source d'incohérence.**

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : **Jean-Marie Colombani**
Directoire : **Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy**, directeur général ;
**Noël-Jean Bergeroux**, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : **Edwy Plenel**
Directeurs adjoints de la rédaction : Thomas Ferenczi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomeau
Directeur artistique : Dominique Roynette
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment
Rédacteurs en chef :
Alain Frachon, Erik Izraelewicz *(Editoriaux et analyses)* ;
Laurent Greilsamer *(Suppléments et cahiers spéciaux)* ; Michel Kajman *(Débats)* ;
Eric Le Boucher *(International)* ; Patrick Jarreau *(France)* ; Franck Nouchi *(Société)* ; Claire Blandin *(Entreprises)* ;
Jacques Buob *(Aujourd'hui)* ; Josyane Savigneau *(Culture)* ; Christian Massol *(Secrétariat de rédaction)*
Rédacteur en chef technique : Eric Azan

Médiateur : **Robert Solé**

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet ;
partenariats audiovisuels : Bertrand Le Gendre

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

*Le Monde* est édité par la **SA Le Monde**
Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 985 000 F. Actionnaires : Société civile Les Rédacteurs du *Monde*,
Fonds commun de placement des personnels du *Monde*,
Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs,
Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

## IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

### Fermeture estivale des musées

**NOUS NOUS SOMMES** déjà faits l'écho des doléances des touristes qui affluent en France à l'époque des grandes vacances pour admirer nos richesses artistiques et qui trouvent fermés ou incomplètement ouverts nos musées de province.

Le même inconvénient s'est présenté l'été dernier à Paris pour les musées municipaux de la capitale, et les visiteurs venus de la province et de l'étranger ont eu, en outre, la désagréable surprise de trouver quantité de théâtres et de magasins parisiens fermés. Or, il est à craindre qu'il n'en soit de même cette année.

En ce qui concerne notamment les musées, la direction des beaux-arts de la Ville de Paris informe qu'elle se verra dans l'obligation de fermer provisoirement certaines salles, en raison de la compression des effectifs de gardiens, réduits à 80 unités ; et même à 70, si l'on tient compte du personnel mis à la retraite, licencié ou en congé de maladie que l'interdiction d'embauchage, toujours en vigueur, ne permet pas de remplacer. Or ce nombre est insuffisant pour assurer, dans des conditions normales, la surveillance des collections.

Par ailleurs, la chambre de commerce de Paris vient d'attirer l'attention du ministre de l'éducation nationale sur les inconvénients qu'entraîne pour le développement du tourisme étranger la fermeture pendant l'été des théâtres subventionnés, sauf l'Opéra, et elle a demandé à la Fédération des commerçants détaillants d'entreprendre auprès de ses adhérents une action en vue de répartir les fermetures de magasins sur un plus grand nombre de mois.

*(24 février 1949.)*

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS
Télématique : **3615 code LEMONDE**
Documentation sur Minitel : **3617 code LMDOC**
ou **08-36-29-04-56**

*Le Monde* sur CD-ROM : **01-44-08-78-30**
Index et microfilms du *Monde* : **01-42-17-29-33**

*Le Monde* sur CompuServe : **GO LEMONDE**
Adresse Internet : **http ://www.lemonde.fr**

Films à Paris et en province : **08-36-68-03-78**

# Hors-piste *par Bertrand Poirot-Delpech, de l'Académie française*

**UNE RÉGATIÈRE** repêchée à 3 000 kilomètres de toute côte alors qu'elle surfait à 20 nœuds sur un voilier gracile comme un engin de plage ; trois randonneurs bivouaquant dans les bourrasques à portée de sifflets de Pralognan ; des cosmonautes partis bricoler pendant six mois une station orbitale bonne pour la ferraille... Quand le dernier hiver du millénaire collectionne, en une semaine, tant de paris stupides, sous couvert de « dépassement de soi », inutile d'être grand clerc pour prédire ce que sera le siècle imminent : un Barnum planétaire d'amateurs jouant – excusez l'expression, mais aucune autre ne convient mieux – au plus con.

Au passage, notons que les vrais héros de ces faux exploits ne sont pas les casse-cou actionnant leurs portables variés quand rien ne va plus, mais les inventeurs de ces merveilles techniques, dont les performances, en mer et dans l'espace notamment, reviennent à trouver une aiguille dans une meule de foin. Il y a seulement quinze ans, le sort de Colas attendait tous les naufragés du large. Le paradoxe est que, loin d'améliorer la sécurité, ces engins incitent les petits amateurs de sensations fortes à redoubler d'inconscience, et à exposer davantage les sauveteurs : « *on* » viendra forcément nous chercher, « *on* » ne peut se permettre de nous laisser là, le tout est de tenir le coup le temps qu'il faudra...

L'« extrême » à la portée de tous a ce résultat : de plus en plus, ce sont les pisteurs, voisins de course ou champions de l'hélitreuillage qui paient les pots cassés. Et il ferait beau voir qu'ils ne se dérangent pas, qu'ils présentent la note. Le public considère que l'accès universel au risque inclut le droit aux évacuations. Il en va de l'image d'une société qui se doit d'autant plus d'avoir de la morale que ses membres en ont moins. Si les pouvoirs publics encadrent l'aventure, on hurle à la réglementation archaïque, antilibérale, infantilisante. Et si elle ne porte plus secours, les rebelles à toute interdiction trouvent de bons avocats pour lui faire payer le prix de leurs fantaisies. Il y a trop d'Etat, la cause est entendue ; mais la revendication monte : « *Qu'attend l'Etat pour éradiquer ou rembourser coûte que coûte les avalanches, verglas, inondations et autres intempéries hivernales, ces purs scandales de la nature ?* » On croit rêver, auraient dit nos pères. La situation est kafkaïenne, ubuesque, a-t-on dit ensuite, plus savamment. Son absurdité injustifiable est désormais qualifiée de surréaliste, y compris par les magistrats à propos des procédures d'exception qu'ils sont chargés d'appliquer.

Face à l'assaut généralisé d'imprudences qui s'annonce, deux types de remèdes sont proposés par les stations de ski, les comités de courses, et... les chefs d'Etat, car spéculateurs boursiers et épurateurs ethniques franchissent, eux aussi, les « lignes jaunes » (nous vivons un temps où les réalités sont sommées de se plier à des métaphores routières ou sportives) : les *grands débats* (on saurait ce que cela veut dire, si *petit débat* avait un sens), et les *codes de bonne conduite* ou *nouvelles règles du jeu*. Quand on voit les records de tués que battent les automobilistes, malgré un code de conduite nullement facultatif, on devine ce que pèseraient des appels gentillets à la bonne volonté, dans le style des offices de tourisme.

« *J'ai payé, je veux pouvoir m'éclater stupidement et être secouru, comme les stars de la télé* » : telle est l'exigence nouvelle. Le XXIe siècle sera donc casse-cou ou ne sera pas. La même prétention propre aux loisirs englobe l'amour : « *On devrait pouvoir aimer une personne et la façon d'aimer d'une autre ; la nature est mal faite, il faut la changer* . » Avec *Rien contre Robert,* qui sort cette semaine, Pascal Bonitzer inaugure une première, au cinéma : le hors-piste sentimental, sans filet ni portable.

# Projet de célébration pour l'an 2000 *par Cagnat*

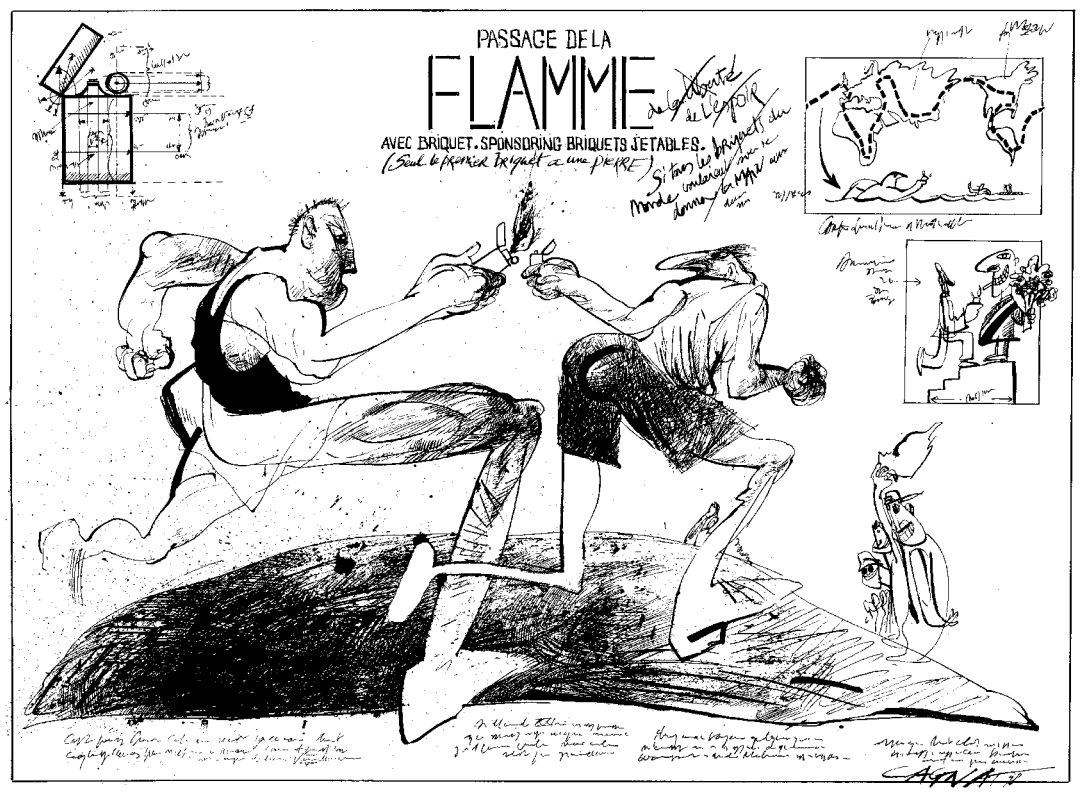


## RECTIFICATIFS

### PAUL MASSON

Après la publication, dans *Le Monde* du 16 février, d'un article consacré au procès du sang contaminé, sous le titre « Climat de crise au sein de la Cour de justice de la République », Paul Masson, sénateur RPR du Loiret et juge à la Cour de justice, nous a adressé la lettre suivante :

« *Dans* Le Monde *du 16 février 1999 (....) je relève une déclaration qui m'est prêtée, conjointement avec M. de Courson. Je démens ces propos. Je considère que les délibérés de la Cour de justice doivent être pris en dehors de toute interférence extérieure et je m'étonne que onze juges aient pu évoquer ces débats sans vouloir être eux nommément cités, tout en citant leurs collègues.* »

### LECTORAT

La proportion de femmes dans le lectorat du *Monde* est de 44,9 %, et non de 49,1 % comme il a été écrit par erreur dans la dernière chronique du médiateur intitulée « *Le lieu du débat* » (*Le Monde* daté 21-22 février).

# L'écologie, entre nature et société

**ON COMPTE** lorsqu'on est beaucoup aimé ou beaucoup haï. Les écologistes, parvenus à quelques responsabilités à un âge où l'on se souvient encore que l'on a eu dix-huit ans, voudraient être aimés. Ils découvrent avec une stupeur adolescente qu'ils peuvent être détestés. Mais l'important est qu'ils comptent.

Et qu'ils peuvent devenir, dans une France ennuyée par le ping-pong mou de la cohabitation jospino-chiraquienne, le point de focalisation des aigreurs, mais aussi des compréhensibles angoisses des paysans, des ruraux, des travailleurs du nucléaire, et sans doute de quelques autres membres du corps social. Ainsi, non seulement les écologistes comptent, mais la disproportion entre la fureur qu'on leur adresse et leur pouvoir réel – fort limité dans l'appareil d'Etat et dans l'économie – signifie qu'ils en sont venus à occuper, dans la symbolique politique populaire, le point nodal.

L'effondrement idéologique des autres partis leur ouvre cette place aussi périlleuse qu'enviable. En se fracturant, le Front national a montré que sa xénophobie n'était pas tant l'expression d'une vision du monde que d'une paranoïa généralisée. La droite court après son extrême, sans plus savoir si comptent pour elle la nation, l'Europe, le capitalisme ou un conservatisme pur et simple. Le socialisme, ayant à peu près abandonné l'idéal d'égalité sociale au profit d'un libéralisme tempéré, n'a plus guère que la « République » et les droits de l'homme à invoquer, comme si ces valeurs lui revenaient de droit. Quant au Parti communiste, n'ayant su comment éviter de jeter le marxisme avec l'eau du bain stalinienne, il n'ose plus qu'à peine employer le mot travailleur et s'inquiète de ses rivaux trotskistes, qui prospèrent malgré un discours poussiéreux.

#### ESPACE POLITIQUE LIBRE

En fait, si l'on peut dire que, depuis quinze ans, le Front national et la question de l'immigration ont occupé l'espace idéologique laissé libre par la droite et la gauche, de même peut-on avancer l'hypothèse que la question écologique vient prendre la place à nouveau libérée. Oui, la mondialisation est le défi jeté aux nations du village global : mondialisation du risque climatique, de la couche d'ozone, de la réduction de la biodiversité. Oui, le chômage est l'angoisse centrale des sociétés, chômage induit par les mutations technologiques qui élèvent continûment la productivité du travail sans que celui-ci en soit autrement distribué. Oui, la croissance est le problème crucial de l'économie mondiale, croissance fondée aujourd'hui comme hier sur la dilapidation des ressources naturelles, eau, terre, mer, donc mécaniquement limitée par les effets pervers qu'elle induit. Oui, l'immigration est une vraie question, suscitée par l'extraordinaire écart de niveau de vie entre des sociétés rassasiées jusqu'à la lie et des pays flottant entre dénuement et misère.

Oui, donc, l'écologie a vocation à répondre aux interrogations contemporaines. Qu'elle en soit capable est une autre affaire. Mais dès lors qu'elle affirme cette ambition, et qu'elle commence à l'inscrire, non pas aux marges du corps social, mais au sein de l'appareil d'Etat, il est naturel que lui soient adressées des exigences autrement plus sévères que ce n'était le cas lorsqu'elle était dans la position rebelle de l'adolescence.

Ces exigences prennent la forme d'une contestation violente, verbale et physique. Que l'écologie subisse la violence n'est pas nouveau : par deux fois, en 1977 et 1985, l'Etat français a provoqué mort d'homme pour garantir sa politique nucléaire. Le fait original est que cette violence anti-écologiste est aujourd'hui authentiquement populaire. Cela a une double signification. D'une part, malgré son ambition universaliste – la « planète », les « ressources naturelles », le « patrimoine de l'humanité », etc., sont les référents constants de la rhétorique écologiste –, celle-ci est l'expression de classes moyennes ou supérieures, le plus souvent urbaines.

La protestation des chasseurs et des ruraux peut s'interpréter comme le refus d'un discours perçu comme imposé, pour faire court, par « ces bourgeois de la ville ». Cette évidence sociologique signifie qu'il reste à l'écologie à s'enraciner réellement dans un terreau populaire. Rien ne dit qu'elle soit apte à relever ce défi, qui est pourtant la condition de son expansion.

L'autre signification de la contestation anti-écolo est plus subtile. Le mouvement écologiste balance depuis toujours entre la volonté de préserver une nature originelle et un discours critique sur la technique. Et depuis toujours ces courants s'interpénètrent, s'adossent l'un à l'autre, mais souvent aussi se contredisent. Or il est devenu clair que le retour à une nature idéalisée n'est plus de l'ordre de l'utopie mais du mythe. Pour sa plus grande partie, le mouvement écologiste reconnaît la réalité de l'artificialisation de la biosphère opérée par l'humanité. Il se fixe en fait comme but la reformation de liens humains véritables dans le « jardin planétaire », qu'il reste à dessiner et à cultiver.

#### CRITIQUE DES TECHNIQUES

Pourtant, la référence à la « nature » ne peut être absente de la critique des techniques : sont précisément contestées celles d'entre elles qui, en dévaluant l'impact environnemental et social de leur application, dégradent la vie humaine.

Cette interaction entre nature originelle, nature transformée, techniques et liens sociaux est encore mal théorisée. Et dans la représentation générale, les écologistes restent, d'abord, les défenseurs de la « nature » pure. Il est donc normal qu'ils rencontrent l'opposition de praticiens des ressources naturelles, chasseurs et paysans, qui comprennent le discours écologiste comme celui d'une volonté d'appropriation symbolique de leur substrat. Cette opposition désoriente les écologistes parce qu'ils ne possèdent pas encore les outils théoriques pour y répondre. Leur succès politique est d'avoir légitimé les questions de « nature » dans le débat social. Leur problème actuel est d'apprendre à les poser dans des termes politiques clairs.

***Hervé Kempf***

## PRÉCISIONS

### SYRIE

Une erreur de transmission a altéré le résultat du référendum organisé en Syrie le 10 février, qui proposait un cinquième mandat pour le président Hafez El Hassad. Il y a eu 219 « non » et pas 209, comme indiqué par erreur dans nos éditions du 13 février.

### SNCF

Contrairement à ce que nous avons écrit dans l'article sur la SNCF (*Le Monde* du 11 février), les cinq dirigeants de FO-cheminots n'ont pas été « *démis de leur fonction* ». Deux, partis à l'UNSA, ont démissionné, deux sont partis à la retraite et le secrétaire général, Jean-Jacques Carmentran, n'a pas souhaité se représenter.

DISPARITIONS

# Walter Lini

## Le père de l'indépendance du Vanuatu

**LE PASTEUR** anglican Walter Lini, premier ministre du Vanuatu de 1980 à 1991, est mort dimanche 21 février d'une infection virale. Il était âgé de cinquante-six ans. Fer de lance du mouvement d'indépendance dans l'ancien condominium franco-britannique des Nouvelles-Hébrides, dans le Pacifique sud, il était la plus grande figure politique du pays, largement considéré comme le père de la République du Vanuatu.

Né en 1942 dans l'île de Pentecôte (nord-est de l'archipel de Vanuatu), Walter Lini suivit une formation ecclésiastique en Nouvelle-Zélande mais fut surtout élève à l'école anglaise de l'île d'Aoba, un passage obligé pour les jeunes anglophones les plus brillants, où le Royaume-Uni formait dans les années 70 les cadres de la future indépendance. Dans un pays tiraillé entre deux administrations rivales, celle de la France et celle du Royaume-Uni, son appartenance à l'Eglise anglicane a tempéré quelque peu le clivage traditionnel entre les presbytériens anglophones et les catholiques francophones. Reste que la France vit d'abord dans Walter Lini une marionnette du jeu britannique pour expulser les Français du condominium, à l'époque où les Anglais, implicitement soutenus par les Australiens et les Néo-Zélandais, souhaitaient se retirer de l'archipel ; sans pour autant laisser la France récupérer leur « part » d'influence au Vanuatu.

C'est d'ailleurs Walter Lini, alors ministre du gouvernement local, qui demanda le rappel à Paris du dernier « commissaire résident » français aux Nouvelles-Hébrides, sous prétexte de son soutien aux « modérés » (partis d'obédience francophone), ne voyant en revanche rien à redire au soutien tout aussi clair du commissaire britannique à son propre parti fraîchement fondé, le Parti national ou Vanuaaku Pati (*L'Arbre et le Canoë*, Joël Bonnemaison). L'indépendance, en 1980, installa Walter Lini au poste de premier ministre, une fonction qu'il occupa sans interruption jusqu'en 1991. Le climat tendu et émotif du post-colonialisme des années 80 favorisa chez Walter Lini des prises de position radicales, en particulier sur la question nucléaire ainsi que sur la Nouvelle-Calédonie. Son parti était proche du FLNKS et Walter Lini comptait parmi ses amis nombre de leaders indépendantistes canaques.

Pourtant, à l'épreuve du pouvoir, l'attitude de Walter Lini à l'égard de la France s'assouplit. Il effectua d'ailleurs une visite en France en 1986. En 1987, il fut victime d'une hémiplégie qui l'affaiblit considérablement. Evincé de son parti, il fonda un nouveau parti en 1991, le Parti national unifié (PNU). Quelques mois plus tard, le PNU conclut une coalition avec l'Union des partis modérés (UPM), parti francophone mené par Maxime Carlot. C'est donc paradoxalement grâce au soutien de Walter Lini qu'un francophone a obtenu, pour la première fois, le poste de premier ministre du Vanuatu. Bien que cette coalition fût rompue en août 1993, Walter Lini continua d'occuper des postes-clés dans les nombreux cabinets francophones qui se succédèrent ensuite. En mars 1998, son Parti national unifié se mit en coalition avec son premier parti, le Parti national. Mais cette alliance peu crédible dura à peine six mois. Depuis septembre 1998, Walter Lini était le chef de l'opposition.

Dans un pays dont la classe politique est notoirement corrompue, Walter Lini a maintenu tout au long de sa vie politique une réputation de moralité qu'aucun des multiples scandales qui rythment la vie de l'archipel n'est parvenu à entacher. La jeune République lui a rendu un hommage national lundi, lors d'une cérémonie funéraire organisée au Parlement. Walter Lini devait ensuite être inhumé selon la coutume de l'île de Pentecôte.

***Florence de Changy***

UNE JOURNÉE À **TOULOUSE**

Le Monde — LA POSTE

**Vendredi 12 mars 1999**

**LE MONDE *ET LA POSTE* vous invitent à**

Cahier Spécial « Vivre à Toulouse » dans Le Monde daté du 10 mars

■ *Rencontrer*

***Acteurs des métiers de la communication et responsables de la rédaction du* Monde**

■ *Découvrir*

**Le Monde, *La Poste, le multimédia et l'espace philatélie***

■ *Débattre*

***« Vivre à Toulouse »***

***un débat public dont vous êtes les acteurs : les questions des Toulousains sur l'avenir de la cité aux responsables politiques, économiques, culturels...***

**au THÉÂTRE DE LA CITÉ**
**à partir de 13 h 30**
**1, rue Pierre-Baudis, Toulouse**
***Entrée libre et gratuite***

Posez vos questions sur l'avenir de Toulouse

**Question :** _____

A retourner par courrier à : *LE MONDE*, Jean-Paul BESSET
10, rue des Arts, 31000 Toulouse

### JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* daté lundi 22-mardi 23 février sont publiés :

● **Logement :** deux décrets sur le fonctionnement du fonds de soutien de l'Union d'économie sociale du logement.

● **Ensae :** un arrêté portant attribution du diplôme d'ingénieur de l'Ecole nationale supérieure de l'aéronautique et de l'espace en 1998.

**Abonnez-vous au Monde**

**Jusqu'à 360 F d'économie soit 7 semaines de lecture GRATUITE***

Offre valable jusqu'au 31/12/99

**Oui,** je souhaite m'abonner au *Monde* pour la durée suivante :

☐ **3 MOIS - 562 F** au lieu de 585 F* ☐ **6 MOIS - 1 086 F** au lieu de 1 170 F* ☐ **1 AN - 1 980 F** au lieu de 2340 F* Soit 360 F d'économie

* Prix de vente au numéro (Tarif en France métropolitaine uniquement)

**je joins mon règlement soit :** _____ **F** 901 MQ 001

☐ par chèque bancaire ou postal à l'ordre du *Monde*

☐ par carte bancaire N° ____ ____ ____ ____

Date de validité ____ Signature :

☐ M. ☐ Mme Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Localité : _____ Code postal : _____

| TARIFS HORS FRANCE | | | |
|---|---|---|---|
| | Belgique Pays-Bas Luxembourg Suisse | Autres pays de l'Union européenne | USA - CANADA |
| 1 AN | 2190 F | 2960 F | « Le Monde » (USPS=0009729) is published daily for $ 892 per year « Le Monde » 21, *bis*, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05, France, periodicals postage paid at Champlain N.Y. US, and additionnal mailing offices, POSTMASTER : Send address changes to IMS of N.Y. Box 15-18, Champlain N.Y. 12919 1518 **Pour les abonnements souscrits aux USA :** INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 23-451-2983 USA - Tél. : 800-428-30-03 |
| 3 mois | 598 F | 790 F | |

Offre valable jusqu'au 31/12/99

• **Pour tout renseignement concernant :** le portage à domicile, le prélèvement automatique, les tarifs d'abonnement etc.
**Téléphonez au 01-42-17-32-90 de 8 h 30 à 18 heures du lundi au vendredi.**

• **Pour un changement d'adresse, un transfert ou une suspension vacances un numéro exclusif : 0 803 022 021** (0,99 F TTC/min)

**Bulletin à renvoyer accompagné de votre règlement à : LE MONDE, service Abonnements - 24, avenue du Général-Leclerc 60646 Chantilly Cedex**

**ABONNEZ-VOUS ET DEVENEZ LECTEUR PRIVILÉGIÉ DU MONDE**

* Pour tout abonnement d'une durée de 1 an.

## AU CARNET DU « MONDE »

### Naissances

– Bienvenue,

**Marceau.**

**Marie-Claude** et **Alistair MacLAREN,**
**Henriette** et **Martial GÉRARDIN,**
tes grands-parents, sont heureux de t'accueillir dans le Monde.

Félicitations à
**Anne** et **Matthieu.**

### Anniversaires de naissance

– 24 février 1985-24 février 1999,

**Laura,**

quatorze ans de soleil.

Bon anniversaire poupoune !

Maman, Thomas, Paul, Mamie,
Marie-Pierre, Antoine, Zoé.

---

– Brive, le 24 février 1948.
Yaoundé, le 24 février 1999.

Bon anniversaire,

**Maman.**

**Vanessa.** Bordeaux.

### Noces d'or

– Cinquante ans de mariage.

Bravo à

**Paul** et **Jacqueline.**

Continuez !

Très affectueusement.

Pierre, Isabelle, Florence, Nicolas, Etienne, Nicole, Jean-Luc, Benjamin, Antoine, Simon.

### Décès

– Mme Colette Allouche,
son épouse,
Jean-Claude, Martine
et Alice Le Strat,
Jean, Mija
et Béatrice Allouche,
ses enfants et petits-enfants,
Les familles Allouche, Zeitoun, Cohen-Boulhakia, Cohen, Giani, Gauthey,
leurs enfants et petits-enfants,
Ses parents et alliés,
Ses nombreux amis,
ont la tristesse de faire part du décès de

**M. Pierre ALLOUCHE,**
administrateur civil
au ministère des Finances,
conservateur des hypothèques honoraire,
ancien résistant,

survenu le 22 février 1999.

14, Le Clos,
91370 Verrières-le-Buisson.

---

– Le Groupe français de cytogénétique hématologique
a la profonde tristesse de faire part du décès, le 19 février 1999, du

**docteur Philippe BERNARD,**
professeur d'hématologie
au CHU de Bordeaux.

Il s'est consacré avec une grande énergie à l'animation de son cher GFCH et a su lui donner une place internationale de premier rang. Il n'y comptait que des amis.

La cérémonie religieuse a eu lieu le 23 février 1999, en l'église Sainte-Clotilde, Le Bouscat.

---

– La Société française d'hématologie
a la grande tristesse de faire part du décès, le 19 février 1999, de son secrétaire général, le

**docteur Philippe BERNARD,**
professeur d'hématologie
au CHU de Bordeaux.

La cérémonie religieuse a eu lieu le 23 février 1999, en l'église Sainte-Clotilde, Le Bouscat.

---

– Clotilde Boccara,
Elisa Boccara,
Gabrielle Gelber,
Hélène Hart et Sarah,
Julien Rosa,
Sylvia Schachter,
Elia Boccara,
Eliane Bluteau,
ont la douleur de faire part du décès de

**Claire BOCCARA,**

survenu le 17 février 1999.

Les obsèques auront lieu le mercredi 24 février, à 15 heures, au cimetière du Montparnasse.

Ni fleurs ni couronnes.

---

– Le colonel (e.r.) Henri Brach,
Martine Brach,
Philippe Brach,
Etienne Brach,
ses enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de

**Mme Henri BRACH,**
née **Fernande OCHS,**

le 14 février 1999.

13, rue Marchant,
57000 Metz.

---

– Sylvie Zaidman et Michèle Maitre,
Patrick et Frédéric,
Arielle, Agathe, Ambre et Canelle,
Stanley Kahn,
Richard Kahn,
Thomas Lutazi,
Rasela Hanina,
ont la tristesse d'annoncer le décès de

**Deborah CAEN ZAIDMAN,**
journaliste,

survenu le 18 février 1999.

*« Trop de peine... »*

Cet avis tient lieu de faire-part.

---

– On nous prie d'annoncer le décès de

**Mme Ninette CHEMLA,**
née **BONAN,**

survenu le 20 février 1999.

De la part de :
M. Georges Bonan,
Mme Rachel Souffir,
Mme Yvonne Bonan,
ses frère et sœurs,
Mme Chantal Chemla,
sa fille,
M. et Mme Gabriel Souffir
et leurs enfants,
M. et Mme Michel Souffir
et leur fille,
ses neveux,
Michel, Brigitte, Frédéric, Pierre, Jean-Yves et Geneviève,
ses petits-enfants,
Et tous ses arrière-petits-enfants.

Que son souvenir soit associé à celui de son mari,

**Joseph CHEMLA,**

qui nous a quittés le 15 mars 1992.

127, avenue de Flandre,
75019 Paris.

---

– M. et Mme Gérard Dassas,
M. et Mme Claude Dassas,
M. et Mme Alain Dassas,
M. et Mme Thierry Dassas,
ses fils et belles-filles,
Bruno, Eric, Nathalie, Karin, Cédric, Alexandra, Laurence Dassas,
ses petits-enfants,
Mme Flore Marchisio-Le Clerc,
M. Charles Cohn-Dassas,
ses nièce et neveu,
M. et Mme André Dreyfus,
ont la douleur de faire part du décès de

**M. Nico DASSAS,**
chevalier de la Légion d'honneur,
chevalier de l'ordre national du Mérite,
croix de guerre 1939-1945,
grand invalide de guerre,
ancien déporté,

survenu dans sa quatre-vingt-sixième année.

Les obsèques ont eu lieu ce mardi dans l'intimité familiale.

Cet avis tient lieu de faire-part.

28, rue Galilée,
75116 Paris.

---

– Francine et Michel Détappe,
Claudine et Bernard Tarlet,
Roseline et Henri Berliocchi,
Florence et Daniel Gaudin,
ses enfants,
ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

**M. Pierre DETAPPE,**
directeur honoraire à la SNCF, X39
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu à Paris, le 19 février 1999.

La crémation aura lieu au cimetière du Père-Lachaise, le jeudi 25 février à 9 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part.

4, rue du Cottage,
91120 Palaiseau.

---

– Philippe Guglielmi, Grand Maître du Grand Orient de France,
Et le Conseil de l'Ordre,
ont le regret de faire part du décès de

**André GUILLERM,**
Président du directoire de la SOGOFIM,
et Grand Officier d'Honneur
du Grand Orient de France.

---

– Nous avons la douleur de faire part du décès de

**M. Raymond JALU,**
ingénieur de la météorologie,
officier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre national du Mérite,
médaille de l'aéronautique,
commandeur des Palmes académiques.

Un hommage lui sera rendu le jeudi 25 février, à 14 h 30, à la maison funéraire des Batignolles, 10, rue Pierre-Rebière, Paris-17e, suivi de l'inhumation au cimetière Nord d'Enghien-les-Bains (Val-d'Oise), vers 16 h 30.

Gémissons ! Gémissons ! Gémissons !
Espérons !

---

CARNET DU MONDE
TARIFS 99 - TARIF à la ligne

DÉCÈS, REMERCIEMENTS,
AVIS DE MESSE,
ANNIVERSAIRES DE DÉCÈS
136 F TTC - 20,73 €
TARIF ABONNÉS 118 F TTC - 17,98 €

NAISSANCES, ANNIVERSAIRES,
MARIAGES, FIANÇAILLES
520 F TTC - 79,27 € FORFAIT 10 LIGNES
*Toute ligne suppl. : 62 F TTC - 9,45 €*
THÈSES - ÉTUDIANTS : 83 F TTC - 12,65 €
COLLOQUES - CONFÉRENCES :
*Nous consulter*
☎ 01.42.17.39.80 + 01-42-17-38-42
Fax : 01.42.17.21.36

– Le Bureau national de l'Association des professeurs de philosophie de l'enseignement public,
a la grande tristesse de faire part du décès, le 18 février 1999, de son président-fondateur.

**Louis-Marie MORFAUX,**
professeur honoraire aux lycées
Condorcet et Claude-Bernard,
chevalier de la Légion d'honneur,
médaillé de la Résistance,
président de l'association de 1947 à 1969.

Par son action, son enseignement et ses écrits, il a défendu et illustré la tradition vivante de l'enseignement philosophique français.

---

– Isabelle Perrin,
Simon et Lucas,
Et toute la famille,
ont la très grande douleur de faire part du décès de

**M. Joël PERRIN**

survenu à Paris, le 21 février 1999.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 24 février à 16 heures, en l'église d'Eysines (Gironde).

23, rue des Gravilliers,
75003 Paris.

---

– Catherine Trautmann,
ministre de la Culture
et de la Communication,
François Barré,
directeur de l'Architecture
et du Patrimoine,
l'ensemble du personnel,
de la direction de l'architecture
et du patrimoine,
rendent hommage à la mémoire de

**Joël PERRIN,**
inspecteur général de l'Inventaire,

décédé le 20 février 1999, et s'associent à la tristesse de sa famille et de ses proches.

---

– Arradon, Lorient (Morbihan).

Jean Rais-Assa,
son époux,
Alix Helleboid-Rais-Assa,
son époux et leurs enfants,
René Rais-Assa,
son épouse et leurs enfants,
Les parents, amis et compagnons de lutte,
ont la douleur de faire part du décès de

**Hélène Claire RAIS-ASSA,**
née **LEFERRER,**

survenu le 20 février 1999, à l'âge de soixante-dix-sept ans.

Ses obsèques religieuses, suivies de la crémation, ont été célébrées le lundi 22 février 1999.

48, rue de l'Amiral-Courbet,
56100 Lorient.

---

– Yannick Ripa,
a la douleur de faire part du décès de son ami,

**Didier ROSET,**
comédien,

survenu à Paris, le 20 février 1999, à l'âge de quarante-quatre ans.

### Anniversaires de décès

– In memoriam,

**Docteur Roland CAHEN**

Le 20 février 1998.

---

**Siegfried Guy WEINER,**

est mort, il y a un an, le 23 février 1998, merci d'avoir une pensée pour lui, ainsi que pour

**Mina**

Marie-Christine, Mathieu, Julien.

### Messe commémorative

**Mlle Jacqueline BENAYA,**
dite **Jacotte,**

est décédée accidentellement, le jeudi 11 février 1999.

Un dernier hommage lui sera rendu à Paris, le vendredi 26 février 1999 : une messe sera célébrée en l'église Saint-Lambert, rue Gerbert, Paris-15e, à 18 heures.

Hélène Luccioni,
55, rue des Moulins,
93370 Montfermeil.

### Communications diverses

– Au C.B.L., 10, rue Saint-Claude, Paris-3e. **Jeudi 25 février à 20 h 30,** débat avec Guy Konopnicki, auteur de *Candide 2* (Ed. Flammarion). Tél. : 01-42-71-68-19.

---

**Samedi d'Entretemps,**
autour du livre *« La Singularité Schoenberg »*, de François Nicolas, avec P. Albéra, R. Court, A. Fabbiani, F. Nicolas, P. Szendy, F. Wahl, 27 février, 10 h-12 h 30,
IRCAM
1, place Stravinsky, Paris-4e.
**Entrée libre.**

---

*Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du* Monde *», sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.*

**CAPITALISME** **Investor, la société d'investissement du groupe familial Wallenberg, est un actionnaire majeur de l'industrie suédoise. Scania, ABB, SAS, SKF ou encore Saab Automobile figurent parmi les fleurons de son patrimoine. ● PRIVILÉGIANT jusqu'à récemment le long terme sur la rentabilité immédiate, Investor change peu à peu de méthode, notamment sous la pression des autres actionnaires présents dans les sociétés de l'empire Wallenberg. ● LES FUSIONS sont la conséquence la plus directe de cette nouvelle attitude. Mais Investor, qui a fusionné Astra au britannique Zeneca et Stora au finlandais Enso, a refusé de marier Scania à Volvo Trucks. ● UNE NOUVELLE stratégie doit être définie par Marcus Wallenberg, 42 ans, qui prendra en avril les commandes du groupe familial, dont la rentabilité tend à s'émousser.**

# La mondialisation contraint Wallenberg à une remise en cause

## Présent au capital de 40 % des entreprises cotées à Stockholm, le groupe familial suédois joue un rôle décisif dans leurs stratégies. Son opposition à la fusion Scania-Volvo Trucks révèle une divergence entre ses intérêts et ceux des autres actionnaires

**STOCKHOLM**
*de notre correspondant*

Le petit monde de la finance et de l'industrie suédoises s'interroge : l'étoile de la famille Wallenberg est en train de pâlir. Certes, son holding d'investissement, Investor, ne contrôle pas moins de 40 % des entreprises cotées à la Bourse de Stockholm. Parmi elles, les fleurons de l'industrie d'exportation suédoise : Ericsson, Astra – les sociétés à la plus forte capitalisation du pays –, Scania, Electrolux, SKF, Saab Automobile, etc. Autant dire qu'Investor est une institution que l'on respecte et que l'on craint dans le royaume. C'est elle qui fait et défait les conseils d'administration des compagnies sous sa coupe, c'est à son entregent que l'on a recours pour favoriser telle ou telle transaction à l'étranger. Mais, pour la première fois depuis longtemps, Stockholm bruit de critiques et de doutes quant à la stratégie du groupe. Dernier épisode en date : ses ennuis avec Scania, le constructeur de poids lourds, dont il ne maîtrise plus la destinée depuis l'irruption, *« hostile »* à ses yeux, de Volvo dans son capital.

C'est dans ce climat inhabituel que la dynastie Wallenberg a décidé de reprendre les choses en main en nommant l'un des siens PDG d'Investor. Marcus Wallenberg remplacera, à partir du 14 avril, celui qui a occupé ce poste depuis 1978, Claes Dahlback. Ce fidèle de la famille devient vice-président du conseil d'administration, au même titre que Jacob Wallenberg, cousin de Marcus, également promu lors de ce remaniement annoncé le 11 février. Tous deux assisteront la « star » du groupe, Percy Barnevik, considéré par beaucoup comme l'homme le plus puissant de Suède. Derrière ces changements se profile la volonté des Wallenberg d'injecter du sang frais et de remettre leur empire sur les rails de la rentabilité. La question est de savoir comment.

Investor a été créée en 1916 dans le but de regrouper les participations industrielles acquises à la fin du siècle précédent par le banquier André Oscar Wallenberg. Longtemps, la société d'investissement a mené une gestion privilégiant le long terme plutôt que la rentabilité immédiate. *« Lorsque l'une des entreprises sous son contrôle alignait perte sur perte, Investor ne s'en désengageait pas tant qu'elle estimait pouvoir, un jour, être payée en retour »,* explique Haakan Lindgren, professeur à la haute école commerciale de Stockholm et auteur d'un livre sur Investor. Au pis cédait-elle une partie de ses titres, comme pour Saab Automobile, acquise à 50 % par General Motors en 1989. Mais la globalisation de l'économie finit par rattraper la Suède et ses entreprises.

Avec elle apparurent les investisseurs institutionnels étrangers. En particulier les fonds de pension américains, obsédés par le profit et vite imités par leurs homologues suédois. La vague des fusions et acquisitions n'épargna pas non plus les firmes du royaume, dont celles des Wallenberg : Asea, mariée en 1987 au suisse Brown Boveri pour former le géant de l'électromécanique ABB ; puis Stora, fusionnée avec la finlandaise Enso ; et le groupe Astra, rapproché du britannique Zeneca. Cette période coïncida avec le départ à la retraite du patriarche, Peter Wallenberg. Pour prendre sa place à la tête du conseil d'administration d'Investor, il fit appel au charismatique Percy Barnevik en avril 1997.

### HÉSITATIONS

L'ex-PDG d'ABB suscita des attentes à la hauteur de sa réputation de visionnaire. Mais, depuis son arrivée, les cours de l'action Investor ont évolué de façon moins favorable que l'indice de la Bourse de Stockholm. Idem pour d'autres titres de la constellation Wallenberg, comme Ericsson. Investor a donné aussi l'impression d'hésiter sur le choix des secteurs d'avenir vers lesquels s'orienter. Amplifiées par la presse, les critiques portent aussi sur les relations d'Investor avec les autres actionnaires des sociétés sous son contrôle. *« M. Barnevik avait indiqué qu'il cultiverait les liens avec les investisseurs institutionnels,* note Haakan Lindgren. *Ce qui s'est passé avec Volvo montre qu'il n'a pas réussi. »* Le 15 janvier, le constructeur automobile suédois annonçait par surprise qu'il avait acquis près de 13 % de Scania et qu'il souhaitait acheter le reste dès que possible. Offusqué par ce raid, Investor a froidement repoussé les avances de Volvo, qui en a pris note lundi 22 février, en annonçant la rupture des pourparlers en vue d'une reprise de Scania. Mais la firme de Göteborg compte bien conserver sa participation stratégique. Qui osa vendre ses titres à Volvo ? Des fonds de pension suédois, mécontents de l'évolution du cours de l'action Scania.

De cette opération inédite en Suède, Investor a du mal à se remettre. La présence de Volvo au capital de Scania l'empêche de vendre à son gré le constructeur de poids lourds et crée un précédent. *« Un acte de défiance à l'égard d'Investor et de Percy Barnevik »,* estime le quotidien des affaires *Dagens Industri.* Selon le journal, le dirigeant avait pourtant réussi à convaincre les investisseurs institutionnels suédois de suivre sa stratégie, en leur promettant de mieux prendre en compte leurs intérêts.

Avec les fusions en cours, le pouvoir des Wallenberg dans les sociétés impliquées se dilue, et il leur est plus difficile d'imposer leurs vues. C'est le cas pour Astra Zeneca, dont la fusion n'inspire pas confiance à certains actionnaires, malgré les assurances de rentabilité formulées par Investor. En outre, la décision de placer le siège de la nouvelle société à Londres passe mal dans un pays qui voit ses grandes entreprises partir vers l'étranger. Encore une conséquence de la globalisation de l'économie dont la Suède fait les frais, et qui place Investor dans une position délicate : Stora Enso a désormais son siège en Finlande, ABB en Suisse, et Ericsson a déménagé une partie du sien en Angleterre.

***Antoine Jacob***

### *Les plus belles valeurs de l'industrie suédoise*

La valeur des principales participations d'Investor s'élevait, au 31 décembre 1998, à 88,923 milliards de couronnes (10 milliards d'euros).
● **Astra** (pharmacie) : 11 % du capital (13 % des droits de vote), pour une valeur de 29,2 MdsKr (3,28 Mds€)
● **Ericsson** (télécommunications) : 3 % (22 %), 12,9 MdsKr (1,4 Md€)
● **Scania** (poids lourds, autobus) : 26 % (42 %), 7,9 MdsKr (0,9 Md€)
● **ABB** (électromécanique) : 10 % (13 %), 7,8 MdsKr (0,87 Md€)
● **Gambro** (technologies médicales) : 20 % (26 %) 6 MdsKr (0,67 Md€)
● **Stora Enso** (bois, papier) : 10 % (11 %) 5,5 MdsKr (0,62 Md€)
● **Atlas Copco** (équipements industriels) : 15 % (21 %), 4,9 MdsKr (0,55 Md€)
● **SEB** (banque) : 8 % (9 %), 4,1 MdsKr (0,46 Md€)
● **WM-Data** (multimédia) : 13 % (6 %) 3,5 MdsKr (0,39 Md€)
● **Electrolux** : 4 % (21 %) 1,9 MdKr (0,2 Md€)
● **SAAB AB** (avions) : 20 % (36 %) 1,8 MdKr (0,2 Md€)
● **SKF** (roulements à bille) : 13 % (30 %) 1,3 MdKr (0,1 Md€)
● **SAS Suède** (transport aérien) : 19 % (19 %) 1 MdKr (0,1 Md€)

**PROFIL**

### *MARCUS LE « COSTAUD »*

*« On nous demandera toujours s'il a été nommé à ce poste grâce à son nom ou pour ses qualifications »,* observait avec justesse Percy Barnevik, en présentant, jeudi 11 février, le nouveau PDG d'Investor, Marcus Wallenberg, quarante-deux ans. La question revient en Suède dès lors qu'un nouveau membre de la dynastie accède à des responsabilités. Elle est posée avec plus d'insistance lorsque l'impétrant est méconnu du grand public. C'est le cas de Marcus, représentant la cinquième génération des Wallenberg avec son cousin Jacob, de sept mois son aîné, et président du conseil d'administration de SEB, la banque familiale. Contrairement à celui-ci, le nouveau dirigeant d'Investor ne brille pas par son aisance en public. Timide, réservé, prudent, sérieux : tels sont les qualificatifs qui reviennent pour décrire cet homme au sourire un peu triste. *« Il est très fort et il sait ce qu'il veut »,* affirme un membre du sérail. *« Percy Barnevik l'a observé pendant deux ans pour s'assurer qu'il était apte à prendre la relève. »*

Marcus est le fils de Marc Wallenberg, qui s'est suicidé en 1971, alors qu'il se préparait à succéder à son père, le légendaire Marcus. Eduqué à l'université américaine de Georgetown et formé dans des banques de renom à New York, Francfort, Londres et Hongkong, le jeune Wallenberg fait ses gammes dans l'industrie à la direction de la filiale allemande du groupe forestier Stora. Son sort se précise lorsqu'en 1993 son oncle Peter, qui règne alors sur l'empire familial, le nomme vice-PDG d'Investor. Depuis, il collectionne les sièges de conseils d'administration (Ericsson, Saab, Astra, SEB, Stora Enso, etc.). Celui à qui il va succéder, Claes Dahlback, voit en lui *« quelqu'un curieux de tout, qui s'intéresse notamment aux nouvelles technologies ».* Remarié à un ancien mannequin, Fanny Sachs, Marcus Wallenberg est affublé d'un sobriquet anglais, *« Husky »* (costaud). *« Je pesais tant à ma naissance que mon grand-père a dit* "that is a husky one !" *(en voilà un qui est costaud) »,* raconte-t-il. *« Husky »* aura-t-il les épaules assez carrées pour le costume qu'on vient de lui tailler ?

***A. J.***

# L'inévitable concentration des constructeurs européens de camions

**ANALYSE**

**L'anticipation de la mondialisation a permis aux Européens de s'imposer**

**L'INDUSTRIE** du poids lourd, comme celle de l'automobile, est dans une phase ultime de concentration mondiale, même si les projets n'aboutissent pas tous, comme dans le cas de Volvo-Scania. Si ce secteur compte une myriade de fabricants locaux, il est dominé par moins d'une dizaine de grands constructeurs, majoritairement européens. Ceux-ci produisent la moitié des quelque 1,2 million de véhicules utilitaires de plus de 5 tonnes vendus dans le monde, le nouveau géant DaimlerChrysler (marques Mercedes, Chrysler, Ford Trucks) fabriquant à lui seul 490 000 unités. Sur la partie « noble » du secteur, les camions lourds (plus de 16 tonnes), Mercedes, Volvo, Renault, Scania, Man et Iveco assuraient 85,5 % de la production mondiale en 1997.

Mercedes est loin devant (150 000 unités), et pourrait encore accroître son avance, s'il parvenait à mettre la main sur le japonais Nissan Diesel (50 000). Volvo Trucks, qui a vendu plus de 83 000 camions lourds dans le monde l'an dernier, soit 21 % de plus qu'en 1997, piaffe de pouvoir rattraper son grand rival allemand. Après avoir forcé la porte de son compatriote Scania, sans parvenir à ses fins, il aurait entrepris de faire la cour au numéro deux américain Navistar (43 000 camions lourds vendus en 1998). Volvo est par ailleurs allié à Mitsubishi dans les camions légers et moyens.

C'est cette bonne anticipation de la mondialisation qui a permis aux Européens de s'imposer. Dès les années 70, Mercedes, Volvo et Renault ont investi le marché nord-américain, le plus important, en rachetant respectivement Freightliner (puis Ford Trucks en 1997), GM-White et Mack Trucks. L'américain Paccar (marques Peterbilt et Kenworth), répliquait en 1996 et 1997 en reprenant deux marques européennes mal en point, le néerlandais Daf et le britannique Leyland. En revanche, Navistar (marque International) est peu présent hors d'Amérique du Nord, mais il y détient près de 20 % du marché des camions lourds en 1998 et 38,5 % de celui des camions légers.

### DEUX CAMPS

Les Japonais, s'ils ont inondé le monde de leurs voitures, ont concentré l'essentiel de leurs ventes de camions sur la zone asiatique, avec des véhicules plus légers, assez peu sophistiqués, et ils ont peu investi dans la technologie. Conséquence : aucune des firmes de l'archipel n'ayant la taille mondiale, elles ont perdu leur indépendance. General Motors a pris 37,5 % d'Isuzu, Toyota a gobé Hino, Mitsubishi s'est allié à Volvo. Et Nissan Diesel est en passe d'entrer dans l'orbite de DaimlerChrysler.

Reste que six constructeurs en Europe, c'est encore beaucoup. Deux camps se dessinent : celui des prédateurs et celui des cibles. Volvo, comme Mercedes, est clairement dans le premier, surtout depuis qu'il a décidé de céder sa division automobile à Ford pour 5,8 milliards d'euros (37,8 milliards de francs). L'allemand MAN (42 000 véhicules en 1997) est plutôt dans le second camp. Iveco et Renault VI luttent pour ne pas y tomber. Le constructeur français est solidement campé sur deux continents : l'Europe, dont RVI détient 12 % du marché (camions lourds), et les Etats-Unis, où sa filiale Mack s'adjuge 13 % des ventes. Louis Schweitzer, le PDG du groupe Renault, qui continue de penser que le camion est stratégique pour la firme, vient de nommer à la présidence de RVI son ex-bras droit Patrick Faure, doté d'une augmentation de capital de 3 milliards de francs (457 M€), avec une double mission : atteindre 4 % de rentabilité nette et grossir.

Iveco, deux fois plus petit que le français dans le camion lourd, paraît plus isolé en Europe, mais la botte secrète de cette filiale de Fiat s'appelle le Daily, son utilitaire léger (à partir de 3,5 tonnes), et qui génère de gros volumes à l'international, notamment en Asie. Scania, le constructeur le plus rentable du monde, s'est longtemps pensé au-dessus du lot, estimant pouvoir vivre seul en construisant des camions lourds haut de gamme. Le numéro deux suédois a néanmoins commencé à grossir à son tour, sortant de sa base suédoise pour assembler ses camions en Amérique du Sud et en France, à Angers.

### CHUTE DES VENTES

Reste les pays émergents, en particulier en Asie, grand réservoir de la croissance future du secteur. Les constructeurs locaux sont légion, mais les vraies cibles de choix sont rares. On citera le coréen Hyundai et l'indien Ashok, qui produisent chacun plus de 20 000 véhicules utilitaires. Ou encore le numéro un indien, Tata Engineering (64 000 véhicules en 1997), qui a déjà conclu des accords avec Mercedes.

La conjoncture mondiale pourrait précipiter les rapprochements. Bien d'équipement, le camion est un capteur avancé de la situation économique. Or après une année 1998 record sur les marchés occidentaux 1999 s'annonce moins bonne. Une étude de Salomon Smith Barney estime que le marché européen baissera d'environ 8 % en 1999, à 185 500 unités. Volvo table pour sa part sur une chute de 10 % des ventes en Europe, de 5 % en Amérique du Nord, et surtout de 40 % en Amérique du Sud, une région où Scania est particulièrement bien implanté. Les Wallenberg, gourmands aujourd'hui – Daimler, avant Volvo, avait déjà estimé qu'ils exigeaient un prix trop cher pour Scania –, pourraient bien être obligés de revoir à la baisse leurs prétentions dans quelques mois.

***Pascal Galinier***

# British Aerospace se sent victime d'un complot français

**LONDRES**
*de notre correspondant à la City*

Un mois après l'annonce du rapprochement-surprise entre British Aerospace (Bae) et Marconi, l'avenir du contrat d'armement anglo-saoudien d'Al Yamana, dont le groupe britannique est le principal bénéficiaire, vient de provoquer une de ces poussées d'urticaire anti-françaises dont la Grande-Bretagne est coutumière. Au départ, une curieuse dépêche de l'AFP datée du 18 février et originaire de Dubai citait des diplomates selon lesquels l'important contrat d'armement Al Yamana avait été gelé en raison des difficultés financières de l'Arabie saoudite.

Cet accord, signé dans les années 80 par Mme Thatcher, concerne la livraison de plus de 120 chasseurs-bombardiers Tornado, des avions d'entraînement Hawk et des blindés. Sa deuxième phase, en 1992, avait sauvé Bae de la banqueroute. La sanction de cette information est immédiate : la baisse de l'action Bae à Londres, et ce malgré les démentis répétés de Londres. Le 22 février, le ministère britannique de la défense reconnaissait que le contrat tenait compte de la situation économique de l'Arabie saoudite mais sans préciser qu'il avait été l'objet d'un rééchelonnement. Cette mise au point, conjuguée à un démenti officiel saoudien d'un gel du contrat, a permis au titre Bae de se ressaisir lundi.

### MACHINATION

A la demande de British Aerospace, la Bourse de Londres a ouvert une enquête sur l'origine de ces rumeurs. Tous les vieux démons ressurgissent, à commencer par celui d'une machination d'un gouvernement français prétendument soucieux d'occulter les limites de la privatisation de l'Aerospatiale. De bien curieuses rumeurs se propagent dans la presse dominicale britannique, comme celles qui accusent en outre Paris d'être l'instigateur des récentes menaces du commissaire européen à la concurrence, le Belge Karl Van Miert, de surveiller de près le rapprochement annoncé le 17 janvier entre British Aerospace et Marconi.

L'enjeu est d'importance. Si les termes et conditions d'Al Yamana restent entourés de mystère, cet accord, sur lequel travaillent 5 500 employés de Bae, rapporterait chaque année 2 milliards de dollars (1,8 milliard d'euros) à la compagnie. Par ailleurs, les deux principaux dirigeants de la nouvelle entité Bae-Marconi, le président Dick Evans et le directeur général, John Weston, sont liés à la signature de ce qui reste le plus gros contrat d'armement de tous les temps. La controverse sur l'avenir du contrat anglo-saoudien, enfin, vient gâcher la présentation, le 25 février, des excellents résultats pour 1998, avec des bénéfices évalués entre 675 millions de livres et 730 millions de livres (entre 990 millions et 1,07 milliard d'euros).

Ce climat délétère n'est pas étranger à la faiblesse en Bourse de Bae. Cette sous-évaluation souligne la persistance des réserves émises dans la City à l'encontre d'un rapprochement qui ne facilite pas la restructuration de l'industrie européenne de l'aéronautique et de la défense. Une possible alliance franco-allemande entre Aerospatiale-Matra et DASA, capable de contrecarrer Bae, effraie bon nombre de spécialistes. Dernier sujet d'inquiétude, la défiance des marchés est loin de faire l'affaire des actionnaires de GEC puisque le rachat de Marconi se fait en partie par échange de titres.

***Marc Roche***

# Le nouveau recul de l'euro n'inquiète pas les autorités monétaires européennes

## Pour Wim Duisenberg, président de la BCE, la situation est « provisoire »

**En dépit d'une petite remontée, mardi 23 février dans la matinée, la monnaie européenne reste proche de son plus bas niveau face à la devise américaine. Pour le président de la Banque centrale européenne (BCE), Wim Duisenberg, cette faiblesse de l'euro est *« provisoire »* et liée à la vitalité de l'économie américaine et aux *« pressions politiques »* en Europe en faveur d'une baisse des taux d'intérêt.**

**APRÈS AVOIR** touché lundi 23 février son plus bas niveau contre la devise américaine et la livre anglaise, l'euro s'est redressé. Mardi, en début de matinée, la monnaie européenne s'échangeait contre 1,1052 dollar. Le billet vert perdait aussi un peu de terrain contre la devise japonaise, s'échangeant autour de 120 yens. Lundi, l'euro était tombé sous la barre de 1,10 dollar et des 68 pence mais cette baisse n'a guère suscité l'émotion des autorités monétaires et politiques.

Déjà déclinante la semaine dernière, la devise européenne n'a pas reçu le soutien des ministres des finances et des gouverneurs des banques centrales du G 7, réunis samedi à Bonn (Allemagne). Au contraire, Oskar Lafontaine, le ministre allemand des finances, a affirmé qu'il ne voyait pas *« le cours actuel de l'euro comme un désavantage »*, notant que son affaiblissement face au dollar était bon pour les exportations européennes. Dans le même registre, Heiner Flassbeck, vice-ministre allemand des finances, estimait, lundi, que la baisse de l'euro n'est pas *« un sujet d'inquiétude. C'est le produit du différentiel entre les deux situations économiques »*, faisant valoir que la croissance américaine s'accélérait et qu'au contraire celle de l'Europe s'affaiblissait. Cette situation a conduit les intervenants sur le marché à anticiper une baisse des taux d'intérêt en Europe tandis que la vigueur de l'activité outre-Atlantique pourrait conduire la Réserve fédérale américaine (Fed) à relever les siens.

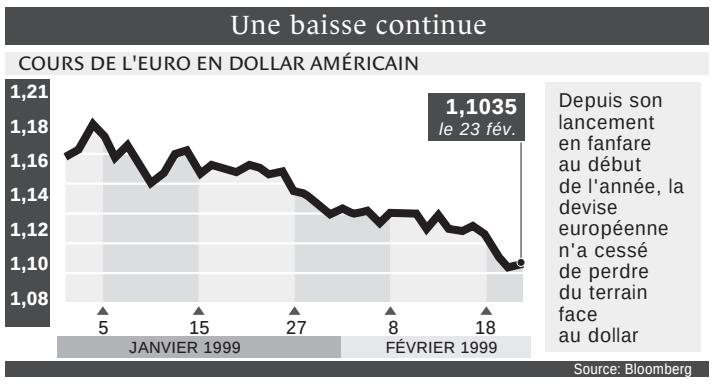


Pour bon nombre d'économistes, la faiblesse de l'euro n'est pas une surprise même si certains redoutaient une monnaie unique forte dans l'euphorie de son lancement. *« La dépréciation de l'euro résulte d'un changement d'anticipations sur l'évolution des taux d'intérêt des deux côtés de l'Atlantique,* juge Hubert de Montvalon, économiste à la société de Bourse Oddo. *Les taux d'intérêt pour les contrats à échéance décembre 1999 ressortent à 5,50 % aux Etats-Unis et à 3 % dans la zone euro, contre respectivement 4,40 % et 3,50 % en octobre, au pire de la crise financière. »*

La vigueur de l'économie américaine fait redouter à certains opérateurs que la Fed augmente ses taux directeurs d'ici la fin de l'année. En Europe, une majorité d'entre eux envisagent, en revanche, une baisse du loyer de l'argent, qu'ils jugent nécessaire pour soutenir l'activité. Un raisonnement que les autorités monétaires ne partagent pas forcément.

Domingo Solans, membre du directoire de la Banque centrale européenne (BCE), a estimé, lundi, que les Etats-Unis devraient être les premiers à baisser leur taux d'intérêt, en réponse à une déclaration du secrétaire d'Etat américain au Trésor pressant l'Europe de relancer la croissance. *« Le loyer de l'argent aux Etats-Unis est plus élevé qu'en Europe. S'il fallait mener d'une façon coordonnée une politique monétaire plus expansive, la Réserve fédérale devrait donner le coup d'envoi »*, a-t-il affirmé dans une interview publiée, lundi, par le quotidien économique espagnol *Expansion.*

Le président de la BCE, Wim Duisenberg, pense, lui, que la faiblesse de l'euro est *« provisoire »* et due, pour l'essentiel, à la vitalité de l'économie aux Etats-Unis et aux *« pressions politiques »* en Europe en faveur d'une baisse des taux d'intérêt. Il a prévenu : les Européens doivent maintenant s'habituer à voir les taux de change *« revêtir moins d'importance »* dans la zone euro. Ils ne sont plus *« si importants que dans le passé pour la zone euro »*. Des déclarations qui laissent peu augurer une baisse prochaine des taux directeurs de la BCE.

Une fois dissipées les anticipations d'un assouplissement rapide de la politique monétaire de la BCE, l'euro pourrait stopper sa glissade contre la monnaie américaine. D'autant plus que dans l'absolu, les écarts sont limités : *« Les variations du cours du dollar en euro sont tout à fait comparables à celles que l'on pouvait observer entre les devises européennes et la monnaie américaine l'an dernier »*, souligne Marc Touati, économiste à la Caisse centrale des Banques populaires. *« Si le dollar retrouve des couleurs, c'est avant tout pour des raisons conjoncturelles. Sur le long terme, les fondamentaux économiques jouent en faveur de l'euro. Les pays de l'Euroland ont enregistré, l'année dernière, un excédent courant de plus de 100 milliards de dollars, contre un déficit de 230 milliards de dollars en 1998 pour la balance courante américaine »*, ajoute-t-il.

***Joël Morio***

# L'autorité boursière italienne rejette l'OPA sur Telecom Italia

## Olivetti ne renonce pas à son « raid »

**LA COMMISSION** des opérations de Bourse italienne, la Consob, a jugé irrecevable, lundi 22 février dans la soirée, l'offre publique d'achat (OPA) annoncée samedi par le groupe Olivetti sur la totalité du capital de Telecom Italia. Le groupe Olivetti a immédiatement réagi pour souligner la régularité de son offre et réaffirmer son intention de prendre le contrôle de Telecom Italia, ex-monopole public du téléphone privatisé à l'automne 1997.

La décision de la Consob a comme principale conséquence de faciliter la défense de Telecom Italia. Selon la Consob, l'offre d'Olivetti n'est pas admissible pour deux raisons principales. D'abord, parce qu'elle est subordonnée à la réalisation de conditions, en particulier la vente préalable au groupe allemand Mannesmann de la participation majoritaire d'Olivetti dans ses activités de télécommunications (Omnitel dans la téléphonie mobile et Infostrada dans la téléphonie fixe). D'autre part, Olivetti aurait dû indiquer la période au cours de laquelle il envisageait de lancer l'OPA. Olivetti a immédiatement réagi, en précisant dans un communiqué que son offre a *« toutes les caractéristiques nécessaires »*.

Olivetti explique que l'annonce de samedi ne pouvait pas être retardée *« en raison des rumeurs sur les marchés »* et des possibles initiatives de défense que Telecom Italia aurait pu mettre en place. Le groupe soutient que l'offre n'est en fait subordonnée à aucune condition : la vente de ses activités de télécommunications à Mannesmann est en effet *« imminente »*.

Le groupe allemand est partenaire d'Olivetti depuis l'automne 1997. Au terme d'une montée en puissance progressive, il détenait, voici trois jours, une part de 49,9 % dans Oliman, qui contrôle à son tour Omnitel et Infostrada. Mannesmann a déclaré, dimanche, qu'il était d'accord pour acquérir les 50,1 % restants de Oliman pour une somme de 7,7 milliards €, cette acquisition ne devant devenir effective que si Olivetti réussissait son OPA sur Telecom Italia.

*« Nous continuerons sur notre route, ce ne sont pas des considérations formelles qui nous arrêterons »*, a déclaré le président d'Olivetti, Antonio Tesone, au quotidien *La Repubblica* de mardi, soulignant que la Consob avait en fait demandé à Olivetti *« de reformuler, de préciser et de clarifier »* son offre. Le groupe avait annoncé, lundi, un conseil d'administration pour la journée de mercredi 24 février, visant à convoquer une assemblée extraordinaire pour approuver l'augmentation de capital nécessaire à l'OPA.

### LA DÉFENSE S'ORGANISE

La décision de la Consob représente en revanche une première victoire pour Telecom Italia. L'administrateur délégué de Telecom Italia, Franco Bernabè, n'entend pas perdre de temps. Son groupe, suivant la décision de la Consob, ne fait pas encore formellement l'objet d'une OPA : il peut donc organiser ses défenses. Avant même la décision de la Consob, Telecom Italia avait annoncé pour jeudi 25 février une réunion de son conseil d'administration. Au cours de ce conseil pourrait être illustré un plan industriel prévoyant notamment des cessions de participations dans des sociétés non-stratégiques. Selon des indiscrétions rapportées par la presse italienne, M. Bernabè pourrait aussi annoncer une initiative retentissante : par exemple une fusion entre Telecom Italia et sa filiale de téléphonie mobile TIM, ou une alliance avec un géant international – on parle de British Telecom. M. Bernabè semble d'autant plus déterminé à agir que la situation capitalistique de Telecom Italia la rend fragile : le ministère du Trésor dispose encore d'une part de 3,4 % du capital et d'une « golden share » (action préférentielle) lui donnant un droit de regard sur les nouveaux actionnaires du groupe, mais le « noyau dur » mis en place lors de la privatisation contrôle moins de 7 % du capital.

La décision de la Consob intervient alors que les marchés semblaient juger négativement l'offre d'Olivetti. Par le biais de sa filiale Tecnost, vecteur technique de l'OPA, celle-ci avait offert 10 € pour chaque titre Telecom Italia (valeur totale : 52,5 milliards €). Or Telecom Italia, en hausse de plus de 9 % lundi, était déjà proche de la valeur de 10 €. En clair, Olivetti devra sans doute faire une offre plus généreuse.

***Marie-Noëlle Thérisse***

# Le Congrès juif fait monter la pression sur les banques françaises

**LES CRITIQUES** sur l'attitude des banques françaises concernant les avoirs juifs en déshérence se font de plus en plus vives. Le Congrès juif mondial (CJM), qui réunira son comité exécutif d'ici la fin mars, examinera d'éventuelles *« sanctions contre les banques françaises »*, a indiqué, lundi 22 février, l'agence Reuter, citant une source anonyme. Le CJM reproche aux établissements bancaires *« leur attitude de non coopération »*, et exige un accord avant la fin du mois prochain. Si rien n'est fait d'ici là, le CJM pourrait recommander de bloquer tout projet de fusion ou d'acquisition de ces banques aux Etats-Unis ou au Canada.

C'est également fin mars que six banques françaises (Société générale, Paribas, Crédit lyonnais, Crédit agricole, Indosuez, Natexis), rejointes par la BNP et par les filiales françaises des américaines Chase et J P Morgan, devront se prononcer sur la compétence de la justice américaine sur le sujet. Elles sont poursuivies devant un tribunal de Brooklyn, à New York, par des survivants de l'Holocauste, ou leurs ayants droit, qui les accusent d'avoir confisqué des comptes détenus par des juifs. La décision de la justice américaine de juger ou non les banques françaises dans cette affaire sera prise dans le courant de l'année. *« Les juridictions américaines n'ont pas compétence pour se prononcer sur ce sujet, qui est traité de façon très sérieuse en France »*, estime Emmanuel Gaillard, avocat chez Shearman & Sterling, qui représente les établissements français. Les pressions qui pèsent sur eux aux Etats-Unis *« ne sont pas la bonne manière de traiter le sujet et ne prennent pas en considération la dimension historique et morale »*, regrette-t-il. Me Gaillard plaide pour un *« traitement local, avec des représentants de la communauté juive française »*.

### RECENSEMENT

La création en France d'un fonds a été évoquée la semaine dernière. Les banques renvoient, elles aussi, la balle du côté de la mission Mattéoli sur la spoliation des juifs de France, dont le deuxième rapport d'étape a été rendu fin janvier au gouvernement français (*Le Monde* du 4 février). L'Association française des banques (AFB) a recensé en France 106 banques françaises ou étrangères actuelles qui étaient en activité pendant la Seconde guerre mondiale. Depuis un an, la plupart des grandes banques françaises travaillent au recensement du total des avoirs juifs et devraient avoir terminé pour la fin avril. Une instance chargée d'examiner les demandes individuelles d'indemnisation des victimes juives devrait être prochainement mise en place dans le cadre de la mission Mattéoli, et devrait être présidée par Pierre Drai, ancien président de la Cour de cassation.

Les opinions sont assez divergentes du côté du CJM : dans *Le Monde* du 23 février, Israël Singer, secrétaire général, indiquait *« être opposé, dans tous les cas, au boycott ainsi qu'aux sanctions économiques »*. La communauté juive mondiale semble divisée. Il n'empêche, la question du boycott sera soulevée lors de la réunion du CJM fin mars. Et les menaces ont jusqu'ici été une arme efficace. C'est cette épée de Damoclès qui a fait fléchir les banques suisses. Le zèle du contrôleur des finances de New York, Alan Hevesi, a permis de parvenir avec elles à un accord de dédommagement de victimes de l'Holocauste portant sur 1,25 milliard de dollars (1,12 milliard €). De même, le projet de rachat par la Deutsche Bank de la banque américaine Bankers Trust a été menacé, incitant une dizaine d'entreprises allemandes et la première banque d'outre-Rhin, à créer un fonds de l'Holocauste (*Le Monde* du 18 février).

***Pascale Santi***

# Levi Strauss supprime 6 000 emplois

**UN AN APRÈS** son plan de restructuration ayant entraîné la suppression de 6 395 emplois, Levi Strauss a annoncé, lundi 22 février, qu'il allait fermer onze de ses vingt-deux usines en Amérique du Nord, supprimant 5 900 emplois, soit 30 % de ses effectifs.

Face à l'érosion de ses ventes (– 13 % en 1998), due à la baisse du marché du jean et à une perte de compétitivité, la firme a décidé d'externaliser une partie de sa production. *« Levi's and Co. est un des derniers groupes américains d'habillement à maintenir en propre une force de production massive. Presque tous les autres ont éliminé ou réduit les unités de fabrication qu'ils possédaient »*, explique l'entreprise dans un communiqué.

# Nouvelles fusions aux Etats-Unis dans l'électricité et le gaz

**DEUX COMPAGNIES** électriques américaines ont annoncé, chacune, le rachat d'un groupe gazier. Dominion Resources a racheté par échange d'actions la société Consolidated Natural Gas pour 6,3 milliards de dollars (5,67 milliards d'euros). Le nouvel ensemble se situe au quatrième rang des entreprises électriques et gazières américaines, avec un chiffre d'affaires de 8,8 milliards de dollars et près de 4 millions de clients. Sempra Energy, entreprise californienne, rachète la compagnie gazière du Colorado KN Energy, pour 1,8 milliard de dollars (1,6 milliard d'euros).

# La loi sur l'audiovisuel et la succession à l'AFP embarrassent Matignon

## Après plus d'un an et demi d'hésitations et au terme d'un dernier sursis accordé à Catherine Trautmann pour finaliser son projet de loi, le premier ministre est désormais en première ligne et doit assumer le risque politique de cette réforme

**LES ERREMENTS** du projet de loi sur l'audiovisuel resteront sans doute comme l'un des pires dossiers du gouvernement Jospin. *« Cette réforme s'est mystérieusement compliquée »*, constate Didier Mathus, rapporteur du projet de loi. C'est un euphémisme. Aucune décision gouvernementale n'a encore été prise sur le maintien de ce projet initié voici plus d'un an et demi.

Une rencontre de travail, qualifiée de *« positive »*, a eu lieu lundi 22 février à Matignon entre Catherine Trautmann, ministre de la culture et de la communication, et Dominique Strauss-Kahn, ministre de l'économie, des finances et du budget. Une autre réunion interministérielle est fixée début mars pour tenter de trouver un ultime consensus avant l'arbitrage définitif du premier ministre. C'est paradoxalement au moment où Mme Trautmann a réussi à fédérer une majorité plurielle autour de son projet de loi que les chances de survie de sa réforme s'amenuisent (*Le Monde* du 4 février). S'il n'est pas inscrit dans le calendrier parlementaire avant la fin du premier semestre, ce projet risque d'être définitivement abandonné. Trouver un créneau pour envisager une discussion à l'Assemblée au cours des six derniers mois de l'année sera encore plus compliqué, en raison de l'actualité parlementaire.

Dans ce dossier, chacun tente désormais d'imputer la responsabilité des hésitations politiques à son voisin. La Rue de Valois, Matignon et Bercy se renvoient la balle. Dans un premier temps, Catherine Trautmann n'a manifestement pas mesuré la forte capacité de réaction des lobbyistes du secteur privé de l'audiovisuel, ce qui l'a obligée à effectuer une spectaculaire reculade par rapport à ses ambitions initiales.

### SOUTIEN INESPÉRÉ

C'est presque par défaut, et pour répondre *« à une idée chère à la gauche »*, selon un député, que la ministre s'est alors résolue à réformer la télévision publique, en abaissant le temps de publicité sur France 2 et France 3. Catherine Trautmann a reçu, fin septembre 1998, le soutien inespéré de Lionel Jospin. Sortant de sa réserve, le premier ministre est allé plus loin que prévu en défendant la ligne la plus dure proposée par la Rue de Valois, soit une réduction de douze à cinq minutes de publicité par heure sur les grandes chaînes publiques. En accordant, le 6 janvier, un nouveau sursis à Catherine Trautmann pour lui permettre de trouver un consensus au sein de la majorité « plurielle » et chez les professionnels, le premier ministre s'est une nouvelle fois engagé.

Forte du feu vert obtenu, le 2 février, des députés de la majorité en charge des questions audiovisuelles, Mme Trautmann pourrait donc renvoyer à Matignon la responsabilité d'un échec de son projet de loi si le premier ministre le repoussait définitivement. *« Tout ce problème se réduit désormais aux hésitations dans l'entourage de Lionel Jospin »*, explique un député. Dans la perspective de l'élection présidentielle, plusieurs conseillers l'incitent à ne pas se lancer dans un débat parlementaire *« long et compliqué »*.

Le président de la commission des affaires sociales de l'Assemblée nationale, Jean Le Garrec, Didier Mathus (PS, Saône-et-Loire) et Frédérique Bredin (PS, Seine-Maritime) mènent une fronde auprès des conseillers de Matignon, pour les convaincre de l'utilité d'une loi sur l'audiovisuel. *« Ne rien faire aurait des conséquences considérables sur le public et le privé »*, affirment-ils. Mme Trautmann recevra aussi l'appui des députés rocardiens.

Elle se heurte encore aux critiques de Jean-Marc Ayrault, président du groupe socialiste à l'Assemblée nationale, et de Jean-Marie Le Guen, député PS de Paris. Ce dernier estime *« insuffisante la pérennité des ressources du secteur public »* et redoute *« les conséquences incontournables du déplacement massif et brutal du marché publicitaire vers le privé »*. A un vaste projet de loi, M. Ayrault préférerait une série d'aménagements restreints, sur la fin de l'exclusivité de diffusion des chaînes publiques sur TPS ou l'allongement du mandat du président de France Télévision.

La loi sur l'audiovisuel n'est pas le seul dossier à embarrasser chaque jour davantage Matignon. A l'exception de la privatisation de RMC, qui s'est passée sans trop de heurts, et du plan social négocié sans crise à la Société française de production (SFP), les dossiers de communication soulèvent régulièrement des difficultés. Incombant au Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) ou à l'Etat, les nominations des présidents des sociétés publiques de l'audiovisuel, qu'il s'agisse de Radio-France, Radio-France Internationale (RFI), l'Institut national de l'audiovisuel (INA), la Sofirad ou Réseau France Outre-mer (RFO) ne se sont pas faites sans tergiversations ni rebondissements.

### DYSFONCTIONNEMENTS

Aujourd'hui, les problèmes de succession à la présidence de l'Agence France Presse (AFP) entament sérieusement le crédit des pouvoirs publics. La date de la fin du mandat triennal de Jean Miot, le 2 février, était tout sauf une surprise. *« Les pouvoirs publics, en commandant un audit à charge sur la gestion de Jean Miot voici un an, n'ont pourtant en rien préparé sa succession »*, déplore un cadre de l'AFP. Des dysfonctionnements sont apparus entre les représentants de la presse au conseil d'administration – qui n'arrivent pas à trouver un consensus – et au sein du gouvernement. C'est ainsi que, malgré les soutiens de Matignon et de la Rue de Valois, Pierre Jeantet, le candidat favori et actuel directeur général de *Sud-Ouest*, a eu l'impression de passer un examen de passage à Bercy. Il n'a pas obtenu la double assurance d'un abandon de créance d'un prêt de l'Etat à l'AFP et d'un budget 1999 pour l'agence voté avant septembre.

Matignon récuse cette thèse en assurant que M. Jeantet n'était en fait pas prêt à faire le saut. En tout cas, *« cette crise n'aurait pas dû avoir lieu »*, selon un observateur. *« La seule gloire de Matignon est d'avoir réussi à ne pas donner une image politique au départ de Jean Miot »*, ajoute-t-il. Mais aucun des candidats en lice, officiels ou officieux, ne semble faire l'unanimité. *« La façon dont le conseil d'administration tarde à élire le successeur de Jean Miot et la situation de blocage actuelle démontrent par l'absurde le besoin de moderniser les statuts de l'AFP »*, affirme Monique Villa, directeur du développement et des affaires commerciales de l'agence. Cette fois-ci, la partie de mistigri se joue, au conseil d'administration, entre les représentants de la presse et ceux de l'Etat.

***Nicole Vulser***

### *Prochaines auditions pour les candidats à l'AFP*

**Le comité du conseil d'administration de l'AFP devrait se réunir, lundi 1er mars, pour examiner les candidatures et prévoir un calendrier pour les auditions. Aux quatre candidats officiels – Daniel Jubert, ex-directeur de *La Presse de la Manche* ; Michel Meyer, directeur de RFO-Guadeloupe ; Jacques Ravary, ex-PDG d'Havas Régies, et Gilbert Grellet, directeur pour l'Europe et l'Afrique à l'AFP – pourraient s'ajouter de nouveaux postulants.**

**Michel Bassi, ancien président de la SFP et ancien directeur du *Méridional*, devrait officialiser sa candidature. Jean-Pierre Hoss, qui fut également président de la SFP, est toujours en lice, tandis qu'Eric Giuly, ancien directeur général d'Antenne 2 et actuel directeur général de l'agence de publicité BDDP, pourrait entrer dans la course.**

### *Un contrôle parlementaire pour France Télévision*

**Jean-Marie Le Guen, député PS de Paris et rapporteur des crédits du secteur public de l'audiovisuel à la commission des finances de l'Assemblée nationale, a indiqué au *Monde* qu'un contrôle sur la gestion de France Télévision allait être prochainement engagé par cette commission.**

**C'est au cours d'un contrôle de ce type qu'Alain Griotteray (ex-député UDF du Val-de-Marne) avait découvert des anomalies dans les contrats passés entre France 2 et les animateurs-producteurs, ce qui avait entraîné, en juin 1996, la chute de Jean-Pierre Elkabbach, alors président de France 2 et de France 3.**

# La CLT-UFA a décidé de céder sa participation dans la chaîne Premiere au groupe Kirch

**ALBERT FRÈRE** a enfin obtenu satisfaction. Depuis deux ans, le patron de la CLT-UFA n'a eu de cesse d'obtenir de son co-actionnaire Bertelsmann l'autorisation de retirer le groupe de la télévision à péage. Il vient de recevoir *« l'accord de principe de Bertelsmann »* pour céder la participation de la CLT-UFA dans Premiere, contrôlée à 50-50 avec Kirch. L'homme d'affaires belge n'a jamais vraiment caché son peu de goût pour la télévision payante. Selon lui, cette activité est trop gourmande en capitaux et elle a surtout tendance à enrichir les détenteurs de droits au détriment des opérateurs.

Cette analyse l'avait conduit, l'an passé, à organiser le retrait de la CLT-UFA du tour de table du bouquet TPS. En Allemagne, Albert Frère a considéré qu'il n'était pas opportun de *« continuer à investir des montants considérables sans contrôle véritable de la chaîne cryptée allemande »*. Outre-Rhin, le groupe Kirch est le véritable patron de Premiere grâce à la maîtrise des droits de tous les studios américains et du contrôle de la technologie du décodeur numérique. En son temps, Canal Plus, qui détenait 37,5 % de Premiere, était déjà parvenu à la même analyse et s'était retiré, préférant la fusion avec NetHold.

Pour l'heure, la CLT-UFA n'aurait pas encore vendu sa participation dans Premiere. *« Nous essayons de parvenir à une solution mais les négociations ne sont pas terminées »*, affirme, mardi 23 février, le groupe Kirch qui possède un droit de préemption. Malgré un portefeuille de 1,7 million d'abonnés, la chaîne cryptée n'a jamais été rentable. Elle aurait affiché 400 millions de deutschemarks de pertes en 1998 (205 millions €) sur un chiffre d'affaires de moins de 700 millions.

Pour conclure cette vente, la CLT-UFA et Kirch pourraient se baser sur l'évaluation retenue par Canal Plus et Kirch lors de l'échange entre Telepiù et Premiere. A l'époque, le prix par abonné avait été fixé autour de 1 600 dollars (1 454 €). À cette aune, Premiere serait évaluée entre 12 et 14 milliards de francs (entre 1,8 et 2,1 milliards €), soit 6 à 7 milliards de francs pour la CLT-UFA (900 million à 1,05 milliard €). Avec ce pactole, l'opérateur luxembourgeois compte se renforcer sur son métier traditionnel : la télévision généraliste en Europe et le multimédia. Il compte aussi devenir un des leaders européens du négoce des droits. Cette activité qu'il aura apprise au contact de Kirch pourrait l'amener à participer au rachat du club de football des Girondins de Bordeaux. M 6, leader sur cette opération, *« est en phase d'examen du dossier »* après l'appel d'offres lancé par le club.

### SCISSION DÉMENTIE

Le retrait de Premiere ne devrait pas être l'occasion d'une scission entre la CLT et la UFA. Didier Bellens, bras droit d'Albert Frère, *« dément ces rumeurs sans fondement et souligne l'unicité de vues entre M. Frère et Bertelsmann »*. Certains imaginent déjà une alliance de la CLT-UFA, retirée de la télévision payante, avec TF 1, première chaîne généraliste d'Europe, dont M . Frère est administrateur. Patrick Le Lay, PDG de la Une, affirme *« n'avoir aucune intention de se retirer de la télévision à péage »*. Selon lui, *« TF 1 continue à regarder toutes les opportunités et sera en Italie avant la fin de l'année »*.

***Guy Dutheil et Philippe Ricard***

# Le « Wall Street Journal » évoque une fusion entre Canal Plus et BSKyB

**LES NÉGOCIATIONS** entreprises entre Canal Plus et le magnat australo-américain Rupert Murdoch font couler beaucoup d'encre. Le *Wall Street Journal* assure que Rupert Murdoch, PDG de News Corp., mène des pourparlers visant purement et simplement à fusionner son bouquet de chaînes thématiques britannique BSKyB (dont il contrôle 40 %) avec le groupe français. Un tel scénario créerait le plus important groupe européen de télévision à péage.

Selon le quotidien américain, M. Murdoch serait favorable à une solution de fusion ou à des échanges d'actifs, ce qui lui donnerait les clés de la télévision payante en Europe (il n'est pour l'instant réellement présent qu'en Grande-Bretagne). L'idée d'un rachat de Canal Plus par BSKyB semble en revanche écartée. Rupert Murdoch et Pierre Lescure, PDG de Canal Plus, se sont rencontrés plusieurs fois, à New York et à Paris, pour faire avancer ces discussions (*Le Monde* du 23 février).

Le groupe Canal Plus s'est refusé, mardi 23 février, à *« commenter la rumeur du jour »*. Le *Wall Street Journal* précise que les deux groupes envisagent également d'autres scénarios, comme des investissements de BSKyB dans les actifs internationaux de Canal Plus, ou encore une fusion des filiales numériques des deux géants de la télévision payante en Europe.

Le quotidien new-yorkais ne cache pas que le plus important problème, dans un éventuel rapprochement entre Canal Plus et BSKyB, devrait venir de la Commission de Bruxelles. Un porte-parole de Karel Van Miert, le commissaire en charge des questions de concurrence, a précisé qu'un accord entre les deux groupes *« soulèverait un grand nombre de problèmes »*.

***N. V.***

## DÉPÊCHES

■ **EDITION : le groupe de presse canadien Torstar a annoncé**, lundi 22 février, la signature d'un accord pour la vente de la maison d'édition de livres pour enfants Troll Communications à la compagnie américaine Willis Stein and Partners. Selon Torstar, qui publie notamment le *Toronto Star* et les romans Harlequin, la transaction se monte à 70 millions de dollars (62,5 millions €). – (*AFP.*)

■ **PRESSE : plus de huit professionnels sur dix (82 %) lisent la presse spécialisée** concernant leur secteur, selon un sondage BVA, réalisé en décembre 1998 pour l'Association Presse Pro et rendu public jeudi 18 février. Chacun lit en moyenne trois titres (contre deux selon une étude de BVA en 1994), et y consacre en moyenne 44 minutes. Ce type de presse sert à *« bien comprendre son marché »* (86 %), à s'informer sur l'actualité du secteur (73 %) ou sur l'évolution des technologies (68 %). Pour 94 % des sondés, la presse professionnelle a une bonne crédibilité, et pour 91 % ses journalistes sont compétents. L'Association Presse Pro, créée en septembre dernier, regroupe 53 éditeurs publiant 147 titres.

# TABLEAU DE BORD

## AFFAIRES

### INDUSTRIE

● **COGEMA : la décision du ministre allemand de l'environnement**, Jürgen Trittin, lundi 22 février, de renoncer à interdire le retraitement des combustibles nucléaires usés, *« marque un retour à la normale des relations entre les deux pays dans ce domaine »*, a estimé le président de la Cogema, Jean Syrota *(lire page 4)*.

● **MICHELIN : le fabricant de pneus français et son homologue italien, Pirelli,** ont signé, lundi 22 février, un accord de développement conjoint du système PAX, mis au point par Michelin, permettant de continuer à rouler après une crevaison.

● **BMW : le constructeur automobile allemand** a assuré aux analystes financiers qu'il *« prendra toutes les mesures pour que sa filiale britannique Rover sorte du rouge en l'an 2000 comme prévu »*, a indiqué lundi un porte-parole de BMW.

● **MÉTALLURGIE ALLEMANDE : la métallurgie bavaroise** s'est ralliée, lundi, à l'accord salarial pilote du Bade-Wurtemberg conclu la semaine dernière. Les métallurgistes bénéficieront d'une augmentation de 3,2 % au 1er mars, auxquels s'ajouteront un versement unique de 1 % dans l'année et une prime de 180 deutschemarks (163 euros) pour janvier et février 1999. La Bavière est le premier Land à suivre l'accord signé dans le Bade-Wurtemberg.

● **STRACEL : la grève dans la filiale du papetier finlandais UPM-Kymene,** située à Strasbourg, a été reconduite mardi à la suite de l'échec de nouvelles négociations sur le passage aux 35 heures et surtout sur le montant des indemnités de licenciement concernant la fermeture de l'unité de pâte à papier.

### SERVICES

● **CGM : la Compagnie générale maritime a signé** lundi avec Delmas un accord de principe pour lui racheter les lignes Méditerranée-Caraïbes et Méditerranée-Guyane-Brésil.

● **TRANSPORTS : les conducteurs d'autobus de Nîmes (Gard)** poursuivaient lundi 22 février leur mouvement de grève déclenché vingt jours plus tôt pour protester contre l'agression d'un chauffeur.

### FINANCE

● **STOREBRAND/SKANDIA : les assureurs suédois et norvégien ont annoncé** qu'ils allaient fusionner leurs opérations d'assurances non-vie et chercher d'autres partenaires en Europe du Nord.

● **CAISSES D'ÉPARGNE : l'intersyndicale Syndicat unifié-CFDT-CGT a lancé un mot d'ordre de grève** à partir du 2 mars, avant la discussion du projet de loi de réforme de l'Ecureuil prévue les 9 et 10 mars.

● **BNP : Michel Pebereau, le président de la banque, a expliqué à ses représentants syndicaux** son projet de rapprochement avec le Crédit lyonnais. Il prévoit de limiter les réductions d'effectifs à la BNP en 1999 à 500-600 équivalents temps-plein, au lieu de 1 100-1 200.

● **BANCO SANTANDER : Ana Patricia Botin, directrice générale, a annoncé lundi 22 février son départ** de la première banque d'Espagne, présidée par son père Emilio Botin. A trente-huit ans, elle était présentée jusqu'à présent comme devant lui succéder à la tête du Banco Santander, qui a récemment annoncé sa fusion avec le Banco Central Hispano (BCH).

### RÉSULTATS

● **ECIA BERTRAND FAURE : l'équipementier automobile (groupe PSA)** a enregistré un résultat net consolidé (part du groupe) de 204 millions de francs (31 millions d'euros) en 1998, en baisse de 51 % par rapport à 1997. Le chiffre d'affaires consolidé s'est élevé en 1998 à 25,8 milliards de francs (3,9 milliards d'euros), en hausse de 11,2 %.

● **CASINO : le groupe de distribution a dégagé un résultat net,** part du groupe, en hausse de 27 % en 1998, à 1,415 milliard de francs (215,7 millions d'euros), contre 1,114 milliard de francs en 1997. Le résultat d'exploitation a progressé de 33,9 %, à 2,897 milliards de francs (441,6 millions d'euros), contre 2,164 milliards de francs en 1997.

● **TUI : le tour-opérateur allemand** a annoncé un bénéfice net record de 175 millions de deutschemarks (89,5 millions d'euros) pour l'exercice 1997-1998 clos le 30 septembre. Le chiffre d'affaires a diminué de 204,52 millions d'euros, à 4,14 milliards d'euros.

## EUROPE

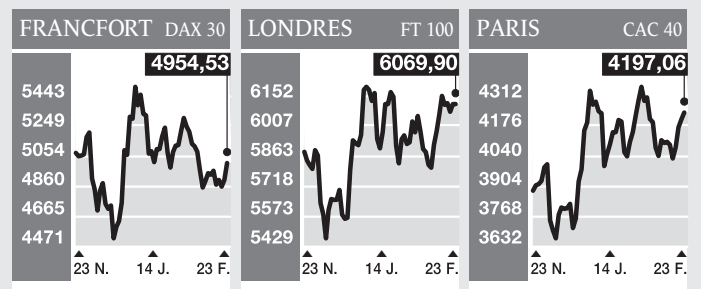


| Europe 10 h 15 | Indices sélection | cours 23/02 | Var. % 22/02 | Var. % 31/12 |
|---|---|---|---|---|
| EUROPE | EURO STOXX 50 | 3499,30 | 0,82 | 4,70 |
| EUROPE | STOXX 50 | 3462,74 | 0,62 | 4,29 |
| EUROPE | EURO STOXX 324 | 306,20 | 0,66 | 2,62 |
| EUROPE | STOXX 653 | 290,72 | 0,39 | 4,13 |
| PARIS | CAC 40 | 4197,06 | 0,75 | 6,45 |
| PARIS | MIDCAC | 0,00 | .... | .... |
| PARIS | SBF 120 | 2817,34 | 0,75 | 6,06 |
| PARIS | SBF 250 | 0,00 | .... | .... |
| PARIS | SECOND MARCHÉ | 0,00 | .... | .... |
| AMSTERDAM | AEX | 536,11 | 1,48 | – 0,42 |
| BRUXELLES | BEL 20 | 3470,23 | 0,73 | – 1,26 |
| FRANCFORT | DAX 30 | 4954,53 | 2,26 | – 0,96 |
| LONDRES | FTSE 100 | 6069,90 | 0,64 | 3,18 |
| MADRID | STOCK EXCHANGE | 0,00 | .... | .... |
| MILAN | MIBTEL 30 | 35597,00 | 0,28 | 1,27 |
| ZURICH | SPI | 7113,80 | 0,52 | – 0,65 |

## AMÉRIQUES

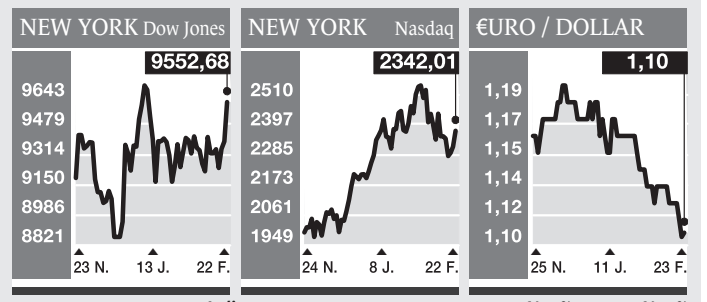


| Amérique 10 h 15 | Indices sélection | cours 22/02 | Var. % veille | Var. % 31/12 |
|---|---|---|---|---|
| ÉTATS-UNIS | DOW JONES | 9552,68 | 2,28 | 4,04 |
| ÉTATS-UNIS | S&P 500 | 1272,14 | 2,66 | 3,49 |
| ÉTATS-UNIS | NASDAQ COMPOSITE | 2342,01 | 2,56 | 6,81 |
| TORONTO | TSE INDEX | 6504,55 | 1,48 | 0,29 |
| SAO PAULO | BOVESPA | 9075,00 | 0,68 | 33,77 |
| MEXICO | BOLSA | 244,01 | 0,89 | 4,96 |
| BUENOS AIRES | MERVAL | 389,36 | – 0,44 | – 9,46 |
| SANTIAGO | IPSA GENERAL | 113,43 | – 0,83 | 47,31 |
| CARACAS | CAPITAL GENERAL | 3899,38 | 2,16 | – 18,57 |

## ASIE - PACIFIQUE

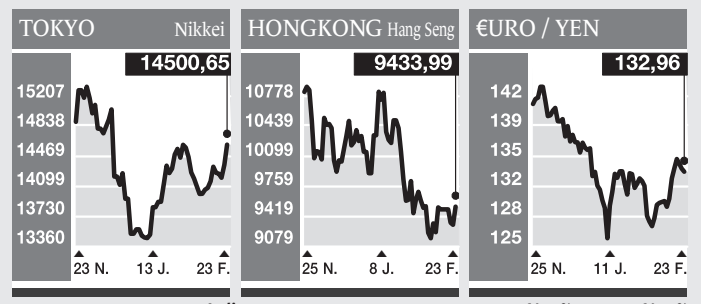


| Zone Asie 10 h 15 | Indices sélection | cours 23/02 | Var. % 22/02 | Var. % 31/12 |
|---|---|---|---|---|
| TOKYO | NIKKEI 225 | 14500,65 | 1,71 | 4,76 |
| HONGKONG | HANG SENG | 9433,99 | 2,22 | – 6,12 |
| SINGAPOUR | STRAITS TIMES | 0,00 | .... | 0,55 |
| SÉOUL | COMPOSITE INDEX | 57,78 | – 0,72 | – 11,03 |
| SYDNEY | ALL ORDINARIES | 2924,00 | 0,26 | 3,93 |
| BANGKOK | SET | 24,05 | – 0,25 | – 6,35 |
| BOMBAY | SENSITIVE INDEX | 3269,74 | – 1,03 | 7,01 |
| WELLINGTON | NZSE-40 | 2234,43 | – 1,19 | 8,19 |

# ÉCONOMIE

## Croissance de 3,2 % en 1999 aux Etats-Unis selon la Fed de Philadelphie

**LA CROISSANCE** devrait atteindre 3,2 % en 1999 aux Etats-Unis contre une précédente projection de 2,1 %, selon une enquête réalisée auprès de 33 économistes par la Réserve fédérale (Fed) de Philadelphie, publiée lundi. Ils tablent ainsi sur une croissance du produit intérieur brut (PIB) de 3 % en rythme annuel au premier trimestre 99 et de 2,7 % au deuxième trimestre, précise la Fed de Philadelphie, une des douze institutions régionales formant le système de Réserve fédérale. Malgré ce rythme soutenu, ces mêmes conjoncturistes tablent sur une poursuite de la baisse de l'inflation. C'est ainsi que l'indice des prix à la consommation devrait augmenter en moyenne de 2 % en 1999, contre 2,3 % lors de la précédente enquête. Pour sa part, Bruce Steinberg, le principal économiste de Merrill Lynch, la firme de courtage financier de Wall Street, table sur une progression de 3 % à 3,5 % du PIB au premier trimestre et sur une inflation quasi absente.

■ **Les Etats-Unis et la Russie ont conclu une série de protocoles d'accord** aux termes desquels Moscou réduit de près de 70 % ses exportations d'acier bon marché sur le marché américain, évitant ainsi l'imposition de mesures anti-dumping, a annoncé lundi le département du commerce.

■ **BCE : la faiblesse de l'euro, monnaie unique de onze pays européens,** est *« provisoire »* et due, pour l'essentiel, à deux raisons : la vitalité de l'économie aux Etats-Unis et les *« pressions politiques »* en Europe en faveur d'une baisse des taux d'intérêt, a déclaré lundi soir le président de la Banque centrale européenne (BCE), le Néerlandais Wim Duisenberg.

■ **CHINE : Pékin a critiqué mardi 23 février la multiplication des enquêtes anti-dumping** lancées contre la Chine au cours des dernières années, le jour de l'arrivée du secrétaire adjoint américain au Trésor, Lawrence Summers. *« Des enquêtes anti-dumping déraisonnables nuisent au développement des exportations chinoises »*, a affirmé le quotidien de langue anglaise *China Daily*. Le commentaire du *China Daily* survient alors que Pékin s'apprête à accueillir une série de dirigeants américains au cours des prochains jours qui devraient tous tenter de faire pression sur la Chine pour qu'elle réduise son excédent commercial avec les Etats-Unis. Celui-ci a atteint le chiffre record de 57 milliards de dollars (51,6 Mds€) l'an dernier, selon les statistiques américaines, et pourrait atteindre 70 milliards de dollars cette année.

■ **La Chine a démenti mardi l'existence d'un excédent de 23 milliards de francs** (3,5 Mds€) dans son commerce avec la France l'an dernier, faisant au contraire état d'un déficit de 2,32 milliards de francs (350 M€). Selon des chiffres officiels, le commerce franco-chinois s'est établi à 5,4 milliards d'euros l'an dernier, soit une hausse de 8,1 % par rapport à 1997, en raison principalement d'une hausse rapide des exportations chinoises à destination de la France (+ 20,1 %). La France se situe au troisième rang des partenaires commerciaux européens de la Chine, derrière l'Allemagne et le Royaume-Uni.

■ **CAMBODGE : le premier ministre Hun Sen a quitté mardi Phnom Penh** pour assister à une réunion des pays donateurs à Tokyo où le Cambodge espère recevoir une aide de plus de 1 milliard de dollars (900 M€). Selon l'agence de presse Kyodo, les pays donateurs vont débloquer une enveloppe d'1,3 milliard de dollars répartie sur trois ans en faveur du Cambodge lors de leur réunion jeudi et vendredi dans la capitale japonaise.

■ **ISRAËL : la Banque centrale a annoncé lundi une baisse de 0,5 % de son taux directeur** qui est ramené à 13 %, à la suite de la baisse des prix enregistrée en janvier. Le taux directeur avait été brusquement élevé de 2 % en novembre pour freiner alors la chute du shekel et juguler l'inflation. Depuis, les prix à la consommation ont diminué de 0,5 % en janvier en Israël, la chute la plus importante depuis des décennies. Les signes de récession se sont multipliés récemment en Israël. Sur l'ensemble de 1998, la croissance a atteint 1,9 % contre 2,4 % en 1997. Le taux de chômage tourne autour de 8,3 % de la population active, contre 6 % lors de l'arrivée au pouvoir de Benjamin Nétanyahou en mai 1996.

■ **ARABIE SAOUDITE : le gouvernement a chargé lundi le ministère des finances** d'étudier la création de zones franches dans les ports saoudiens et d'une voie de chemin de fer les reliant. L'Arabie saoudite a huit ports principaux sur la mer Rouge et le Golfe. Frappé de plein fouet par la chute des cours du brut, qui alimente à plus de 75 % l'économie saoudienne, Riyad a décidé d'encourager le secteur privé et de procéder à des privatisations.

# VALEUR DU JOUR

## Air France réussit son entrée

**SANS** réelle surprise, l'arrivée en Bourse d'Air France a tenu du voyage sans encombre, lundi 22 février, à la Bourse de Paris. Vendue 14 euros aux particuliers, l'action s'est rapidement appréciée de 28,6 % avant de terminer la journée sur un gain de 15 % à 16,10 euros. Le titre termine en deçà de son plus haut niveau de 18 euros. Les échanges ont porté sur plus de 9,96 millions d'actions. La cotation, initialement prévue à midi, a été retardée d'un quart d'heure par la Société des Bourses françaises, la demande de titres excédant nettement l'offre.

Le cours actuel est conforme aux attentes des analystes financiers, pour qui le prix de l'offre représentait une décote d'environ 20 % par rapport à la valeur de la compagnie. *« Le titre bénéficie d'éléments techniques »*, estimait lundi soir Wyn Ellis, analyste de la Commerzbank citée par Reuter faisant notamment allusion à la faible part du capital introduit en Bourse, qui génère un phénomène de rareté. Le président d'Air France, Jean-Cyril Spinetta, a estimé pour sa part que l'ouverture du capital avait remporté *« un énorme succès populaire »* auprès des Français, qui ont découvert à cette occasion les atouts et le potentiel de la compagnie. Sur France Inter, il a rappelé qu'elle avait suscité la plus forte demande de la part des particuliers après l'ouverture du capital de France Télécom.

Même les pilotes y sont allés de leur encouragement bien qu'ils aient critiqué initialement le prix retenu pour la mise en vente. Dans un communiqué intitulé « Le décollage d'Air France », les pilotes du SNPL ont noté que le soutien du *« cours du titre Air France (...) démontre l'attachement des petits et des gros porteurs à la compagnie nationale et leur croyance en son avenir »*. Selon le SNPL, Air France est maintenant condamnée à réussir. *« L'attente des actionnaires – salariés ou non de l'entreprise – se traduit à partir d'aujourd'hui par une exigence forte : l'obligation de résultats »*, avant de préciser que les pilotes seront *« aussi exigeants qu'intransigeants sur ce qui relève désormais des prérogatives du deuxième actionnaire »*.

***François Bostnavaron***

Cours de l'action Air France

en **euros** à Paris le 22 février 1999

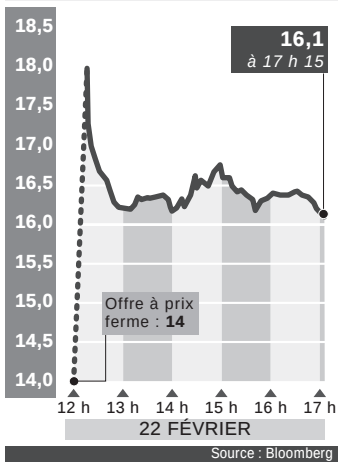


Source : Bloomberg

# SUR LES MARCHÉS

### PARIS

**LA BOURSE** de Paris a entamé la séance du mardi 23 février sur une hausse, l'indice CAC 40 progressant de 0,48 % à 4 185,75 points. Lundi, après une journée terne, la Bourse de Paris est parvenue à terminer en hausse, grâce à la bonne orientation de Wall Street. Dans le rouge une bonne partie de la journée, l'indice CAC 40 a fini sur un gain de 0,86 % à 4 165,86 points.

### FRANCFORT

**LA BOURSE** de Francfort a ouvert mardi 23 février en hausse, l'indice DAX gagnant 0,85 % à 4 929,42 points. Lundi, le marché allemand avait progressé de 1,34 %, l'indice DAX affichant 4 887,70 points à la clôture.

### LONDRES

**LA BOURSE** de Londres a terminé lundi 22 février en légère hausse, soutenue dans l'après-midi par la forte progression de Wall Street. L'indice Footsie des cent principales valeurs a terminé la séance sur un gain de 0,64 % à 6 069,9 points.

### TOKYO

**RAGAILLARDIE** par la hausse de Wall Street, la Bourse japonaise a terminé la séance en hausse mardi 23 février. L'indice Nikkei a progressé de 1,7 %, à 14 500,65 points. Les valeurs de la haute technologie ont bondi à la faveur de l'affaiblissement du yen et des gains des valeurs du secteur à la Bourse de New York.

### NEW YORK

**L'INDICE DOW JONES** a terminé lundi 22 février sur une hausse de 2,28 % à 9 552,68 points tandis que l'indice composite de la Bourse électronique Nasdaq a gagné 2,58 % à 2 342,41 points. Les investisseurs ont repris confiance sans attendre le discours du président de la Réserve fédérale, Alan Greenspan, sur l'état de l'économie américaine. La Bourse a également bénéficié de nouveaux rapprochements d'entreprises avec notamment l'acquisition par United Technologies de la société Sundstrand.

### TAUX

**LES MARCHÉS** obligataires européens ont ouvert sur une note irrégulière mardi 23 février dans l'attente des déclarations d'Alan Greenspan, président de la Réserve fédérale américaine. Le rendement de l'obligation du Trésor français émise à 10 ans s'inscrivait à 3,95 %. Celui des bunds allemands émis sur la même échéance s'établissait à 3,87 %. Outre-Atlantique, le rendement de l'obligation du Trésor américain à 30 ans s'affichait lundi à 5,349 %.

### MONNAIES

**APRÈS AVOIR** touché lundi un bas niveau depuis son lancement, l'euro se ressaisissait dans les premières transactions sur les marchés des changes européens mardi 23 février, à 1,1052 dollar. Face au yen, l'euro se repliait à 132,85 yens. Le billet vert cédait du terrain face au yen à 120,20 yens contre 121,00 yens lundi.

### Taux de change fixe zone €uro

| €uro contre | Taux | contre franc | Taux |
|---|---|---|---|
| FRANC | 6,55957 | €URO | 0,15245 |
| DEUTSCHEMARK | 1,95583 | DEUTSCHEMARK | 3,35385 |
| LIRE ITALIENNE (1000) | 1,93627 | LIRE ITAL. (1000) | 3,38774 |
| PESETA ESPAG. (100) | 1,66386 | PESETA ESPAG. (100) | 3,94238 |
| ESCUDO PORT. (100) | 2,00482 | ESCUDO PORT. (100) | 3,27190 |
| SCHILLING AUTR. (10) | 1,37603 | SCHILLING AUTR. (10) | 4,76703 |
| PUNT IRLANDAISE | 0,78756 | PUNT IRLANDAISE | 8,32894 |
| FLORIN NÉERLANDAIS | 2,20371 | FLORIN NÉERLANDAIS | 2,97660 |
| FRANC BELGE (10) | 4,03399 | FRANC BELGE (10) | 1,62607 |
| MARKKA FINLAND | 5,94573 | MARKKA FINLAND | 1,10324 |

### Hors zone €uro

| €uro contre | 22/02 |
|---|---|
| COURONNE DANOISE | 7,4345 |
| COUR. NORVÉGIENNE | 8,6885 |
| COUR. SUÉDOISE | 8,9075 |
| COURONNE TCHÈQUE | 37,873 |
| DOLLAR AUSTRALIEN | 1,7237 |
| DOLLAR CANADIEN | 1,6351 |
| DOLLAR NÉO-ZÉLAND | 2,0397 |
| DRACHME GRECQUE | 322,05 |
| FLORINT HONGROIS | 250,12 |
| ZLOTY POLONAIS | 4,2608 |

### Cours de change croisés

| 23/02 10 h 15 | Cours DOLLAR | Cours YEN(100) | Cours €URO | Cours FRANC | Cours LIVRE | Cours FR. S. |
|---|---|---|---|---|---|---|
| DOLLAR | .... | 0,82988 | 1,10245 | 0,16807 | 1,62325 | 0,68989 |
| YEN | 120,50000 | .... | 132,96500 | 20,26500 | 195,74000 | 83,15500 |
| €URO | 0,90707 | 0,75208 | .... | 0,15245 | 1,47110 | 0,62535 |
| FRANC | 5,94995 | 4,93735 | 6,55957 | .... | 9,65865 | 4,10290 |
| LIVRE | 0,61605 | 0,51120 | 0,67975 | 0,10355 | .... | 0,42480 |
| FRANC SUISSE | 1,44950 | 1,20260 | 1,60030 | 0,24375 | 2,35425 | .... |

### Taux d'intérêt (%)

| Taux 22/02 | Taux j. j. | Taux 3 mois | Taux 10 ans | Taux 30 ans |
|---|---|---|---|---|
| FRANCE | 3,06 | 2,91 | 3,95 | 4,83 |
| ALLEMAGNE | 3 | 3,12 | 3,86 | 4,80 |
| GDE-BRETAG. | 5,44 | 5,25 | 4,44 | 4,36 |
| ITALIE | .... | 3,02 | 4,13 | 5,04 |
| JAPON | 0,16 | 0,13 | 1,75 | .... |
| ÉTATS-UNIS | 4,84 | 4,60 | 5,03 | 5,36 |
| SUISSE | 1,12 | 1,19 | 2,41 | 3,84 |
| PAYS-BAS | 3,04 | 3,25 | 3,96 | 4,85 |

### Matif

| Cours 10 h 15 | Volume 23/02 | dernier prix | premier prix |
|---|---|---|---|
| **Notionnel 5,5** | | | |
| MARS 99 | 6584 | 111,57 | 111,40 |
| **Euribor 3 mois** | | | |
| MARS 99 | 614 | 96,98 | 96,98 |

### Matières premières

| En dollars | Cours 22/02 | Var. % veille |
|---|---|---|
| **MÉTAUX (LONDRES)** | | **$/TONNE** |
| CUIVRE 3 MOIS | 1382 | 0,07 |
| ALUMINIUM 3 MOIS | 1179,5 | 0,13 |
| PLOMB 3 MOIS | 514 | – 0,58 |
| ETAIN 3 MOIS | 5245 | 0,29 |
| ZINC 3 MOIS | 1017 | 0,20 |
| NICKEL 3 MOIS | 4770 | 0,21 |
| **MÉTAUX (NEW YORK)** | | **$/ONCE** |
| ARGENT A TERME | 5,57 | – 0,36 |
| PLATINE A TERME | 81594,89 | 0,43 |
| **GRAINES DENRÉES** | | **$/BOISSEAU** |
| BLÉ (CHICAGO) | 252,5 | 0,30 |
| MAÏS (CHICAGO) | 214,5 | 0,23 |
| SOJA TOURTEAU (CHG.) | 129,4 | 0,39 |
| **SOFTS** | | **$/TONNE** |
| CACAO (NEW YORK) | 1299 | – 1,29 |
| CAFÉ (LONDRES) | 1684 | .... |
| SUCRE BLANC (PARIS) | 233 | .... |

### Pétrole

| En dollars | Cours 22/02 | Var. % veille |
|---|---|---|
| BRENT (LONDRES) | 10,58 | .... |
| WTI (NEW YORK) | 11,96 | .... |
| LIGHT SWEET CRUDE | 11,97 | 0,76 |

### Or

| En €uros | Cours 22/02 | Var % 19/02 |
|---|---|---|
| OR FIN KILO BARRE | 8380 | + 0,96 |
| OR FIN LINGOT | 8490 | + 1,56 |
| ONCE D'OR (LO) $ | 285,75 | .... |
| PIÈCE FRANCE 20 F | 49,90 | + 0,60 |
| PIÈCE SUISSE 20 F | 50,60 | + 0,40 |
| PIÈCE UNION LAT. 20 F | 48,70 | – 0,41 |
| PIÈCE 10 DOLLARS US | 259,50 | .... |
| PIÈCE 20 DOLLARS US | 431 | + 0,94 |
| PIÈCE 50 PESOS MEX. | 314,25 | + 2,11 |

**Cotations, graphiques et indices en temps réel sur le site Web du « Monde ». www.lemonde.fr/bourse**

# VALEURS EUROPÉENNES

● Les valeurs du secteur des télécommunications ont été dopées lundi 22 février grâce à l'espoir de nouvelles fusions après l'annonce par Olivetti d'une offre publique d'achat de 52,6 milliards d'euros sur **Telecom Italia.** Cette dernière a gagné 8,8 %, à 9,84 euros, **Mannesmann** a progressé de 2,7 %, à 123,0 euros. L'espagnol **Telefonica** s'est apprécié de 4,7 %, à 41,42 euros, l'anglais **Orange** de 3 % à 898,5 pence, le belge **Mobistar** de 2,8 %, à 74,3 euros et **Telecom Italia Mobile** de 5,2 %, à 6,05 euros.

● Ericsson a progressé lundi de 3,3 %, à 219 couronnes suédoises. Le numéro trois du téléphone mobile dans le monde serait proche d'un accord avec son rival américain Qualcom qui terminerait une procédure judicaire entamée depuis trois ans sur des brevets.

● **HSBC** a perdu lundi 4,5 %, à 1 600 pence. La banque britannique a annoncé une baisse de ses résultats en 1998.

● **Metro** a terminé en hausse lundi de 4,6 %, à 233,75 euros, sous l'effet d'informations démenties pourtant par le distributeur allemand qu'il s'apprêtait à acquérir le leader français Carrefour.

● **Scania** a clôturé en recul de 5,4 % à 202 couronnes suédoises. Investor AB, le principal actionnaire du deuxième constructeur de camions en Europe, a rompu ses négociations avec Volvo (lire page 18). **Volvo** a cédé 1,2 %, à 214 couronnes suédoises.

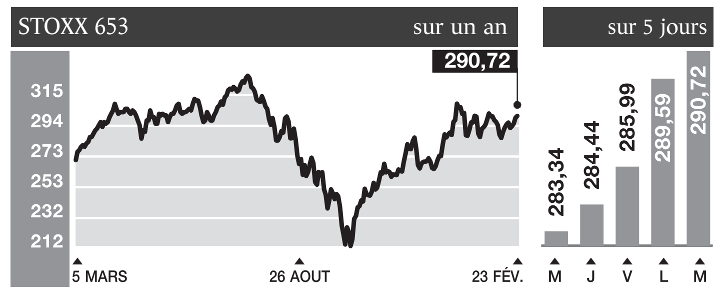


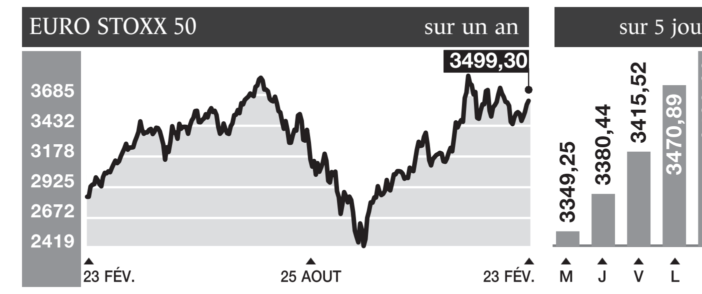


| 23/02 10 h 29 | Code pays | Cours en €uros | % Var. veille |
|---|---|---|---|

## AUTOMOBILE

| | | | |
|---|---|---|---|
| AUTOLIV SDR | SE | 36,49 | .... |
| BASF AG | BE★ | 31 | +1,31 |
| BMW | DE★ | 701 | +1,45 |
| CONTINENTAL AG | DE★ | 24,4 | +0,62 |
| DAIMLERCHRYSLER | DE★ | 87,5 | +1,98 |
| FIAT | IT★ | 2,88 | +1,41 |
| FIAT PRIV. | IT★ | 1,45 | +0,69 |
| LABINAL /RM | FR★ | 176,2 | –1,78 |
| LUCAS VARITY | GB | 4,17 | .... |
| MAGNETI MARELLI | IT★ | 1,38 | .... |
| MICHELIN-B- /RM | FR★ | 41,5 | –0,95 |
| PEUGEOT /RM | FR★ | 128 | +0,79 |
| PIRELLI | IT★ | 2,64 | +1,54 |
| RENAULT | FR★ | 46,2 | .... |
| SOMMER ALLIBER/ | FR★ | 23,52 | –0,21 |
| VALEO /RM | FR★ | 83,1 | +0,12 |
| VOLKSWAGEN | DE★ | 64,4 | +3,54 |
| VOLVO -A- | SE | 23,52 | .... |
| VOLVO -B- | SE | 24,14 | .... |
| ▶ DJ E STOXX AUTO P | | 272,17 | +0,98 |

## BANQUES

| | | | |
|---|---|---|---|
| ABBEY NATIONAL | GB | 18,47 | +0,97 |
| ABN AMRO HOLDIN | NL★ | 18,35 | +0,27 |
| ALLIED IRISH BA | GB | 15,30 | +0,58 |
| ALPHA CREDIT BA | GR | 101,23 | .... |
| ARGENTARIA R | ES★ | 21,88 | .... |
| B PINTO MAYOR R | PT★ | 18,32 | .... |
| BANCO ESSI R | PT★ | 10,41 | .... |
| BANK AUSTRIA AG | AT★ | 50,1 | .... |
| BANK OF IRELAND | GB | 19,34 | +0,46 |
| BANK OF PIRAEUS | GR | 41,62 | .... |
| BANKINTER R | ES★ | 33,9 | .... |
| BARCLAYS PLC | GB | 24,83 | +0,36 |
| BAYR.HYPO-U.VER | DE★ | 52,9 | +2,82 |
| BCA FIDEURAM | IT★ | 5,3 | +0,95 |
| BCA INTESA | IT★ | 5,01 | –1,76 |
| BCA ROMA | IT★ | 1,43 | +0,70 |
| BCO BILBAO VIZC | ES★ | 13,25 | .... |
| BCO CENTRAL HIS | ES★ | 10,7 | .... |
| BCO POPULAR ESP | ES★ | 61 | .... |
| BCO SANTANDER | ES★ | 17,9 | .... |
| BCP REG | PT★ | 26,5 | .... |
| BNP /RM | FR★ | 77,1 | –0,52 |
| CCF /RM | FR★ | 80,7 | +0,19 |
| CHRISTIANIA BK | NO | 3,43 | +1,36 |
| COMIT | IT★ | 6,05 | +0,33 |
| COMM.BANK OF GR | GR | 109,39 | .... |
| COMMERZBANK | DE★ | 25,45 | +2 |
| DEN DANSKE BK | DK | 110,97 | .... |
| DEN NORSKE BANK | NO | 3,25 | +0,36 |
| DEUTSCHE BANK A | DE★ | 47,7 | +2,58 |
| DEXIA CC | BE★ | 143,5 | +1,49 |
| DEXIA FCE RM | FR★ | 126,5 | +0,40 |
| DRESDNER BK AG | DE★ | 33,4 | +3,25 |
| ERGO BANK | GR | 72,27 | .... |
| FIRST AUSTRIAN | AT★ | 49,42 | –91,41 |
| FOERENINGSSB A | SE | 22,12 | .... |
| FOKUS BK | NO | 8,80 | +1,32 |
| HALIFAX | GB | 11,49 | +0,26 |
| HSBC HOLDS | GB | 23,76 | +2,48 |
| IMI | IT★ | .... | .... |
| IONIAN BK REG.S | GR | 49,56 | .... |
| JYSKE BANK REG | DK | 76,67 | –1,12 |
| KAPITAL HOLDING | DK | 44,12 | +0,92 |
| KBC BANCASSURAN | BE★ | 72,5 | +0,35 |
| LLOYDS TSB | GB | 13,48 | +2,69 |
| MERITA | FI★ | 5,6 | +2,38 |
| NAT BANK GREECE | GR | 60,24 | .... |
| NATEXIS | FR★ | 52,5 | .... |
| NATL WESTM BK | GB | 20,05 | +6,41 |
| NORDBANKEN HOLD | SE | 5,84 | .... |
| OBERBANK | AT★ | 62,8 | .... |
| ROLO BANCA 1473 | IT★ | 22,95 | +0,66 |
| ROYAL BK SCOTL | GB | 18,04 | +0,33 |
| S-E-BANKEN -A- | SE | 10,38 | .... |
| SPAREBANKEN NOR | NL★ | 158,5 | .... |
| STE GENERAL-A-/ | FR★ | 132 | –0,68 |
| SV HANDBK -A- | SE | 34,18 | .... |
| UBS REG | CH | 285,25 | +0,22 |
| UNICREDITO ITAL | IT★ | 4,8 | +0,21 |
| UNIDANMARK -A- | DK | 64,56 | –1,03 |
| XIOSBANK | GR | 44,71 | .... |
| ▶ DJ E STOXX BANK P | | 264,28 | +0,29 |

## PRODUITS DE BASE

| | | | |
|---|---|---|---|
| ACERINOX REG | ES★ | .... | .... |
| ALUMINIUM GREEC | GR | 59,93 | .... |
| ARJO WIGGINS AP | GB | 1,72 | +0,86 |
| ASSIDOMAEN AB | SE | 16,22 | .... |
| AVESTA | SE | 3,31 | .... |
| BEKAERT | BE★ | 388 | .... |
| BILTON | GB | 4,54 | +1,65 |
| BOEHLER-UDDEHOL | AT★ | 39,65 | .... |
| BRITISH STEEL | GB | 1,80 | .... |
| BUHRMANN NV | NL★ | 16,75 | +1,82 |
| BUNZL PLC | GB | 3,37 | –1,29 |
| CART.BURGO | IT★ | 5,2 | +0,97 |
| DEGUSSA-HUELS | DE★ | 32,15 | +3,04 |
| ELKEM ASA, OSLO | NO | 12,08 | –1,41 |
| ELVAL | GR | 10,62 | .... |
| INPARSA | PT★ | 19,4 | .... |
| JOHNSON MATTHEY | GB | 6,78 | +0,66 |
| MAYR-MELNHOF KA | AT★ | 43,35 | .... |
| METSAE-SERLA A | FI★ | 6,25 | +0,81 |
| MODO B FR | SE | 23,91 | .... |
| NORSKE SKOGIND- | NO | 26,01 | –1,74 |
| OUTOKUMPU OY -A | FI★ | 7,4 | +0,68 |
| PECHINEY-A- | FR★ | 30,48 | +0,43 |
| PORTUCEL INDUST | PT★ | 5,36 | .... |
| RAUTARUUKKI K | FI★ | 5,5 | .... |
| RIO TINTO | GB | 11,34 | –0,77 |
| SIDENOR | GR | 22,36 | .... |
| SILVER & BARYTE | GR | 30,65 | .... |
| SMURFIT JEFFERS | GB | 1,80 | +0,83 |
| SONAE INDUSTRIA | PT★ | 11,85 | .... |
| SOPORCEL | PT★ | 12,45 | .... |
| SSAB SW ST A FR | SE | 9,71 | .... |
| STORA ENSO -A- | FI★ | 7,8 | +4 |
| STORA ENSO -R- | FI★ | 7,81 | +1,96 |
| SVENSKA CELLULO | SE | 18,97 | .... |
| THYSSEN | DE★ | 175,5 | +2,03 |
| TRELLEBORG B | SE | 8,36 | .... |
| UNION MINIERE | BE★ | 30 | .... |
| UPM-KYMMENE COR | FI★ | 23,5 | +0,09 |
| USINOR | FR★ | 12 | .... |
| VIOHALCO | GR | 31,67 | .... |
| VOEST-ALPINE ST | AT★ | 25,36 | .... |
| ▶ DJ E STOXX BASI P | | 148,29 | +0,78 |

## CHIMIE

| | | | |
|---|---|---|---|
| AGA -A- | SE | 12,18 | .... |
| AGA -B- | SE | 12,18 | .... |
| AIR LIQUIDE /RM | FR★ | 137,6 | –3,78 |
| AKZO NOBEL | NL★ | .... | .... |
| BASF AG | DE★ | 31 | +1,31 |
| BAYER AG | DE★ | 31,2 | +3,41 |
| BOC GROUP PLC | GB | 11,96 | –0,12 |
| CIBA SPEC CHEM | CH | 68,81 | –3,93 |
| CLARIANT N | CH | 454,15 | –0,27 |
| DYNO INDUSTRIER | NO | 13,58 | .... |
| EMS-CHEM HOLD A | CH | 4866,76 | +0,78 |
| HENKEL KGAA VZ | DE★ | 74,5 | +3,19 |
| HOECHST AG | DE★ | 41,2 | +2,79 |
| ICI | GB | 7,88 | +0,94 |
| KEMIRA | FI★ | 5,55 | .... |
| LAPORTE | GB | 8,25 | +0,72 |
| LENZING AG | AT★ | 55,95 | .... |
| PERSTORP -B- | SE | 9,15 | .... |
| SNIA BPD | IT★ | 1,29 | –0,77 |
| SOLVAY | BE★ | 64 | +1,59 |
| TESSENDERLO CHE | BE★ | 45,9 | +2,91 |
| UCB | BE★ | .... | .... |
| ▶ DJ E STOXX CHEM P | | 286,85 | +0,87 |

## CONGLOMÉRATS

| | | | |
|---|---|---|---|
| AKER RGI -A- | NO | 9,90 | .... |
| CGIP /RM | FR★ | 51,65 | +1,27 |
| CIR | IT★ | 1,03 | +0,98 |
| D'IETEREN SA | BE★ | 455 | +1,90 |
| GAZ ET EAUX /RM | FR★ | 40,5 | .... |
| GBL | BE★ | 173,6 | +1,28 |
| GENL ELECTR CO | GB | 8,04 | +7,69 |
| GEVAERT | BE★ | 70,5 | –2,49 |
| HAGEMEYER NV | NL★ | 30,6 | +0,33 |
| INCHCAPE PLC | GB | 2,21 | –0,66 |
| INVESTOR -A- | SE | 36,99 | .... |
| INVESTOR -B- | SE | 38,17 | .... |
| KVAERNER -A- | NO | 15,42 | –6,94 |
| KVAERNER -B- | NO | 12,08 | –10,64 |
| LVMH / RM | FR★ | 196 | –0,51 |
| MYTILINEOS HOLD | GR | 14,24 | .... |
| NORSK HYDRO | NO | 30,62 | +0,38 |
| OERLIKON-BUEHRL | CH | 105,40 | +0,30 |
| ORKLA -A- | NO | 12,43 | +1,89 |
| ORKLA -B- | NO | 10,47 | +1,11 |
| SONAE INVESTIME | PT★ | 37,09 | .... |
| VEBA AG | DE★ | 50,2 | +1,41 |
| ▶ DJ E STOXX CONG P | | 226,44 | –0,06 |

## TÉLÉCOMMUNICATIONS

| | | | |
|---|---|---|---|
| BRITISH TELECOM | GB | 15,89 | +1,60 |
| CABLE & WIRELES | GB | 12,73 | +1,29 |
| DEUTSCHE TELEKO | DE★ | 39,7 | +1,28 |
| EUROPOLITAN HLD | SE | 99,24 | .... |
| FRANCE TELECOM | FR★ | 79,5 | –4,22 |
| HELLENIC TELE ( | GR | 24,45 | .... |
| KONINKLIJKE KPN | NL★ | 45,8 | +1,78 |
| PORTUGAL TELECO | PT★ | 45,51 | .... |
| SWISSCOM N | CH | 335,92 | +1,13 |
| TELE DANMARK | DK | 110,97 | +1,85 |
| TELECEL | PT★ | 168,35 | .... |
| TELECOM ITALIA | IT★ | 9,6 | –2,64 |
| TELECOM ITALIA | IT★ | 6,43 | +4,55 |
| TELEFONICA | ES★ | 41,75 | .... |
| TIM | IT★ | 6,3 | +2,61 |
| VODAFONE GROUP | GB | 16,98 | +1,32 |
| ▶ DJ E STOXX TCOM P | | 693,79 | +0,11 |

## CONSTRUCTION

| | | | |
|---|---|---|---|
| AALBORG PORTLAN | DK | 17,49 | +8,33 |
| ACCIONA | ES★ | 55 | .... |
| ACESA REG | ES★ | 13,06 | .... |
| AKTOR SA | GR | 12,42 | .... |
| ASKO OY | FI★ | 13,8 | +0,73 |
| AUMAR | ES★ | 22,8 | .... |
| AUTOSTRADE | IT★ | 7,1 | +0,57 |
| BCA INTESA | IT★ | 5,01 | –1,76 |
| BICC PLC | GB | 1,19 | +2,53 |
| BILFINGER & BER | DE★ | 17,8 | +0,56 |
| BLUE CIRCLE IND | GB | 4,36 | –0,67 |
| BOUYGUES /RM | FR★ | 244 | –1,81 |
| BPB | GB | 3,23 | –0,45 |
| CARADON | GB | 2,02 | –0,72 |
| CBR | BE★ | 84,6 | +0,71 |
| CHARTER | GB | 5,13 | –0,29 |
| CIMPOR SGPS R | PT★ | 25,24 | .... |
| COLAS /RM | FR★ | 177,6 | +1,43 |
| CRH PLC | GB | 16,26 | +0,18 |
| CRISTALERIA ESP | ES★ | 49,5 | .... |
| DRAGADOS CONSTR | ES★ | 35,5 | .... |
| FOM CON CONTRAT | ES★ | 61,8 | .... |
| GROUPE GTM | FR★ | 83,85 | –0,77 |
| HEIDELBERGER ZE | DE★ | 61,5 | +2,50 |
| HELL.TECHNODO.R | GR | 9,70 | .... |
| HERACLES GENL R | GR | 22,36 | .... |
| HOCHTIEF ESSEN | DE★ | 31,6 | –0,63 |
| HOLDERBANK FINA | CH | 232,70 | .... |
| HOLDERBANK FINA | CH | 957,09 | +0,39 |
| IMETAL /RM | FR★ | 104,9 | –0,57 |
| ITALCEMENTI | IT★ | 10,4 | –2,80 |
| ITALCEMENTI RNC | IT★ | 4,45 | –1,55 |
| LAFARGE /RM | FR★ | 83,55 | –2,85 |
| MICHANIKI REG. | GR | 7,72 | .... |
| PARTEK | FI★ | 7,9 | –1,25 |
| PHILIPP HOLZMAN | DE★ | 126 | +0,80 |
| PILKINGTON PLC | GB | 0,90 | .... |
| POTAGUA -B- | DK | 18,29 | –2,16 |
| RMC GROUP PLC | GB | 10,02 | +1,64 |
| RUGBY GRP | GB | 1,38 | –1,05 |
| SAINT GOBAIN /R | FR★ | 133,7 | –1,26 |
| SEMAPA | PT★ | 14,87 | .... |
| SKANSKA -B- | SE | 29,64 | .... |
| SUPERFOS | DK | 13,32 | –1 |
| TARMAC | GB | 1,58 | +1,90 |
| TAYLOR WOODROW | GB | 2,46 | –0,60 |
| TECHNIP /RM | FR★ | 85,1 | –0,47 |
| TITAN CEMENT RE | GR | 68,16 | .... |
| UNICEM | IT★ | 10,25 | +3,02 |
| URALITA SA | ES★ | 9,07 | .... |
| VALENCIANA CEM | ES★ | 11,54 | .... |
| WIENERB BAUSTOF | AT★ | 173,48 | .... |
| WILLIAMS | GB | 5,27 | +0,56 |
| ▶ DJ E STOXX CNST P | | 189,72 | –0,23 |

## CONSOMMATION CYCLIQUE

| | | | |
|---|---|---|---|
| ACCOR /RM | FR★ | 221,8 | –0,89 |
| ADIDAS-SALOMON | DE★ | 86 | +1,18 |
| AMER GROUP A | FI★ | 12,2 | –1,61 |
| AUSTRIAN AIRLIN | AT★ | 29,6 | .... |
| BANG & OLUFSEN | DK | 59,86 | –0,67 |
| BARRATT DEV PLC | GB | 3,89 | +0,38 |
| BEAZER GROUP | GB | 2,43 | –1,79 |
| BENETTON GROUP | IT★ | 1,48 | –1,33 |
| BERKELEY GROUP | GB | 8,29 | –0,35 |
| BRITISH AIRWAYS | GB | 6,76 | –0,65 |
| BRYANT GROUP PL | GB | 1,65 | +0,90 |
| CHARGEURS RM | FR★ | 39,9 | –1,97 |
| CLUB MED. /RM | FR★ | 88,6 | –0,11 |
| COATS VIYELLA | GB | 0,56 | .... |
| COMPASS GRP | GB | 10,35 | +2,63 |
| COURTAULDS TEXT | GB | 2,14 | +1,40 |
| DT.LUFTHANSA N | DE★ | 19,4 | +2,11 |
| ELECTROLUX -B- | SE | 18,24 | .... |
| EMI GROUP | GB | 6,29 | +0,47 |
| EURO DISNEY /RM | FR★ | 1,16 | .... |
| FINNAIR | FI★ | 4,65 | .... |
| G WIMPEY PLC | GB | 1,94 | +1,54 |
| GRANADA GROUP P | GB | 17,62 | +0,76 |
| HERMES INTL | FR★ | 69 | –1,43 |
| HPI | IT★ | 0,59 | .... |
| HUNTER DOUGLAS | NL★ | 28,7 | +1,23 |
| KLM | NL★ | 25,2 | +1,20 |
| LADBROKE GRP | GB | 3,98 | –0,74 |
| MOULINEX /RM | FR★ | 9,6 | –0,10 |
| NCL HLDG | NO | 2,21 | +0,52 |
| PATHE /RM | FR★ | 215 | –4,44 |
| PENTLAND GRP | GB | 1,46 | +1,02 |
| PERSIMMON PLC | GB | 3,08 | –0,48 |
| RANK GROUP | GB | 3,51 | +0,42 |
| SAIRGROUP N | CH | 191,10 | +0,49 |
| SAS DANMARK A/S | DK | 9,01 | +0,75 |
| SEB /RM | FR★ | 57,5 | –0,09 |
| THE SWATCH GRP | CH | 507,94 | –0,12 |
| THE SWATCH GRP | CH | 117,92 | +1,34 |
| WILLIAM BAIRD | GB | 1,33 | –2,17 |
| WILSON BOWDEN | GB | 8,38 | –0,52 |
| WOLFORD AG | AT★ | 44 | .... |
| WW/WW UK UNITS | GB | 0,66 | +2,27 |
| ▶ DJ E STOXX CYC GO P | | 155,6 | +0,43 |

## PHARMACIE

| | | | |
|---|---|---|---|
| ASTRA -A- | SE | 18,58 | .... |
| ASTRA -B- | SE | 18,47 | .... |
| ELAN CORP | GB | 67,76 | –0,82 |
| GLAXO WELLCOME | GB | 30,49 | +3,81 |
| NOVARTIS N | CH | 1595,77 | +0,83 |
| NOVO NORDISK B | DK | 106,26 | +1,28 |
| ORION A | FI★ | 20,25 | +0,25 |
| ORION B | FI★ | 20 | .... |
| RHONE POUL./RM | FR★ | 43 | –0,12 |
| ROCHE HOLDING | CH | 15951,46 | .... |
| ROCHE HOLDING G | CH | 11453,77 | +0,44 |
| SANOFI /RM | FR★ | 155,2 | +0,13 |
| SCHERING AG | DE★ | 117,25 | +1,16 |
| SMITHKLINE BEEC | GB | 12,93 | +2,33 |
| ZENECA GROUP | GB | 38,92 | +2,36 |
| ▶ DJ E STOXX PHAR P | | 394,98 | +0,07 |

(Publicité)

## ÉNERGIE

| | | | |
|---|---|---|---|
| AKER MARITIME | NO | 6,33 | +3,77 |
| BG | GB | 5,48 | +4,79 |
| BP AMOCO | GB | 12,49 | +0,59 |
| BURMAH CASTROL | GB | 12,18 | +2,61 |
| CESPA | ES★ | 32,89 | .... |
| ELECTRAFINA | BE★ | 108 | .... |
| ELF AQUITAINE / | FR★ | 93 | –0,53 |
| ENI | IT★ | 5,4 | +0,75 |
| ENTERPRISE OIL | GB | 3,59 | +2,09 |
| F.OLSEN ENERGY | NO | 5,98 | +0,97 |
| LASMO | GB | 1,65 | +0,90 |
| OCEAN RIG | NO | 0,20 | .... |
| OMV AG | AT★ | 80,35 | .... |
| PETROFINA SA BR | BE★ | 417 | +0,70 |
| PETROLEUM GEO-S | NO | 10,59 | –3,16 |
| PRIMAGAZ /RM | FR★ | 73,5 | –0,14 |
| PROSAFE | NO | 5,47 | .... |
| REPSOL | ES★ | 48,25 | .... |
| ROYAL DUTCH CO | NL★ | 39,15 | +1,16 |
| SAGA PETROLEUM | NO | 7,48 | –4,41 |
| SAIPEM | IT★ | 3,27 | +2,51 |
| SHELL TRANSP & | GB | 4,89 | +2,15 |
| SMEDVIG -A- | NO | 6,91 | .... |
| TOTAL /RM | FR★ | 93,25 | –1,84 |
| ▶ DJ E STOXX ENGY P | | 226,39 | +0,64 |

## SERVICES FINANCIERS

| | | | |
|---|---|---|---|
| 3I | GB | 8,96 | +0,66 |
| ALMANIJ | BE★ | 72,8 | +0,55 |
| ALPHA FINANCE | GR | 43,63 | .... |
| AMVESCAP | GB | 8,65 | +2,62 |
| BAIL INVEST /RM | FR★ | 128,5 | –0,39 |
| BPI-SGPS N | PT★ | 32,1 | .... |
| BRITISH LAND CO | GB | 7,04 | –2,25 |
| CAPITAL SHOPPIN | GB | 5,64 | +0,26 |
| COBEPA | BE★ | 67,9 | +2,11 |
| CORP FIN ALBA - | ES★ | 133,85 | .... |
| CPR /RM | FR★ | 36,4 | .... |
| CS GROUP N | CH | 144,66 | +0,11 |
| EURAFRANCE /RM | FR★ | 449 | +0,22 |
| FONCIERE LYONNA | FR★ | 128,5 | –2,65 |
| FORTIS AG | BE★ | .... | .... |
| GECINA /RM | FR★ | 102 | –0,10 |
| HAMMERSON | GB | 5,82 | .... |
| IMMEUBLES FRANC | FR★ | 17,5 | –2,78 |
| KAPITAL HOLDING | DK | 44,12 | +0,92 |
| LAND SECURITIES | GB | 11,44 | –2,02 |
| LIBERTY INT.HDG | GB | 6,30 | +0,71 |
| MEDIOBANCA | IT★ | 10,9 | –0,91 |
| MEDIOLANUM | IT★ | 5,8 | +0,35 |
| MEPC PLC | GB | 6,67 | .... |
| METROVACESA | ES★ | 23,63 | .... |
| NATIO-INTER -C- | NL★ | .... | .... |
| PARIBAS | FR★ | 81 | .... |
| PROVIDENT FIN | GB | 12,67 | .... |
| RODAMCO NV | NL★ | 20,85 | –0,48 |
| SCHRODERS PLC | GB | 18,10 | +0,49 |
| SEFIMEG N /RM | FR★ | 63 | –5,97 |
| SIMCO N /RM | FR★ | 83,8 | +0,12 |
| SLOUGH ESTATES | GB | 4,71 | –0,31 |
| SOPHIA /RM | FR★ | 36,5 | +0,55 |
| UNIBAIL /RM | FR★ | 119,9 | +3,36 |
| UNIM | IT★ | 0,51 | .... |
| VALLEHERMOSO | ES★ | 11 | .... |
| WOOLWICH PLC | GB | 5,67 | +0,26 |
| ▶ DJ E STOXX FINS P | | 248,68 | +0,39 |

## ALIMENTATION ET BOISSON

| | | | |
|---|---|---|---|
| ALLIED DOMECQ | GB | 7 | +2,15 |
| ASSOCIATE BRIT | GB | 7,35 | +0,20 |
| BASS | GB | 11,93 | +1,25 |
| BBAG OE BRAU-BE | AT★ | 43,76 | .... |
| BONGRAIN /RM | FR★ | 347 | –1,14 |
| BRAU-UNION | AT★ | 46,35 | .... |
| CADBURY SCHWEPP | GB | 15,33 | +0,68 |
| CARLSBERG -B- | DK | 41,02 | +1,74 |
| CARLSBERG AS -A | DK | 39,68 | .... |
| CHR. HANSEN HLD | DK | 105,59 | –0,63 |
| CULTOR -1- | FI★ | 8,5 | .... |
| DANISCO | DK | 44,66 | –1,69 |
| DANONE /RM | FR★ | 226 | –0,44 |
| DELTA DAIRY | GR | 16,67 | .... |
| DIAGEO | GB | 9,82 | +2,46 |
| ELAIS OLEAGINOU | GR | 20,74 | .... |
| ERID.BEGH.SAY / | FR★ | 126 | .... |
| GREENCORE GROUP | GB | 3,54 | .... |
| HEINEKEN | NL★ | 47,45 | +1,06 |
| HELLENIC BOTTLI | GR | 30,27 | .... |
| HELLENIC SUGAR | GR | 8,51 | .... |
| HUHTAMAEKI I VZ | FI★ | 33,2 | +0,61 |
| KERRY GRP-A- | GB | 11,64 | +0,89 |
| MONTEDISON | IT★ | 0,93 | .... |
| NESTLE N | CH | 1698,36 | –0,18 |
| PARMALAT | IT★ | 1,31 | .... |
| PERNOD RICARD / | FR★ | 56 | +0,18 |
| RAISIO GRP K | FI★ | 5,89 | –1,83 |
| RAISIO GRP V | FI★ | 6,08 | +3,05 |
| RIEBER & SON -B | NO | 5,41 | .... |
| TATE & LYLE | GB | 6,72 | .... |
| UNICER REG | PT★ | 20,7 | .... |
| UNIGATE PLC | GB | 6,01 | –0,49 |
| UNILEVER | NL★ | 72,4 | +5,54 |
| UNILEVER | GB | 9,68 | +7,18 |
| ▶ DJ E STOXX F & BV P | | 241,93 | +2,76 |

## BIENS D'ÉQUIPEMENT

| | | | |
|---|---|---|---|
| ABB AB -A- | SE | 10,44 | .... |
| ABB AB -B- | SE | 10,38 | .... |
| ABB BADEN | CH | 1113,47 | +0,56 |
| ADECCO CHESEREX | CH | 454,77 | +4,60 |
| ALSTOM | FR★ | 24,09 | +0,37 |
| ALUSUISSE LON G | CH | 1013,39 | +0,12 |
| ASSOC BR PORTS | GB | 3,87 | –1,50 |
| ATLAS COPCO -A- | SE | 22,51 | .... |
| ATLAS COPCO -B- | SE | 22,28 | .... |
| ATTICA ENTR SA | GR | 7,73 | .... |
| BAA | GB | 10,81 | +1,24 |
| BBA GROUP PLC | GB | 5,72 | +0,52 |
| BERGESEN | NO | 11,97 | .... |
| BONHEUR | NO | 15,54 | –6,90 |
| CMB | BE★ | 32,3 | +0,31 |
| COOKSON GROUP P | GB | 2,09 | –0,70 |
| DAMPSKIBS -A- | DK | 5178,56 | .... |
| DAMPSKIBS -B- | DK | 5649,34 | +1,20 |
| DAMSKIBS SVEND | DK | 8003,23 | –0,83 |
| DELTA PLC | GB | 1,72 | +3,54 |
| DET SONDENFJ NO | NO | 6,50 | +2,73 |
| ELECTROCOMPONEN | GB | 5,45 | –2,63 |
| EQUANT NV | DE★ | 68 | .... |
| FINNLINES | FI★ | 26,8 | +1,71 |
| FKI | GB | 2,42 | +1,23 |
| FLS IND.B | DK | 19,10 | +1,47 |
| FLUGHAFEN WIEN | AT★ | 38,41 | .... |
| GKN | GB | 12,37 | –0,59 |
| GLYNWED INTL PL | GB | 2,62 | +0,56 |
| HALKOR | GR | 9,56 | .... |
| HANSON PLC | GB | 6,98 | –0,21 |
| HAYS | GB | 8,15 | –3,15 |
| HEIDELBERGER DR | DE★ | 50,6 | +1,20 |
| HELLAS CAN SA P | GR | 20,43 | .... |
| IFIL | IT★ | 3,25 | +0,31 |
| IMI PLC | GB | 3,28 | +0,45 |
| ISS INTL SERV-B | DK | 56,49 | .... |
| KOEBENHAVN LUFT | DK | 96,85 | .... |
| KON.NEDLLOYD | NL★ | 10,55 | +1,44 |
| KONE B | FI★ | 105 | –1,87 |
| LAHMEYER | DE★ | 46,5 | .... |
| LEGRAND /RM | FR★ | 199,6 | +0,30 |
| LEIF HOEGH | NO | 10,82 | .... |
| LINDE AG | DE★ | 478 | +1,27 |
| MAN AG | DE★ | 249,5 | +2,25 |
| MANNESMANN AG | DE★ | 127 | +2,42 |
| METALLGESELLSCH | DE★ | 16,8 | +1,82 |
| METRA A | FI★ | 16,2 | –3,57 |
| MORGAN CRUCIBLE | GB | 3 | +1,49 |
| NFC | GB | 2,21 | +0,67 |
| NKT HOLDING | DK | 70,62 | –2,36 |
| OCEAN GROUP | GB | 11,70 | +0,51 |
| PENINS.ORIENT.S | GB | 10,31 | +0,86 |
| PREMIER FARNELL | GB | 2,80 | +2,15 |
| PREUSSAG AG | DE★ | 443 | +1,14 |
| RAILTRACK | GB | 21,21 | +0,21 |
| RANDSTAD HOLDIN | NL★ | 48 | +1,59 |
| RATIN -A- | DK | 180,24 | –0,81 |
| RATIN -B- | DK | 187,64 | +0,29 |
| RAUMA OY | FI★ | 10,2 | –0,49 |
| RENTOKIL INITIA | GB | 6,67 | +1,12 |
| REXAM | GB | 2,87 | .... |
| REXEL /RM | FR★ | 70,8 | –0,28 |
| RHI AG | AT★ | 24,9 | .... |
| RIETER HLDG N | CH | 528,59 | –0,59 |
| SANDVIK -A- | SE | 16,67 | .... |
| SANDVIK -B- | SE | 16,62 | .... |
| SAURER ARBON N | CH | 406,61 | .... |
| SCANIA AB -A- | SE | 22,51 | .... |
| SCANIA AB -B- | SE | 22,79 | .... |
| SCHINDLER HOLD | CH | 1457,53 | .... |
| SCHINDLER HOLD | CH | 1491,93 | +0,42 |
| SCHNEIDER /RM | FR★ | 52,5 | +1,74 |
| SEAT-PAGINE GIA | IT★ | 1,2 | +0,84 |
| SECURICOR | GB | 8,84 | –0,66 |
| SECURITAS -B- | SE | 15,66 | .... |
| SGS GENEVA BR | CH | 710 | –0,61 |
| SHANKS & MCEWAN | GB | 3,43 | +0,43 |
| SIDEL /RM | FR★ | 70 | +0,72 |
| BTR SIEBE | GB | 3,59 | +1,67 |
| SITA /RM | FR★ | 188,3 | –0,32 |
| SKF -A- | SE | 11,56 | .... |
| SKF -B- | SE | 12,12 | .... |
| SOPHUS BEREND - | DK | 30,94 | +0,88 |
| SOPHUS BERENDS | DK | 28,92 | .... |
| STORK NV | NL★ | 18,4 | +0,82 |
| SULZER FRAT.SA1 | CH | 540,47 | –0,69 |
| SVEDALA | SE | 14,09 | .... |
| SVENDBORG -A- | DK | 7935,97 | .... |
| T.I.GROUP PLC | GB | 5,57 | +1,07 |
| TOMRA SYSTEMS | NO | 32,23 | +1,82 |
| ULSTEIN HOLDING | NO | 19,68 | .... |
| UNITOR | NO | 7,83 | .... |
| VA TECHNOLOGIE | AT★ | 70,3 | .... |
| VALMET | FI★ | 9,4 | .... |
| ▶ DJ E STOXX IND GO P | | 318,09 | +1,10 |

## ASSURANCES

| | | | |
|---|---|---|---|
| AGF /RM | FR★ | 52,65 | +0,38 |
| ALLEANZA ASS | IT★ | 9,84 | +0,20 |
| ALLIANZ AG | DE★ | 279 | +2,57 |
| ALLIED ZURICH | GB | 13,33 | +1,23 |
| ASPIS PRONIA GE | GR | 14,56 | .... |
| AXA /RM | FR★ | 120,5 | –2,43 |
| CGU | GB | 13,92 | –0,32 |
| CORP.MAPFRE REG | ES★ | 20,1 | .... |
| ERGO VERSICHERU | DE★ | 120,6 | +0,50 |
| ETHNIKI GEN INS | GR | 39,12 | .... |
| FONDIARIA ASS | IT★ | 4,42 | +2,31 |
| FORSIKRING CODA | DK | 93,48 | –0,71 |
| FORTIS AMEV NV | NL★ | 73,95 | –1 |
| GENERALI ASS | IT★ | 35,7 | +1,42 |
| GENERALI HLD VI | AT★ | 199 | .... |
| INA | IT★ | 2,05 | +0,49 |
| IRISH LIFE | GB | 9,12 | +0,65 |
| LEGAL & GENERAL | GB | 12,86 | +0,34 |
| MUENCH RUECKVER | DE★ | 184 | +3,66 |
| NORWICH UNION | GB | 6,78 | +1,77 |
| POHJOLA GRP.B | FI★ | 47,7 | +1,38 |
| PRUDENTIAL CORP | GB | 13,01 | +1,61 |
| RAS | IT★ | 9,7 | +1,04 |
| ROYAL SUN ALLIA | GB | 7,73 | +1,74 |
| SAMPO -A- | FI★ | 32 | .... |
| SCHWEIZ RUECK N | CH | 2076,82 | +0,82 |
| SEGUROS MUNDIAL | PT★ | 29 | .... |
| SKANDIA FOERSAE | SE | 15,72 | .... |
| STOREBRAND | NO | 6,79 | .... |
| SWISS LIFE BR | CH | 606,78 | +1,46 |
| TOPDANMARK AS | DK | 175,53 | +0,38 |
| TRYG-BALTICA | DK | 23,54 | +2,64 |
| ZURICH ALLIED N | CH | 606,16 | +0,21 |
| ▶ DJ E STOXX INSU P | | 336,79 | +1,29 |

## MEDIAS

| | | | |
|---|---|---|---|
| B SKY B GROUP | GB | 7,95 | +4,45 |
| CANAL PLUS /RM | FR★ | 290 | –1,69 |
| CARLTON COMMUNI | GB | 9,01 | +0,33 |
| ELSEVIER | NL★ | 14,85 | +0,68 |
| HAVAS ADVERTISI | FR★ | 173 | –0,40 |
| INDEPENDENT NEW | IR★ | 3,35 | .... |
| LAGARDERE SCA N | FR★ | 36,6 | .... |
| MEDIASET | IT★ | 8,39 | –0,36 |
| PEARSON | GB | 20,21 | +1,55 |
| REED INTERNATIO | GB | 8,91 | +0,83 |
| REUTERS GROUP | GB | 13,05 | +2,43 |
| SCHIBSTED | NO | 11,05 | +1,59 |
| TF1 | FR★ | 164 | .... |
| UNITED NEWS & M | GB | 9,35 | –0,31 |
| WOLTERS KLUWER | NL★ | 165,95 | +2,12 |
| WPP GROUP | GB | 6,86 | +1,75 |
| ▶ DJ E STOXX MEDIA P | | 320,21 | +0,44 |

## BIENS DE CONSOMMATION

| | | | |
|---|---|---|---|
| AHOLD | NL★ | 35,45 | +0,85 |
| ASDA GROUP PLC | GB | 2,21 | .... |
| ATHENS MEDICAL | GR | 21,43 | .... |
| AUSTRIA TABAK A | AT★ | 67,95 | .... |
| BEIERSDORF AG | DE★ | 67,5 | +2,27 |
| BIC /RM | FR★ | 50,9 | –2,12 |
| BRIT AMER TOBAC | GB | 8,51 | +2,12 |
| CASINO GP /RM | FR★ | 92,6 | +0,65 |
| CFR UNITS -A- | CH | 1413,74 | +0,44 |
| CPT MODERNES /R | FR★ | 500 | –5,93 |
| DELHAIZE | BE★ | 89,9 | +2,28 |
| ESSILOR INTL /R | FR★ | 340 | –2,38 |
| ETS COLRUYT | BE★ | 705 | +1,73 |
| FYFFES | GB | 2,27 | –0,65 |
| GIB | BE★ | 37,49 | –0,29 |
| GOODYS | GR | 27,32 | .... |
| IMPERIAL TOBACC | GB | 10,66 | +0,14 |
| KESKO OY | FI★ | 12,8 | +0,79 |
| L'OREAL /RM | FR★ | 600 | .... |
| MODELO CONTINEN | PT★ | 19,4 | .... |
| PAPASTRATOS CIG | GR | 14,53 | .... |
| PROMODES /RM | FR★ | 599 | –1,80 |
| RECKITT & COLMA | GB | 12,79 | +3,46 |
| SAFEWAY | GB | 3,99 | –0,73 |
| SAINSBURY J. PL | GB | 5,35 | +0,55 |
| SEITA /RM | FR★ | 54,15 | +1,21 |
| SMITH & NEPHEW | GB | 2,62 | +0,56 |
| STAGECOACH HLDG | GB | 3,58 | +0,83 |
| TABACALERA REG | ES★ | 20,46 | .... |
| TAMRO | FI★ | 3,85 | .... |
| TESCO PLC | GB | 2,59 | +2,33 |
| TNT POST GROEP | NL★ | 30,5 | +2,35 |
| ▶ DJ E STOXX N CY G P | | 503,34 | +0,51 |

## COMMERCE DISTRIBUTION

| | | | |
|---|---|---|---|
| ARCADIA GRP | GB | 2,62 | +1,71 |
| BOOTS CO PLC | GB | 14,26 | +1,26 |
| CARREFOUR /RM | FR★ | 620 | –2,21 |
| CASTO.DUBOIS /R | FR★ | 192 | –3,03 |
| CENTROS COMER P | ES★ | 21,15 | .... |
| CONTINENTE | ES★ | 26,14 | .... |
| DIXONS GROUP PL | GB | 15,88 | +0,56 |
| GEHE AG | DE★ | 52 | +1,96 |
| GREAT UNIV STOR | GB | 10,87 | +2,50 |
| GUILBERT /RM | FR★ | 111,5 | –0,45 |
| HENNES & MAURIT | SE | 69,04 | .... |
| JERONIMO MARTIN | PT★ | 36,93 | .... |
| KARSTADT AG | DE★ | 358 | +2,58 |
| KINGFISHER | GB | 10,87 | +1,51 |
| MARKS & SPENCER | GB | 5,52 | +2,18 |
| METRO | DE★ | 68 | +1,49 |
| NEXT PLC | GB | 10,02 | +3,98 |
| PINAULT PRINT./ | FR★ | 158 | +0,64 |
| RINASCENTE | IT★ | 7,8 | .... |
| STOCKMANN A | FI★ | 21 | –1,41 |
| VALORA HLDG N | CH | 203,93 | +0,31 |
| W.H SMITH GRP | GB | 7,94 | –0,19 |
| WOLSELEY PLC | GB | 5,92 | .... |
| ▶ DJ E STOXX RETL P | | 353,11 | +0,41 |

## HAUTE TECHNOLOGIE

| | | | |
|---|---|---|---|
| ALCATEL /RM | FR★ | 97 | –1,12 |
| ALTEC SA REG. | GR | 29,73 | .... |
| ASK PROXIMA | NO | 5,87 | +2 |
| BAAN COMPANY | NL★ | 8,85 | +1,14 |
| BARCO | BE★ | 166,5 | –0,24 |
| BOWTHORPE | GB | 5,72 | –0,51 |
| BRITISH AEROSPA | GB | 6,27 | +2,40 |
| BRITISH BIOTECH | GB | 0,28 | .... |
| CAP GEMINI /RM | FR★ | 163 | –4 |
| COLOPLAST B | DK | 95,50 | –0,70 |
| DASSAULT SYST./ | FR★ | 38 | +0,82 |
| ERICSSON A. | SE | 26,16 | .... |
| FINMECCANICA | IT★ | 1,06 | +0,95 |
| FRESENIUS MED C | DE★ | 56,8 | +0,89 |
| GAMBRO -A- | SE | 7,58 | .... |
| GAMBRO -B- | SE | 7,63 | .... |
| GETRONICS | NL★ | 38,05 | +1,33 |
| GN GREAT NORDIC | DK | 30 | +0,45 |
| INSTRUMENTARIUM | FI★ | 32 | .... |
| INTRACOM N | GR | 59,74 | .... |
| KON. PHILIPS EL | NL★ | 66,25 | +1,61 |
| MERKANTILDATA | NO | 9,90 | +1,18 |
| MISYS | GB | 9,52 | +0,31 |
| NERA ASA | NO | 1,82 | .... |
| NETCOM ASA | NO | 26,59 | –9,06 |
| NOKIA -A- | FI★ | 123,9 | +3,34 |
| NOKIA -K- | FI★ | 124 | +2,91 |
| NYCOMED AMERSHA | GB | 5,72 | –0,51 |
| OCE | NL★ | 25 | +1,63 |
| OLIVETTI | IT★ | 2,99 | –0,33 |
| RACAL ELECT CON | GB | 6,08 | +0,24 |
| RADIOMETER -B- | DK | 43,04 | .... |
| ROLLS ROYCE | GB | 3,87 | +3,14 |
| SAGEM | FR★ | 526 | .... |
| SAP AG | DE★ | 304 | +4,11 |
| SAP VZ | DE★ | 338,5 | +5,29 |
| SEMA GROUP | GB | 10,94 | –0,40 |
| SIEMENS AG | DE★ | 58,8 | +1,47 |
| SIRTI | IT★ | 5,45 | –0,37 |
| SMITHS IND PLC | GB | 14,63 | +1,02 |
| STMICROELEC SIC | FR★ | 87,6 | +0,69 |
| TANDBERG DATA A | NO | 3,45 | –3,23 |
| THOMSON CSF /RM | FR★ | 31,56 | –0,79 |
| WILLIAM DEMANT | DK | 55,42 | +0,49 |
| ZODIAC /RM | FR★ | 179 | .... |
| ▶ DJ E STOXX TECH P | | 371,6 | +1,64 |

## SERVICES COLLECTIFS

| | | | |
|---|---|---|---|
| ANGLIAN WATER | GB | 11,70 | +4,34 |
| BRITISH ENERGY | GB | 9,57 | +3,17 |
| CENTRICA | GB | 1,83 | +3,33 |
| EDISON | IT★ | 8,92 | +1,71 |
| ELECTRABEL | BE★ | 393 | +0,31 |
| ELECTRIC PORTUG | PT★ | 19,6 | .... |
| ENDESA | ES★ | 23,7 | .... |
| EVN | AT★ | 117,8 | .... |
| GAS NATURAL SDG | ES★ | 90,8 | .... |
| HAFSLUND -A- | NO | 5,75 | .... |
| HAFSLUND -B- | NO | 3,45 | .... |
| IBERDROLA | ES★ | 14,25 | .... |
| ITALGAS | IT★ | 4,85 | +0,62 |
| NATIONAL GRID G | GB | 6,86 | +1,08 |
| NATIONAL POWER | GB | 7,81 | +5,37 |
| OESTERR ELEKTR | AT★ | 143,8 | .... |
| POWERGEN | GB | 11,77 | +1,40 |
| RWE | DE★ | 39,5 | +3,40 |
| SCOT POWER | GB | 8,88 | +1,34 |
| SEVERN TRENT | GB | 13,95 | +1,28 |
| SUEZ LYON EAUX/ | FR★ | 184,3 | –0,75 |
| SYDKRAFT -A- | SE | 24,25 | .... |
| SYDKRAFT -C- | SE | 18,19 | .... |
| THAMES WATER | GB | 15,70 | +0,57 |
| TRACTEBEL | BE★ | 175 | +1,16 |
| UNION EL.-FENOS | ES★ | 14,86 | .... |
| UNITED UTILITIE | GB | 12,23 | +0,12 |
| VIAG | DE★ | 483 | +0,89 |
| VIVENDI/RM | FR★ | 237 | –0,80 |
| ▶ DJ E STOXX PO SUP P | | 332,12 | +0,31 |

# EURO NOUVEAU MARCHÉ

| 23/02 10 h 29 | Cours en €uros | % Var. veille |
|---|---|---|

## AMSTERDAM

| | | |
|---|---|---|
| AIRSPRAY NV | 27,8 | –0,71 |
| ANTONOV | 0,85 | +1,19 |
| C/TAC | 15,45 | +4,75 |
| CARDIO CONTROL | 9,25 | +0,54 |
| CSS | 15,3 | –1,29 |
| HITT NV | 8 | –0,62 |
| INNOCONCEPTS NV | 18,7 | .... |
| NEDGRAPHICS HOLD | 16,4 | +0,61 |
| POLYDOC | 2 | +5,26 |
| PROLION HOLDING | 72 | .... |
| RING ROSA | 8,85 | –11,50 |
| RING ROSA WT | 1,5 | –11,76 |
| UCC HOLDING NV | 14,75 | +0,34 |

## BRUXELLES

| | | |
|---|---|---|
| ENVIPCO HLD CT | 1,6 | .... |
| FARDEM BELGIUM ABC | 16,5 | .... |
| INTERNOC HLD | 4,7 | .... |
| INTL BRACHYTHER B | 14 | .... |
| LINK SOFTWARE B | 7,75 | .... |
| PAYTON PLANAR | 2,75 | .... |
| SYNERGIA | 7 | .... |

## FRANCFORT

| | | |
|---|---|---|
| 1 & 1 AG & CO.KGAA | 138 | +4,55 |
| AIXTRON | 215 | –0,46 |
| AUGUSTA BETEILIGUN | 66 | +1,54 |
| BB BIOTECH ZT-D | 31,5 | .... |
| BB MEDTECH ZT-D | 17,65 | +1,15 |
| BERTRANDT AG | 83 | –0,60 |
| BETA SYSTEMS SOFTW | 23,5 | +0,47 |
| CE COMPUTER EQUIPM | 154 | +2,67 |
| CE CONSUMER ELECTR | 236 | .... |
| CENIT SYSTEMHAUS | 258 | +0,39 |
| DRILLISCH | 185 | +5,11 |
| EDEL MUSIC E 98 | 377,5 | –0,40 |
| ELSA | 87 | +1,75 |
| EM.TV & MERCHANDI | 910 | +2,82 |
| EUROMICRON | 33,5 | .... |
| GRAPHISOFT NV | 23,5 | +5,38 |
| HOEFT & WESSEL | 170 | +8,97 |
| HUNZINGER INFORMAT | 127,5 | +1,19 |
| INFOMATEC | 300 | +1,01 |
| INTERSHOP COMMUNIC | 137 | +1,48 |
| KINOWELT MEDIEN | 205 | –1,44 |
| LHS GROUP | 44 | +2,56 |
| LINTEC COMPUTER | 156 | +1,63 |
| LOESCH UMWELTSCHUT | 10,8 | .... |
| MENSCH UND MASCHIN | 92,5 | +2,78 |
| MOBILCOM | 377 | +3,01 |
| MUEHL PRODUCT & SE | 17,8 | .... |
| MUEHLBAUER HOLDING | 88 | .... |
| PFEIFFER VACU TECH | 42 | –1,18 |
| PLENUM | 171 | +1,79 |
| PSI | 90 | +2,27 |
| QIAGEN NV | 68,3 | –1,70 |
| REFUGIUM HOLDING A | 33,6 | –0,88 |
| SACHSENRING AUTO | 17,2 | .... |
| SALTUS TECHNOLOGY | 40,5 | +2,53 |
| SCM MICROSYSTEMS | 84,31 | +2,19 |
| SER SYSTEME | 411 | +1,23 |
| SERO ENTSORGUNG | 11,8 | .... |

**★ CODES PAYS ZONE EURO**

**FR** : France - **DE** : Allemagne - **ES** : Espagne **IT** : Italie - **PT** : Portugal - **IR** : Irlande **LU** : Luxembourg - **NL** : Pays-Bas - **AT** : Autriche **FI** : Finlande - **BE** : Belgique.

**CODES PAYS HORS ZONE EURO**

**CH** : Suisse - **NO** : Norvège - **DK** : Danemark **GB** : Grande-Bretagne - **GR** : Grèce - **SE** : Suède.

# VALEURS FRANÇAISES

● **Air France** grimpait mardi 23 février en début de séance de 5,59 %, à 17 euros. Lors de son premier jour de cotation à la Bourse de Paris, l'action de la compagnie aérienne à gagné 15 %, à 16,1 euros.

● **Canal Plus** progressait à l'ouverture de la séance de 2,37 %, à 302 euros. Le *Wall Street Journal* indique dans son édition de mardi que le magnat australo-américain Rupert Murdoch est en négociation avec Canal Plus pour une possible fusion avec sa chaîne satellitaire BSkyB (British Sky Broadcasting) afin de former un géant de la télévision en Europe.

● **Casino** s'appréciait mardi en début de séance de 0,76 %, à 92,5 euros. Le groupe de distribution a dégagé un résultat net, part du groupe, en hausse de 27,0 % en 1998, à 215,7 millions d'euros (1,415 milliard de francs).

● **Ecia** chutait mardi matin de 5,2 % à 92 euros. L'équipementier automobile a vu son bénéfice net fondre de moitié en 1998.

● **Michelin** gagnait 1,12 % mardi à l'ouverture, à 42,31 euros. Le leader des pneumatiques en Europe a formé un joint-venture avec l'italien Pirelli pour développer un nouveau pneu.

● **Thomson-CSF** reculait mardi, au début des cotations, de 2,54 %, à 31,39 euros. Le groupe prévoit de soumettre à son assemblée générale du 10 mars un programme de rachat de ses propres actions.

# RÈGLEMENT MENSUEL

MARDI 23 FÉVRIER **Cours relevés à 10 h 15**

**Liquidation : 24 mars**

| France | Précédent en €uros | Cours en €uros | Cours en francs | % Var. veille | Montant coupon (1) |
|---|---|---|---|---|---|
| B.N.P. (T.P) | 148,70 | 147 | 964,26 | − 1,14 | 6,39 |
| CR.LYONNAIS(TP) | 140,70 | 140,70 | 922,93 | .... | 6,10 |
| RENAULT (T.P.) | 435 | 434,48 | 2850 | − 0,11 | 15,15 |
| SAINT GOBAIN(T.P | 176 | .... | .... | .... | 9,77 |
| THOMSON S.A (T.P | 140,10 | 140,10 | 919 | .... | 6,11 |
| ACCOR | 223,80 | 226,80 | 1487,71 | + 1,34 | 3,51 |
| AGF | 52,45 | 52,55 | 344,71 | + 0,19 | 0,76 |
| AIR FRANCE GPE N | 16,10 | .... | .... | .... | 2,74 |
| AIR LIQUIDE | 143 | 143,70 | 942,61 | + 0,48 | 2,38 |
| ALCATEL | 98,10 | 99 | 649,40 | + 0,91 | 1,75 |
| ALSTOM | 24 | 23,80 | 156,12 | − 0,83 | .... |
| ALTRAN TECHNO. # | 249,40 | 247 | 1620,21 | − 0,96 | 0,53 |
| ATOS CA | 200 | 201,60 | 1322,41 | + 0,80 | .... |
| AXA | 123,50 | 122,80 | 805,52 | − 0,56 | 1,37 |
| BAIL INVESTIS | 129 | 128,50 | 842,90 | − 0,38 | 9,80 |
| BAZAR HOT. VILLE | 93,90 | 94,80 | 621,85 | + 0,95 | 2,59 |
| BERTRAND FAURE | 56,85 | .... | .... | .... | 0,61 |
| BIC | 52 | 53,20 | 348,97 | + 2,30 | 0,46 |
| BIS | 79,10 | .... | .... | .... | 1,22 |
| B.N.P. | 77,50 | 76,60 | 502,46 | − 1,16 | 1,07 |
| BOLLORE | 172,10 | 173 | 1134,81 | + 0,52 | 2,06 |
| BONGRAIN | 351 | 356 | 2335,21 | + 1,42 | 9,76 |
| BOUYGUES | 248,50 | 248 | 1626,77 | − 0,20 | 2,59 |
| BOUYGUES OFFS | 23 | 23,40 | 153,49 | + 1,73 | 0,58 |
| BULL# | 5,87 | 5,85 | 38,37 | − 0,34 | .... |
| CANAL + | 295 | 311 | 2040,03 | + 5,42 | 3,05 |
| CAP GEMINI | 169,80 | 169,50 | 1111,85 | − 0,17 | 0,53 |
| CARBONE LORRAINE | 38,20 | 38,60 | 253,20 | + 1,04 | 3,81 |
| CARREFOUR | 634 | 635 | 4165,33 | + 0,15 | 4,57 |
| CASINO GUICHARD | 92 | 92,90 | 609,38 | + 0,97 | 1,19 |
| CASINO GUICH.ADP | 56,50 | 56,75 | 372,26 | + 0,44 | 1,23 |
| CASTORAMA DUB.(L | 198 | 193,50 | 1269,28 | − 2,27 | 1,68 |
| C.C.F. | 80,55 | 80,40 | 527,39 | − 0,18 | 1,02 |
| CEGID (LY) | 147 | 151 | 990,50 | + 2,72 | 3,81 |
| CERUS EUROP.REUN | 6,58 | 6,48 | 42,51 | − 1,51 | 0,15 |
| CGIP | 51 | 51,50 | 337,82 | + 0,98 | 6,40 |
| CHARGEURS | 40,70 | 42 | 275,50 | + 3,19 | 1,45 |
| CHRISTIAN DALLOZ | 45,95 | 47 | 308,30 | + 2,28 | 0,76 |
| CHRISTIAN DIOR | 106,10 | 107 | 701,87 | + 0,84 | 0,96 |
| CIC -ACTIONS A | 82 | .... | .... | .... | .... |
| CIMENTS FRANCAIS | 51,75 | 52,25 | 342,74 | + 0,96 | 0,76 |
| CLARINS | 65 | 65,55 | 429,98 | + 0,84 | 0,99 |
| CLUB MEDITERRANE | 88,70 | 89 | 583,80 | + 0,33 | 0,69 |
| CNP ASSURANCES | 23,70 | 23,76 | 155,86 | + 0,25 | .... |
| COFLEXIP | 52,60 | 53,75 | 352,58 | + 2,18 | 1,14 |
| COLAS | 175,10 | 180 | 1180,72 | + 2,79 | 4,27 |
| COMPTOIR ENTREP. | 2,09 | 2,09 | 13,71 | .... | 1,14 |
| CPR | 36,40 | 36,40 | 238,77 | .... | 3,35 |
| CRED.FON.FRANCE | 13,82 | 14,20 | 93,15 | + 2,74 | 4,27 |
| CFF.(FERRAILLES) | 30,50 | 31,10 | 204 | + 1,96 | 1,14 |
| CREDIT LYONNAIS | 40 | 39,90 | 261,73 | − 0,25 | 1,52 |
| CS SIGNAUX(CSEE) | 66,20 | 66,30 | 434,90 | + 0,15 | 0,84 |
| DAMART | 66,30 | 67 | 439,49 | + 1,05 | 24,39 |
| DANONE | 227 | 228 | 1495,58 | + 0,44 | 2,82 |
| DASSAULT-AVIATIO | 160 | 165 | 1082,33 | + 3,12 | 5,03 |
| DASSAULT SYSTEME | 37,69 | 37,68 | 247,16 | − 0,02 | 0,18 |
| DE DIETRICH | 42 | 43,30 | 284,03 | + 3,09 | 0,96 |
| DEVEAUX(LY)# | 76,90 | 78 | 511,65 | + 1,43 | 4,57 |
| DEV.R.N-P.CAL LI | 9,90 | .... | .... | .... | .... |
| DEXIA FRANCE | 126 | 127,50 | 836,35 | + 1,19 | 2,64 |
| DMC (DOLLFUS MI) | 6,14 | 6,15 | 40,34 | + 0,16 | 0,61 |
| DYNACTION | 22,80 | 23 | 150,87 | + 0,87 | 0,46 |
| ECIA | 97 | 92 | 603,48 | − 5,15 | 1,98 |
| EIFFAGE | 63,90 | 64 | 419,81 | + 0,15 | 1,52 |
| ELF AQUITAINE | 93,50 | 92,50 | 606,76 | − 1,06 | 2,29 |
| ERAMET | 34,75 | 35,16 | 230,63 | + 1,17 | 1,14 |
| ERIDANIA BEGHIN | 126 | 129,90 | 852,09 | + 3,09 | 5,34 |
| ESSILOR INTL | 348,30 | 353 | 2315,53 | + 1,34 | 2,59 |
| ESSILOR INTL.ADP | 312 | 301,10 | 1975,09 | − 3,49 | 2,71 |
| ESSO | 71 | 68,90 | 451,95 | − 2,95 | 1,52 |
| EURAFRANCE | 448 | 449 | 2945,25 | + 0,22 | 8,54 |
| EURO DISNEY | 1,16 | 1,15 | 7,54 | − 0,86 | 0,10 |
| EUROPE 1 | 228 | 227 | 1489,02 | − 0,43 | 2,90 |
| EUROTUNNEL | 1,36 | 1,37 | 8,99 | + 0,73 | .... |
| FIMALAC SA | 103 | 102 | 669,08 | − 0,97 | 2,59 |
| FINEXTEL | 18,29 | 18,30 | 120,04 | + 0,05 | 0,60 |
| FIVES-LILLE | 71 | 70,10 | 459,83 | − 1,26 | 1,07 |
| FRANCE TELECOM | 83 | 82,50 | 541,16 | − 0,60 | 0,99 |
| FROMAGERIES BEL | 639 | .... | .... | .... | 8,38 |
| GALERIES LAFAYET | 885 | 885 | 5805,22 | .... | 1,83 |
| GASCOGNE | 77,90 | 77,75 | 510,01 | − 0,19 | 2,44 |
| GAUMONT # | 63 | 63 | 413,25 | .... | 0,38 |
| GAZ ET EAUX | 40,50 | 40,65 | 266,65 | + 0,37 | 8,38 |
| GECINA | 102,10 | 102 | 669,08 | − 0,09 | 2,97 |
| GEOPHYSIQUE | 35 | 36,80 | 241,39 | + 5,14 | 1,22 |
| GRANDVISION | 21,86 | 22,10 | 144,97 | + 1,09 | 0,20 |
| GROUPE ANDRE S.A | 104 | 104 | 682,20 | .... | 0,99 |
| GPE VALFOND ACT. | 43,50 | 43,50 | 285,34 | .... | 0,38 |
| GR.ZANNIER (LY) | 17,50 | 17,91 | 117,48 | + 2,34 | 0,38 |
| GROUPE GTM | 84,50 | 83,90 | 550,35 | − 0,71 | 1,30 |
| GROUPE PARTOUCHE | 60,90 | 62,70 | 411,29 | + 2,95 | 1,37 |
| GUILBERT | 112 | 113,30 | 743,20 | + 1,16 | 2,06 |
| GUYENNE GASCOGNE | 373 | 374,80 | 2458,53 | + 0,48 | 5,18 |
| HACHETTE FILI.ME | 240 | 237 | 1554,62 | − 1,25 | 2,29 |
| HAVAS ADVERTISIN | 173,70 | 174,10 | 1142,02 | + 0,23 | 2,29 |
| IMETAL | 105,50 | 104,60 | 686,13 | − 0,85 | 2,67 |
| IMMEUBLES DE FCE | 18 | 18,30 | 120,04 | + 1,66 | .... |
| INFOGRAMES ENTER | 62,85 | 62,95 | 412,92 | + 0,15 | .... |
| INGENICO | 22 | 22,50 | 147,59 | + 2,27 | 0,46 |
| INTERBAIL | 22 | 22 | 144,31 | .... | 2,61 |
| INTERTECHNIQUE | 265,10 | .... | .... | .... | 3,81 |
| ISIS | 51,75 | 51 | 334,54 | − 1,44 | 2,16 |
| JEAN LEFEBVRE | 82,85 | .... | .... | .... | 1,83 |
| KLEPIERRE | 85 | 86,50 | 567,40 | + 1,76 | 4,27 |
| LABINAL | 179,40 | 184,80 | 1212,21 | + 3,01 | 4,12 |
| LAFARGE | 86 | 87,50 | 573,96 | + 1,74 | 1,68 |
| LAGARDERE | 36,60 | 36,93 | 242,24 | + 0,90 | 0,67 |
| LAPEYRE | 64,50 | 65,10 | 427,03 | + 0,93 | 0,85 |
| LEBON (CIE) | 36 | 36,50 | 239,42 | + 1,38 | 1,07 |
| LEGRAND | 199 | 199,40 | 1307,98 | + 0,20 | 0,70 |
| LEGRAND ADP | 116 | 117 | 767,47 | + 0,86 | 1,12 |
| LEGRIS INDUST. | 40 | 41 | 268,94 | + 2,50 | 0,91 |
| LOCINDUS | 119 | 122 | 800,27 | + 2,52 | 9,24 |
| L'OREAL | 600 | 608 | 3988,22 | + 1,33 | 2,44 |
| LVMH MOET HEN. | 197 | 198,50 | 1302,07 | + 0,76 | 0,96 |
| MARINE WENDEL | 174 | 174 | 1141,37 | .... | 2,90 |
| METALEUROP | 4,80 | 4,86 | 31,88 | + 1,25 | 0,61 |
| MICHELIN | 41,90 | 42,25 | 277,14 | + 0,83 | 0,58 |
| MONTUPET SA | 32,80 | 33,40 | 219,09 | + 1,82 | 2,29 |
| MOULINEX | 9,61 | 9,90 | 64,94 | + 3,01 | 0,61 |
| NATEXIS | 52,50 | 52,50 | 344,38 | .... | 1,52 |
| NEOPOST | 15 | 16 | 104,95 | + 6,66 | .... |
| NORBERT DENTRES. | 27 | 27 | 177,11 | .... | 1,30 |
| NORD-EST | 23,84 | 24 | 157,43 | + 0,67 | 0,84 |
| NORDON (NY) | 69,10 | 69,10 | 453,27 | .... | .... |
| NRJ # | 189,70 | 195 | 1279,12 | + 2,79 | 1,14 |
| OLIPAR | 6,92 | .... | .... | .... | .... |
| PARIBAS | 81 | 81,25 | 532,97 | + 0,30 | .... |
| PATHE | 225 | 214 | 1403,75 | − 4,88 | 1,52 |
| PECHINEY ACT ORD | 30,35 | 30,50 | 200,07 | + 0,49 | 0,61 |
| PERNOD-RICARD | 55,90 | 56,10 | 367,99 | + 0,35 | 0,72 |
| PEUGEOT | 127 | 128 | 839,62 | + 0,78 | 0,46 |
| PINAULT-PRINT.RE | 157 | 158 | 1036,41 | + 0,63 | 5,95 |
| PLASTIC OMN.(LY) | 69 | 69,35 | 454,91 | + 0,50 | 1,52 |
| PRIMAGAZ | 73,60 | 74,30 | 487,38 | + 0,95 | 1,31 |
| PROMODES | 610 | 618 | 4053,81 | + 1,31 | 2,59 |
| PUBLICIS # | 163,20 | 163,80 | 1074,46 | + 0,36 | 0,03 |
| REMY COINTREAU | 14,48 | 14,50 | 95,11 | + 0,13 | 0,70 |
| RENAULT | 46,20 | 46,45 | 304,69 | + 0,54 | 0,53 |
| REXEL | 71 | 73 | 478,85 | + 2,81 | 3,58 |
| RHODIA | 12,68 | 12,79 | 83,90 | + 0,86 | .... |
| RHONE POULENC A | 43,05 | 43,20 | 283,37 | + 0,34 | 0,57 |
| ROCHEFORTAISE CO | 106 | .... | .... | .... | 0,73 |
| ROCHETTE (LA) | 2,46 | 2,51 | 16,46 | + 2,03 | 0,18 |
| ROYAL CANIN | 45,85 | 47 | 308,30 | + 2,50 | 0,46 |
| RUE IMPERIALE (L | 1047 | 1080 | 7084,34 | + 3,15 | 19,51 |
| SADE (NY) | 37 | 37,60 | 246,64 | + 1,62 | 1,91 |
| SAGEM SA | 526 | 525,50 | 3447,05 | − 0,09 | 4,19 |
| SAINT-GOBAIN | 135,40 | 136,40 | 894,73 | + 0,73 | 2,82 |
| SALVEPAR (NY) | 73,20 | .... | .... | .... | 2,82 |
| SANOFI | 155 | 161 | 1056,09 | + 3,87 | 1,07 |
| SAUPIQUET (NS) | 54 | 54,50 | 357,50 | + 0,92 | 1,52 |
| SCHNEIDER SA | 51,60 | 53,40 | 350,28 | + 3,48 | 0,99 |
| SCOR | 46,45 | 47,90 | 314,20 | + 3,12 | 1,52 |
| S.E.B. | 57,55 | 59,10 | 387,67 | + 2,69 | 1,89 |
| SEFIMEG CA | 67 | 64 | 419,81 | − 4,47 | 2,30 |
| SEITA | 53,50 | 53,50 | 350,94 | .... | 1,11 |
| SELECTIBANQUE | 10,31 | 10,31 | 67,63 | .... | 0,91 |
| SFIM | 36,36 | 36,36 | 238,51 | .... | 4,57 |
| SGE | 41,30 | 41,35 | 271,24 | + 0,12 | 0,61 |
| SIDEL | 69,50 | 70,40 | 461,79 | + 1,29 | 0,76 |
| SILIC CA | 156,90 | 157 | 1029,85 | + 0,06 | 5,69 |
| SIMCO | 83,70 | 83,70 | 549,04 | .... | 2,29 |
| S.I.T.A | 188,90 | 190 | 1246,32 | + 0,58 | 2,06 |
| SKIS ROSSIGNOL | 11,55 | 11,55 | 75,76 | .... | 0,23 |
| SOCIETE GENERALE | 132,90 | 134,90 | 884,89 | + 1,50 | 3,20 |
| SOC.FONC.LYON.# | 132 | 130 | 852,74 | − 1,51 | 2,93 |
| SODEXHO ALLIANCE | 165 | 166,90 | 1094,79 | + 1,15 | 5,34 |
| SOGEPARC (FIN) | 70 | 69,90 | 458,51 | − 0,14 | 2,44 |
| SOMMER-ALLIBERT | 23,57 | 23,90 | 156,77 | + 1,40 | 0,69 |
| SOPHIA | 36,30 | 36,50 | 239,42 | + 0,55 | 2,18 |
| SPIR COMMUNIC. # | 55 | 55,45 | 363,73 | + 0,81 | 2,29 |
| STRAFOR FACOM | 65,50 | 65,90 | 432,28 | + 0,61 | 1,30 |
| SUEZ LYON.DES EA | 185,70 | 187 | 1226,64 | + 0,70 | 2,29 |
| SYNTHELABO | 199 | 208 | 1364,39 | + 4,52 | 0,94 |
| TECHNIP | 85,50 | 87 | 570,68 | + 1,75 | 2,21 |
| THOMSON-CSF | 31,81 | 31,08 | 203,87 | − 2,29 | 0,55 |
| TOTAL | 95 | 94,75 | 621,52 | − 0,26 | 1,98 |
| UNIBAIL | 116 | 115,50 | 757,63 | − 0,43 | 4,57 |
| UNION ASSUR.FDAL | 107,60 | 107,90 | 707,78 | + 0,27 | 3,05 |
| USINOR | 12 | 12,14 | 79,63 | + 1,16 | 0,50 |
| VALEO | 83 | 83,30 | 546,41 | + 0,36 | 0,99 |
| VALLOUREC | 27,05 | 27,50 | 180,39 | + 1,66 | 1,14 |
| VIA BANQUE | 28,39 | 29 | 190,23 | + 2,14 | 1,83 |
| VIVENDI | 238,90 | 242 | 1587,42 | + 1,29 | 2,29 |
| WORMS (EX.SOMEAL | 13,50 | 13,50 | 88,55 | .... | .... |
| ZODIAC EX.DT DIV | 179 | 180 | 1180,72 | + 0,55 | 2,13 |

| International | Précédent en €uros | Cours en €uros | Cours en francs | % Var. veille | Montant coupon (1) |
|---|---|---|---|---|---|
| AMERICAN EXPRESS | 95,20 | 99,05 | 649,73 | + 4,04 | 0,16 |
| A.T.T. # | 79,30 | 79,15 | 519,19 | − 0,18 | 0,24 |
| BARRICK GOLD # | 16,82 | 16,60 | 108,89 | − 1,30 | 0,06 |
| CROWN CORK ORD.# | 24,54 | 25,10 | 164,65 | + 2,28 | 0,19 |
| DE BEERS # | 14,78 | 14,92 | 97,87 | + 0,94 | 0,10 |
| DU PONT NEMOURS | 47,50 | 48,20 | 316,17 | + 1,47 | 0,26 |
| FORD MOTOR # | 54,50 | 54,75 | 359,14 | + 0,45 | 0,34 |
| GENERAL ELECT. # | 92 | 94 | 616,60 | + 2,17 | 0,25 |
| GENERAL MOTORS # | 78,30 | 78,70 | 516,24 | + 0,51 | 0,37 |
| HITACHI # | 5,59 | .... | .... | .... | 0,03 |
| I.B.M # | 155,20 | 160,70 | 1054,12 | + 3,54 | 0,17 |
| ITO YOKADO # | 52,20 | 54,30 | 356,18 | + 4,02 | 0,09 |
| MATSUSHITA # | 15 | 15,19 | 99,64 | + 1,26 | 0,03 |
| MC DONALD'S # | 76 | 77,10 | 505,74 | + 1,44 | 0,07 |
| MERCK AND CO # | 142,30 | 147 | 964,26 | + 3,30 | 0,40 |
| MITSUBISHI CORP. | 4,82 | 4,84 | 31,75 | + 0,41 | 0,02 |
| MOBIL CORPORAT.# | 77,10 | 76,85 | 504,10 | − 0,32 | 0,43 |
| MORGAN J.P. # | 104,50 | .... | .... | .... | 0,71 |
| NIPP. MEATPACKER | 12,70 | 12,27 | 80,49 | − 3,38 | 0,09 |
| PHILIP MORRIS # | 37 | 37 | 242,70 | .... | 0,32 |
| PROCTER GAMBLE | 83,70 | 83,80 | 549,69 | + 0,11 | 0,21 |
| SEGA ENTERPRISES | 16,30 | .... | .... | .... | 0,08 |
| SCHLUMBERGER # | 44,85 | 43,55 | 285,67 | − 2,89 | 0,16 |
| SONY CORP. # | 67,55 | 68,25 | 447,69 | + 1,03 | 0,13 |

## ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

## SYMBOLES

1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3 ; ■ coupon détaché ; ● droit détaché ; # contrat d'animation ; o = offert ; d = demandé ; ↑ offre réduite ; ↓ demande réduite ; ◆ cours précédent.

## DERNIÈRE COLONNE RM (1) :

**Lundi daté mardi :** % variation 31/12 ; **Mardi daté mercredi :** montant du coupon en euros ; **Mercredi daté jeudi :** paiement dernier coupon ; **Jeudi daté vendredi :** compensation ; **Vendredi daté samedi :** nominal.

# NOUVEAU MARCHÉ

LUNDI 22 FÉVRIER

Une sélection. **Cours relevés à 17 h 35**

| Valeurs | Cours en €uros | Cours en francs | % Var. veille |
|---|---|---|---|
| ADLPARTNER # | 22,41 | 147 | − 2,01 |
| AB SOFT | 15 | 98,39 | − 2,59 |
| ALPHAMEDIA | 36 | 236,14 | + 26,53 |
| ALPHA MOS | 7,50 | 49,20 | + 7,14 |
| ALTAMIR & CI | 150 | 983,94 | .... |
| APPLIGENE ON ◆ | 2,66 | 17,45 | .... |
| ASTRA | 0,85 | 5,58 | − 6,59 |
| ATN | 13 | 85,27 | − 2,98 |
| AVENIR TELEC. | 62,05 | 407,02 | − 2,89 |
| BELVEDERE | 89 | 583,80 | + 0,22 |
| BIODOME # | 13 | 85,27 | .... |
| BVRP EX DT S | 46 | 301,74 | − 2,12 |
| CAC SYSTEMES | 6,51 | 42,70 | − 2,83 |
| CEREP | 19,40 | 127,26 | .... |
| CHEMUNEX # | 1,10 | 7,22 | − 5,98 |
| COIL | 39 | 255,82 | − 1,26 |
| CRYO INTERAC | 20,11 | 131,91 | + 0,55 |
| CYBER PRES.P | 42,99 | 282 | + 0,20 |
| CYRANO # | 14 | 91,83 | + 5,26 |
| DESK # | 23,95 | 157,10 | − 0,20 |
| DESK BS 98 | 2,79 | 18,30 | .... |
| DMS # | 9,38 | 61,53 | + 2,73 |
| DURAND ALLIZ | 6,85 | 44,93 | + 5,38 |
| DURAN DUBOI. | 100 | 655,96 | + 5,26 |
| DURAN NV JCE ◆ | 87 | 570,68 | .... |
| EFFIK # ◆ | 21,80 | 143 | .... |
| ESKER | 22,85 | 149,89 | − 3,17 |
| EUROFINS SCI | 69,90 | 458,51 | + 7,20 |
| EURO.CARGO S | 11 | 72,16 | .... |
| EUROPSTAT # | 34,80 | 228,27 | − 0,57 |
| FABMASTER # | 15,40 | 101,02 | + 0,65 |
| FI SYSTEM # | 25,50 | 167,27 | + 2 |
| FLOREANE MED | 9,10 | 59,69 | − 3,19 |
| GENERIX # | 54,10 | 354,87 | − 1,63 |
| GENESYS # | 10,50 | 68,88 | .... |
| GENSET | 52,50 | 344,38 | .... |
| GROUPE D # | 24,20 | 158,74 | − 2,41 |
| GUILLEMOT # | 57,30 | 375,86 | − 1,03 |
| GUYANOR ACTI | 0,38 | 2,49 | − 7,31 |
| HF COMPANY | 66 | 432,93 | − 0,75 |
| HIGH CO. | 38,80 | 254,51 | + 1,57 |
| HOLOGRAM IND | 41,98 | 275,37 | + 9,03 |
| IGE + XAO | 3,70 | 24,27 | + 2,77 |
| ILOG # | 9 | 59,04 | + 3,56 |
| IMECOM GROUP | 2,90 | 19,02 | + 1,75 |
| INFONIE | 22,85 | 149,89 | − 0,21 |
| INFOTEL # | 24,89 | 163,27 | − 0,44 |
| LEXIBOOK # | 26,75 | 175,47 | − 26,04 |
| JOLIEZ-REGOL | 7,70 | 50,51 | − 0,90 |
| JOLIEZ-REGOL ◆ | 0,22 | 1,44 | .... |
| LACIE GROUP | 10,90 | 71,50 | − 0,81 |
| MEDIDEP # | 16,40 | 107,58 | − 0,54 |
| MILLE AMIS # ◆ | 6,14 | 40,28 | .... |
| MONDIAL PECH ◆ | 7,80 | 51,16 | .... |
| NATUREX | 12,95 | 84,95 | + 17,72 |
| OLITEC | 55 | 360,78 | + 12,24 |
| OMNICOM | 127,60 | 837 | .... |
| OXIS INTL RG | 2,19 | 14,37 | .... |
| PERFECT TECH | 18,39 | 120,63 | + 0,54 |
| PHONE SYS.NE | 8,45 | 55,43 | + 4,32 |
| PICOGIGA | 11,70 | 76,75 | + 0,94 |
| PROSODIE | 75,50 | 495,25 | + 0,39 |
| PROLOGUE SOF | 26,02 | 170,68 | − 4,86 |
| QUANTEL | 5,30 | 34,77 | + 3,51 |
| R2I SANTE | 45,50 | 298,46 | − 2,15 |
| RADOUX INTL | 37 | 242,70 | − 1,33 |
| RECIF # | 14 | 91,83 | .... |
| REPONSE # | 16,40 | 107,58 | − 2,95 |
| REGINA RUBEN | 4,78 | 31,35 | + 2,79 |
| SAVEURS DE F | 24,90 | 163,33 | + 8,26 |
| SILICOMP # | 10,89 | 71,43 | + 5,21 |
| SERP RECYCLA | 144 | 944,58 | + 1,62 |
| SOI TEC SILI | 24,50 | 160,71 | + 2,08 |
| STACI # | 23,50 | 154,15 | .... |
| STELAX | 0,38 | 2,49 | .... |
| SYNELEC # | 36 | 236,14 | + 0,11 |
| LA TETE D.L | 2,40 | 15,74 | − 5,88 |
| THERMATECH I | 26,80 | 175,80 | − 0,74 |
| TITUS INTERA | 82,90 | 543,79 | − 0,12 |
| TITUS INTER. ◆ | 100,60 | 659,89 | .... |
| TRANSGENE # | 41,40 | 271,57 | + 1,47 |
| TR SERVICES | 13 | 85,27 | .... |
| VALORUM # ◆ | 1,52 | 9,97 | .... |
| V CON TELEC | 4,50 | 29,52 | + 9,75 |
| WESTERN TELE | 4,60 | 30,17 | − 3,15 |

(Publicité)

# SECOND MARCHÉ

MARDI 23 FÉVRIER

Une sélection. **Cours relevés à 10 h 15**

| Valeurs | Cours en €uros | Cours en francs | % Var. veille |
|---|---|---|---|
| ADA | 63,50 | 416,53 | .... |
| AIGLE # | 71 | 465,73 | .... |
| ALGECO # | 58,10 | 381,11 | − 0,85 |
| APRIL S.A.#( | 80,50 | 528,05 | .... |
| ARKOPHARMA # | 69 | 452,61 | + 1,47 |
| ASSUR.BQ.POP ◆ | 95,50 | 626,44 | .... |
| ASSYSTEM # | 20 | 131,19 | − 0,99 |
| BENETEAU CB# | 151 | 990,50 | + 3,42 |
| BISC. GARDEI ◆ | 6,26 | 41,06 | .... |
| BOIRON (LY)# | 57,70 | 378,49 | − 0,17 |
| BOISSET (LY) ◆ | 47 | 308,30 | .... |
| BOIZEL CHANO ◆ | 79 | 518,21 | .... |
| BONDUELLE | 17,60 | 115,45 | .... |
| BOURGEOIS (L ◆ | 8 | 52,48 | .... |
| BRICE | 41 | 268,94 | − 2,38 |
| BRICORAMA # | 41,84 | 274,45 | + 0,81 |
| BRIOCHE PASQ | 95 | 623,16 | .... |
| BUT S.A. ◆ | 41,40 | 271,57 | .... |
| SOLERI ◆ | 52 | 341,10 | .... |
| CDA-CIE DES | 27,45 | 180,06 | − 1,96 |
| CEGEDIM # | 40 | 262,38 | − 0,49 |
| CERG-FINANCE | 81,50 | 534,60 | − 0,60 |
| CGBI ◆ | 26 | 170,55 | .... |
| CLAYEUX (LY) ◆ | 6,95 | 45,59 | .... |
| CNIM CA# | 35,10 | 230,24 | .... |
| COFITEM-COFI ◆ | 56,05 | 367,66 | .... |
| CIE FIN.ST-H ◆ | 63 | 413,25 | .... |
| C.A. PARIS I | 149 | 977,38 | .... |
| C.A.ILLE & V | 48,63 | 318,99 | .... |
| C.A.LOIRE/H. ◆ | 41,90 | 274,85 | .... |
| C.A.MORBIHAN | 48,75 | 319,78 | .... |
| C.A.DU NORD# | 73,20 | 480,16 | − 1,61 |
| C.A. OISE CC ◆ | 60 | 393,57 | .... |
| C.A.PAS DE C | 86,90 | 570,03 | .... |
| C.A.TOULOUSE ◆ | 76,20 | 499,84 | .... |
| CRCAM CCI NV ◆ | 41,20 | 270,25 | .... |
| CRCAM TOUR.P ◆ | 54,70 | 358,81 | .... |
| CROMETAL ◆ | 48 | 314,86 | .... |
| DAPTA-MALLIN | .... | .... | .... |
| GROUPE J.C.D | 58,70 | 385,05 | + 0,77 |
| DAUPHIN OTA | 65 | 426,37 | .... |
| DECAN GPE NO | 39,80 | 261,07 | .... |
| DU PAREIL AU | 61 | 400,13 | − 0,65 |
| EXPAND S.A | 31,50 | 206,63 | + 5 |
| L ENTREPRISE | 64 | 419,81 | + 0,15 |
| ETAM DEVELOP | 29,50 | 193,51 | + 0,27 |
| EUROPEENNE C | 79,50 | 521,49 | − 1,60 |
| EUROP.EXTINC | 46,22 | 303,18 | + 0,23 |
| EXEL INDUSTR | 55 | 360,78 | .... |
| FACTOREM ◆ | 138,90 | 911,12 | .... |
| FACTOREM NV ◆ | 126,70 | 831,10 | .... |
| FAIVELEY # | 19,80 | 129,88 | − 0,50 |
| FINACOR | 3,80 | 24,93 | − 5 |
| FINATIS(EX.L ◆ | 75,90 | 497,87 | .... |
| FININFO ◆ | 155 | 1016,73 | .... |
| FLO (GROUPE) | 37,50 | 245,98 | − 1,31 |
| FOCAL (GROUP ◆ | 49,10 | 322,07 | .... |
| FRAIKIN 2# | 56 | 367,34 | .... |
| GARONOR ORD. ◆ | 18,65 | 122,34 | .... |
| GAUTIER FRAN | 46,60 | 305,68 | .... |
| GEL 2000 ◆ | 1,78 | 11,68 | .... |
| GENERALE LOC ◆ | 26,75 | 175,47 | .... |
| GEODIS # | 67,60 | 443,43 | + 2,50 |
| G.E.P PASQUI ◆ | 2,29 | 15,02 | .... |
| GFI INDUSTRI | 28 | 183,67 | .... |
| GFI INFORMAT | 101 | 662,52 | + 1 |
| GO SPORT ◆ | 59,90 | 392,92 | .... |
| FINANCIERE G ◆ | 7,50 | 49,20 | .... |
| GRAND MARNIE ◆ | 4850 | 31813,91 | .... |
| GROUPE BOURB ◆ | 46,70 | 306,33 | .... |
| GUERBET S.A | 15,79 | 103,58 | − 2,53 |
| GUY DEGRENNE | 39,50 | 259,10 | + 1,28 |
| GUYOMARC H N | 54 | 354,22 | + 2,27 |
| HERMES INTL | 69 | 452,61 | − 1,42 |
| HYPARLO #(LY | 102 | 669,08 | .... |
| I.C.C.# ◆ | 26,99 | 177,04 | .... |
| IMMOB.BATIBA | 48,80 | 320,11 | − 2,49 |
| IMS(INT.META ◆ | 9,60 | 62,97 | .... |
| INFO REALITE | 38,30 | 251,23 | + 1,86 |
| INT. COMPUTE ◆ | 6,86 | 45 | .... |
| JET MULTIMED | 92 | 603,48 | .... |
| LATECOERE # | 74,60 | 489,34 | + 0,81 |
| L.D.C. ◆ | 110,50 | 724,83 | .... |
| LECTRA SYST. | 6,79 | 44,54 | .... |
| LEON BRUXELL | 38,50 | 252,54 | + 1,18 |
| LOUIS DREYFU | 22,50 | 147,59 | − 0,92 |
| LVL MEDICAL | 16 | 104,95 | + 0,31 |
| M6-METROPOLE | 152 | 997,05 | + 2,08 |
| MEDASYS DIGI | 2,02 | 13,25 | + 1 |
| MANITOU # | 132 | 865,86 | − 0,37 |
| MANUTAN | 54 | 354,22 | − 1,81 |
| MARC ORIAN ◆ | 111 | 728,11 | .... |
| MARIONNAUD P | 41 | 268,94 | − 1,44 |
| MECATHERM # | 31,49 | 206,56 | + 0,92 |
| MGI COUTIER | 32,02 | 210,04 | + 0,34 |
| MICHEL THIER ◆ | 112 | 734,67 | .... |
| NAF-NAF # | 10,23 | 67,10 | .... |
| PENAUILLE PO | 255 | 1672,69 | − 1,16 |
| PHYTO-LIERAC | 24 | 157,43 | + 4,34 |
| POCHET ◆ | 74,60 | 489,34 | .... |
| RADIALL # | 56,15 | 368,32 | − 0,08 |
| RALLYE(CATHI | 61 | 400,13 | − 1,61 |
| REYNOLDS | 38 | 249,26 | .... |
| RUBIS # | 21,20 | 139,06 | − 0,93 |
| SABATE SA # | 114 | 747,79 | .... |
| SEGUIN MOREA | 68 | 446,05 | + 13,33 |
| SIDERGIE | 104,40 | 684,82 | + 0,38 |
| SIPAREX (LY) | 23 | 150,87 | .... |
| SOCAMEL-RESC ◆ | 18,90 | 123,98 | .... |
| SOPRA # | 329 | 2158,10 | + 3,13 |
| SPORT ELEC S ◆ | 5,01 | 32,86 | .... |
| STALLERGENES | 26,05 | 170,88 | − 0,42 |
| STEF-TFE # | 38,90 | 255,17 | + 2,36 |
| SUPERVOX (B) ◆ | 2,48 | 16,27 | .... |
| SYLEA | 48,80 | 320,11 | + 0,43 |
| TF1 | 165 | 1082,33 | + 0,60 |
| TOUPARGEL (L ◆ | 8,86 | 58,12 | .... |
| TRANSICIEL # | 104,30 | 684,16 | + 0,09 |
| TRIGANO ◆ | 28,50 | 186,95 | .... |
| UBI SOFT ENT | 116 | 760,91 | + 0,34 |
| UNILOG | 475 | 3115,80 | .... |
| VIEL ET CIE | 19 | 124,63 | − 0,15 |

# SICAV FCP

Une sélection.

**Cours de clôture le 22 février**

| Émetteurs | Valeurs unitaires★ €uros | francs★★ | Date cours |
|---|---|---|---|
| **AGIPI** | | | |
| AGIPI AMBITION (AXA) | 24,31 | 159,46 | 22/02 |
| AGIPI ACTIONS (AXA) | 23,28 | 152,71 | 22/02 |
| **BNP — 3615 BNP** | | | |
| ANTIGONE TRÉSORIE | 141727,85 | 929673,75 | 22/02 |
| NATIO COURT TERME | 2272,41 | 14906,03 | 22/02 |
| NATIO COURT TERME 2 | 61717,36 | 404839,34 | 22/02 |
| NATIO EPARGNE | 346,66 | 2273,94 | 22/02 |
| NATIO EP. CROISSANCE | 620,90 | 4072,84 | 22/02 |
| NATIO EP. PATRIMOINE | 26,04 | 170,81 | 22/02 |
| NATIO EPARG. RETRAITE | 30,33 | 198,95 | 22/02 |
| NATIO EPARGNE TRÉSOR | 1845,09 | 12103 | 22/02 |
| NATIO EURO VALEURS | 206,77 | 1356,32 | 22/02 |
| NATIO EURO OBLIG. | 173,86 | 1140,45 | 22/02 |
| NATIO EURO OPPORT. | 197,20 | 1293,55 | 22/02 |
| NATIO EURO PERSPECT. | 327,86 | 2150,62 | 22/02 |
| NATIO IMMOBILIER | 250,99 | 1646,39 | 22/02 |
| NATIO INTER | 179,80 | 1179,41 | 22/02 |
| NATIO MONÉTAIRE C | 865,41 | 5676,72 | 22/02 |
| NATIO MONÉTAIRE D | 796,58 | 5225,22 | 22/02 |
| NATIO OBLIG. LT | 36,83 | 241,59 | 22/02 |
| NATIO OBLIG. MT C | 143,68 | 942,48 | 22/02 |
| NATIO OBLIG. MT D | 136,80 | 897,35 | 22/02 |
| NATIO OPPORTUNITÉS | 32,85 | 215,48 | 22/02 |
| NATIO PLACEMENT C | 12548,66 | 82313,81 | 22/02 |
| NATIO PLACEMENT D | 11470,18 | 75239,45 | 22/02 |
| NATIO REVENUS | 173,16 | 1135,86 | 22/02 |
| NATIO SÉCURITÉ | 1761,88 | 11557,18 | 22/02 |
| NATIO VALEURS | 271,08 | 1778,17 | 22/02 |
| **BANQUE POPULAIRE ASSET MANAGEMENT** | | | |
| MONEDEN | 14822,58 | 97229,75 | 22/02 |
| **CDC Asset Management EUROPE — www.cdc-assetmanagement.com** | | | |
| LIVRET B. INV.D PEA | 167,27 | 1097,22 | 07/02 |
| NORD SUD DÉVELOP. C | 413,62 | 2713,17 | 21/02 |
| NORD SUD DÉVELOP. D | 370,46 | 2430,06 | 21/02 |
| **MULTI-PROMOTEURS CCBP-CDC** | | | |
| PATRIMOINE RETRAITE C | 50,01 | 328,04 | 22/02 |
| PATRIMOINE RETRAITE D | 47,34 | 310,53 | 22/02 |
| **CDC TRESOR — Minitel : 3616 CDC TRESOR (1,29 F/mn)** | | | |
| FONSICAV C | 3152,75 | 20680,68 | 22/02 |
| MUTUAL. DÉPÔTS SIC. C | 3138,03 | 20584,13 | 22/02 |
| **CAISSE D'EPARGNE — Sicav en ligne : 08 36 68 09 00 (2,23 F/mn)** | | | |
| ÉCUR. ACT. FUT.D PEA | 58,49 | 383,67 | 14/02 |
| ÉCUR. CAPITALISATION C | 42,49 | 278,72 | 22/02 |
| ÉCUR. EXPANSION C | 13374,79 | 87732,87 | 22/02 |
| ÉCUR. GÉOVALEURS C | 651,90 | 4276,18 | 22/02 |
| ÉCUR. INVESTIS. D PEA | 46,48 | 304,89 | 14/02 |
| ÉC. MONÉT.C/10 30/11/98 | 206,89 | 1357,11 | 22/02 |
| ÉC. MONÉT.D/10 30/11/98 | 186,64 | 1224,28 | 22/02 |
| ÉCUR. TRÉSORERIE C | 50,76 | 332,96 | 22/02 |
| ÉCUR. TRÉSORERIE D | 46,40 | 304,36 | 22/02 |
| ÉCUR. TRIMESTRIEL D | 326,96 | 2144,72 | 22/02 |
| ÉPARCOURT-SICAV D | 30,48 | 199,94 | 22/02 |
| GÉOPTIM C | 2217,24 | 14544,14 | 22/02 |
| GÉOPTIM D | 1984,98 | 13020,62 | 22/02 |
| HORIZON C | 442,45 | 2902,28 | 22/02 |
| PRÉVOYANCE ÉCUR. D | 16,82 | 110,33 | 22/02 |
| **CRÉDIT AGRICOLE — INDOCAM Asset Management — 08 36 68 56 55 (2,23 F/mn)** | | | |
| AMPLIA | 9561,84 | 62721,56 | 23/02 |
| ATOUT AMÉRIQUE | 37,04 | 242,97 | 22/02 |
| ATOUT ASIE | 12,53 | 82,19 | 22/02 |
| ATOUT FRANCE EUROPE | 171,33 | 1123,85 | 22/02 |
| ATOUT FRANCE MONDE | 42,15 | 276,49 | 22/02 |
| ATOUT FUTUR C | 168,34 | 1104,24 | 22/02 |
| ATOUT FUTUR D | 156,11 | 1024,01 | 22/02 |
| COEXIS | 325,05 | 2132,19 | 22/02 |
| DIÈZE | 416,54 | 2732,32 | 22/02 |
| ELICASH | 152244,11 | 998655,90 | 23/02 |
| EURODYN | 514,65 | 3375,88 | 22/02 |
| INDICIA | 365,37 | 2396,67 | 19/02 |
| INDOCAM CONVERT. C | 2447,92 | 16057,30 | 22/02 |
| INDOCAM CONVERT. D | 2240,84 | 14698,95 | 22/02 |
| INDOCAM EUR. NOUV. | 1614,68 | 10591,61 | 19/02 |
| INDOCAM HOR. EUR. C | 194,07 | 1273,02 | 22/02 |
| INDOCAM HOR. EUR. D | 183,15 | 1201,39 | 22/02 |
| INDOCAM MULTI OBLIG. | 155,48 | 1019,88 | 22/02 |
| INDOCAM ORIENT C | 23,96 | 157,17 | 22/02 |
| INDOCAM ORIENT D | 21,53 | 141,23 | 22/02 |
| INDOCAM UNIJAPON | 128,64 | 843,82 | 22/02 |
| INDOCAM STR. 5-7 C | 324,59 | 2129,17 | 22/02 |
| INDOCAM STR. 5-7 D | 222,17 | 1457,34 | 22/02 |
| MONÉ.J C | 1896,04 | 12437,21 | 23/02 |
| MONÉ.J D | 1754,89 | 11511,32 | 23/02 |
| OBLIFUTUR C | 94,53 | 620,08 | 22/02 |
| OBLIFUTUR D | 87,12 | 571,47 | 22/02 |
| ORACTION | 180,37 | 1183,15 | 22/02 |
| REVENU-VERT | 182,19 | 1195,09 | 22/02 |
| SÉVÉA | 18,19 | 119,32 | 19/02 |
| SYNTHÉSIS | 3255,50 | 21354,68 | 22/02 |
| UNIVERS ACTIONS | 47,13 | 309,15 | 22/02 |
| UNI ASSOCIATIONS | 18,31 | 120,11 | 23/02 |
| UNIVAR C | 49,16 | 322,47 | 23/02 |
| UNIVAR D | 46,09 | 302,33 | 23/02 |
| UNIVERS-OBLIGATIONS | 41,62 | 273,01 | 22/02 |
| ***Fonds communs de placements*** | | | |
| INDOCAM DOLLAR 3 M. | 16624,49 | 109049,51 | 22/02 |
| INDOCAM VAL. RESTR. | 2673,31 | 17535,76 | 18/02 |
| OPTALIS DYNAMIQ. C | 18,50 | 121,35 | 19/02 |
| OPTALIS DYNAMIQ. D | 18,32 | 120,17 | 19/02 |
| OPTALIS ÉQUILIB. C | 17,93 | 117,61 | 19/02 |
| OPTALIS ÉQUILIB. D | 17,48 | 114,66 | 19/02 |
| OPTALIS EXPANSION C | 16,74 | 109,81 | 19/02 |
| OPTALIS EXPANSION D | 16,74 | 109,81 | 19/02 |
| OPTALIS SÉRÉNITÉ C | 16,75 | 109,87 | 19/02 |
| OPTALIS SÉRÉNITÉ D | 16 | 104,95 | 19/02 |
| PACTE SOL. LOGEM. | 79,78 | 523,32 | 16/02 |
| PACTE VERT T. MONDE | 81,67 | 535,72 | 16/02 |
| **CIC BANQUES** | | | |
| FRANCIC | 29,29 | 192,13 | 22/02 |
| FRANCIC PIERRE | 26,32 | 172,65 | 22/02 |
| EUROPE RÉGIONS | 38,89 | 255,10 | 22/02 |
| **CIC PARIS** | | | |
| ASSOCIC | 168,28 | 1103,84 | 22/02 |
| CICAMONDE | 27,57 | 180,85 | 22/02 |
| CONVERTICIC | 75,32 | 494,07 | 22/02 |
| ECOCIC | 298,06 | 1955,15 | 22/02 |
| MENSUELCIC | 1525,14 | 10004,26 | 22/02 |
| OBLICIC MONDIAL | 662,67 | 4346,83 | 22/02 |
| OBLICIC RéGIONS | 191,75 | 1257,80 | 22/02 |
| RENTACIC | 25,15 | 164,97 | 22/02 |
| **CREDIT LYONNAIS ASSET MANAGEMENT** | | | |
| EURCO SOLIDARITÉ | 224,06 | 1469,74 | 22/02 |
| LION 20000 C | 2722,16 | 17856,20 | 22/02 |
| LION 20000 D | 2482,91 | 16286,82 | 22/02 |
| LION-ASSOCIATIONS C | 1810,29 | 11874,72 | 22/02 |
| LION-ASSOCIATIONS D | 1633,11 | 10712,50 | 22/02 |
| LION COURT TERME C | 4229,11 | 27741,14 | 22/02 |
| LION COURT TERME D | 3615,86 | 23718,49 | 22/02 |
| LIONPLUS C | 270,35 | 1773,38 | 22/02 |
| LIONPLUS D | 247,64 | 1624,41 | 22/02 |
| LION TRÉSOR | 409,30 | 2684,83 | 22/02 |
| OBLILION | 376,41 | 2469,09 | 22/02 |
| SICAV 5000 | 148,19 | 972,06 | 22/02 |
| SLIVAFRANCE | 252,26 | 1654,72 | 22/02 |
| SLIVAM | 104,76 | 687,18 | 22/02 |
| SLIVARENTE | 41,94 | 275,11 | 22/02 |
| SLIVINTER | 148,05 | 971,14 | 22/02 |
| TRILION | 794,76 | 5213,28 | 22/02 |
| **Crédit Mutuel FINANCE** | | | |
| CM EURO PEA | 19 | 124,63 | 22/02 |
| CM FRANCE ACTIONS | 30,57 | 200,53 | 22/02 |
| CM MID. ACT. FRANCE | 24,09 | 158,02 | 22/02 |
| CM MONDE ACTIONS | 305,78 | 2005,79 | 22/02 |
| CM OBLIG. LONG TERME | 107,09 | 702,46 | 22/02 |
| CM OPTION DYNAM. | 27,08 | 177,63 | 22/02 |
| CM OPTION ÉQUIL. | 49,55 | 325,03 | 22/02 |
| CM OBLIG. COURT TERME | 150,65 | 988,20 | 22/02 |
| CM OBLIG. MOYEN TERME | 314,36 | 2062,07 | 22/02 |
| CM OBLIG. QUATRE | 169,05 | 1108,90 | 22/02 |
| ***Fonds communs de placements*** | | | |
| CM OPTION MODÉRATION | 17,73 | 116,30 | 22/02 |
| **LCF E. DE ROTHSCHILD BANQUE** | | | |
| ASIE 2000 | 56,60 | 371,27 | 22/02 |
| SAINT-HONORÉ CAPITAL | 3393,85 | 22262,20 | 22/02 |
| ST-HONORÉ MAR. ÉMER. | 49,38 | 323,91 | 22/02 |
| ST-HONORÉ PACIFIQUE | 75,44 | 494,85 | 22/02 |
| ST-HONORÉ VIE SANTÉ | 322,04 | 2112,44 | 22/02 |
| **LEGAL & GENERAL BANK** | | | |
| SÉCURITAUX | 290,59 | 1906,15 | 22/02 |
| STRATÉGIE IND. EUROPE | 183,15 | 1201,39 | 19/02 |
| STRATÉGIE RENDEMENT | 330,81 | 2169,97 | 19/02 |
| **LA POSTE — Sicav Info Poste : 08 36 68 50 10 (2,23 F/mn)** | | | |
| AMPLITUDE AMÉRIQUE C | 23,35 | 153,17 | 22/02 |
| AMPLITUDE AMÉRIQUE D | 23,28 | 152,71 | 22/02 |
| AMPLITUDE EUROPE C | 32,98 | 216,33 | 22/02 |
| AMPLITUDE EUROPE D | 32,34 | 212,14 | 22/02 |
| AMPLITUDE MONDE C | 197,94 | 1298,40 | 22/02 |
| AMPLITUDE MONDE D | 185,09 | 1214,11 | 22/02 |
| AMPLITUDE PACIFIQUE C | 13,06 | 85,67 | 22/02 |
| AMPLITUDE PACIFIQUE D | 12,96 | 85,01 | 22/02 |
| ÉLANCIEL FRANCE D PEA | 38,62 | 253,33 | 21/02 |
| ÉLANCIEL EURO D PEA | 97,66 | 640,61 | 21/02 |
| ÉMERGENCE E.POST.D PEA | 27,69 | 181,63 | 21/02 |
| GÉOBILYS C | 110,41 | 724,24 | 22/02 |
| GÉOBILYS D | 103,32 | 677,73 | 22/02 |
| INTENSYS C | 19,10 | 125,29 | 22/02 |
| INTENSYS D | 17,57 | 115,25 | 22/02 |
| LATITUDE C | 23,63 | 155 | 22/02 |
| LATITUDE D | 20,98 | 137,62 | 22/02 |
| OBLITYS D | 105,67 | 693,15 | 22/02 |
| PLÉNITUDE D PEA | 40,47 | 265,47 | 22/02 |
| POSTE GESTION D | 2290,05 | 15021,74 | 22/02 |
| POSTE PREMIÈRE SI | 6487,77 | 42556,98 | 22/02 |
| POSTE PREMIÈRE 1 AN | 38803,90 | 254536,90 | 22/02 |
| POSTE PREMIÈRE 2-3 | 8367,07 | 54884,38 | 22/02 |
| REVENUS TRIMESTR. D | 811,83 | 5325,26 | 22/02 |
| THÉSORA C | 169,47 | 1111,65 | 22/02 |
| THÉSORA D | 148,27 | 972,59 | 22/02 |
| TRÉSORYS C | 42885,54 | 281310,70 | 22/02 |
| SOLSTICE D | 367,06 | 2407,76 | 22/02 |
| **SG ASSET MANAGEMENT — Serveur vocal : 08 36 68 36 62 (2,23 F/mn)** | | | |
| ACTIMONÉTAIRE C | 6053,83 | 39710,52 | 22/02 |
| ACTIMONÉTAIRE D | 4669,10 | 30627,29 | 22/02 |
| CADENCE 1 D | 164,38 | 1078,26 | 22/02 |
| CADENCE 2 D | 162,76 | 1067,64 | 22/02 |
| CADENCE 3 D | 162,66 | 1066,98 | 22/02 |
| CAPIMONÉTAIRE C | 64,97 | 426,18 | 22/02 |
| CAPIMONÉTAIRE D | 57,20 | 375,21 | 22/02 |
| INTEROBLIG C | 51,32 | 336,64 | 22/02 |
| INTERSÉLECTION FR. D | 68,97 | 452,41 | 22/02 |
| SÉLECT DÉFENSIF C | 179,59 | 1178,03 | 22/02 |
| SÉLECT DYNAMIQUE C | 209,35 | 1373,25 | 22/02 |
| SÉLECT ÉQUILIBRE 2 | 152,53 | 1000,53 | 22/02 |
| SÉLECT PEA 3 | 143,21 | 939,40 | 22/02 |
| SOGEPEA EUROPE | 216,43 | 1419,69 | 22/02 |
| SG FRANCE OPPORT. C | 384,13 | 2519,73 | 22/02 |
| SG FRANCE OPPORT. D | 361,12 | 2368,79 | 22/02 |
| SOGENFRANCE C | 423,76 | 2779,68 | 22/02 |
| SOGENFRANCE D | 383,15 | 2513,30 | 22/02 |
| SOGEOBLIG D | 95,36 | 625,52 | 22/02 |
| SOGÉPARGNE D | 46,73 | 306,53 | 22/02 |
| SOGINTER C | 57,79 | 379,08 | 22/02 |

## LÉGENDE

★ Hors frais. ★★ A titre indicatif.

**SCIENCES** **Le gouvernement, les organismes de recherche et les industriels devaient annoncer, mardi 23 février, le lancement d'un vaste programme visant à conforter la place de la France dans l'effort mondial pour le séquençage du génome des céréales. ● CE PROGRAMME devrait bénéficier de 1,4 milliard de francs (210 millions d'euros) sur cinq ans, financés à 40 % par les industriels des semences et de l'agrochimie. ● SON BUT est d'accumuler de nouvelles connaissances sur le génome des grandes cultures, à partir de deux plantes modèles que sont la crucifère *Arabidopsis* et le riz, afin de pouvoir les valoriser sous forme de brevets et de nouvelles variétés. ● CETTE COURSE aux brevets consacre, pour certains, l'appropriation des données génétiques et des ressources naturelles par les grandes firmes, au détriment des paysans et des scientifiques des pays en développement**

# La France mobilise pour exploiter les gènes des céréales

## Pour la première fois, les laboratoires publics et les grandes firmes impliquées en génétique des plantes se rassemblent. Génoplante se consacrera au séquençage de deux plantes modèles, dont le riz

**MONTPELLIER**
*correspondance*

En plein cœur de l'hiver, les pousses de riz vert tendre baignent dans une brume tiède. *« Avec ces jets de vapeur, notre serre est vraiment futuriste ! »*, s'amuse Didier Tharreau, phytopathologiste du Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (Cirad) à Montpellier. Ces 200 m² de double vitrage constituent une enceinte de haute sécurité destinée aux plantes transgéniques. *« Ici, tous les effluents liquides sont filtrés, l'atmosphère et l'ensoleillement sont contrôlés, mais aussi les flux d'insectes et de pollen, ainsi que l'impact de la grêle. Ça résisterait même à des pavés de Greenpeace »*, ironise Emmanuel Guiderdoni, généticien du Cirad.

Sa construction vient juste d'être achevée, mais elle risque de se révéler très vite trop exiguë. Mardi 23 février, les principaux instituts de recherche français et des industriels des semences et de l'agrochimie devaient annoncer la naissance du groupement d'intérêt scientifique Génoplante, un ambitieux programme de génomique végétale. Et, dans ce cadre, les scientifiques de Montpellier auront quelque 20 000 mutants à tester par an...

Génoplante regroupera l'Institut national de la recherche agronomique (INRA), l'Institut pour la recherche en développement (IRD, ex-Orstom), le Cirad et le CNRS, côté secteur public ; Biogemma (filiale de Limagrain et de Pau Euralis), Bioplante (qui regroupe les semenciers Desprez et Cerasem) et Rhône-Poulenc, pour l'industrie. *« Son but est d'accumuler de nouvelles connaissances sur la structure et le fonctionnement des génomes des grandes cultures, à partir de deux plantes modèles que sont la crucifère* Arabidopsis *et le riz, afin de pouvoir les valoriser sous formes de brevets et de nouvelles variétés »*, résume le représentant d'une firme semencière.

### UNE FUSÉE À PLUSIEURS ÉTAGES

Ce groupement d'intérêt scientifique répond ainsi aux besoins des industriels de rester dans la course aux variétés à haut rendement et résistantes aux pathogènes. Il apporte, en outre, aux biologistes moléculaires des plantes des moyens financiers et des équipements (bioinformatique, outils de tests, cultures cellulaires et serres) qui leur manquaient. Largement inspiré des réflexions de Michel Caboche, spécialiste de la génétique d'*Arabidopsis* à la station INRA de Versailles, Génoplante ressemble à une fusée à plusieurs étages tirée dans le sillage du génopole d'Evry lancé l'an dernier et centré, lui, sur l'homme. Mais le montage juridique et l'organisation de Génoplante n'ont guère été faciles, en raison du nombre et de la diversité des partenaires publics et privés : les discussions ont duré un an et demi.

Deux raisons fondamentales ont conduit les initiateurs du projet à inscrire le riz au menu de leurs investigations. D'abord l'enjeu social et économique qu'il représente : il constitue aujourd'hui près de la moitié des productions céréalières destinées à la consommation dans les pays en développement, loin devant le blé et le maïs. Malgré des millénaires de domestication, les sélectionneurs butent sur une terrible équation : de nombreux hybrides sont stériles ou peu performants ; les pathogènes (champignons, virus et bactéries) sont plus destructeurs au fur et à mesure que les cultures s'intensifient ; la disponibilité des surfaces cultivables, des ressources en eau et des produits phytosanitaires s'avère limitée ; les besoins alimentaires ne cessent de croître.

La production de riz devrait augmenter de 70 % d'ici à 2025 pour répondre aux défis démographiques à venir. Les biologistes moléculaires, les physiologistes et les pathologistes, les agronomes doivent donc accomplir des miracles. Et vite ! Là même où les politiques foncières et agricoles ont échoué. Les chercheurs disposent pour cela d'un matériel d'une merveilleuse variabilité : le riz, qui compte dix-huit espèces sauvages et deux domestiques, ainsi que plus de 80 000 variétés nées d'un travail de sélection ancestral.

*« Grâce à la Fondation Rockfeller, un vaste programme de recherches, de formation et de développement de variétés de riz plus performantes a été financé au début des années 80, à hauteur de 500 millions de francs sur quinze ans. Les études génétiques sur le riz ont alors décollé,* raconte Jean-Christophe Glaszmann, du Cirad. *A présent, de nouvelles techniques doivent être développées pour répondre aux défis à venir, par transgenèse et sélection assistée par marqueurs génétiques. Cela suppose d'améliorer considérablement nos connaissances génétiques du riz. »*

### «NOTRE TICKET D'ENTRÉE »

Le Japon s'est alors lancé dès 1991 dans l'aventure du séquençage de cette céréale avec le Rice Genome Project, piloté à Tsukuba. Faute de pouvoir y parvenir seul, il a mis à disposition d'un consortium scientifique international ses banques de marqueurs génétiques (des fragments de gènes déjà isolés) et ses séquences couvrant près de la moitié du génome. Les Américains de l'université Clemson en Caroline du Sud ont fait de même avec d'autres gros fragments d'ADN appellés BAC. Et le génome vient d'être découpé en tranches que grandes et petites puissances génomiques se sont partagées. Ce vaste effort mondial coûtera 150 millions de dollars, contre seulement 35 millions de dollars pour le séquençage d'*Arabidopsis*, dont le génome, il est vrai, est trois fois et demi plus petit. Ce dernier devrait d'ailleurs être achevé en l'an 2000, tandis que le génome du riz ne livrera ses secrets qu'à l'horizon de 2004.

Les Français se chargeront du chromosome 12 du riz. *« C'est notre ticket d'entrée pour accéder librement aux différentes données génétiques. En l'occurrence, le chromosome 12 semble contrôler des résistances à des pathogènes comme le champignon responsable de la pyriculariose »*, précise Jean-Christophe Glaszmann. Mais une autre raison, tout à fait capitale, justifie le séquençage du génome du riz par la France et tous les autres pays qui en consomment peu. C'est que les segments des cartes génétiques des céréales comportent des similitudes. *« Et, pour identifier un gène d'intérêt sur le blé ou le maïs, mieux vaut passer par le génome du riz, car il compte environ 430 mégabases d'ADN à séquencer contre 2 500 mb pour le maïs et 16 000 mb pour le blé »*, explique Alain Ghesquier, de l'IRD de Montpellier. Ce détour par le riz est alors un raccourci.

**V. T.**

La part des céréales dans l'alimentation mondiale

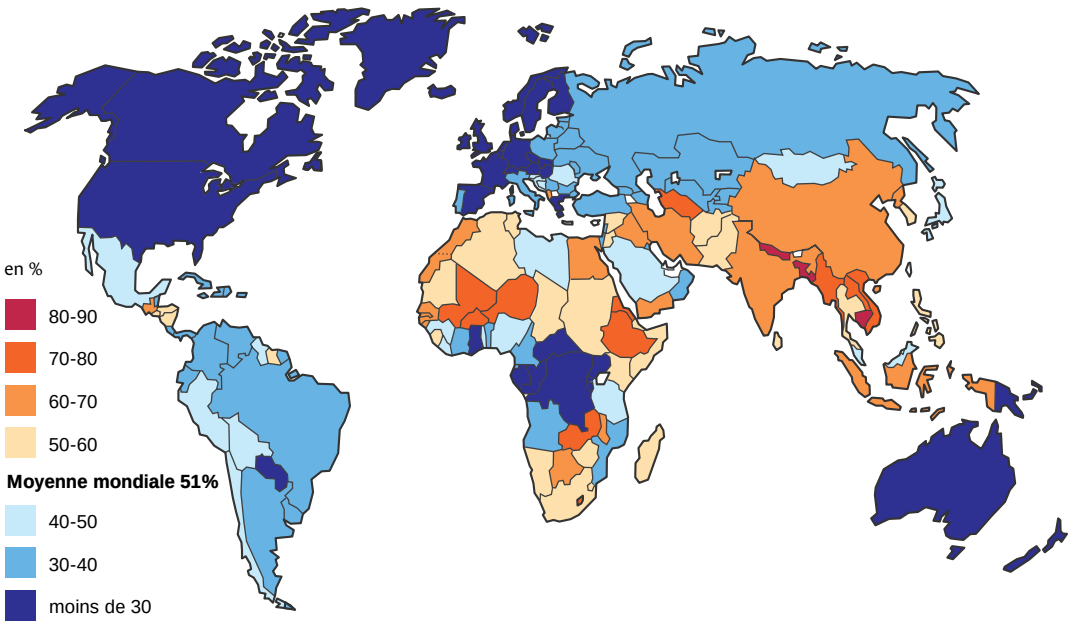


Source : FAO

Bien qu'inégalement consommées selon les revenus et les habitudes alimentaires des habitants des différents pays, les céréales constituent une part importante du régime de la population mondiale. L'amélioration des rendements et de la résistance aux maladies représente un enjeu économique et humain fondamental. Elle passe, aujourd'hui, par la génétique.

## Du gène au brevet

**Génoplante pourrait mobiliser autour de 1,4 milliard de francs (210 millions d'euros) sur cinq ans, les entreprises assumant environ 40 % de la somme, les ministères et les instituts de recherches publiques le reste. Ce groupement d'intérêt scientifique sera transformé en groupement d'intérêt économique, afin de favoriser les prises de brevet et les ventes de licences. Alors que le centre INRA de Versailles pilotera les études génériques et post-génomiques sur la crucifère *Arabidopsis thaliana*, les laboratoires de Montpellier et de Perpignan (CNRS, CIRAD et IRD) feront de même sur le riz. Le génopole d'Evry assurera l'essentiel du séquençage et du développement d'outils (cartes chips) pour tester les fonctions des gènes séquencés. En liaison avec ces deux plantes modèles, les travaux sur les gènes d'intérêt du blé, du maïs et du colza (par la suite, du tournesol), seront intensifiés tant à Evry que dans les laboratoires et les stations agronomiques privées et publiques (notamment celles de l'INRA à Orsay et à Rennes).**

## Le triomphe du club des transnationales

**GÉNOPLANTE** apparaît comme un réflexe de survie pour l'industrie semencière et l'agrochimie française. Après l'échec relatif du projet Bioavenir sur les biotechnologies médicales et végétales, piloté au début des années 90 par Rhône-Poulenc et financé en partie par l'Etat, les industriels n'ont plus droit à l'erreur. La France demeure une puissance agricole incontournable, mais les intérêts de ses producteurs sont menacés par les investissements et les développements fulgurants des transnationales de l'agrochimie et des biotechnologies, dominées par les Américains.

*« Quand les industriels français ont réalisé que des compagnies comme DuPont détenaient dans leurs banques informatiques quelque 450 000 étiquettes génétiques du maïs* [séquences patielles de gènes d'intérêt permettant leur clonage], *la panique les a saisis »*, raconte le généticien Michel Delseny (CNRS/Université de Perpignan). Car, si officiellement on ne peut pas breveter ces étiquettes, on a tout loisir, en les gardant sous le coude, de développer des tests sur les fonctions des gènes qu'elles repèrent. Il ne reste plus ensuite qu'à breveter des constructions génétiques qui feront les variétés agricoles du futur. Voilà pourquoi le séquençage du génome des deux plantes modèles pour les grandes cultures que sont le riz et la crucifère *Arabidopsis*, vise d'abord au clonage des gènes utiles et à leur protection par brevets. Ce sont les véritables enjeux de Génoplante.

### « UNE ARME DÉFENSIVE INDISPENSABLE »

Selon les promoteurs de ce projet, les prises de brevets constitueraient *« une arme défensive indispensable »*. Pour les scientifiques et les agriculteurs du monde entier ou pour les industriels français ? Les conditions d'accès ultérieur à cette ressource intellectuelle protégée demandent à être clarifiées, estiment certains experts. De même que les conditions d'utilisation des semences obtenues par ces travaux de génomique et de biotechnologie, bien souvent à partir de plantes sauvages originaires des pays du Sud. Car des taxes et des contraintes agronomiques diverses sur certains matériels biologiques – comme l'obligation de racheter un stock entier de semences l'année suivante – menaceront le développement des agriculteurs les plus démunis.

*« Cette course française aux brevets me scandalise. Au lieu de mener la bataille contre l'appropriation privée des ressources génétiques, sur laquelle nous serions soutenus au niveau international, la France est en train de faire le jeu d'une poignée d'industriels qui veulent intégrer le club des grandes transnationales ! Et les instituts de recherche publics, qui auront fourni l'essentiel du travail, n'en retireront que des miettes »*, dénonce Jean-Pierre Berlan, économiste de l'INRA (Ctesi) à Montpellier.

Plus généralement, considèrent les critiques, les chercheurs engagés dans Génoplante devraient s'interroger sur l'impact social et économique des nouvelles variétés, transgéniques ou pas, qui seront mises sur le marché grâce à leurs travaux. Car la « Révolution verte », souvent prise en référence, a, certes, nourri des millions d'habitants des tropiques dans les années 60-70, grâce à des variétés de riz résistant aux maladies, plus précoces et dotées d'une meilleure qualité de grains. Mais elle a aussi provoqué la faillite et l'exclusion des plus petits paysans d'Asie et d'Amérique latine, incapables de payer les intrants et les équipements nécessaires pour exploiter le potentiel de ces variétés.

**V. T.**

**FUTURS INGÉNIEURS**

Vous êtes jeune, vous commencez ou vous poursuivez des études scientifiques de haut niveau, vous connaissez des difficultés, notamment financières, dans le déroulement de vos études et vous faites partie des "meilleurs".
La FONDATION GEORGES BESSE est susceptible de vous aider en vous accordant une bourse et/ou un parrainage.
Elle sélectionne des candidats qui allient à un niveau intellectuel remarquable, de réelles qualités de caractère, puisque son but est de distinguer de jeunes espoirs pour l'industrie française.
Les lettres de candidature devront être envoyées avant le : 31 mars 1999, à l'adresse suivante :

FONDATION
GEORGES BESSE
BP 3 - 78142 VÉLIZY CEDEX

Sauf exception, cette aide ne s'adresse ni aux créateurs d'entreprise, ni aux chercheurs.

**TROIS QUESTIONS À...**

## MICHEL DELSENY

**1 A la tête du laboratoire de physiologie et biologie moléculaire des plantes (CNRS-université de Perpignan), vous coordonnerez sans doute les travaux universitaires en génétique du riz pour Génoplante. Quelle carte les Français peuvent-ils jouer dans ce domaine ?**

Si nous cultivons peu de riz (25 000 hectares environ en Camargue et 3 500 en Guyane), nous sommes très actifs en matière de recherches fondamentales et appliquées depuis près de quarante ans, tant en France qu'à l'étranger. Ce sont les chercheurs de l'IRD (ex-Orstom) qui, avec leurs collègues américains de l'université Davis, ont créé, au laboratoire de l'Iltab en Californie, le premier riz transgénique capable de résister à une grave maladie tropicale agricole, la bactériose. En Afrique de l'Ouest, à Madagascar, au Vietnam ou en Amérique latine, nous conservons des responsabilités importantes en matière d'aide au développement.

**2 Les études postgénomiques sur l'expression et la régulation des gènes séquencés sont aussi importantes que le séquençage. Génoplante assurera-t-il cette phase décisive ?**

La question des moyens reste posée. Au-delà de Génoplante, en France et en Europe les crédits de recherche sur la biologie végétale ne sont pas à la hauteur de l'enjeu. Mais, nous ne pouvons pas raisonner en disant : compte tenu des coûts du séquençage, il vaut mieux se concentrer sur la postgénomique. Prenons l'exemple d'*Arabidopsis thaliana* : au fil de son séquençage, nous nous sommes aperçus qu'un grand nombre de gènes présentaient des séquences et des fonctions très proches ; pourtant ils ne s'exprimaient pas dans les mêmes conditions ni les mêmes tissus de la plante. Sans le séquençage complet du génome de cette crucifère nous serions aujourd'hui bien embarrassés pour comprendre les fonctions de ses gènes et en contrôler l'expression.

**3 Le réveil tardif des industriels français avec Génoplante résout-il la faiblesse de l'investissement privé dans ce domaine ?**

Cette grosse mobilisation financière devrait porter ses fruits, mais les investissements consentis à l'étranger par les multinationales sont moins tardifs et plus importants. Rien que l'an dernier, Zeneca a investi près de 500 millions de francs environ sur dix ans dans le seul centre anglais du John Innes. DuPont a fait de même dans ce centre d'excellence et s'apprête à conclure des accords avec plusieurs universités américaines. Novartis développe un grand programme avec l'université californienne de Berkeley et construit un institut de recherche à San Diego. Monsanto lance pour l'an 2000, avec la Fondation Danforth et l'université Washington de Saint-Louis, un super-institut doté de 870 millions de francs...

***Propos recueillis par Vincent Tardieu***

## Premiers riz transgéniques

**PLUSIEURS** riz transgéniques n'attendent que le feu vert des pouvoirs publics pour inonder les marchés japonais et américain. Mais aucun n'a encore fait l'objet d'une large diffusion.

En France, des tests en serre sont actuellement conduits au Cirad de Montpellier, sur des variétés modifiées pour inhiber l'enzyme digestive de la pyrale du riz, qui fait beaucoup de dégâts sur les riz de Méditerranée et d'Asie. Des riz tolérants à des herbicides font l'objet d'essais similaires et un riz adapté au milieu salin sera bientôt testé en serre, dans le cadre d'un programme européen. Courant juin, le Cirad entamera même les premiers tests en champs expérimentaux en Camargue avec le Centre français du riz, sur un riz anti-pyrale, dont les essais en serre ont été concluants.

Les Français ne sont pas des nouveaux venus en matière de manipulations génétiques sur le riz. En février 1996, ils ont créé le tout premier riz transgénique avec leurs collègues américains au laboratoire californien Iltab. En l'occurrence, un riz résistant à la bactériose, l'une des pires maladies bactériennes affectant cette céréale en Afrique et en Asie (*Le Monde* du 29 février 1996). Plusieurs insertions de ce gène résistant ont été obtenues dans des variétés sensibles à haut rendement, et des essais en champs sont menés en Chine. A l'Iltab, les chercheurs français développent maintenant des riz contrôlant le *tungro*, un autre virus qui désespère les riziculteurs asiatiques. Des essais de culture sont en cours en Malaisie.

Les scientifiques de l'IRD ne se sont pas arrêtés en si bon chemin. Leur laboratoire des ressources génétiques et d'amélioration des plantes tropicales (LRGAPT), à Montpellier, vient de transférer un gène de résistance virale contre la redoutable panachure jaune qui nanifie les riz irrigués d'Afrique et de Madagascar.

**V. T.**

# Au passage du cap Horn, Giovanni Soldini a repris du temps sur Marc Thiercelin

## Le Français a fait une escale technique dans la baie d'Aguirre lors de la 3e étape de l'Around Alone

**Equipé d'une tête de bôme toute neuve, après sa halte sur la côte argentine, Marc Thiercelin (*Somewhere*) a repris la mer avec 135 milles d'avance (soit une quinzaine d'heures de mer) sur Giovanni Soldini (*Fila*), qui a choisi une option très nord et file 16, voire 18 nœuds. Les deux concurrents devraient arriver le 1er mars à Punta del Este (Uruguay) où l'Italien déposera Isabelle Autissier, qu'il a sauvée le 16 février.**

**APRÈS** quelques apéritifs agrémentés de tranches de parmesan, Giovanni Soldini et Isabelle Autissier ont sablé le champagne au passage du cap Horn, mardi 23 février : *« Comme la dernière fois* [NDLR, lors du Vendée Globe 1996-1997], *je ne le verrai pas, car je vais y passer de nuit*, écrivait « Gio » Soldini, lundi 22 février. *Mais nous allons nous faire une belle fête. »* Après cette troisième étape mouvementée marquée par le sauvetage d'Isabelle Autissier, qui avait chaviré, lundi 15 février, le passage du plus fameux caillou du monde avait quelque chose d'encore plus émouvant. Le navigateur italien le fait bien comprendre dans ses e-mails fleuves et enchantés.

Il a tous les droits de se réjouir et de trouver belle la vie. Il parle encore du sauvetage d'Isabelle Autissier, mardi 16 février, de sa peur de ne pas la trouver et de sa joie immense de l'apercevoir : le plus beau jour de sa vie. A bord, la Française se repose, raconte-t-il, et les deux amis parlent beaucoup. Ils ont refait le monde, celui des terriens comme des marins, ils ont parlé de course, de bateaux et de sécurité en mer. « Gio » plaisante : *« Il reste encore trois bonnes bouteilles dans les cales de* Fila. *»* Il devrait bien emmener sa passagère jusqu'à l'arrivée de Punta del Este (Uruguay). Il fait silence sur un éventuel crochet par une île pour y déposer Isabelle Autissier. Monsieur Soldini est pressé.

Dans une mer dure, grosse et inhospitalière, « Gio » a parfaitement navigué. Il avait choisi une option très nord, il a eu raison, il a filé à 16, voire 18 nœuds de moyenne. A cette cadence, il est revenu sur Marc Thiercelin (*Somewhere*) et a avalé du temps perdu, d'autant que le Français s'est ensuite astreint à un arrêt pour réparer sa bôme endommagée (*Le Monde* daté 21-22 février). Celui-ci avait franchi le cap Horn, dimanche 21 février, au soir, avant de remonter vers la baie d'Aguirre. Pendant que Giovanni Soldini accélérait, la liaison de Marc Thiercelin vers ce coin abrité d'Argentine a été agaçante. Ralenti sur une mer d'huile – classique, mais surprenant contraste après les grains des mers du Sud –, le navigateur a mis douze heures au lieu des sept prévues pour parcourir 70 milles. Alors, comme l'autorise le règlement de la course, il a pu être remorqué (sur moins de 10 milles) par un bateau et son équipe d'assistance s'est immédiatement mise au travail, sciant la tête de bôme pour la remplacer. Mardi matin, Marc Thiercelin est reparti et ne comptait plus que 135 milles d'avance, soit une quinzaine d'heures de mer.

**Arrivée prévue à Punta del Este pour le 1er mars**

| DÉPART | ARRIVÉE | DISTANCE (en milles*) |
|---|---|---|
| ❶ – **Charleston** (Caroline du Sud), le 26 septembre | – **Le Cap** (Afrique du Sud), arrivée le 31 octobre | 6 830 |
| ❷ – **Le Cap** le 5 décembre | – **Auckland** (Nouvelle-Zélande), 1er janvier 1999 | 6 374 |
| ❸ – **Auckland**, le 6 février 1999 | – **Punta del Este** (Uruguay), prévue aux alentours du 1er mars 1999 | 6 552 |
| ❹ – **Punta del Este**, le 11 avril 1999 | – **Charleston**, prévue aux alentours du 10 mai 1999 | 4 285 |

* Un mille nautique est égal à 1 852 mètres. Infographie : *Le Monde*

### LÀ-BAS, LA JOUTE EST CRUELLE

Nul ne sait, pour l'heure, qui sera le vainqueur à Punta del Este. Le jury attend l'arrivée des deux monocoques pour déduire à l'Italien le temps qu'il avait mis pour se dérouter au secours d'Isabelle Autissier. Au classement général de la course, Marc Thiercelin possède seulement dix heures d'avance sur Giovanni Soldini.

Le cap Horn ? Il est encore bien loin pour les Class 2 qui se débattent toujours dans les tourments des mers du Sud. Là-bas, la joute est cruelle. Jean-Pierre Mouligné, large leader de l'épreuve sur *Cray Valley*, est une nouvelle fois en tête dans une mer démontée, à 700 milles du Horn et à 1 800 milles de l'arrivée. *« D'abord, nous avons eu une tempête avec des vents de près de 60 nœuds*, écrit-il. *J'ai finalement été obligé d'enlever complètement la grand voile et courir à sec de toile pendant six heures. »* Tout de même, le navigateur français avançait encore à 10-12 nœuds. *« La mer est devenue gigantesque*, poursuit-il. *La mer est devenue plus énorme avec des vagues énormes que je n'avais jamais vues de ma vie. De temps en temps, une vague arrivait de nulle part qui avait l'air deux fois plus grande encore. »*

Derrière lui, à près de 150 milles, Mike Garside (*Magellan Alpha*) en devient fou, qui perd le compte des jours de cette tempête qui n'en finit plus : *« Où en sommes-nous, à deux, à trois ou quatre jours*, grommelle-t-il. *Ce grain semble ne jamais s'essoufler. »* Il s'alarme : sa grand voile s'arrache en lambeaux sous ses yeux. Un peu plus loin derrière, à 190 milles de Garside, Brad Van Liew préfère l'humour à l'effroi. *« J'en ai eu assez, merci beaucoup*, écrit l'Américain avec sang-froid. *Nous avons été très très secoués dans les dernières 24 heures, ma vieille copine* [NDLR, *Balance Bar*, son monocoque] *retombe sur ses pieds après chaque vague avec insolence comme pour dire : Merci monsieur, puis-je en avoir encore une autre. »* Après le Horn, tous devraient retrouver des vents portants venant des îles du large, ou bien de la côte. Alors, les mers du Sud seront des souvenirs qu'ils raconteront si souvent. Jusqu'à la prochaine fois.

***Bénédicte Mathieu***

# Muriel Hurtis court vite, mais avec sagesse

**LA RESSEMBLANCE** est frappante. Et les similitudes pas seulement physiques. En observant Muriel Hurtis, la nouvelle recordwoman de France en salle du 200 m, on ne peut s'empêcher de penser à Marie-José Pérec. Ou encore, plus près de nous, à Christine Arron. Même allure fière et digne, presque hautaine. Même aisance dans le mouvement. Et, dans le regard, une même détermination à s'emparer avant les autres de la seule chose qui vaille vraiment la peine de pousser la porte d'un stade d'athlétisme : la victoire. Les trois jeunes femmes sont originaires de la Guadeloupe. Et elles ont découvert, un peu malgré elles, que la nature les avait dotées d'un formidable talent pour la course à pied. A croire que leurs traits ont été dessinés d'une seule et même main.

PASCAL ROSSIGNOL/TEMPSPORT

***A 19 ans, Muriel Hurtis est la nouvelle étoile de l'athlétisme français***

### « UN AMUSEMENT »

Troublante symétrie. Et pourtant, tellement trompeuse. A la différence de Marie-José Pérec, Muriel Hurtis parle peu, s'excuse parfois de sa propre timidité et semble encore tout ignorer du vrai sens du mot rebelle. Contrairement à Christine Arron, elle n'a jamais eu à vaincre l'infortune et à se sortir d'une longue série de blessures pour découvrir son potentiel athlétique. A 19 ans, son parcours a toujours suivi une courbe gentiment rectiligne. Une médaille d'argent sur 200 m aux championnats d'Europe juniors en 1997.

Un titre mondial sur la même distance, l'an passé, toujours chez les juniors. Une première victoire en seniors, au début de ce mois, aux championnats de France en salle. Et un record national du 200 m (22 sec 84 contre 22 sec 95 pour Christine Arron en 1998), ramassé avec douceur dimanche 21 février 1999, sur la piste étroite du stade couvert de Liévin. Jamais un faux pas, pas un mot plus haut que l'autre.

A chaque fois, le succès a semblé la prendre par surprise. *« Elle est douée, gentille et intelligente »*, affirme Georges Salom, son entraîneur au Racing Club de France. Le reste va de soi. Ses débuts en athlétisme, Muriel Hurtis s'en souvient comme s'ils dataient d'hier. *« J'ai commencé tar*d, raconte-t-elle. *A 14 ans. Et encore, je n'y suis pas pour grand-chose. »* Poussée par ses parents et son professeur d'éducation physique, elle se laisse alors docilement entraîner vers la piste. Elle s'en serait bien passé. *« Je n'avais pas besoin du sport pour être heureuse*, confie-t-elle. *Mais je n'avais rien contre. Et il semblait que j'avais quelques dispositions pour la course à pied. »* Son premier atout : un gabarit hors normes – 1,80 m pour 68 kilos.

Depuis, le succès n'a jamais pu bousculer son équilibre. En 1988, elle a préféré quatre semaines de vacances en Guadeloupe à une participation, jugée trop précoce, aux championnats d'Europe de Budapest. L'automne dernier, elle a réduit de cinq à quatre séances son rythme hebdomadaire d'entraînement. *« Je veux privilégier mes études, pour devenir plus tard éducatrice pour enfants*, explique-t-elle. *L'athlétisme est avant tout pour moi un amusement. Et j'espère que ça le restera encore longtemps. »* Cet hiver, son entraîneur l'a parfois attendue tard le soir, en semaine, sur le stade de Pantin, en banlieue parisienne. Dans la journée, son apprentie championne suivait un stage dans une crèche de la Seine-Saint-Denis. *« Et je n'avais plus le temps de faire grand-chose d'autre »*, avoue-t-elle.

Son premier record de France en poche, Muriel Hurtis a tiré un trait sur la suite de la saison en salle. Elle n'ira pas aux championnats du monde, prévus du 5 au 7 mars, à Maesbashi (Japon). Une décision prudente. Il lui faut s'entraîner, gommer les imperfections d'une technique de course encore incertaine, améliorer sa mise en action. On aimerait la voir presser le pas, elle répond dans un sourire que le temps ne lui manque pas pour apprendre. *« Je n'ai pas encore 20 ans*, dit-elle. *Je vis encore chez mes parents. »* A son âge, Marie-José Pérec courait moins vite le 200 m. Et elle ignorait le mot sagesse.

***Alain Mercier***

# Faux départ pour le procès des Girondins de Bordeaux

**UN PRÉVENU MALADE, DES TÉMOINS ABSENTS...** C'est finalement mardi 23 février à 14 heures, et non lundi 22 février comme prévu, que s'est engagé le procès des comptes du club de football des Girondins de Bordeaux. A la barre se succéderont l'ancien directeur sportif et l'ancien secrétaire général du club, Didier Couécou et Hervé Bizot, ainsi que deux intermédiaires, Licio D'Onofrio et Ljubomir Barin. Ils sont soupçonnés d'avoir été les complices de Claude Bez, l'ancien président du club décédé le 26 janvier, dans des surfacturations sur des transferts de joueurs et dans des détournements de fonds lors de matches européens entre 1983 et 1990. La première chambre du tribunal correctionnel de Bordeaux a décidé de reporter le début des audiences en raison de l'état de santé de Ljubomir Barin, fiévreux et grippé. Cités comme témoins, les anciens arbitres internationaux Michel Vautrot et Joël Quiniou, absents lundi pour *« raisons professionnelles »*, devraient se déplacer mercredi 24 février.

# Paris attend le choc entre Amélie Mauresmo et Martina Hingis

**LE TIRAGE AU SORT DE L'OPEN GAZ DE FRANCE,** effectué lundi 22 février, a désigné la Française Laurence Andretto, 139e joueuse mondiale et issue des qualifications, comme adversaire de sa compatriote Amélie Mauresmo. Celle-ci évolue dans la même partie du tableau que la Suissesse Martina Hingis, la numéro un mondiale, et pourrrait la rencontrer en quart de finale pour une revanche de la finale des Internationaux d'Australie où la Française s'était inclinée, en janvier. Après le forfait, lundi matin, de sa partenaire de double, Manon Bollegraf, grippée, Amélie Mauresmo s'est finalement engagée avec Sandrine Testud. L'épidémie de grippe est responsable du forfait à Paris de la Tchèque Jana Novotna, tête de série no 2. Nathalie Tauziat a pris en bas du tableau. Exemptée du premier tour, la Française pourrait rencontrer l'Américaine Serena Williams au deuxième tour.

## DÉPÊCHES

■ **BASKET-BALL : Dennis Rodman,** 37 ans, le fantasque joueur aux multiples tatouages et à la chevelure à couleur variable, jouera le reste de la saison du championnat américain (NBA) avec les Los Angeles Lakers. Debnnis Rodman est la dernière en date des vedettes de la grande équipe des Chicago Bulls à émigrer sous d'autres cieux depuis la retraite, en janvier, de Michael Jordan. – *(AFP)*

■ **FOOTBALL : le titre du club italien de la Lazio de Rome** a été suspendu, lundi 22 février, à la Bourse de Milan pour excès de hausse. Dimanche 21 février, la Lazio avait pris, seule, la tête du championnat national après sa victoire sur l'Inter de Milan (1-0). A la préouverture, le titre avait progressé de 50,4 % par rapport à son cours de vendredi 19 février.

■ **Le milieu de terrain Steed Malbranque,** 19 ans, a signé un contrat professionnel de cinq ans avec l'Olympique lyonnais (OL), actuel 3e du championnat de France de première division et quart-de-finaliste de la Coupe de l'UEFA, a-t-on appris, lundi 22 février, auprès du club rhodanien. Le jeune joueur, formé à l'OL, avait jusqu'à présent un contrat « espoirs » qui arrivait à échéance le 30 juin 2000. Il fait l'objet de sollicitations pressantes de club anglais et italiens.

■ **Michel Platini** a affirmé, lors de la première réunion de la nouvelle commission football de la Fédération internationale (FIFA), qui s'est tenue lundi 22 février, à Zurich (Suisse), qu'il est *« actuellement impossible de faire une Coupe du monde biennale »*. *« Une certitude : une telle compétition ne pourra se faire que s'il y a un calendrier harmonisé »*, a-t-il assuré devant les 19 autres membres de la commission, justement rassemblés pour évoquer l'harmonisation du calendrier international et des règlements en 2004 . La commission, présidée par l'Espagnol Angel Villar, lui-même favorable à une Coupe du monde biennale, n'a qu'un pouvoir consultatif et ne peut que soumettre et recommander ses idées au comité exécutif de la FIFA, seul habilité à appliquer les décisions. – (*AFP*)

■ **OLYMPISME : Sergio Santander,** 72 ans, a renoncé officiellement, lundi 22 février, à la présidence du Comité olympique chilien (COCh), une fonction dont il était suspendu provisoirement depuis le 29 janvier dans le cadre de l'affaire de corruption entourant l'attribution des Jeux olympiques d'hiver 2002 à Salt Lake City (Etats-Unis). Il est reproché à Sergio Santander, un des six membres du Comité international olympique (CIO) exclus par la commission exécutive de l'organisation le 24 janvier, d'avoir touché sans justificatifs 20 050 dollars (17 443 €) entre décembre 1993 et janvier 1994 de membres du comité de candidature de la capitale de l'Utah. – (*AFP*)

■ **OMNISPORTS : le Niger abritera les 5es Jeux de la Francophonie** prévus en 2005, a annoncé, lundi 22 février, la radio nigérienne, selon laquelle le choix a été effectué à l'issue d'un vote, vendredi 19 février, à Bamako (Mali), lors d'une réunion des ministres de la jeunesse et des sports des Etats francophones. Cette manifestation est le premier événement sportif d'envergure qui sera organisé au Niger depuis l'indépendance du pays en 1960. – (*AFP*)

■ **SKI ALPIN : Alexandra Meissnitzer,** 25 ans, championne du monde de slalom géant, a remporté, lundi 22 février, l'épreuve d'Aare (Suède), devant sa compatriote Anita Wachter et la Norvégienne Andrine Flemmen, augmentant ainsi son avance en tête du classement général de la Coupe du monde. Après cette nouvelle victoire, la quatrième de la saison en slalom géant, l'Autrichienne est presque assurée de gagner la Coupe du monde de la spécialité.

■ **SKI NORDIQUE : le Finlandais Mika Myllylae,** 29 ans, a gagné le titre de champion du monde du 10 km style classique de ski de fond, lundi 22 février, à Ramsau (Autriche) devant l'Autrichien Alois Stadlober et le Norvégien Odd-Bjorn Hjelmeset. Le Norvégien Bjorn Daehlie, la star du ski de fond mondial, a dû se contenter de la cinquième place. Chez les dames, le 5 km style classique est revenu à la Norvégienne Bente Martinsen, 26 ans, qui a précédé la Russe Olga Danilova et la Tchèque Katerina Neumannova.

Le Monde interactif
http://www.lemonde.fr
« Les **nouvelles technologies :** les hommes, les entreprises, les produits pour entrer et vivre dans le XXIe siècle. »

# Semainier

## L'Est à petits prix, le Fouquet's change de mains, bientôt le printemps

**LA PREMIÈRE** cantine du *Monde* était sous les toits. On y accédait à l'issue d'un long cheminement, où, derrière le terminus de l'ascenseur, il fallait s'encorder et s'affranchir de plusieurs mauvaises passes avant de se mettre à table. C'était une sorte de grande mansarde laissée à la résonance des propos et des avis de tous. On était près du ciel à dévorer pour pas cher les dernières nouvelles du jour. Les menus étaient stricts. Petit salé aux lentilles le lundi et salades de lentilles en entrée le lendemain. On vivait à la dure et à l'estime dans ce journal maigre de pages et musclé d'ambition.

Les cantines. Nous y avons tous laissé une part de nos illusions et construit en même temps l'essentiel de nos projets. Lieux clos, banc de rame où galéraient ensemble nos amis probables et nos ennemis déjà certifiés. Nous pensions à eux, à tous ces musiciens, qui sur trois quarts de siècle, s'étaient retrouvés ici, dans cette salle à manger caveau du conservatoire Serge-Rachmaninov de l'avenue de New-York, dans le 16e. De quoi ça cause des musiciens à l'entracte ? Assujetti depuis sa création à la loi de 1901, l'endroit quitte l'associatif pour entrer dans le commercial et prend le nom de Cantine russe en offrant désormais ses toiles cirées à carreaux à qui veut en profiter.

C'est aussi modeste qu'hétéroclite. Clientèle largement inclassable, réfugiée là, poussée par les rumeurs du bouche à oreille. Les assiettes de zakouski et les croquettes pojarski, sortent, elles, du savoir tout neuf d'une équipe de cuisiniers sri-lankais habiles et pas truqueurs. Une sortie pour fin de mois difficile ou pour intriguer les amis.

Toujours en sous-sol, mais encore plus fort. Le Foyer Concorde, dépendance des Amis de la mission catholique polonaise, installé dans une crypte de l'église Notre-Dame-de-l'Assomption, rue Saint-Honoré. Lui aussi jusqu'ici réservé à ses membres, le voici depuis plusieurs mois ouvert au public. Décoration pieuse et musique de fond très sage, studieuse. On n'y fume pas et les cartes de crédit n'y ont pas encore cours. Qu'à cela ne tienne, on présente le chef comme un homme de haute expérience et sachant tout de la rude gastronomie de son pays. Parfaitement vrai. Etonnant bouillon de betteraves rouges et raviolis à la viande comme on aurait du mal à en trouver d'aussi réussis dans la capitale. Verre de vodka Wyborowa et une cannette de bière Okocim pour se croire vraiment dans un restaurant.

Pour un repas d'affaires, on choisira plutôt le Fouquet's. Le Fouquet's, qui vient d'échapper à la dynastie des Casanova, tombant sous les projets de remise en ordre du groupe Lucien Barrière. La fin d'une époque, le début d'une autre. En août, on lancera les travaux qui redonneront à la brasserie beaucoup de l'aspect qu'elle avait au début du siècle, puisqu'il est centenaire ce lieu où Paris vient se lisser le plumage tout en rechargeant sa boîte à potins ; à la terrasse de l'avenue George-V, plus précisément, où un échotier fameux a choisi sa table en la nommant *« Les Canons de Navarone »*, poste de tir longue distance qui ne laisse personne à l'abri d'une terrifiante puissance de feu. On se fait une réputation comme on peut.

DESSINS DESCLOZEAUX

### MIROIR AUX ALOUETTES

Nous, nous n'étions que dans la grande salle avec le populo, et seulement venu aux Champs-Elysées pour apprécier la rondeur de préparation des œufs en gelée, vieille gloire de l'établissement dont la critique fait depuis toujours grand cas. Oui, corrects et chers – on les sert par deux –, n'était une gelée de complexion un peu trop naïve pour que l'on puisse crier au miracle. Attention ! ce plat de quatre sous est en voie de disparition. Le minutage et la minutie qu'il réclame ne conviennent plus au siècle. Tant pis pour eux, tant pis pour nous.

Et à propos de changement d'orientation et de lois du marché, voilà l'exemple radical d'une toque avec palmes ayant remisé ses ambitions et cédé aux impératifs du temps. A Maisons-Laffitte, François Clerc, il y a une quinzaine d'années, avait décroché la timbale et deux étoiles au Michelin avec une cuisine souriante, constante et précise. De l'Elysée, du parterre parisien des arts et des lettres, du cinéma et de tout ce qui brillait au box-office du moment, on venait l'envahir de compliments et remplir sa maison de maître, elle-même soutenue d'un parc assez coquet, qui faisait penser à tous ces voyageurs que la banlieue n'était pas aussi sordide qu'on le prétendait.

La demeure est encore là, François Clerc moins, et pourtant toujours aux manettes de la carte du restaurant, toujours patron du site, mais c'est le public qui a changé. Et les prix. Les étoiles se sont envolées, laissant la place à deux sobres fourchettes et à un menu à 172 francs (26,22 €). Succès. Cadre inchangé, confort qui flatte et plats suffisamment tourmentés dans leur formule et formulation pour qu'on s'y laisse prendre. Miroir aux alouettes, miroir de l'époque. Astuce.

Mais voilà le printemps qui se pointe, et les jours qui commencent à en prendre à leur aise ; il faudra dans pas trop longtemps tenter des expéditions vers la proche campagne. C'est un mot d'Alain Dutournier, l'irrédentiste Gascon du Carré des Feuillants qui nous prévenait. L'un de mes bras droits vient de s'envoler de la rue de Castiglione pour aller vivre son métier du côté de Châteaufort, cambrousse plaisante située à une dizaine de kilomètres de Versailles. Philippe Delaune, beaucoup de connaissances, un type sûr. C'était le mot. L'endroit, la Belle Epoque, a de la bouteille et son nouveau et jeune chef de l'allant et du savoir-faire à revendre. En entrée, la chartreuse de chou à l'andouille de Vire dit tout.

***Jean-Pierre Quélin***

**★ La Cantine russe, 26, avenue de New-York 75016 Paris. Tél. : 01-47-20-65-17. Carte : autour de 100 F (15,24 €).**
**★ Foyer Concorde, 263 bis, rue Saint-Honoré 75001 Paris. Tél. : 01-42-60-43-33. Menus : 55, 76 et 85 F (8,38, 11,58 et 12,95 €).**
**★ Rôtisserie Vieille Fontaine, 8, avenue Grétry 78600 Maisons-Laffitte. Tél. : 01-39-62-01-78. Menu : 172 F (26,22 €). Carte : 250 F (38,11 €).**
**★ La Belle Epoque, 78117 Châteaufort-en-Yvelines. Tél. : 01-39-56-95-48. Menu, déjeuner, 175 F (26,67 €) ; dîner, 250 F (38,11 €). Carte : 250-350 F (38,11-53,35 €).**

## BOUTEILLE

# AOC lalande pomerol

**Château La Sergue 1996**

L'appellation, sur la rive nord de la Barbanne, est une variante précoce et allégée du pomerol, où se situent quelques-uns des plus grands et aussi des plus onéreux vins du Bordelais : Petrus, Le Pin, La Conseillante. A Néac, les vignes sont plantées sur un plateau de graviers et de sable, où s'exprime le cépage merlot. Le dernier de la lignée de la famille Chatonnet, Pascal, œnologue, s'est attaché à valoriser 5 hectares de vignes trentenaires essentiellement consacrées à ce cépage, et produit, depuis 1996, un vin rouge dont la première vinification a été particulièrement réussie. Les Chatonet, vignerons depuis deux siècles, ont été les bonnes fées de ce dernier-né. La culture traditionnelle, attentive à la maturité des raisins, et la vinification (éraflage total, léger foulage, sulfitage) ont donné de bons résultats, que l'élevage en barriques de chêne français et russe a amplifiés. Le millésime 1996 est ample et gras, typé par le merlot, sans agressivité, et développe des arômes de fruit rouge. Le bois ne développe aucune sensation d'assèchement du palais. C'est un vin de garde, qui constitue une bonne initiation à la dégustation des vins de Pomerol, lorsqu'ils seront plus accessibles.

**★ Château La Sergue 1996 : 115 F TTC la bouteille (17,53 €).**
**Vignobles Chatonnet, 33500 Néac, tél. : 05-57-74-62-25.**

## TOQUES EN POINTE

# Bistrots

### LA BOULANGERIE

■ Le Lou Pascalou, un bistrot de mémoire de Ménilmontant, qui a résisté vaillamment aux ravages de la rénovation, vient d'essaimer sur le trottoir d'en face, dans une ancienne boulangerie. Quelques bas-reliefs d'artistes du quartier évoquent les semailles, la moisson et le cheminement de la graine au pain. L'ensemble est chaleureux car la boulangerie est lune des dernières traditions ouvrières des métiers parisiens. Une cuisine familiale, rassurante et savoureuse, est servie avec bonhomie. C'est l'esprit du quartier ! La salade parmentière au canard confit, le tartare de thon ou les rougets grillés aux épinards frais, comme les rognons de veau à l'ancienne, ou les madeleines au chocolat chaud sont tout à fait honorables. Les prix, eux, sont sans concurrence. Au déjeuner (et servis le soir avant 20 h 30) : formule 2 plats : 59 F, 8,99 €. Menu 65 F, 9,90 €. Le soir formule (entrée + plat) 78 F, 11,89 €. Menu 98 F, 14,94 €.

**★ 15, rue des Panoyaux 75020 Paris, tél. : 01-43-58-45-45. Ouvert tous les jours.**

# Brasseries

### LA GRILLE MONTORGUEIL

■ Rien ne paraît avoir changé dans ce quartier devenu piétonnier depuis le tableau de Claude Monet *La Rue Montorgueil pavoisée* (1878). Toujours la même et imposante ordonnance des façades de pierres qui sont les témoins de Paris à l'époque classique. La Grille, un bougnat créé en 1904 devait servir de cadre à *Gueule d'Amour*, un film de Grémillon tourné en 1937, avec Jean Gabin. Les nouveaux propriétaires ont tenu à respecter scrupuleusement le décor ancien, avec son bar, animé et joyeux, et quelques tables où la jeunesse du quartier vient redécouvrir les bons petits plats d'autrefois, la gratinée à l'oignon que l'on sert jusquà 2 heures du matin, la meurette d'escargots, la terrine de foie de volaille maison ou encore l'andouillette du Père Duval, la tête de veau sauce gribiche (excellente !), le cœur de charolais avec des pommes sautées, ou le petit salé aux lentilles proposé en plat du jour sur l'ardoise. Voici un travail sérieux, régulier. Une table vivante dans un quartier qui a retrouvé son âme. A noter le gamay de Marionnet (92 F, 14,03 €). A la carte, compter 180 F, 27,44 €.

**★ 50, rue Montorgueil 75002 Paris, tél. : 01-42-33-21-21. Tous les jours jusquà 2 heures du matin**

# Gastronomie

### LES MAGNOLIAS

■ Jean Chauvel a fait le pari de s'installer au Perreux, à la suite d'un chef qui jouissait d'une belle réputation. Mais le temps avait fait son œuvre. Les Magnolias sont sur le point de refleurir avec un jeune talent dont les références sont sérieuses, de la Table d'Anvers au Crillon, de Taillevent à la Tour d'Argent. De ces grandes brigades, il a retenu le goût du détail et un langage culinaire bien construit. Comme tout langage, on ne le comprend que lorsqu'on en connaît la syntaxe qui permet quelques audaces de style. Ici c'est le risotto crémeux d'escargots à l'ail, parfumé à la mélisse. Un cuisinier talentueux est un découvreur. L'emploi de l'ail et de la mélisse en cuisine peut susciter, c'est vrai, des réticences aux palais formés à d'autres saveurs. Mais un vrai cuisinier ne doit-il pas, aussi, explorer d'autres chemins ? Les jus goûteux d'un pavé de sandre croustillant sur une embeurrée de choux verts et sauce civet, sont si intéressants et inimitables qu'il faudra bientôt faire un effort pour comprendre comment ils ont pu, l'espace d'un instant, nous déconcerter. La création, en cuisine, c'est la composition d'un ensemble autonome digne de figurer au *musée imaginaire* de nos goûts. Cave soignée. Formule au déjeuner 165 F (25,15 €). Menu 210 F (32,01 €).

**★ 48, avenue de Bry 94170 Le Perreux-sur-Marne, tél. : 01-48-72-47-43. Fermé samedi et dimanche.**

***Jean-Claude Ribaut***

## *Le pâté en croute*

**Le pâté en croûte est un mutant. Pas tout de même au point de ces vaches néo-zélandaises qui, selon un écho publié dans *Courrier international,* feraient actuellement l'objet d'expérience de modification transgénique pour fournir du lait humain. Il n'empêche que le pâté en croûte a changé. Le *best seller* du Moyen Age, celui que La Varenne proposait déjà de confectionner avec trois sortes de pâtes au choix : fine, feuilletée ou bise, ce pâté n'est plus le préféré des Français.**

***« Les choses se sont modifiées au milieu des années 80,* raconte Richard Luxos, l'un des principaux fabricants. *C'est à cette époque que sont apparus les mini-pâtés en croûte. En faisant pour la première fois des formats beaucoup plus petits, à consommer à l'apéritif, le marché a littéralement explosé. Des régions comme le Nord ou la Bretagne qui se refusaient à manger du pâté en croûte ont ainsi découvert le produit. »* Sur les 16 000 tonnes vendues chaque année en grandes surfaces, la majorité reste toutefois achetée en région Rhône-Alpes, berceau de la production.**

**Que met-on dans ces pâtés ? N'espérez pas trouver là en toutes saisons des finesses comme de celles que l'on débusque dans le pâté d'Amiens (au canard), celui de Chartres (au gibier), celui de Pithiviers (aux alouettes) ou celui de Brantôme (à la bécasse). *« Le bon pâté en croûte se doit tout de même,* souligne Joël Robuchon, *de contenir à la fois gras et maigre de porc, en l'occurrence la gorge de l'animal et du jambon, que l'on hachera en mélange avec du veau ».* C'est avec cette recette que le grand chef a fait fabriquer à Noël, à Albi, pour le compte de Fleury-Michon un excellent pâté.**

***« Ce que l'on met à l'intérieur est essentiel,* ajoute-t-il, *mais le plus dur est d'obtenir une croûte à la fois croustillante et savoureuse. Généralement, à cause de la farce, elle est détrempée en quelques jours et le consommateur la découvre molle et grasse ».* Dans la recette qu'il réalise, Joël Robuchon incorpore pourtant un fumet légèrement gélatineux et qui rend un peu de jus. Pour éviter cet indésirable effet de détrempe il opère donc de deux façons : il hache d'abord ses viandes de façon assez grossière pour qu'elles restent suffisament sèches. Il travaille ensuite sa pâte de façon à la rendre la plus croustillante possible et n'hésite pas pour cela à utiliser du saindoux, *« un produit injustement méprisé ».***

**On notera toutefois que le veau, parce qu'il est cher, se fait de plus en plus rare dans les pâtés en croûte. Remplacé chez les industriels par de la volaille, le plus souvent de la dinde, il ne reste présent que dans les maisons traditionnelles, comme Millet, le pâtissier parisien de la rue Saint-Dominique. Chez celui qui fut meilleur ouvrier de France, la recette comprend du filet de veau et même quelques lamelles de truffes prises dans la gelée. Certains trouveront ce pâté en croûte bien sophistiqué, mais personne ne pourra contester que sa pâte brisée au beurre est croquante et aérienne au possible.**

***Guillaume Crouzet***

**★ Pâté en croûte Luxos, 20 F, 3,04 €, environ les deux tranches de 220 g en libre-service. Au même rayon, on trouve aussi les marques Roland Monterrat ou Michel Bolard.**
**Pâtisserie Millet, 103, rue Saint-Dominique, 75007 Paris, 29 F, 4,42 € la tranche de 80 g environ.**

GASTRONOMIE
Publicités

PARIS 6e
Yugaraj
Spécialités Indiennes
"Yugaraj demeure, dans sa catégorie, l'un des plus sûrs représentants parisiens". GaultMillau 99 - 14/20
A midi le Delhi-Express 130 F
Carte environ 180 F à 190 F
14, rue Dauphine 01.43.26.44.91 - Fermé lundi midi

PARIS 6e
LE POLIDOR depuis 1845
Authentique bistrot parisien de rencontre artistique et littéraire
Menu midi 55 F, 100 F et Carte 90/120 F - 41, rue Monsieur Le Prince
☎ 01.43.26.95.34 - O.T.U. jusqu'à 0h30

PARIS 7e
LES MINISTERES
Menu 175 F apéritif et vin compris
Nouveau : Livraison de Fruits de Mer sur tout Paris
30, rue du Bac - Tél. 01.42.61.22.37
LE RESTAURANT DE LA BELLE EPOQUE

PARIS 7e
LA TERRASSE
Face à l'École Militaire, qualité et tradition, au 1er étage son restaurant gastronomique.
Menu 180 F (vin et café compris).
Menu prestige à 215 F avec homard.
Banc d'huitres - Gibiers
2 pl. de l'École Militaire - ☎ 01.45.51.62.60

PARIS 14e
MONIAGE GUILLAUME
Cheminée, Spécialités de Poissons et Bouillabaisse, Homards du Vivier.
Salon part. 25 pers. - Chbres confort**
MENU CARTE : 185 F/245 F
88, rue de la Tombe-Issoire. Tél. 01.43.22.96.15

PARIS 6e
La Chope d'Alsace
Repas d'affaires
Menu 169 F
4, Carrefour de l'Odéon PARIS 6e
Rés : 01 43 26 67 76
Ouvert jusqu'à 2 h du matin
Parking rue de l'Ecole de Médecine

PARIS 6e
KALIMNOS
LE NOUVEAU RESTAURANT GREC, propose une cuisine authentique dans un cadre exceptionnel.
Soirées animés au bouzouki.
Menus 78/150 F. Carte env. 180 F. 250 pers.
47, boulevard du Montparnasse
Tél. : 01 45 48 44 63 - 7J/7

PARIS 7e
Le Bistrot de Breteuil
Sérieux - Qualité - Prix
Une adresse qu'on ne peut que vous recommander : le haut de gamme des formules tout compris. Jugez vous-même : une sélection de produits frais de première qualité parmi les plus appréciés (pour ne pas dire les plus chers), des vins directs de propriété, le tout pour 182 F (apéritif, vin et café compris). Très rare, dans un tout compris, 6 superbes fines de claires de Marennes Oléron n°2. Ouvert 7J/7.
3, place de Breteuil
☎ 01.45.67.07.27

PARIS 7e
La Poule au Pot
Poule au pot, Andouillette AAAAA, Croustillant poire et chocolat...
Formule 98 F. Menu 138 F. Carte.
Fermé samedi midi et dimanche
121, rue de L'Université - 01.47.05.16.36

PARIS 15e
A TIPAZA
COUSCOUS - TAGINES
GRILLADES AU FEU DE BOIS
Poissons - Carte env. 160 F
155, rue Saint Charles
01.45.54.01.17 - Ouvert T.L.J.

PARIS 1er
A L'Escargot Montorgueil
Nouvelles formules : Midi Bistro 80 F - 130 F
Le Soir : Menu 180 F et Carte TLJ
38, rue Montorgueil - 01.42.36.83.51

PARIS 7e
Choumieux
SPECIALITE DE CASSOULET et CONFIT DE CANARD
Tous les jours jusqu'à minuit.
Dimanche service continu de 12 h. à minuit.
Banquet de 10 à 110 pers. Salons climatisés.
79, rue St-Dominique (7e) Tél. 0147.05.49.75

PARIS 12e
Le LYS D'OR authentique cuisine chinoise
"Grand prix 1998 du festival international de gastronomie de Dalian (Chine)"
Menus variétés 98 F. Menu 139 F et Carte 150 F
2, rue de Chaligny ☎ 01.44.68.98.88
210, rue de Charenton ☎ 01.44.68.90.00

Retrouvez chaque semaine la rubrique "GASTRONOMIE", renseignements : ☎ 01.42.17.39.40

# Nouvelle dégradation

**MERCREDI,** une nouvelle perturbation traverse le pays. En arrivant sur les régions de l'est elle peut donner un peu de neige à basse altitude. En montagne, le temps reste bouché mais la neige tombe en relativement faible quantité.

**Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. –** Du sud de la Bretagne à la Vendée, des coins de ciel bleu agrémentent la journée. Des côtes de la Manche à l'est des Pays de Loire, les pluies persistent une partie de la journée. Les températures sont voisines de 10 degrés.

**Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. –** A l'aube, les habitants de l'Aisne à la Seine-et-Marne peuvent voir quelques flocons. La pluie prend le relais et s'étend à la plupart des régions. Il fera de 5 à 10 degrés.

**Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. –** Risque de petites neiges matinales en Bourgogne et en Franche-Comté. Le nord de la Lorraine et l'Alsace gardent un temps sec. Le mercure atteint 3 à 6 degrés.

**Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. –** Les pluies présentes dans le Sud-Ouest le matin se limitent peu à peu aux Pyrénées, Midi Toulousain, Quercy et Rouergue (neige vers 1500 m). Le Poitou-Charentes connaît un ciel plus serein et cette accalmie gagne l'Aquitaine l'après-midi.

**Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. –** Les pluies qui arrosent le Massif Central dès potron-minet gagnent les Alpes l'après-midi où, même si les chutes de neige sont de faible intensité, persiste un fort risque d'avalanche. En Auvergne, la limite pluie/neige remonte à 1400 m dans la journée. Il fera de 7 à 9 degrés.

**Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. –** Des nuages envahissent le Languedoc-Roussillon dès le matin puis prennent la direction de la frontière italienne. Ils peuvent donner de petites ondées. Le mercure affiche 10 à 13 dfegrés.

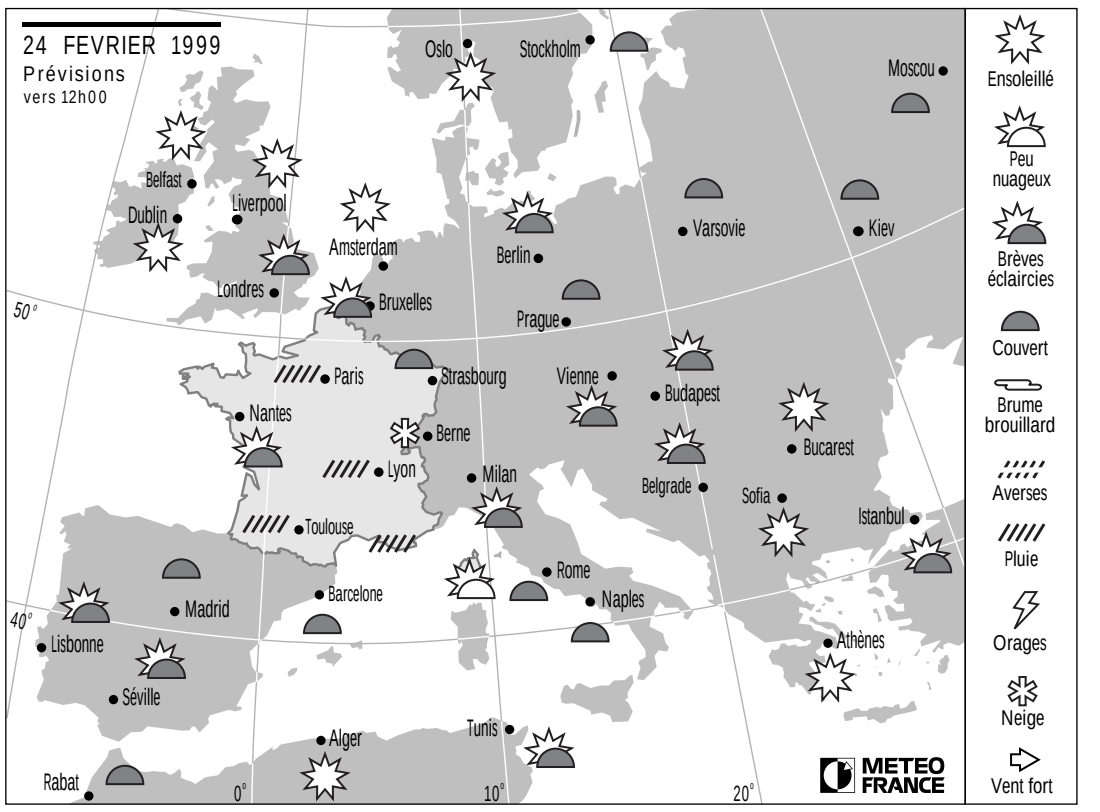


## LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **AVION.** A partir du 25 février et durant quatre jours, les aviations civiles française, suisse, italienne et allemande vont réaménager les couloirs aériens existants. Des perturbations et des retards sont donc à prévoir pendant cette période et jusqu'à la fin mars. En France, les capacités aériennes seraient diminuées de 20 %, d'où un nombre moins important d'avions au décollage.

■ **GUIDE.** Premier d'une nouvelle collection thématique offerte dans les 460 points de vente du réseau Selectour, *Le Guide du Routard Selectour Seniors* propose douze produits sélectionnés à l'intention de cette clientèle (près de 17 millions de Français) dans les brochures des voyagistes référencés par le premier réseau d'agences de voyages indépendantes. Outre des conseils pratiques, sont ainsi présentés des circuits en France, Italie, Autriche, Russie, Maroc, Grèce, Canada, Mexique et Vietnam.

**PRÉVISIONS POUR LE 24 FEVRIER 1999**
**Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.**

| | | | | | | | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| FRANCE métropole | | | | PAPEETE | 24/30 | P | KIEV | -3/1 | C | VENISE | 0/9 | N | LE CAIRE | 12/20 | S |
| AJACCIO | 3/12 | S | NANCY | -1/5 | * | POINTE-A-PIT. | 21/27 | N | LISBONNE | 9/15 | N | VIENNE | -1/3 | N | MARRAKECH | 7/20 | S |
| BIARRITZ | 8/11 | P | NANTES | 6/11 | N | ST-DENIS-RÉ. | 24/29 | N | LIVERPOOL | 4/7 | S | AMÉRIQUES | | | NAIROBI | 17/30 | N |
| BORDEAUX | 6/12 | N | NICE | 3/13 | P | EUROPE | | | LONDRES | 4/6 | N | BRASILIA | 19/25 | P | PRETORIA | 18/32 | S |
| BOURGES | 1/9 | P | PARIS | 1/8 | P | AMSTERDAM | 1/6 | S | LUXEMBOURG | -2/4 | S | BUENOS AIR. | 21/30 | S | RABAT | 10/16 | C |
| BREST | 6/9 | N | PAU | 6/11 | P | ATHENES | 8/12 | S | MADRID | 7/13 | C | CARACAS | 22/27 | N | TUNIS | 9/17 | N |
| CAEN | 2/7 | P | PERPIGNAN | 6/14 | P | BARCELONE | 10/16 | C | MILAN | 1/10 | N | CHICAGO | -7/1 | | ASIE-OCÉANIE | | |
| CHERBOURG | 4/9 | P | RENNES | 5/11 | P | BELFAST | 2/6 | S | MOSCOU | -3/1 | C | LIMA | 21/24 | P | BANGKOK | 24/35 | S |
| CLERMONT-F. | 2/10 | P | ST-ETIENNE | 0/8 | P | BELGRADE | 0/7 | N | MUNICH | -4/2 | N | LOS ANGELES | 12/19 | S | BOMBAY | 23/35 | S |
| DIJON | -1/6 | P | STRASBOURG | -1/8 | N | BERLIN | -4/2 | N | NAPLES | 4/11 | C | MEXICO | 10/19 | S | DJAKARTA | 25/28 | P |
| GRENOBLE | 0/8 | * | TOULOUSE | 6/11 | P | BERNE | -4/3 | P | OSLO | -11/-5 | S | MONTREAL | -19/-9 | S | DUBAI | 18/26 | N |
| LILLE | 0/6 | P | TOURS | 3/11 | P | BRUXELLES | -1/5 | S | PALMA DE M. | 9/17 | C | NEW YORK | -6/1 | N | HANOI | 18/26 | C |
| LIMOGES | 2/9 | N | FRANCE outre-mer | | | BUCAREST | -4/7 | S | PRAGUE | -4/1 | C | SAN FRANCIS. | 9/14 | N | HONGKONG | 17/24 | S |
| LYON | 0/9 | P | CAYENNE | 24/30 | S | BUDAPEST | -2/3 | N | ROME | 4/13 | C | SANTIAGO/CHI | 12/29 | S | JERUSALEM | 12/19 | S |
| MARSEILLE | 3/10 | P | NOUMEA | 25/28 | P | COPENHAGUE | -5/-1 | S | SEVILLE | 8/18 | N | TORONTO | -11/-3 | N | NEW DEHLI | 15/24 | P |
| | | | | | | DUBLIN | 4/8 | S | SOFIA | -2/3 | S | WASHINGTON | -4/5 | C | PEKIN | 2/8 | S |
| | | | | | | FRANCFORT | -2/5 | N | ST-PETERSB. | -5/-1 | | AFRIQUE | | | SEOUL | 2/8 | C |
| | | | | | | GENEVE | -3/6 | P | STOCKHOLM | -7/-4 | C | ALGER | 9/19 | S | SINGAPOUR | 25/29 | P |
| | | | | | | HELSINKI | -8/-5 | | TENERIFE | 10/14 | N | DAKAR | 17/24 | S | SYDNEY | 20/23 | P |
| | | | | | | ISTANBUL | 6/8 | N | VARSOVIE | -4/-1 | C | KINSHASA | 23/29 | P | TOKYO | 3/9 | C |

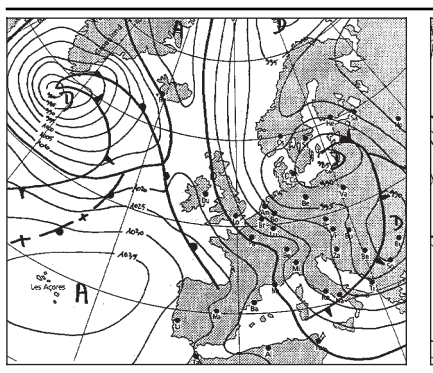


*Situation le 23 février à 0 heure TU*

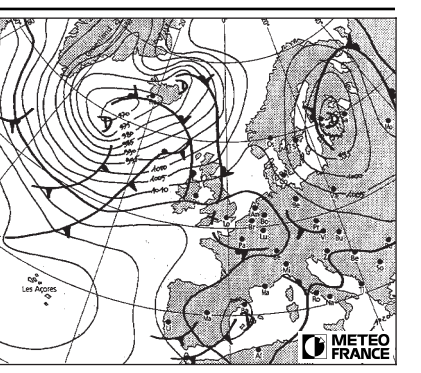


*Prévisions pour le 25 février à 0 heure TU*

**PRATIQUE**

# Remplacer un téléphone mobile perdu, volé ou endommagé

**OUBLIER** son téléphone mobile sur la banquette d'un autobus, d'un taxi, ou sur la table d'un café peut coûter cher. Si les recherches pour le retrouver n'aboutissent pas, la première précaution à prendre est de faire suspendre sa ligne pour ne pas avoir à payer les communications frauduleuses. Mais l'abonnement continuera d'être prélevé chaque mois, puisqu'il s'agit d'un engagement contractuel d'un an. En aucun cas l'appareil ne sera remplacé gratuitement par le prestataire de services. Il ne reste donc plus qu'à acheter un téléphone neuf (de 1 000 à 3 000 francs, 152 à 457 €) ou d'occasion à 500 francs (76 €) proposé chez Bouygues seulement, dans la limite des stocks disponibles. Il n'y a pas à regretter de n'avoir pas pris d'assurance, car aucun contrat ne couvre la perte de l'appareil.

En cas de vol, seule SFR accepte la résiliation de la ligne, sur présentation de la déclaration à la police ; il y a eu 5 000 cas en 1998. Chez Itinéris et Bouygues, il faudra continuer de payer, qu'on utilise ou non son abonnement avec un nouvel appareil. Bouygues propose à ses abonnés malchanceux un téléphone d'occasion avec 20 % de réduction sur le prix en vigueur pour un appareil avec abonnement, soit 200 à 400 francs (30 à 61 €). Itinéris offre à ses abonnés Loft et Ola de les aider à racheter un téléphone *« en étudiant les dossiers cas par cas »*. Enfin, ceux qui ont pris une assurance auront droit au remplacement de leur appareil, dans les conditions définies par leur contrat.

### PRÉCAUTIONS

Si le téléphone est irrémédiablement endommagé, on conserve cependant la carte SIM, qu'il suffira d'insérer dans un autre mobile. Si l'on n'est pas assuré contre le bris d'appareil, le premier réflexe est de se précipiter dans une boutique pour acheter un *« pack »* en promotion. Malheureusement, cet appareil sera inutilisable, car les téléphones contenus dans les coffrets ne peuvent être mis en service qu'avec la carte SIM qui se trouve dans la boîte ; en jargon d'opérateur, on dit qu'ils sont *« simlockés »* (verrouillés). Pour les déverrouiller sans frais, il faut en faire la demande six mois après le début de l'abonnement. Avant ce délai, il en coûtera 500 francs (76 €).

Ces précautions sont destinées, selon les opérateurs, à protéger les appareils contre les voleurs, à éviter les trafics avec l'étranger ou l'utilisation sur un réseau concurrent. L'abonné devra donc, comme en cas de perte ou de vol, négocier avec l'opérateur une aide pour remplacer son téléphone, ou en racheter un, au prix fort. *« Au prix du marché »*, rectifient les fournisseurs. Les appareils intégrés dans les packs sont subventionnés par les opérateurs qui misent sur la rentabilité d'un abonnement à long terme. Par exemple, l'Alcatel vendu au gré des promotions, de 90 (14 €) à 690 francs (105 €) dans le pack Ola d'Itinéris, coûte 1 590 francs (242 €) sans abonnement.

Le système dont on mesure maintenant les inconvénients, avait pour objectif d'attirer le public qui aurait été découragé par une mise de fonds initiale importante. Il avantageait également les premiers opérateurs qui avaient intérêt à occuper rapidement la plus large part du marché. *« Les Français ont pris l'habitude de payer leur terminal à bas prix ; dès lors, ils s'étonnent, lorsqu'ils achètent une pièce détachée, de la payer plus cher qu'un coffret, et je doute qu'on puisse revenir en arrière, même si on réduisait la durée de l'abonnement »*, estime un vendeur. De fait, selon un sondage publié par *Mobiles Magazine* en février, une majorité d'abonnés (54 %) estiment les conditions de résiliation des contrats insatisfaisantes, et 80 % trouvent la durée du forfait d'un an trop contraignante et souhaiteraient qu'elle soit ramenée à six mois.

L'abonné dont le contrat arrive à échéance est le mieux placé pour négocier avec l'opérateur des facilités pour le rachat d'un téléphone, tant la crainte est grande de le voir profiter d'une offre promotionnelle chez un concurrent. Attention cependant, chez Ola d'Itinéris, la résiliation doit intervenir deux mois avant l'échéance de l'abonnement. Si on laisse passer la date, le renouvellement pour un an est automatique.

### « GESTE COMMERCIAL »

Les Sociétés de commercialisation de services (SCS), qui gèrent les abonnements pour le compte des opérateurs, offrent-elles des avantages particuliers à leurs clients ? Chez Carrefour, on propose de continuer à payer les mois restants de l'abonnement au tarif le moins cher (soit 99 francs, 15 €) et de racheter un pack en reprenant une nouvelle ligne, ce qui entraînera un changement de numéro de téléphone.

Communication de Mobiles cellulaires (CMC) offre à ses abonnés depuis plus d'un an ou ayant souscrit un contrat longue durée (*« Loft-Privilège »* de 24 mois chez Itinéris ou *« Alliance »* de 18 mois chez SFR) une remise-fidélité de 500 francs (76 €) pour se procurer un appareil neuf. Les clients dont l'abonnement est près de se terminer bénéficieront aussi d'une remise, à condition de renouveler leur contrat ; les abonnés récents auront le choix entre une petite remise ou l'achat d'un mobile d'occasion.

Chez Hutchison, on peut bénéficier d'un avoir sur les factures téléphoniques, qui ira de 650 à 1 100 francs (99 à 167 €) selon le profil du demandeur : ancienneté de l'abonnement, volume des communications, absence d'incidents de paiement. Chez Vidélec, on peut se procurer un appareil d'occasion à partir de 200 francs (30 €). Débitel annonce un *« geste commercial »* sans préciser sa nature. Notons cependant qu'aucune SCS n'accepte la résilisation de la ligne chez SFR sur présentation de la déclaration de vol à la police. Sur ce point, les SCS sont donc en retrait par rapport à l'opérateur.

***Michaëla Bobasch***

## *A savoir*

● **Assurances.** Souscrire une assurance ne garantit pas le remplacement de l'appareil si celui-ci est subtilisé par un pickpocket. Certaines ne remboursent qu'en cas d'agression ou d'effraction, d'autres s'il y a eu violence ou menace. Les vols commis dans un véhicule sont souvent exclus.

*60 Millions de consommateurs* analyse six contrats (nº 325, février, 25 F, 3,81 €).

● **Occasion.** Avec la recrudescence des vols et des bris de téléphones portables, le marché de l'occasion prend de l'essor. *Mobiles Magazine* publie chaque mois la cote de l'occasion (de 300 F à 1 400 F, soit 46 € à 213 €), et donne des conseils d'achat.

## MOTS CROISÉS

**PROBLÈME Nº 99047**

*SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).*

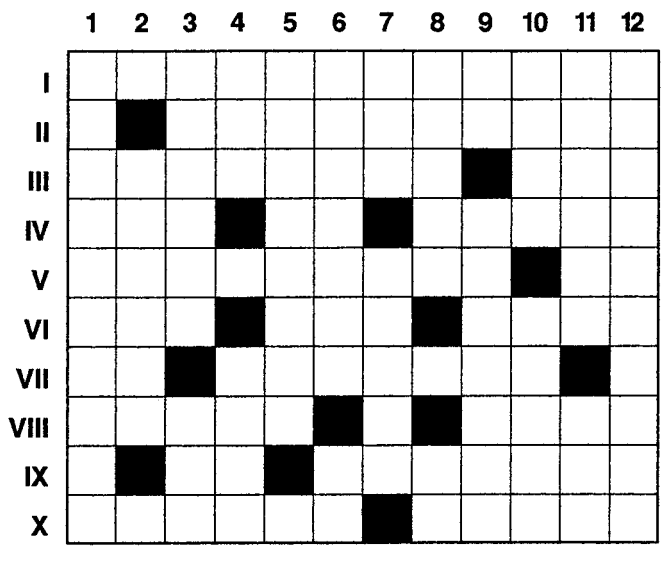

**HORIZONTALEMENT**

I. Finissent par endormir leur auditoire. – II. A connu la reprise. – III. Reprises quotidiennes. Ouvre la liste des quatre-vingt-seize. – IV. Fournisseur de supports pour artistes. En nous. Bien équilibrés. – V. Leur travail ne manque pas d'intérêt. D'un auxiliaire. – VI. Gris. Réponse référendaire. Fixa l'objecif. – VII. Sur une enveloppe. Bouillir à l'intérieur. – VIII. Restitues. Simple dans une scène de Provence. – IX. Deux sur six. Fît du surplace. – X. Quand la station d'épuration ne fonctionne pas. Grand et solide, il finit en planches et en sabots.

**VERTICALEMENT**

1. Bizarre dans ses manières. – 2. Rien faire est son occupation première. – 3. Cultivé, il sera beau mais ne donnera pas de fruits. Peut poser. – 4. Pianiste français. Bonne pâte batave. –5. Sont libres... a priori. – 6. Muscle qui ne reste pas inactif. Personnel. – 7. Annonçait la fin. Agréable à voir et à vivre. – 8. Passe et repasse. Marque la surprise. – 9 Préposition. Dès qu'elle sort la tête, elle se fait ramasser. 10. Détériorai. A genoux les mains jointes pour l'éternité. – 11. Femelles reproductrices. Va se jeter dans la Méditerranée. – 12. Fait vibrer les corps et les âmes.

***Philippe Dupuis***

**SOLUTION DU Nº 99046**

**HORIZONTALEMENT**

I. Illustration. – II. Maestro. Duo. – III. Pin. Routiers. – IV. Rétractile. – V. Eut. Ere. CP. – VI. Masseuse. Euh. – VII. Al (la). TGV. Lento. – VIII. Terri. Tir. AB. – IX. Usnée. Orsini. – X. Réussite. Fée.

**VERTICALEMENT**

1. Imprimatur. – 2. Laie. Alèse. – 3. Lentes. Rnu. – 4. Us. Rustres. – 5. Stratégies. – 6. Troc. UV. – 7. Routes. Tôt. – 8. Tirelire. – 9. Ile. Ers. – 10. Idée. En. If. – 11. Our. Cutané. – 12. Nosophobie.

## SCRABBLE® PROBLÈME Nº 110

### Le cinquième mot

**1. Tirage : E I L N O P T**

a) Trouvez 60 points sans scrabbler.

b) Trouvez deux mots de sept lettres et placez-en un.

c) Avec ce même tirage, trouvez huit mots de huit lettres en le complétant avec huit lettres différentes appartenant à l'un des mots placés sur la grille.

*N. B. Dès que vous avez trouvé une solution, effacez-la avant de continuer.*

**2. Préparation de la grille de la semaine prochaine**

c) B E I J L O T. Trouvez un six-lettres utilisant le J- A C F F I L T. En utilisant une lettre du tirage précédent, trouvez un huit-lettres.

**Solutions dans *Le Monde* du 3 mars.**

**Solutions du problème paru dans *Le Monde* du 17 février.**

*Chaque solution est localisée sur la grille par une référence se rapportant à sa première lettre. Lorsque la référence commence par une lettre, le mot est horizontal ; lorsqu'elle commence par un chiffre, le mot est vertical.*

a) ISOGAME, *(plante) se reproduisant par l'union de deux gamètes semblables,* 15 D, 92 faisant TEMPORELS, ou l'anagramme MOISAGE, *assemblage.*

b) LIMOGEAS, 14 E, 64.

c) LEZ, 10 A, 14-OFF, (*voix) d'un personnage non visible,* 13 A, 18 -PFF, *interjection,* 10 E, 19.

d) EVANOUI

***Michel Charlemagne***

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.
ISSN 0395-2037
Imprimerie du Monde 12, rue M. Gunsbourg 94852 Ivry cedex
PRINTED IN FRANCE
Le Monde PUBLICITÉ
Président-directeur général : Dominique Alduy
Vice-président : Gérard Morax
Directeur général : Stéphane Corre
21bis, rue Claude-Bernard - BP 218
75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01.42.17.39.00 - Fax : 01.42.17.39.26

**PATRIMOINE** Rome est en ébullition. Treize de ses musées sont en rénovation. Les travaux doivent être impérativement terminés pour l'ouverture du Jubilé (Noël 1999) pour lequel des millions de visiteurs sont attendus. ● UNE OCCASION de refaire une beauté aux monuments. Ainsi en est-il de la Galerie Borghèse, de la Villa Giulia, de la Galerie nationale ou encore du Musée national des antiquités. ● LES CHANTIERS envahissent la capitale (nouveaux parkings, réaménagement des alentours de la balisique Saint-Pierre, etc.). Les ambitions ont pourtant été revues à la baisse, et certains projets, risquant de ne pas être prêts pour le jour J, ont été abandonnés. ● GIOVANNA MELANDRI, nommée ministre en novembre 1998, évoque sa mission à la tête des biens publics : *« Je ne suis pas seulement la ministre de l'héritage culturel mais aussi celle de la culture vivante. »*

# Les musées de Rome achèvent leur rénovation à marche forcée

## A la faveur du Jubilé de la chrétienté, la capitale italienne se refait une beauté. De nombreux monuments historiques ont été remis à neuf et déploient désormais leurs chefs-d'œuvre dans des espaces dignes du temps

**ROME**
*de notre envoyé spécial*

A Rome, depuis dix-huit mois, treize musées – nationaux, municipaux ou privés – ont été ouverts ou rénovés de fond en comble. Certains n'ont pas encore achevé les ultimes mutations qui doivent leur permettre de faire face au déluge de visiteurs annoncé pour l'an 2000, l'année du Jubilé de la chrétienté. Pour Walter Veltroni, ancien ministre des biens culturels auquel a succédé Giovanna Melandri en 1998, ces fêtes religieuses étaient une opportunité touristique mais aussi une date butoir. Il a voulu profiter de cette date symbole pour sortir de sa torpeur le patrimoine italien, et particulièrement les musées. Pendant longtemps, ces établissements aux horaires d'ouverture excessivement capricieux ont suscité émerveillement, fou rire, abattement ou colère, selon que l'on considérait leur contenu ou la chance d'y accéder.

**Le décor des salles, souvent prestigieux, n'avait pas été entretenu depuis des décennies**

Ils sont désormais largement ouverts, parfois tard le soir, et à heures fixes. Il a fallu également les dépoussiérer. Leur décor, souvent prestigieux, n'avait pas été entretenu depuis des décennies. Leur muséographie, mise au point dans les années 50, avait besoin d'être révisée. Tous manquaient de ces équipements (accueil, librairie, cafétéria) qui accompagnent désormais ces institutions dans toute l'Europe. La Galerie Borghèse, dont les travaux sont entamés depuis 1983, est la première à avoir rouvert ses portes après un toilettage soigné qui met en valeur ses chefs-d'œuvre (les sculptures de Bernin, les toiles de Titien et de Caravage) et sa somptueuse décoration intérieure. Le « jardin secret » qui l'accompagne est en cours d'élaboration. Le Palais Barberini, et son célèbre plafond signé par Pierre de Cortone, connaît une lente réouverture, étage après étage. La collection de la Galerie Doria Pamphili, encore dans son « jus », est de nouveau visible. Le petit Musée du Palatin, fermé en 1984, est rouvert, méconnaissable, riche des fresques Renaissance de la Loggia Mattei.

La Villa Giulia, toujours encombrée d'échafaudages, propose de nouvelles salles d'art étrusque. Les travaux de la Galerie nationale d'art moderne, commencés en 1995, devraient s'achever à la fin de 1999. La visite du musée s'agrémente déjà de vingt salles nouvelles consacrées au XIXe siècle, une grande librairie et un café des Arts. La Caisse d'Epargne de Rome vient d'ouvrir, le 2 février, au rez-de-chaussée de son siège historique sur le Corso, l'une des principales artères de Rome, un petit musée simplement baptisé « del Corso » où elle présentera, tous les trois mois, des expositions temporaires de peinture. La première, une sorte de fourre-tout des XVIIe et XVIIIe siècles, n'est pas très convaincante. Cet établissement est en outre flanqué d'un cybercafé et d'un « théâtre virtuel » qui laisseront certains perplexes.

Le Musée national des Antiquités a désormais plusieurs adresses. Il a investi un nouveau bâtiment, le palais Massimo, situé presque en face de la gare Termini. Cet ancien collège de jésuites, acquis par l'Etat en 1981, reçoit une partie des collections entreposées dans les thermes de Dioclétien. En particulier, les admirables mosaïques, fresques et peintures, trouvées notamment dans les fouilles de la Farnésine. La rénovation du palais Altemps, à deux pas de la piazza Navona, permet de loger dans ce palais du XVIe siècle, les trésors rassemblés par le cardinal Ludovisi au début du XVIIe siècle. Sous les fresques retrouvées et les plafonds peints ont été installées les statues grecques et leurs copies romaines, complétées ou retouchées par des artistes de la taille de Bernin.

La ville de Rome s'est lancée dans une opération d'une semblable envergure avec son Musée du Capitole, en cours de réaménagement sous la direction de l'architecte Roberto Einaudi. Dans l'aile gauche, les œuvres restent sur place pendant les travaux. Elles ont simplement été enveloppées dans plusieurs épaisseurs de tissus recouvertes de plastique comme si un Christo transalpin était passé par là. L'aile droite est presque entièrement vidée pour un chantier beaucoup plus ambitieux qui aura du mal à être achevé avant la fin de l'année. En attendant, une partie des collections a été envoyée dans la proche banlieue de Rome, via Ostiense, dans l'ancienne centrale électrique Montemartini (*Le Monde* du 24 décembre 1998) où elles dialoguent avec les turbines et les accumulateurs restés sur place. Le succès de cette entreprise parfaitement convaincante est telle qu'Emilia Talamo, responsable de ce musée improvisé, envisage de conserver cette annexe pour faire tourner le surplus des réserves à l'étroit au Capitole.

DR

***Les collections du Musée du Capitole, parmi les turbines de la centrale Montemartini.***

Adriano La Regina, surintendant des Antiquités nationales surveille de près deux autres chantiers : celui de la Domus Aurea, demeure fastueuse construite pour l'empereur Néron, et ensevelie sous les thermes de Trajan, moins d'un demi-siècle plus tard. La découverte de ces fresques au XVIe siècle dans ces « grottes » fut une surprise considérable pour les artistes de la Renaissance qui s'empressèrent de les imiter : les peintures grotesques allaient avoir un bel avenir. La Domus Aurea était fermée au public depuis 1981 : les fresques se dégradant de manière irrémédiable – les premières découvertes ne nous sont plus connues que par les copies qui en ont été faites. La surintendance prend néanmoins le risque, après une longue et minutieuse restauration et l'aménagement de ces espaces souterrains, de rouvrir une quarantaine de salles en juin 1999.

L'autre chantier est celui de la crypte Balbi, ancien couvent situé via Botteghe Oscure, une artère de Rome célèbre pour abriter l'ancien siège du Parti communiste italien, devenu PDS. Il s'agit de présenter au public, à travers une coupe stratigraphique de quinze mètres de profondeur, vingt siècles d'histoire romaine. Les visiteurs auront ainsi une vision de la Rome médiévale, une époque méconnue.

Adriano La Regina songe encore à réunir les forums, fermés à la circulation automobile, en un gigantesque parc où l'archéologie et l'écologie, le passé et le présent, feraient bon ménage. Il entend même l'étendre hors les murs jusqu'à la via Appia. Pour réaliser ce rêve, il faut seulement creuser la troisième ligne de métro promise depuis longtemps et détourner une partie de la circulation du centre-ville. Cela fait des années que le projet dort dans les cartons du surintendant ; mais l'année du Jubilé est à n'en pas douter propice aux miracles.

***E. de R.***

# Plus de trois cents chantiers pour préparer le Jubilé

**ROME**
*de notre correspondant*

« Aujourd'hui les désagréments, demain une cité meilleure : sept cents chantiers ouverts. Rome se prépare à l'an 2000. » Le panneau est planté sur la colline du Janicule aux abords de l'un des plus grands chantiers ouverts dans la capitale italienne pour le Jubilé : un parking pour huit cents voitures et cent dix autocars sur le territoire du Vatican. Ces travaux, ajoutés au percement d'un souterrain à proximité du château Saint-Ange (350 mètres au lieu des 1 400 mètres prévus), ont transformé la vie des habitants en cauchemar.

Un peu partout, automobilistes, visiteurs et piétons se heurtent aux palissades, aux accès barrés pour cause de restauration, et aux échafaudages. Au total, un peu plus de trois cents chantiers pour la seule commune de Rome, afin d'offrir aux pèlerins de l'an 2000 une cité meilleure.

L'affluence devrait être considérable. S'il est impossible de donner des chiffres précis, les estimations oscillent entre 20 et 27 millions de pèlerins. Il est prévu que quarante mille voitures supplémentaires entreront dans Rome chaque jour, et jusqu'à deux mille cars lors des grandes concentrations. Le plus grand événement, les Journées mondiales de la jeunesse, les 19 et 20 août, devrait réunir deux millions de personnes à Tor Vergata, au sud de Rome, sur le site de la seconde université.

**REMISES EN ÉTAT**

Pour faire face à cette invasion, il convenait de procéder à des aménagements, particulièrement aux alentours de la basilique Saint-Pierre, et, par la même occasion, de refaire une beauté à Rome. Il ne s'agit pas d'un grand lifting, mais de réajustements : nettoyages, consolidations, remises en état.

Les grands projets, comme la troisième ligne de métro, une nouvelle voie ferrée et le tunnel le long des berges du Tibre pour éviter le goulet d'étranglement du château Saint-Ange, ont dû être abandonnés car ils avaient pris du retard et n'auraient pu être achevés dans les délais. Comme souvent, les prétentions ont été réduites à la baisse parce qu'à Rome rien n'est simple, et creuser un trou conduit inévitablement à des découvertes archéologiques et à des procédures judiciaires. Ce fut le cas pour le nouvel auditorium conçu par Renzo Piano du côté de la cité olympique, retardé par la mise au jour de vestiges antiques et paralysé ensuite par un conflit avec les constructeurs. Son ouverture avant la fin de l'année reste improbable. Si le parking du Janicule ne souffre pas de retard, des voix s'élèvent pour protester contre son implantation sur les lieux mêmes du martyre des premiers chrétiens.

Il n'est jamais facile d'innover à Rome et il est surtout malaisé d'être prêt pour le jour J, en l'occurrence la nuit de Noël 1999, date à laquelle sera ouverte la porte sainte qui marquera l'ouverture du Jubilé. Mauro Fabris, secrétaire d'Etat aux travaux publics, a fait part de *« sa plus vive préoccupation pour le risque de retard concernant les plus importants travaux en cours »*. Ces derniers doivent en effet se terminer au mois de novembre, et la moindre difficulté imprévue peut occasionner des délais supplémentaires. Enrico Micheli, ministre des travaux publics, et Francesco Rutelli, maire de Rome, se sont donc rendus sur place, le 3 février, pour constater l'état d'avancement des chantiers les plus sensibles et rassurer tout le monde.

*« Il reste quelques doutes sur certains d'entre eux mais, pour les trois cent dix-neuf chantiers en cours, le tournant décisif est passé, alors que trente-deux autres sont déjà achevés »*, a précisé, plutôt satisfait, le maire de Rome. Mais la course de vitesse porte sur un programme largement révisé à la baisse. Ce qui fait dire à Giovanni Negri, coordinateur de l'Observatoire laïque sur le Jubilé, que *« l'occasion de moderniser Rome a encoré été manquée »*.

***M. B.-R.***

## Giovanna Melandri, ministre italienne des biens culturels

# « Nous sommes conscients que la culture est une des clés du développement économique »

**ELLE EST L'UNE** des plus jeunes ministres de la république italienne : Giovanna Melandri a trente-sept ans. Depuis le 10 novembre 1998, elle remplace au ministère des biens culturels Walter Veltroni, aujourd'hui patron du Parti démocratique de la gauche. Mais les attributions de son ministère ont été considérablement élargies. En plus des biens culturels, c'est-à-dire du patrimoine, ce ministère couvre désormais les spectacles, les arts plastiques, la qualité architecturale, la lecture, les sites et les sports. Un grand ministère composite qu'il s'agit d'unifier.

**« Pourquoi pendant tant d'années, les musées italiens ont-ils été délaissés ?**

– La priorité – ou l'obsession – des biens culturels, c'était de conserver et non pas de valoriser le patrimoine italien. Le sacerdoce de la conservation l'emportait sur tout. La crainte d'exposer les trésors dont nous avons hérité paralysait l'administration culturelle. L'accès à cet héritage était donc négligé. Mon prédécesseur, Walter Veltroni, a lancé un vaste programme de rénovation des musées et du patrimoine, qui se poursuit activement. En cinq ans, nous aurons investi dans ce domaine 5 000 milliards de lires (2,58 milliards d'euros). L'Italie est aujourd'hui, vous avez pu le constater, un énorme chantier. Bien sûr, nous avons comme symbole et date butoir le Jubilé de l'an 2000, mais le mouvement qui est lancé ne s'arrêtera pas là.

**– Ne craignez-vous pas, justement, qu'après la célébration du Jubilé, l'effort ne retombe ?**

– Il faut transformer l'exceptionnel en permanent. J'ai de bonnes raisons d'être optimiste. On nous avait dit qu'il était impossible d'allonger les horaires d'ouverture des musées, que les syndicats s'y opposeraient farouchement. Nous avons négocié et ces nouveaux horaires sont acquis. Mais nous n'arriverons à soutenir cet effort que si nous enregistrons des retombées économiques – l'ouverture de cafetérias, de librairies et de boutiques, dans une quarantaine de musées, nous a rapporté 14 milliards de lires.

Il faut maintenant que ce mouvement ait des répercussions sur l'emploi. Nous préparons une loi qui permettra de recruter, dès cette année, un millier de jeunes. Des horaires flexibles leur permettront de continuer leurs études. Notre but n'est pas de faire à tout prix de l'argent avec la culture, mais nous sommes conscients que la culture est l'une des clés du développement économique.

**– Quelles sont vos priorités ?**

– J'en ai deux. La première, c'est la construction de mon ministère. Walter Veltroni en avait esquissé les contours, à moi de le bâtir. Je suis à la tête d'une administration importante (vingt-six mille personnes), riche de spécialistes qualifiés, mais qui manque de gestionnaires et d'économistes. Ma deuxième priorité, c'est d'ouvrir le ministère au privé. Il ne s'agit pas de brader des pans du ministère, mais de déléguer certaines tâches pour lesquelles nous sommes mal armés.

» Nous pourrions, par exemple, avec des appuis, mettre en valeur quelques grands sites archéologiques. L'Italie doit bâtir une véritable industrie culturelle au-delà de quelques pôles – Venise, Florence, Rome et Pompéi –, et réguler le flot touristique. Une tâche difficile que l'Etat ne peut entreprendre seul.

**– Les attributions de votre ministère ont été élargies. Avez-vous la possibilité d'intervenir dans les secteurs de l'art contemporain ?**

– Tout à fait. Nous profitons ainsi de l'ouverture d'un nouvel étage du musée Capodimonte de Naples pour organiser dans cette ville une opération qui touchera toutes les disciplines, du théâtre aux bibliothèques en passant par le cinéma. Je ne suis pas seulement le ministre de l'héritage culturel mais aussi celui de la culture vivante. Il faudrait être aveugle pour considérer que la peinture, en Italie, s'arrête avec Tiepolo alors qu'on assiste à une étonnante floraison de musées d'art contemporain municipaux dans tout le pays. Nous pouvons fédérer ces initiatives.

» Dans quelques jours j'annoncerai le nom de l'architecte qui, à la suite d'un concours, sera chargé de réaménager, les 36 000 m² de l'ancienne caserne à Montello, à côté de la Cité olympique. Celle-ci doit devenir un Centre national pour les arts contemporains.

» Mais ma tâche ne sera pas achevée si nous n'arrivons pas à faire quelque chose au niveau européen, puisque l'art et la culture sont le fondement des nations qui composent le Vieux Continent. Je sais que vouloir fonder l'Europe de la culture n'est pas une mince affaire : vous voyez que j'ai besoin d'un peu de temps. »

***Propos recueillis par Michel Bôle-Richard et Emmanuel de Roux***

# Les artistes africains, entre destin planétaire et survie continentale

## Abidjan accueille le MASA jusqu'au 28 février

CATHERINE MILLET

*Le chœur pygmée Aka, à la Cité de la musique, à Paris, en 1991.*

**ABIDJAN**
*de notre correspondant en Afrique de l'Ouest*

Sur la scène du Palais des Congrès, la chanteuse pygmée peine à trouver sa voix. Une climatisation impitoyable refroidit instantanément artistes et spectateurs. Pourtant, ce concert est important. Le chœur pygmée aka participe à l'ouverture du quatrième Marché des arts du spectacle africain (MASA), qui se tient à Abidjan du 20 au 28 février. Venus de la forêt centrafricaine, les Aka ne sont pas des débutants. Ils ont déjà joué (des tambours, de l'arc à bouche...) et chanté à la Cité de la musique à Paris et dans quelques festivals européens. Leur musique douce et complexe, tellement spontanée qu'on n'en perçoit que progressivement l'architecture, se situe à un bout de l'arc-en-ciel africain. C'est le côté primitif, comme disait le commandant de cercle sous la colonisation, roots, comme le disent aujourd'hui les programmateurs de salles alternatives d'Europe du Nord, dont quelques dizaines ont fait le voyage en Côte-d'Ivoire.

A l'autre extrémité du spectre, il y a les musiciens urbains, qui font danser les foules de Kinshasa, Yaoundé ou Brazzaville. Et aussi des troupes comme l'Atelier-Théâtre de Lomé, qui joue *La Récupération*, un beau texte de Josué Kossi Efoui. Cette troupe survit dans la capitale du Togo, un pays bloqué par un régime autocratique qui n'en finit pas. Pourtant, l'Atelier-Théâtre joue régulièrement dans tout le Togo, utilisant à Lomé les installations du Centre culturel français, seul équipement de la capitale. Grâce au soutien matériel et financier de la France, la troupe peut répéter, créer et se déplacer en Afrique de l'Ouest. L'Atelier-Théâtre se paie même le luxe de sortir des archétypes du théâtre africain pour affronter la terrible réalité urbaine contemporaine, avec une ironie douloureuse.

Les troupes de théâtre et de danse qui viennent au MASA font un pari risqué, espérant sortir des minuscules circuits nationaux. Mais, pour l'instant, l'axe du marché est surtout musical. Les acheteurs de spectacles sont principalement des programmateurs de festivals et de salles qui cherchent à satisfaire l'appétit insatiable mais imprévisible du Nord pour les musiques du Sud. Comment prévoir les engouements ? Si les Pygmées bénéficient d'une forte prime à l'exotisme, comment faire passer un nouveau griot malien ? Un nouveau groupe de musique zouloue ?

### IMPROVISATION ET INDULGENCE

Tu Nokwe est justement zouloue. Elle chante depuis quinze ans et compose de belles chansons. C'est la première fois que la Sud-Africaine se produit en Afrique hors de son pays. *« Mon guitariste est un vrai Zoulou. C'est un virtuose du style traditionnel. Mais, quand il a entendu le groupe sénégalais qui est passé après nous, il a voulu apprendre ce style »*, raconte Tu Nokwe, encore éblouie des découvertes qu'elle a faites pendant les premières quarante-huit heures du MASA.

Au fil des années, le MASA se fait de plus en plus africain, de moins en moins francophone. Fondé en 1993 à l'initiative de l'Agence de coopération culturelle et technique – aujourd'hui Agence de la francophonie –, le marché s'est progressivement ouvert au reste du continent. Le MASA est ainsi devenu l'un des seuls lieux en Afrique où des artistes kényans ou centrafricains peuvent découvrir la production de leurs collègues d'Angola ou du Bénin.

Cette ouverture sur l'ensemble du continent s'est doublée d'une africanisation des structures. L'édition 1999 marque la naissance d'un MASA autonome, dirigé par un Ivoirien, Thomas Manou Yablaih, et contrôlé par un conseil d'administration rassemblant représentants de la francophonie et de la Côte-d'Ivoire. Se tenant tous les deux ans, le Marché voudrait dépasser son statut de porte d'entrée sur les marchés européens pour développer des circuits africains. A ce jour, les artistes qui veulent se produire dans une capitale africaine ont en général le choix entre le Centre culturel français (CCF) et le Palais de la culture, la plupart du temps construit par la Chine populaire ou la Corée du Nord. Et les CCF sont les seules structures capables d'organiser une tournée. Le guitariste malien Ali Farka Touré ou le groupe de rap sénégalais Positive Black Soul ne peuvent faire entendre leur musique aux autres Africains qu'en jouant sur les scènes françaises. Les producteurs de spectacles africains se contentent de faire venir les valeurs sûres, comme les vedettes du Congo démocratique.

M. Yablaih voudrait profiter de l'implantation permanente du MASA à Abidjan pour intervenir plus régulièrement dans la vie culturelle du continent, en aidant à l'organisation de tournées, en formant des techniciens du spectacle...

Ces légitimes ambitions passent par la réussite du MASA 1999. La logistique que nécessite la présentation d'une cinquantaine de spectacles joués par 500 artistes, l'accueil de centaines de professionnels africains, européens ou nord-américains ne s'improvise pas. Or les deux premiers jours du festival, avec leurs changements de programmation inopinés, leurs retards et leurs défections de dernière minute, laissent une forte impression d'improvisation. La plupart des professionnels européens restent indulgents, *« par habitude de l'Afrique »*. Mais le déplacement à Abidjan et le séjour représentent un investissement lourd pour beaucoup de petites structures européennes et *a fortiori* africaines. Si l'on ajoute à ces approximations l'absence de lieu adéquat pour la présentation des formations musicales, le MASA menace de lasser ceux-là mêmes qui le font vivre.

***Thomas Sotinel***

## DÉPÊCHES

■ **CINÉMA : Catherine Trautmann devait recevoir les professionnels du cinéma** au ministère de la culture le 23 février, pour engager la concertation au moment où le système de financement du cinéma par les télévisions est remis en cause par l'évolution de la technique et de la jurisprudence. Dans le courrier adressé aux présidents de toutes les organisations corporatives où elle les convie à cette réunion, la ministre affirme : *« Il m'importe que cette négociation conduise à garantir, dans le respect de la diversité de la production cinématographique, un niveau suffisant et pérenne des contributions apportées par les opérateurs, notamment sous la forme de préfinancements. J'attends donc de chacune des parties qu'elle formule des propositions en ce sens. »*

■ **Le tournage de la suite de *Mission : impossible*** devrait commencer le 20 mars prochain à Sydney avec, dans les rôles principaux, Tom Cruise et l'actrice américaine Thandie Newton (*Beloved*, de Jonathan Demme, *Shanduraï*, de Bernardo Bertolucci). Le budget de *Mission : impossible II* est estimé à 80 millions de dollars (68 millions d'euros). Il sera réalisé par John Woo pour la Paramount et financé par les productions Cruise/Wagner. Un tiers du film sera réalisé dans les studios Fox à Sydney, le reste sera tourné en extérieur dans la ville et à Broken Hill, dans l'intérieur du pays. *Mission : impossible II* sortira sur les écrans américains à Noël. – *(Reuters.)*

■ **ARTS : le peintre britannique Lucian Freud** a donné son accord conditionnel pour peindre un portrait de la reine Elizabeth II, selon le quotidien britannique *The Independent*. Le peintre aurait posé comme conditions de pouvoir travailler à domicile, en faisant venir la reine d'Angleterre à son atelier de l'ouest de Londres pour les séances de pose. Il demande en outre que la reine, âgée de soixante-douze ans, se soumette à des séances de pose à sa discrétion, alors qu'elle n'en concède d'ordinaire que cinq.

# La Cinémathèque de la danse reçoit la collection unique de films de jazz réunie par Jo Milgram

**DEPUIS** dix-sept ans, la Cinémathèque de la danse fait partie de la Cinémathèque française. Tous les deux mois, elle organise des projections sur fond de la collection de Jo Milgram. La série, unique au monde, est intitulée « Trésors du film de jazz ». Elle participe de cette œuvre de monstration à laquelle, outre son travail d'archivage et de conservation, la Cinémathèque se consacre, dans une élégance de manières à quoi l'on reconnaît l'équipe dirigée par Patrick Bensard. La collection de Jo Milgram lui est désormais intégralement cédée.

Deuxième nouvelle : les fidèles de l'Opéra-Garnier, où étaient montrés naguère, une fois par mois, en présence de témoins et acteurs directs, les miracles de la comédie musicale ou des films de danse, sont informés que la série va reprendre en décembre 1999 dans la salle rénovée du Châtelet. Quant aux fidèles de Jean Rouch, ils attendent sa soirée « Ciné-Danse, Ciné-Transe » (le 6 avril).

Les lieux, une magnificence débonnaire et la qualité obsessionnelle du détail (la copie, ses conditions de projection, les documents d'accompagnement) : ces qualités ont fait des soirées Jo Milgram des événements exceptionnels. On s'en est rendu compte, lundi 15 février, dans la salle Henri-Langlois du Palais de Chaillot où, entre le dessin animé de Max Fleisher mélangeant Betty Boop et Louis Armstrong (1932) et le chef-d'œuvre indépassable du film de jazz (*Jammin'The Blues,* de Gjon Mili, avec Lester Young, 1944), Jo Milgram a projeté une rareté, onze minutes déchirantes, une galerie de douleurs sur fond de blues, le *Blind Gary Davis*, de Harols Becker (1964).

Milgram a quatre-vingt-trois ans, il ne les fait pas : *« Vous vous trompez. Sur scène, quand je présente mes films, je revis. Sinon, je suis au bout. Le faire tous les soirs ? Vous plaisantez, il me faut trois jours pour m'en remettre. J'ai commencé de projeter ma collection poussé par un type adorable, tout à fait désintéressé, Daniel Richard. Après le circuit des cinémas Action, grâce à Noël Hervé, on a fait quelque temps escale à Vincennes. Mais les meilleures conditions, le meilleur accueil, c'est à la Cinémathèque de la danse que je le dois. C'est un soulagement pour moi, si les choses continuent dans le même esprit, que la collection soit ainsi prise en main. »*

### « BAIN D'HUILE BOUILLANTE »

*« En 1931, sur un truc en ferraille, un phono à pavillon, j'ai entendu Armstrong. Ce fut une révélation, un éblouissement. J'ai tout compris d'un coup. Je n'ai jamais plus lâché. D'abord l'époque des disques que l'on pouvait découvrir en cabine, les big bands, les solistes, l'âge d'or du jazz, l'âme lumineuse des Noirs d'Amérique ; puis le Hot-Club, l'amitié avec Delaunay, la fréquentation de Panassié ; ces types, Pierre Noury, Jacques Bureau, qui étaient des merveilles de cœur et de générosité. Enfin la scène : le premier orchestre que j'ai vu sur scène, c'est Duke Ellington en 1933, après quoi Armstrong et Cab Calloway en 1934, le Cotton Club au Moulin-Rouge en 1937. Je ne suis, hélas ! allé aux Etats-Unis qu'une fois, en 1963. Barclay avait organisé un voyage pour la présentation d'Aznavour à Carnegie Hall. Je me suis précipité à l'Apollo de Harlem.*

*» Il y avait ce soir-là du gospel, avec une rythmique à rendre fou, j'ai sangloté pendant tout le spectacle. On était comme plongé dans un bain d'huile bouillante. A partir de 1970, bien aidé par Daniel Filipacchi, j'ai recherché, acheté, collectionné tout ce qui pouvait avoir trait au jazz sous forme de vrais films. Il y avait encore des catalogues intéressants à Hollywood. Si quelqu'un ne s'y était pas accroché, tout aurait disparu. La comédie musicale, les danseurs, la gestuelle, les mouvements mêmes de l'orchestre, la chorégraphie des instrumentistes, désignent ce fonds pour la Cinémathèque de la danse. Elle a su le mettre en valeur. »*

Ces images rejoignent la collection de plus de cinq cents films et quatre mille vidéos que s'est constituée, en trois lustres, l'institution dirigée par Bensard. Elles continuent de servir de réservoir à la suite des trois mille événements qu'elle a montés à Paris comme en province et à l'étranger. A côté des bobines classées de Balanchine, Martha Graham, Merce Cunningham, Pina Bausch, Béjart, Noureev, le Ballet de l'Opéra de Paris, Sylvie Guillem, Yvette Chauviré, Jean Babilé, il y a désormais les secrets de mémoire de Jo Milgram : ces corps solaires et totémiques qui ont inspiré si peu d'images dans le siècle où elles eussent dû se perdre s'il ne s'était trouvé un original pour les recueillir et de bien grands extravagants pour y prêter attention.

***Francis Marmande***

cité de la musique
musée, concerts, centre d'information
Brahms
Schönberg
œuvres de musique de chambre
Christoph Eschenbach, direction, piano
Gil Shaham, violon
Solistes de l'Orchestre de Paris
27 et 28 février
144 84 44 84
(Ⓜ Porte de Pantin)

# Nouvelles mesures en faveur des intermittents du spectacle

**CATHERINE TRAUTMANN,** ministre de la culture et de la communication, s'est félicitée le 22 février de l'accord entre les partenaires sociaux prorogeant jusqu'au 31 décembre 1999 le régime d'indemnisation du chômage des intermittents.

La ministre a précisé que deux mesures venaient d'être prises en leur faveur : les allocations des ouvriers techniciens et réalisateurs de la production du cinéma et de l'audiovisuel seront désormais calculées selon des modalités comparables à celles des artistes et des techniciens du spectacle vivant afin de *« prendre en compte les conséquences apportées par leur passage au salaire réel »* prévu par l'accord entre les partenaires sociaux du 20 janvier. Par ailleurs, la ministre annonce *« la reprise des travaux portant sur la négociation des conventions collectives et le renforcement des contrôles pour lutter contre le travail dissimulé et les situations abusives d'emploi précaire »*.

# Requiem pour les orgues de Saint-Louis-en-l'Ile

***« IL Y A** vingt-deux ans, une idée simple et forte était lancée par Jacques Chirac pour l'église Saint-Louis-en-l'Ile : installer en ce lieu privilégié un instrument signé par le grand facteur d'orgue Jürgen Ahrend. Celui-ci était déjà considéré par ses pairs comme le meilleur spécialiste en ce domaine. Vingt ans après, avec de prestigieuses réalisations à son actif, il l'est toujours. »* Ainsi s'exprimaient, en mai 1997 dans une texte destiné à Jean Tiberi, l'actuel maire de Paris, des artistes aussi incontestables que Gustav Leonhardt et Henri Dutilleux. Que s'est-il passé pour que la commande effectuée par la Ville de Paris en 1977, renouvelée en 1989, à l'éminent facteur d'orgues baroques allemand, soit aujourd'hui caduque ?

Certes, le projet n'en est pas à son premier rebond (*Le Monde* du 9 décembre 1997) : repoussé une première fois au profit de la réfection de l'orgue de Saint-Eustache (1985), il reçoit cependant en 1989 avec l'avis favorable de la commission technique des orgues de la Ville de Paris, un complément budgétaire de 3 millions de francs. Les travaux sont prévus pour 1994-1995, avis favorable que confirme la commission d'appel d'offres de la Ville de Paris. Reste à régler la question du buffet et de la décoration : le 2 décembre 1996, les Monuments historiques donnent eux aussi leur aval. L'orgue peut donc espérer voir le jour en septembre 1997.

### L'ANNÉE DE LA SPOLIATION

Mais le 3 décembre, coup de théâtre : au conseil municipal du 4e arrondissement, le dossier est brutalement retiré de l'ordre du jour... et renvoyé devant la commission centrale des marchés publics pour examen ! Sans doute les « affaires » qui secouent la Mairie de Paris incitent-elles à redoubler de prudence, sans doute la forte pression du Groupement professionnel [français] des facteurs d'orgue porte-t-elle ses fruits. Toujours est-il que 1997 sera pour Ahrend – après vingt ans d'expectative – l'année de la spoliation.

En juillet 1997, un appel d'offres international sur concours est donc lancé, auquel Ahrend se prête de bonne grâce. Mal lui en prend : une confusion entre deux enveloppes (insertion du devis dans l'enveloppe n° 1 et non n° 2) et le voilà évincé, à la consternation générale. Sur les onze candidats européens, deux restent en lice : tous les deux sont français mais, si honorables soient-ils, ils ne peuvent concurrencer le savoir-faire de leur homologue allemand. La confirmation du verdict en octobre provoque alors une levée de boucliers. La défense du projet Ahrend s'organise, soutenu par d'éminentes personnalités – Marie-Claire Alain, Michel Chapuis, André Isoir, Georges Guillard, Olivier Latry, François-Henri Houbart, Jean Galard, Bernard Foccroulle, et autres. –, et voit s'asseoir à la même table Pierre Boulez et Marcel Landowski ! On s'interroge : pourquoi un tel déni alors que la déclaration d'appel d'offres infructueux est encore possible ? Pourquoi n'avoir pas retenu d'emblée le marché « négocié » prévu par la loi lorsqu'il s'agit de faire valoir une compétence unique ?

### DÉFAITE DE L'EXCELLENCE

Aux dernières nouvelles, aucun des deux Français n'a encore été désigné, mais la procédure suit son cours. Est-ce à dire que le projet Ahrend ne verra jamais le jour, privant délibérément Paris, la communauté artistique tout entière et le patrimoine futur d'un instrument unique (à tous les sens du terme puisque sur les 247 orgues que possède la Ville de Paris aucun n'approchera la perfection des orgues Ahrend) ? La France s'obstinera-t-elle à ces positions ubuesques qui la discréditent auprès de ses partenaires européens ? Il y a tout lieu de le craindre.

Aujourd'hui, les partisans de l'orgue Ahrend envisagent même de trouver les 11 millions de francs nécessaires, mais peut-on imaginer qu'une capitale puisse renoncer à un tel dessein à la veille du deux cent cinquantième anniversaire de la mort de Bach ? Si rien n'est fait pour sauver le projet initial, les futures orgues de Saint-Louis-en-l'Ile risquent d'avoir le triste privilège de nous rappeler à jamais la défaite de l'excellence. Si Paris vaut bien une messe, les orgues Ahrend valent, quant à eux, mieux qu'un... requiem.

***Marie-Aude Roux***

# Un certain art français dans l'œil de Georges Pompidou

## Au Jeu de paume, une exposition pluridisciplinaire réunit les créateurs aimés par le président

**Jacques Chirac a inauguré, le lundi 22 février, l'exposition « Georges Pompidou et la modernité », proposée jusqu'au 18 avril par la Galerie nationale du Jeu de paume, à l'occasion du 25e anniversaire de la mort du président de la République. Le parcours offre un hommage agréable au goût pompidolien, autour d'œuvres de créateurs qu'il appréciait. A aucun moment, il ne se risque à faire un bilan de sa politique culturelle.**

**GEORGES POMPIDOU ET LA MODERNITÉ. Galerie nationale du Jeu de paume, place de la Concorde, Paris 1er. Mo Concorde. Le mardi, de 12 heures à 21 h 30 ; du mercredi au vendredi, de 12 heures à 19 heures ; samedi et dimanche, de 10 heures à 19 heures. Tél. : 01-47-03-12-50. 38 F (5,8 €). Jusqu'au 18 avril.**

*« J'aime l'art, j'aime Paris, j'aime la France. Je suis frappé du caractère conservateur du goût français, particulièrement de ce qu'on appelle l'élite, je suis scandalisé de la politique des pouvoirs publics en matière d'art depuis un siècle, et c'est pourquoi je cherche à réagir, avec un succès mitigé. »* Ce n'était pas un ministre de la culture qui s'expliquait ainsi dans les colonnes du *Monde* le 17 octobre 1972, mais le président de la République lui-même : Georges Pompidou, le lettré, l'amateur d'art contemporain, l'homme d'Etat soucieux de moderniser la France et de lui redonner la place culturelle de premier plan qu'elle avait perdue sous les coups de l'Amérique. Il avait notamment imposé l'idée de créer un grand centre culturel qui *« serait à la fois musée et centre de création »* au cœur de Paris, à deux pas des Halles, quartier chaud, où « l'affaire » des pavillons de Baltard s'était transformée en bataille pour la sauvegarde de ces témoignages parfaits de l'architecture industrielle de la fin du XIXe siècle. Bataille perdue, qui, avec un mot du président, aurait pu être gagnée.

L'exposition « Georges Pompidou et la modernité », conçue par Daniel Abadie, directeur de la Galerie du Jeu de paume, reproduit largement les déclarations au *Monde* du président de la République mais se garde bien de les commenter. C'est un hommage, un portrait sans ombres au tableau. Bien que pluridisciplinaire, elle insiste sur les relations privilégiées que Georges Pompidou – collectionneur capable, quand il était premier ministre, d'aller visiter les galeries à 8 heures du matin et, quand il était président, de convoquer à l'Elysée quelque marchand pour parler des nouveaux courants de la création – avait avec des peintres et des sculpteurs. Ces peintres, c'était Nicolas de Staël, Georges Mathieu, Hans Hartung, Sonia Selaunay, Serge Poliakoff, Pierre Soulages..., des abstraits de l'école de Paris. Ces sculpteurs, c'était Alberto Giacometti, Emile Gilioli, François Stahly, Etienne Hajdu, ou François-Xavier Lalanne. Mais il s'intéressait aussi aux artistes cinétiques comme Victor Vasarely et Yaacov Agam, et aux nouveaux réalistes : Yves Klein, Martial Raysse, Arman, Tinguely et Niki de Saint-Phalle. Et il leur achetait, avec ou sans Claude Pompidou, des œuvres. De petites œuvres (il n'était que salarié et n'avait pas les moyens, il l'a dit, de s'offrir de grandes pièces), dont certaines figurent dans l'exposition, parmi d'autres ; des grandes, dont quelques-unes ont eu leur place à Matignon, ou à l'Elysée. Quelques-unes seulement. L'exposition se veut agréable à visiter, quitte à piper les dés.

P. BERDOY

*Pierre Paulin, Salle à manger, 1972.*

Elle est agréable. Les œuvres sont bien choisies et leur regroupement donne un bon aperçu de ce que pouvait être la modernité des années 60, avant 1968, quand Georges Pompidou était en phase avec son temps. Les nouveaux artistes nés des lendemains de mai, soit une partie de ceux qui composaient l'exposition de 1972 au Grand Palais, « 12 ans d'art contemporain en France », plus connue sous le nom d'« expo Pompidou », Georges Pompidou ne les connaissait pas, pas du tout, sauf Jean-Pierre Raynaud, alors dans la mouvance du nouveau réalisme. Georges Pompidou avait eu l'idée de cette exposition censée montrer que la création en France se portait bien. Mais elle fut réalisée par François Mathey et une équipe de jeunes conservateurs libres de leurs choix. Contestée avant même d'être élaborée, boycottée par ceux qui n'étaient pas invités et ceux qui étaient invités mais refusaient d'être *« récupérés »*, elle fut inaugurée avec un cordon de CRS et à coups de gaz lacrymogènes, pour la protection de la Reine d'Angleterre qui passait par là. Ce fut un four. Comme quoi la nouvelle relation que l'Etat voulait entretenir avec l'art vivant n'allait pas de soi.

> Un bon aperçu de ce que pouvait être la modernité avant 1968, quand Pompidou était en phase avec son temps

L'exposition se garde bien d'évoquer cet épisode somme toute anecdotique mais révélateur du climat de l'époque. Focalisée sur le point du vue du président, elle s'attarde plutôt dans les appartements privés de l'Elysée, que Georges Pompidou avait entrepris de moderniser, mieux, de transformer en vitrine de la création française, en faisant appel au designer Pierre Paulin et à Yaacov Agam. On y voit la reconstitution du salon avec canapés et fauteuils biens rembourrés et tables en Plexiglas créés par le Mobilier national. On en retient surtout les tableaux accrochés aux murs : deux Kupka de part et d'autre d'un *Rythme sans fin*, de Robert Delaunay, soit les pionniers de la peinture abstraite en France. Le vestibule, un environnement cinétique plus chargé que novateur d'Agam, est aussi reconstitué. L'un et l'autre donnent une idée de l'utopie moderniste du président. Une utopie que ne partageait pas son successeur à L'Elysée. Sitôt élu, Valéry Giscard d'Estaing s'empressa de remettre les pendules à l'heure du XVIIIe siècle.

L'autre grande entrée de l'exposition, au rez-de-chaussée, c'est le centre culturel du plateau Beaubourg, dont la maquette est exposée près d'un mur de documents audiovisuels portant sur la construction du bâtiment de Piano et Rogers, choisis, c'était nouveau, à l'issue d'un concours international. Et portant sur les différents départements regroupés dans le centre, dont la pluridisciplinarité devait inspirer la création de nouveaux musées un peu partout dans le monde et redonner à Paris une image perdue de grande capitale artistique.

Georges Pompidou méritait mieux que cet hommage qui parle de tout – de l'auteur d'une anthologie de la poésie française (publiée en 1961) et de l'amateur de musique qui confie l'Ircam à Pierre Boulez – et de rien. Il méritait un vrai bilan, au moins dans le catalogue. Quitte à faire état de ses *« succès mitigés »*. La politique culturelle conduite pendant son mandat a laissé des traces, d'autant plus que nombre d'idées nouvelles d'interventions pour favoriser l'art vivant et la création ont été reprises pendant les années Lang. Ce qui n'a pas été souvent dit. Un vrai bilan aurait dû aussi ne pas se contenter de montrer comme exemple d'urbanisme et d'architecture le projet non réalisé d'Emile Aillaud pour la Tête-Défense.

Le président de la République n'était pas responsable de l'absence d'architecture et d'urbanisme en France dans les années 60. Mais il pouvait freiner les ardeurs bétonnières. Il ne l'a pas fait. Au nom de la modernité, d'une modernité impensable alors sans la présence de tours dans les villes, et de voies express un peu partout. De cela, l'exposition, qui se veut artistique et non pas politique, ne parle pas non plus.

***Geneviève Breerette***

# De l'efficacité respective de la marionnette et de l'acteur

**LA SECONDE SURPRISE DE L'AMOUR, de Marivaux. Mise en scène : Daniel Mesguich. Avec Sophie Carrier, Frédéric Cuif, Philippe Fenwick, Cyrille Josselyn, Sarah Mesguich et William Mesguich.**
**ATHÉNÉE, 4, square de l'Opéra, Paris 9e. Mo Opéra. Mardi, à 19 heures ; du mercredi au samedi, à 20 heures ; dimanche, à 16 heures. Tél. : 01-53-05-19-19. 40 F à 160 F (6 € à 24 €). Jusqu'au 20 mars. Durée : 1 h 40.**

En 1722, les Comédiens-Italiens, de retour depuis peu à Paris, créent *La Surprise de l'amour*, de Marivaux. Cinq ans plus tard, *La Seconde Surprise* sera montée par les Comédiens-Français. A l'époque, le Théâtre-Italien et le Théâtre-Français n'ont rien d'interchangeable. Les deux troupes s'opposent dans la liberté et la tradition, dans le mouvement et la parole. Marivaux le sait, qui fabrique alternativement « italien » pour l'Italien et « français » pour le Français. Quelques arlequinades encolombinées signent la différence de la première *Surprise* et un pédant – d'ascendance moliéresque – celle de la seconde.

Daniel Mesguich a choisi d'inverser la donne et monté la *Seconde Surprise* à l'italienne. Il précipite les uns contre les autres les personnages – chevalier, comte et marquise, valet et suivante –, comme si la plus énergique folie devait souligner le renversement du style. A ce régime, le pédant Hortensius (Frédéric Cuif) est le premier pulvérisé. Le donneur de leçons se met à patauger dans ses phrases, son affectation glisse de la langue au geste. La pédanterie envahit ses veines, bloque ses articulations, raidit son corps en des postures soumises à une géométrie de l'emphase qui conduit au déséquilibre et à la chute.

Ce ressort premier du burlesque, la chute, devient une figure centrale de la comédie. Les maîtres n'y sont pas aussi enclins que les domestiques. Mais pour mener à bien leurs acrobaties sentimentales, les uns et les autres ont en commun de s'appuyer sur les livres. Non sur leur lecture, leur contenu, mais sur leur encombrement dans l'espace. Daniel Mesguich y va de sa fable, à y réfléchir, pas très folichonne, mais le rythme est si rapide qu'on n'a pas le temps de réfléchir : s'alléger du port du livre, c'est libérer des bras pour l'amour. Alors les volumes s'entassent en escaliers, estrades, strapontins, lits, soulevant et entravant les amants, les projetant parfois au sol, dans le plaisir bref de quelques bonnes roulades.

A l'avant-scène, le metteur en scène a placé le mari défunt de la marquise sous la forme d'un mannequin à fils. Ce véritable commandeur maintient la jeunette dans son veuvage à coups d'éructations tonitruantes, de coups de poing sur la table, d'ordres lancés du bout du doigt en rythme et en musique. L'occasion pour le spectateur de débattre de l'efficacité respective de la marionnette et de l'acteur, du risque et de la difficulté de les montrer ensemble, du tort que l'un peut causer à l'autre. Le schématisme des mouvements permet de mettre en place les jeux de miroirs auxquels nous a accoutumés Daniel Mesguich, et de rendre visible la progression en actes de la pourriture sur son « corps ». Son effacement accompagne celui des sentiments qu'il inspirait et la consolidation de l'amour naissant pour le nouveau prétendant.

**DISTRIBUTION FAMILIALE**

Cette *Seconde Surprise de l'amour* avait été créée en 1991 à Lille par Daniel Mesguich, alors à la tête du centre dramatique de la métropole du Nord. Mêmes *pianissimi* au départ, mêmes *fortissimi* déchaînés au final. Mais la distribution en est neuve (à une exception près), fraîche, jeune, familiale puisque s'y distinguent le jeune William Mesguich (Lubin) et plus encore Sarah (la marquise), aussi féminine ici qu'elle était virile dans la soldatesque recrutée au Conservatoire à l'automne 1998 par Patrice Chéreau. Avec l'impertinente *« rhétorique des yeux »* – des épaules, des hanches – de Sophie Carrier (Lisette), elle a affaire à forte partie.

***Jean-Louis Perrier***

THÉATRE DE LA VILLE
THEATRE MUNICIPAL POPULAIRE • PARIS DIRECTION GERARD VIOLETTE
DU MER. 3 AU SAM. 6 MARS 20H30
MEG STUART / ANN HAMILTON
D A M A G E D G O O D S
appetite création
la rencontre de la chorégraphe avec la plasticienne américaine
LOCATION 01 42 74 22 77 • 2 PLACE DU CHÂTELET PARIS 4

# SORTIR

## PARIS

**Orchestre de Paris**
Le futur directeur musical de l'Orchestre de Paris, Christoph Eschenbach, est aux commandes. Ce n'est pas la première fois qu'il le dirige, Salle Pleyel. Chacune de ses apparitions a été un succès public et musical. Son soliste, Tzimon Barto, est un pianiste américain singulier dont le jeu oscille entre recherche précieuse et éclat batailleur. Dans le *Deuxième* de Brahms, il devrait être passionnant de l'écouter. Quant à la première partie du concert... Christoph Eschenbach a choisi l'étonnante orchestration par Schoenberg du *Quatuor en sol mineur* de Brahms. Une relecture qui met tous les pupitres à la fête.
*Salle Pleyel, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 8e. Mo Ternes. Les 24 et 25, à 20 heures. Tél. : 01-45-61-65-89. De 80 F à 290 F (de 12 à 44 €).*

**Thomas Savy Quintet**
Saxophoniste, clarinettiste, compositeur, Thomas Savy est de la bande des jeunes musiciens qui veulent jouer. Les occasions existent, mais trop rarement à leur goût. Récemment, il était en trio au Petit-Opportun. Au Duc, au bout de la rue des Lombards, c'est en quintet qu'il se présente. Pour faire le point, l'état des lieux, et prendre le pouls du jazz dans une des meilleures brasseries de nuit des Halles.
*Au Duc des Lombards, 42, rue des Lombards, 1er. Mo Châtelet. Le 23, à 22 heures. Tél. : 01-42-33-22-88. 80 F (12 €).*

**Soirée courts-métrages**
L'Association française de recherche en histoire du cinéma propose une soirée consacrée à la diffusion de courts-métrages rares. Au programme : *Nous marions Solange* (Lucien Mayrargues, 1934), *Sport et parapluie* (André Michel, 1948), *Les Tutti-Frutti* (Jean Gourguet, 1933), *La Légende de Saint-Nicolas* (Jean Devaivre, 1941). Le même soir, de 17 h 30 à 20 h 30, le ciné-club de Jean Douchet présente *Les Naufragés de l'île de la Tortue* (Jacques Rozier, 1974), un film dont les personnages, isolés sur une île déserte, doivent s'organiser eux-mêmes pour subsister.
*Cinémathèque des Grands Boulevards, 42, boulevard Bonne-Nouvelle, 10e. Mo Bonne-Nouvelle. Le 23, à 21 heures. Tél. : 01-56-26-01-01. 18 F et 29 F (2,75 et 4,40 €).*

Publicité
THÉATRE NATIONAL DE LA COLLINE DIRECTION ALAIN FRANÇON
LES HUISSIERS
Michel Vinaver Mise en scène Alain Françon
Dernière le 28 février
Théâtre National de la Colline - 01 44 62 52 52

# GUIDE

## AVANT-PREMIÈRE

*Sicilia !* (Italie, 1998) de Danièle Huillet et Jean-Marie Straub, en présence des réalisateurs.
*Cinémathèque française, Palais de Chaillot, 7, avenue Albert-de-Mun, 16e. Mo Trocadéro. Le 23, à 20 h 30. Tél. : 01-56-26-01-01. 18 F et 29 F.*

## TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615-LEMONDE ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/mn)

## ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places du jour vendues à moitié prix (+ 16 F de commission par place). Place de la Madeleine et Parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.

**Marciel monte à Paris**
Un cinéma-théâtre écrit, réalisé et interprété par Marc Hollogne.
*La Cigale, 120, boulevard Rochechouart, 18e. Mo Pigalle. Le 23, à 20 h 30. Tél. : 01-49-25-89-99. De 160 F à 230 F. Jusqu'au 15 mars.*

**Le Tour du monde en quatre-vingts jours**
de Pavel Kohout, d'après Jules Verne, mise en scène de François Kergoulay.
*Théâtre Firmin-Gémier, place Firmin-Gémier, 92 Antony. Le 23, à 20 h 30. Tél. : 01-46-66-02-74. De 30 F à 110 F. Jusqu'au 21 mars.*

**Intégrale des mélodies de Francis Poulenc**
Cyrille Gerstenhaber (soprano), Patrice Verdelet (baryton), Claude Lavoix (piano).
*Bibliothèque nationale de France, quai François-Mauriac, 13e. Mo Quai-de-la-Gare. Le 23, à 19 heures. Tél. : 01-53-79-59-59. 100 F.*

**Ensemble Canticum novum**
Œuvres de Foggia, Grazzinia, Giamberti et Vincenti. Emmanuel Bardon, Didier Louis (direction).
*Notre-Dame de Paris, place du Parvis-Notre-Dame, 4e. Mo Cité. Le 23, à 20 h 40. Tél. : 01-42-34-56-10. De 80 F à 100 F.*

**Festival de danse Art-Dan-The**
Compagnie Chant de bataille-Valérie Omnis : *Les Evadés de l'ombre, Sale Attente.* Compagnie Costes-Sauvajon-Jean-Philippe Costes-Muscat : *Claire Absence.*
*Théâtre, 12, rue Sadi-Carnot, 92 Vanves. Le 23, à 20 h 30. Tél. : 01-41-33-92-91. 60 F et 80 F.*

**Ola Salvador !**
Spectacle chorégraphique de Nathalie Lefèvre et Alain Jamot.
*Espace Montmartre-Salvador-Dali, 11, rue Poulbot, 18e. Mo Abbesses. Les 24, 27 et 28, à 15 heures et 17 heures. Tél. : 01-42-64-40-10. 35 F.*

**Richard Galliano, Jean-Marie Ecay, Rémi Vignolo**
*Sunset, 60, rue des Lombards, 1er. Mo Châtelet. Le 23, à 20 heures et 22 heures. Tél. : 01-40-26-46-60. De 80 F à 120 F. Jusqu'au 27 février.*

**Hommage à Jean-François Jenny Clarke**
*New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, 10e. Mo Château-d'Eau. Le 23, à 21 heures. Tél. : 01-45-23-51-41. De 110 F à 130 F.*

## ANNULATION

Le récital que devait donner **Françoise Pollet** le 9 mars est annulé. Les spectateurs munis de billets, sont priés de se mettre en contact avec le Théâtre des Champs-Elysées. Tél. : 01-49-52-50-50.

## RÉSERVATION

**King**
de Michel Vinaver, mise en scène d'Alain Françon.
*Théâtre national de la Colline, 15, rue Malte-Brun, 20e. Du 11 mars au 25 avril. Tél. : 01-44-62-52-52. De 55 F à 160 F.*

## DERNIERS JOURS

**27 février :**

**Le Marchand de Venise**
de William Shakespeare, mise en scène de Stéphane Braunschweig.
*Bouffes du Nord, 37bis, boulevard de la Chapelle, 10e. Tél. : 01-46-07-34-50. De 70 F à 130 F.*

**Partage de midi**
de Paul Claudel, mise en scène de Gérard Desarthe.
*Théâtre national de Chaillot, 1, place du Trocadéro, 16e. Tél. : 01-53-65-30-00. 120 F et 160 F.*

**28 février :**

**Lucien Pissarro et le post-impressionnisme anglais**
*Musée Tavet-Delacour, 4, rue Lemercier, 95 Pontoise. Tél. : 01-30-38-02-40. 20 F.*

**L'Atelier**
de Jean-Claude Grumberg, mise en scène de Gildas Bourdet.
*Théâtre hébertot, 78bis, boulevard des Batignolles, 17e. Tél. : 01-43-87-23-23. De 100 F à 250 F.*

**George Dandin ou le Mari confondu**
de Molière, mise en scène de Catherine Hiégel.
*Comédie-Française Théâtre du Vieux-Colombier, 21, rue du Vieux-Colombier, 6e. Tél. : 01-44-39-87-00. De 65 F à 160 F.*

**Les Huissiers**
de Michel Vinaver, mise en scène d'Alain Françon.
*Théâtre national de la Colline, 15, rue Malte-Brun, 20e. Tél. : 01-44-62-52-52. De 80 F à 160 F.*

**Le Frigo et la femme assise**
de Copi, mise en scène d'Alfredo Arias.
*Théâtre national de Chaillot, 1, place du Trocadéro, 16e. Tél. : 01-53-65-30-00. 120 F et 160 F.*

**Issey Miyake : Making Things**
*Fondation Cartier pour l'art contemporain, 261, boulevard Raspail, 14e. Tél. : 01-42-18-56-50. 30 F.*

**Berthe Morisot, Degas, Manet, Renoir**
*Musée Marmottan-Claude Monet, 2, rue Louis-Boilly, 16e. Tél. : 01-42-24-07-02. 40 F.*

**Une légende à suivre ; Avec ou sans titre**
*CREDAC, Centre d'art contemporain, 93, avenue Georges-Gosnat, 94 Ivry-sur-Seine. Tél. : 01-49-60-25-06. Entrée libre.*

MARDI 23 FÉVRIER

# GUIDE TÉLÉVISION

## DÉBATS

**21.25** Les Années Lénine. Invités : François-Xavier Coquin, Pierre Lorrain, Pierre Rigoulot, Jacques Sapir. **Forum Planète**

## MAGAZINES

**18.00** et 21.00 Le Grand Journal. **LCI**
**18.30** Nulle part ailleurs. Invités : Gérard Darmon, Nadia Fares, Intik, Fabrice Luchini, Sandrine Kiberlain. **Canal +**
**19.10** et 0.10 Le Rendez-vous de Ruth Elkrief. Hubert Védrine **LCI**
**20.00** 20h Paris Première. Sandrine Kiberlain. **Paris Première**
**21.00** Le Gai Savoir. Les voyageurs. Invités : Michel Grisolia, Michel Le Bris, Olivier de Kersauson, Christian Guidicelli, Christine Arnothy. **Paris Première**
**21.05** Temps présent. Nicaragua : l'argent du bonheur. **TV 5**
**22.50** Place de la République. Faut-il brûler les journalistes ? **France 2**
**23.20** Comment ça va ? Au bonheur des dents. Actualité : cheveux, longueur et décadence. Comment ça marche : les ongles. **France 3**
**0.20** Capital. Salariés contre patrons. J'attaque aux Prud'hommes. L'argent de la CGT. A quoi servent les inspecteurs du travail ? **M 6**
**0.45** Le Cercle. Nancy, arts nouveaux. **France 2**

## DOCUMENTAIRES

**20.30** URSS. [1/3]. 1900 - 1939 : la Révolution confisquée. **Forum Planète**
**20.35** Tsar Boris. [2/2]. Intrigues au Kremlin. **Planète**
**20.45** La Vie en face. Tout seul comme un grand. **Arte**
**20.45** Les Descendants. [3/13]. Les Indiens des tribus du Nord. **Histoire**
**20.55** Muttaburasaurus. **Odyssée**
**21.20** Brocéliande, entre légende et réalité. **Odyssée**
**21.25** Les Pasteurs himalayens. **Planète**
**21.40** Soirée thématique. La saga du papier **Arte**
**21.50** Les Ateliers du rêve. [3/6]. La règle de l'illusion. **Histoire**
**22.30** Surfeurs, les tribus d'Europe. **Forum Planète**
**23.00** Une saga scandinave. [1/2]. **Histoire**
**0.40** Les Blanchisseuses de Magdalen. **France 3**

## SPORTS EN DIRECT

**19.15** Football. Championnat d'Europe indoor 1999. Russie - Belgique ; **20.30** Espagne - Croatie. **Eurosport**
**22.00** Boxe. Poids lourds-légers : Tim Redman - Darron Griffiths. Poids plumes : Steve Robinson - Laureano Ramirez. A Cardiff. **Eurosport**
**2.05** Basket NBA. Houston - Seattle. **Canal +**

## MUSIQUE

**21.00** Ligeti, Schumann et Prokofiev. Par l'Orchestre symphonique de la Radio de Francfort, dir. Dmitri Kitajenko. **Muzzik**
**21.45** La Symphonie 41 dite Jupiter, de Mozart. Par l'Orchestre d'Europe. **Mezzo**

## TÉLÉFILMS

**20.30** Jennie, Lady Randolph Churchill. James Cellan Jones [3/3]. **Festival**
**22.20** Tout va bien dans le service. Charlotte Silvera. **Festival**

## SÉRIES

**20.40** The Practice. Chien méchant. Premier degré. **Série Club**
**20.55** La Vie à cinq. Accords et désaccords. **Téva**
**21.45** Ally McBeal. The Eat Horses Don't They ? **Téva**
**22.15** Twin Peaks. Episode 8 (v.o.). **Série Club**
**22.50** Tekwar. Soldat inconnu. **13ème Rue**
**22.55** Star Trek, la nouvelle génération. Deuxième chance (v.o.). **Canal Jimmy**
**23.00** High Secret City. L'enfer de Dante. La guerre des cochons. **TF 1**
**23.00** Millennium. [1/2]. Le quatrième cavalier. **TSR**
**23.45** Star Trek, Deep Space Nine. Duel (v.o.). **Canal Jimmy**
**0.35** Cop Rock. The Cocaine Mutiny (v.o.). **Canal Jimmy**

# FILMS

**16.25 Le Cirque** ■ ■ ■ Charlie Chaplin (Etats-Unis, 1928, N., muet, v.o., 70 min) ✪. **Ciné Classics**
**18.15 Le Temps de l'innocence** ■ ■ Martin Scorsese (Etats-Unis, 1993, 135 min) ✪. **Cinéstar 2**
**18.25 Viva l'Italia** ■ ■ Roberto Rossellini (Italie, 1960, 125 min) ✪. **Histoire**
**20.30 Ludwig ou le crépuscule des dieux** ■ ■ ■ Luchino Visconti [2/2] (F.- It.- All., 1972, 125 min) ✪. **Ciné Cinéma 1**
**21.25 Une femme disparaît** ■ ■ Alfred Hitchcock (Grande-Bretagne, 1938, N., 100 min) ✪. **Cinétoile**
**21.55 Pat Garrett et Billy le Kid** ■ ■ Sam Peckinpah (Etats-Unis, 1973, 120 min) ✪. **Ciné Cinéma 3**
**22.00 Stromboli** ■ ■ ■ Roberto Rossellini (Italie, 1949, N., v.o., 105 min) ✪. **Ciné Classics**
**22.30 My Beautiful Laundrette** ■ ■ Stephen Frears (GB, 1985, v.o., 100 min) ✪. **Paris Première**
**23.55 Où est la maison de mon ami ?** ■ ■ Abbas Kiarostami (Iran, 1987, v.o., 85 min) ✪. **Arte**

CINESTAR 2

**0.25 Chacun sa chance** ■ ■ **Karel Reisz. Debra Winger** (EU, 1989, v.o., 95 min) ✪. **Cinéstar 2**
**0.40 Rendez-vous** ■ ■ André Téchiné (France, 1985, 81 min) ○. **Canal +**
**0.45 A Talent for Loving** ■ ■ Richard Quine (Etats-Unis, 1969, v.o., 100 min) ✪. **Cinétoile**
**1.05 C'était demain** ■ ■ Nicholas Meyer (Etats-Unis, 1979, 110 min) ✪. **Ciné Cinéma 2**
**1.20 Die grosse Liebe** ■ Otto Preminger (Autriche, 1931, N., v.o., 85 min) ✪. **Arte**

# PROGRAMMES TÉLÉVISION

## TF 1

**18.30 Exclusif.**
**19.05 Le Bigdil.**
**20.00 Journal, Météo.**
**20.50 L'Ile aux pirates** ■ Film. Renny Harlin. ○.
**23.00 High Secret City.** L'enfer de Dante. ✪. La guerre des cochons. ✪.
**0.45 Le docteur mène l'enquête.** Le mystère de la corde bleue. ○.

## FRANCE 2

**17.50 Hartley, cœurs à vif.** ✪.
**18.45 Et un, et deux, et trois.**
**19.20 1 000 enfants vers l'an 2000.**
**19.25 Qui est qui ?**
**20.00 Journal, Météo.**
**20.55 Casper** ■ Film. Brad Silberling. ✪.
**22.40 Bouche à oreille.**
**22.50 Place de la République.** Faut-il brûler les journalistes ?
**0.25 Journal, Météo.**
**0.45 Le Cercle.** Nancy, arts nouveaux.

## FRANCE 3

**18.20 Questions pour un champion.**
**18.50 Un livre, un jour.**
**18.55 19-20 de l'information, Météo.**
**20.05 Cosby.** ✪.
**20.30 Tout le sport.**
**20.50 Questions pour un champion.** France 2 - France 3 : le match.
**22.45 Météo, Soir 3.**
**23.20 Comment ça va ?** Au bonheur des dents.
**0.10 Magazine olympique.**
**0.40 Les Blanchisseuses de Magdalen.**
**1.35 Saga-Cités.** Eclats de vie.

## CANAL +

▶ En clair jusqu'à 20.40
**18.30 Nulle part ailleurs.**
**20.30 Le Journal du cinéma.**
**20.40 Le Plus Fou des deux.** Film. Jonathan Lynn. ✪.
**22.14 Les Faell.** ✪.
**22.15 XXL** ■ Film. Ariel Zeitoun. ✪.
**23.50 Le Cinéma de Juliette.**
**0.40 Rendez-vous** ■ ■ Film. André Téchiné. ○.

## ARTE

**19.00 Archimède.**
**19.45 Météo, Arte info.**
**20.15 Reportage.** La Ville des avions.
**20.45 La Vie en face.** Tout seul comme un grand.
**21.35 Soirée thématique. La saga du papier.** **21.40** La Galaxie papier. **23.25** Un cycle du papier. **23.55** Où est la maison de mon ami ? ■ ■ Film. Abbas Kiarostami (v.o.). ✪.
**1.20 Die grosse Liebe** ■ Film. Otto Preminger (v.o.). ✪.

## M 6

**18.25 Loïs et Clark.** ✪.
**19.20 Mariés, deux enfants.** ✪.
**19.54 Le Six Minutes, Météo.**
**20.10 Notre belle famille.** ✪.
**20.40 Décrochage info, E = M6 découverte.**
**20.50 Pourquoi ça marche.** Les Français mettent du piment dans leur vie.
**22.40 La Femme d'en face.** Téléfilm. George Mihalka. ○.
**0.20 Capital.** Salariés contre patrons.

# RADIO

## FRANCE-CULTURE

**20.30 Agora.** Jean-Claude Bologne.
**21.00 Poésie studio.**
**22.10 Mauvais genres.**
**23.00 Nuits magnétiques.** [2/4].
**0.05 Du jour au lendemain.**

## FRANCE-MUSIQUE

**20.00 La Semaine internationale d'orgue Musica sacra.** Œuvres de Dvorak.
**22.30 Musique pluriel.** Œuvres de Saruya, Suzuki.
**23.07 Le Dialogue des muses.**

## RADIO CLASSIQUE

**20.15 Les Soirées.** Œuvres de Brahms. **20.40** L'Editeur Jacques Durand. Œuvres de Debussy, Dukas, Saint-Saëns, Indy, Fauré, Roussel, Messiaen.
**22.32 Les Soirées... (suite).** Œuvres de Poulenc, Rameau, Mozart, Ravel, Mendelssohn.

# Le Monde TELEVISION

## ARTE

**23.55 Où est la maison de mon ami ?** ■ ■

Un petit paysan de huit ans s'aperçoit qu'il a pris, par erreur, le cahier de classe d'un copain qui risque d'être renvoyé. Il veut le lui rapporter. L'autre habite loin, ailleurs. La recherche va durer de longues heures. Ce conte sur l'amitié enfantine révéla en France Abbas Kiarostami. Par certains aspects, il fait penser à l'univers de l'Italien Luigi Comencini. Mais, au-delà du thème de l'enfance, la réalité de la campagne iranienne, pauvre, et parfaitement intégrée à l'action, prend à la gorge. Villages isolés, difficultés de déplacements et de communication d'une bourgade à l'autre, femmes accablées de besognes ménagères, hommes imbus de leur autorité, sourds à ce que disent et demandent les enfants, indifférents à leur solitude. L'errance du gamin prend un caractère initiatique. Diffusion en v.o.

## PLANÈTE

**20.35 Tsar Boris**

Le président russe est-il un despote ou une marionnette aux mains de ses conseillers ? Le second volet du documentaire de Paul Mitchell, *Intrigues au Kremlin,* éclaire d'un jour cru les sept années de gestion du premier président démocratiquement élu de la Fédération de Russie et souligne l'incroyable atmosphère de suspicion dans laquelle le pays a été gouverné ces dernières années.

MERCREDI 24 FÉVRIER

# GUIDE TÉLÉVISION

## DÉBATS

**21.25** Les Mouvements néo-zapatistes. Invités : Anne Dattler Morales, Henri Favre, Yvon Le Bot, Carmen Legoretta, Braulio Moro. **Forum Planète**
**23.25** La Ruée vers le 7e art. **Forum Planète**

## MAGAZINES

**14.30** Les Dossiers de l'Histoire. Les frères des frères. **Histoire**
**15.50** Saga-Cités. Bouquet misère. **France 3**
**17.10** Le Débat de Pierre-Luc Séguillon. **LCI**
**18.00** et 21.00 Le Grand Journal. **LCI**
**18.30** Nulle part ailleurs. Invités : Madame de Fontenay, Elvis Pompillo, Beverly Jo Scott, Arno, Laurent Gerra, le professeur Jean-François Chassignol. **Canal +**
**19.10** et 0.10 Le Rendez-vous de Ruth Elkrief. **LCI**
**20.00** 20h Paris Première. **Paris Première**
**20.45** Les Mercredis de l'Histoire. Histoire d'une droite extrême [2/2]. **Arte**
**20.45** Les Dossiers de l'Histoire. Nathan Charansky. **Histoire**
**20.50** Ushuaïa nature. Les glaces racontent «Groenland». **TF 1**
**20.50** Hors série. D'un amour à l'autre. **France 3**
**21.05** L'Hebdo. Graines de gendarmes. **TV 5**
**22.35** Le Droit de savoir. Enquête sur le marché du plaisir : sexe, fric et vidéo. **TF 1**
**22.40** Ça se discute. Les animaux sauvages ont-ils leur place à la maison ? **France 2**
**23.05** Un siècle d'écrivains. Halldor Kiljan Laxness. **France 3**
**23.50** Génération Albator, le retour des héros. **France 3**
**0.50** Le Cercle. Les incontournables. Avec Hubert-Félix Thiefaine. **France 2**
**0.50** Le Canal du savoir. Mark Rothko. **Paris Première**

## DOCUMENTAIRES

**18.00** Divination, cigares et saint Simon. **Odyssée**
**18.30** Cinq colonnes à la une. **Planète**
**18.30** Une saga scandinave. [1/2]. **Histoire**
**19.00** Connaissance. Tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur les pâtes. **Arte**
**19.30** La Chine, dragon millénaire. **Odyssée**
**19.35** Les Grands Compositeurs. [7/7]. Mozart. **Planète**
**20.00** On the Road Again. Dharamsala et Vrindaban. **Odyssée**
**20.15** Reportage. Preuves virtuelles. **Arte**
**20.25** Voyage en Patagonie. La terre des eaux vertes. **Odyssée**
**20.30** Zapata mort ou vif. **Forum Planète**
**20.35** Radio Bikini. **Planète**
**20.55** La Montée au pouvoir des femmes. [1/3] La révolte des poupées. [2/3] Le syndrome d'Antigone. **Téva**
**20.55** Sarbacanes et buldozers. **Odyssée**
**21.30** Les Tribus indiennes. [9/20]. Les Hurons. **Planète**
**21.45** Estonie. La tentation de l'Occident. **Histoire**
**21.55** Les Grandes Heures d'Anne de Bretagne. **Odyssée**
**22.05** Tsar Boris. [2/2]. Intrigues au Kremlin. **Planète**
**22.30** Quand on aime la vie, on va au cinéma ! **Forum Planète**
**22.50** Pinochet, un dictateur face à ses victimes. **Odyssée**
**22.55** Les Pasteurs himalayens. **Planète**
**23.20** Stades, des dieux et des hommes. **TSR**
**23.30** Brocéliande, entre légende et réalité. **Odyssée**
**0.30** Au cœur des tribus. **Odyssée**
**0.50** L'Epopée des fusées. [7/13]. Mission accomplie. **Planète**

## SPORTS EN DIRECT

**14.30** Combiné nordique. Championnats du monde. **Eurosport**
**15.25** Ski. Coupe du monde. Slalom géant dames. **TSR - Eurosport**
**16.30** et 20.00 Tennis. Tournoi messieurs de Londres. **Eurosport**
**16.40** Cyclisme. Tour de Valence. Villareal - Puento de Sagunto. **AB Sport**

## DANSE

**21.00** La Mentira. Chorégraphie de Wim Vandekeybus. Par la compagnie Ultima Vez. **Muzzik**
**21.55** Scènes d'enfants. Musique de Schumann. Par le ballet du Staatsoper de Hambourg. Dir. John Neumeier. **Muzzik**
**22.45** Songe d'une nuit d'été. Chorégraphie de Heinz Spoerli. Musique. Glass et Mendelssohn-Bartholdy. Par la compagnie de ballet du Deutsche Oper am Rhein. Avec l'Orchestre philharmonique de Vienne. **Mezzo**

## MUSIQUE

**19.15** Betty Carter. Nice 1998. **Muzzik**
**19.30** La Symphonie 41 dite Jupiter, de Mozart. Par l'Orchestre d'Europe. **Mezzo**
**20.45** La Fiesta des Suds 98. Avec Orquesta Aragon ; Boy Ge Mendes. **Mezzo**
**21.50** Dialogues des carmélites. Opéra de Poulenc. Mise en scène. Marthe Keller. Dir. Jan Latham-Koenig. En simultané sur France-Musique. **Arte**

## TÉLÉFILMS

**20.30** Sa majesté le flic. Jean-Pierre Decourt. **Festival**
**20.40** Meurtres, mode d'emploi. Fred Gerber. **RTL 9**
**20.50** Vacances au purgatoire. Marc Simenon. **M 6**
**22.00** La Femme prisonnière. Joël Santoni. **Festival**
**0.30** Bonk Business, saga d'une multinationale. Juhana Manner. **Arte**

## SÉRIES

**20.05** Cosby. Les règles. **France 3**
**20.10** Notre belle famille. Une petite fille sur le campus. **M 6**
**20.10** Campus Show. On s'éclate. **Série Club**
**20.13** Alfred Hitchcock présente. Une affaire personnelle. **13ème Rue**
**20.15** Ellen. Ellen's New Friend. **RTL 9**
**20.30** Star Trek, la nouvelle génération. Deuxième chance. **Canal Jimmy**
**20.40** Homicide. Le vieil homme et la mort. **Série Club**
**20.40** Nestor Burma. Sortie des artistes. **13ème Rue**
**20.55** Marie Fransson. Positif. **France 2**
**20.55** Le Chinois. Tour de passe-passe. **TMC**
**21.30** Two. Coincé entre deux causes. **Série Club**
**21.55** Presque parfaite. C'est dans la boîte (v.o.). **Canal Jimmy**
**22.10** La Rédac. Echec sur toute la ligne. **Disney Channel**
**22.15** Urgence. **TV 5**
**22.15** Oz. Sans appel. **Série Club**
**22.25** Friends. The One Where Ross Moves In. **Canal Jimmy**
**22.35** Ally McBeal. Dites-le avec le sourire. La fièvre du lundi soir. **M 6**
**22.50** Absolutely Fabulous. Joyeux anniversaire (v.o.). **Canal Jimmy**
**23.30** Townies. I'm with Stupid (v.o.). **Série Club**

# FILMS

**13.45 Annie Hall** ■ ■ ■ Woody Allen (Etats-Unis, 1977, 95 min) ✪. **Cinétoile**
**14.20 Stromboli** ■ ■ ■ Roberto Rossellini (Italie, 1949, N., v.o., 105 min) ✪. **Ciné Classics**
**15.15 Peggy Sue s'est mariée** ■ ■ Francis Ford Coppola (EU, 1986, 105 min) ✪. **Cinéstar 2**
**15.20 1941** ■ ■ Steven Spielberg (Etats-Unis, 1979, 115 min) ✪. **Cinétoile**
**16.30 Viva l'Italia** ■ ■ Roberto Rossellini (Italie, 1960, 120 min) ✪. **Histoire**
**16.45 Août** ■ ■ Henri Herré (France, 1991, 95 min) ✪. **Ciné Cinéma 1**

CINÉ CINÉMA 3

**20.30 Pat Garrett et Billy le Kid** ■ ■ **Sam Peckinpah. Avec James Coburn, Kris Kristofferson** (Etats-Unis, 1973, 105 min) ✪. **Ciné Cinéma 2**
**20.50 Ripoux contre Ripoux** ■ ■ Claude Zidi (France, 1990, 105 min) ✪. **TSR**
**21.00 Hamlet** ■ ■ Kenneth Branagh (EU - GB, 1997, 120 min) ○. **Canal +**
**21.00 Traquée** ■ ■ Ridley Scott (Etats-Unis, 1987, 110 min) ✪. **Cinéstar 2**

COLL. CHRISTOPHE L.

**22.20 Ginger et Fred** ■ ■ ■ **Federico Fellini. Avec Giulietta Masina, Marcello Mastroianni** (Fr.- It., 1986, 125 min) ✪. **Cinéstar 1**
**22.25 Conan le Barbare** ■ ■ John Milius (Etats-Unis, 1982, 125 min) ✪. **RTL 9**
**22.45 Les Disparus de Saint-Agil** ■ ■ Christian-Jaque (France, 1938, N., 95 min) ✪. **Ciné Classics**
**22.45 Domicile conjugal** ■ ■ François Truffaut (France, 1970, 105 min) ✪. **Cinétoile**
**0.20 Plus dure sera la chute** ■ ■ Mark Robson (Etats-Unis, 1956, N., v.o., 110 min) ✪. **Ciné Classics**
**0.25 L'Eau froide** ■ ■ Olivier Assayas (France, 1994, 95 min) ✪. **Cinéstar 1**
**0.30 Les 39 Marches** ■ ■ Alfred Hitchcock (Grande-Bretagne, 1935, N., 85 min) ✪. **Cinétoile**
**0.35 Le Temps de l'innocence** ■ ■ Martin Scorsese (Etats-Unis, 1993, 135 min) ✪. **Cinéstar 2**

# PROGRAMMES TÉLÉVISION

## TF 1

**15.30 Cinq sur 5 !** ✪.
**16.25 Extrême limite.** ✪.
**16.45 Medicopter.** ✪.
**17.40 Beverly Hills.** ✪.
**18.25 Exclusif.**
**19.05 Le Bigdil.**
**20.00 Journal, Météo.**
**20.50 Ushuaïa nature.** Les glaces racontent «Groenland».
**22.35 Le Droit de savoir.** Enquête sur le marché du plaisir : sexe, fric et vidéo.
**23.55 Minuit sport.**
**0.35 Nautisme.**
**0.45 TF 1 nuit, Météo.**

## FRANCE 2

**15.45 Tiercé.**
**15.55 La Chance aux chansons.**
**16.40 Des chiffres et des lettres.**
**17.05 Un livre, des livres.**
**17.10 Cap des Pins.** ✪.
**17.40 Rince ta baignoire.**
**18.10 Friends.** ✪.
**18.45 Et un, et deux, et trois.**
**19.15 1 000 enfants vers l'an 2000.**
**19.20 Qui est qui ?**
**20.00 Journal, Météo.**
**20.55 Marie Fransson.** Positif. ✪.
**22.40 Ça se discute.** Les animaux sauvages ont-ils leur place à la maison ?
**0.30 Journal, Météo.**
**0.50 Le Cercle.** Les incontournables.

## FRANCE 3

**15.00 Simon et Simon.** ✪.
**15.50 Saga-Cités.**
**16.40 Les Minikeums.**
**17.45 C'est pas sorcier.**
**18.20 Questions pour un champion.**
**18.50 Un livre, un jour.**
**18.55 19-20 de l'information, Météo.**
**20.05 Cosby.** ✪.
**20.30 Tout le sport.**
**20.50 Hors série.** D'un amour à l'autre.
**22.30 Météo, Soir 3.**
**23.05 Un siècle d'écrivains.** Halldor Kiljan Laxness.
**23.50 Génération Albator, le retour des héros.**
**1.15 Nocturnales.**

## CANAL +

**15.50 Décode pas Bunny.**
**16.20 Toonsylvania.** ✪.
**16.40 C+ Cléo.**
▶ En clair jusqu'à 21.00
**18.30 Nulle part ailleurs.**
**20.30 Le Journal du cinéma.**
**20.59** et 23.00 **Shakespeare au cinéma.** **21.00** Hamlet ■ ■ Film. Kenneth Branagh. ○. **23.05** Looking for Richard ■ Film. Al Pacino (v.o.). ✪.
**0.55 South Park.** Série. Boulettes du chef au chocolat salé. ○.
**1.15 Spin City.** Embrasse-moi idiot. ✪.
**1.40 La Révolte des morts-vivants** ■ Film. Amando de Ossorio. ✪.

## LA CINQUIÈME/ARTE

**17.00 Au nom de la loi.** ✪.
**17.30 100 % question.**
**18.00 Le Cinéma des effets spéciaux.**
**18.30 Le Monde des animaux.**
**19.00 Connaissance.** Tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur les pâtes.
**19.45 Météo, Arte info.**
**20.15 Reportage.** Preuves virtuelles.
**20.45 Les Mercredis de l'Histoire.** Histoire d'une droite extrême [2/2].
**21.35 Les Cent Photos du siècle.** *La Guerre du Golfe*, S. Salgado (1991).
**21.50 Musica.** *Dialogues des carmélites.* Opéra de Poulenc. En simultané sur France-Musique.
**0.30 La Lucarne.** Bonk Business, saga d'une multinationale. Téléfilm. Juhana Manner (v.o.). ✪.
**1.25 Tous les parfums de l'Arabie.**

## M 6

**18.00 Sports événement.**
**18.25 Loïs et Clark.** ✪.
**19.20 Mariés, deux enfants.** ✪.
**19.54 Le Six Minutes, Météo.**
**20.10 Notre belle famille.** ✪.
**20.40 Décrochage info, Une journée avec...**
**20.50 Vacances au purgatoire.** Téléfilm. Marc Simenon. ✪.
**22.35 Ally McBeal.** Dites-le avec le sourire. ✪. La fièvre du lundi soir. ✪.
**0.15 Pourquoi ça marche.**

# RADIO

## FRANCE-CULTURE

**20.02 Les Chemins de la musique.** [3/5].
**20.30 Agora.** Daniel Zimmermann.
**21.00 Philambule.**
**22.10 Fiction.** L'Autre Fils ; *Le Retour*, de Luigi Pirandello.
**23.00 Nuits magnétiques.** Je veux être acteur !. Les écoles de théâtre [3/5].
**0.05 Du jour au lendemain.**

## FRANCE-MUSIQUE

**19.00 Petit lexique de la musique baroque.** Qualification.
**19.45 Concert.** Œuvres de Schubert.
**21.45 Dialogues des Carmélites.** 100e anniversaire de la naissance de Francis Poulenc. Par les Chœurs de l'Opéra national du Rhin et l'Orchestre philharmonique de Strasbourg, dir. Jan Latham-Koenig. En simultané sur Arte.

## RADIO CLASSIQUE

**20.15 Les Soirées.** *Concerto pour violon et orchestre* nº 5 Grétry op. 37, de Vieuxtemps, par l'Orchestre de Paris, dir. Daniel Barenboïm. **20.40** Concert par l'Akademie für Alte Musik Berlin, Andreas Scholl, contre-ténor : Œuvres de Haendel, Bach.
**22.15 Les Soirées... (suite).** Œuvres de Gouvy.

# Le Monde TELEVISION

## CINÉ CINÉMA 2

**20.30 Pat Garrett and Billy the Kid** ■ ■

Au début des années 70, Sam Peckinpah reprend le thème de Pat Garrett, hors-la-loi devenu shérif, et de Billy the Kid, son ancien compagnon qu'il traque au nom de l'ordre. A la suite d'un conflit, la MGM lui retire le montage et dénature ses intentions. Après sa mort, un nouveau montage est effectué selon ses instructions d'origine.

## FRANCE 3

**20.50 Hors série**

Le documentaire *D'un amour à l'autre* réalisé par Jean-Xavier de Lestrade, raconte trois histoires de couples « binationaux » divorcés qui s'arrachent leurs enfants, au sens propre, en dépit de la Convention internationale de La Haye. Les témoignages montrent avec force les limites du droit international, lorqu'il est confronté aux passions individuelles et aux préférences nationales.

## CANAL +

**23.05 Looking for Richard** ■

Al Pacino, plus connu pour ses prestations hollywoodiennes que shakespeariennes, a décidé de monter au cinéma *Richard III,* en montrant tout : les coulisses, le tournage du tournage et aussi une recherche sur la pièce et son universel auteur. Une occasion savoureuse d'évoquer les « complexes » des comédiens américains face à Shakespeare. Un rêve d'acteur, un plaisir de spectateur. En v.o.

## SIGNIFICATION DES SYMBOLES

**Les codes du CSA**
✪ Tous publics
○ Accord parental souhaitable
◆ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans
✪ Public adulte Interdit aux moins de 16 ans
✪ Interdit aux moins de 18 ans

**Les cotes des films**
■ On peut voir
■ ■ A ne pas manquer
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique

**Les symboles spéciaux de Canal +**
DD Dernière diffusion
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants

Le Monde

MERCREDI 24 FÉVRIER 1999

# Le gouvernement négocie avec les chasseurs

## Compromis possible sur les dates de fermeture

**L'ORTOLAN,** petit oiseau très prisé par les gourmets du Sud-Ouest, appartiendra bientôt aux « espèces protégées ». Un décret en ce sens, cosigné par Dominique Voynet, ministre de l'environnement, et Jean Glavany, ministre de l'agriculture, devrait être publié début mars. Fruit de laborieuses discussions entre les représentants des chasseurs et les défenseurs de l'environnement, ce texte représente le premier acte d'un compromis global entre les « frères ennemis » de la nature.

Les hostilités s'étaient nouées autour de la loi pro-chasse, votée par le Parlement le 3 juillet 1998. En fixant à la fin février les dates de fermeture de la chasse aux oiseaux migrateurs et au gibier d'eau, députés et sénateurs français contrevenaient aux dispositions d'une directive européenne qui stipule, elle, que les fusils doivent être rangés dès la fin janvier. Cette contradiction a créé un imbroglio juridique dont le gouvernement veut sortir. Pour cela, il a entamé des négociations discrètes, début janvier. *« Il n'est pas question de renégocier* [la] *directive européenne »,* a expliqué Dominique Voynet, lundi 22 février, sur Europe 1, mais de permettre, tout en la respectant, *« aux chasseurs d'exercer leur passion ».*

### COHN-BENDIT DÉFEND VOYNET

L'accord sur l'ortolan est un premier signe d'apaisement. Une nouvelle réunion, mercredi 24 février, à l'hôtel Matignon cette fois, sous la responsablilité de Bettina Laville, conseillère auprès du premier ministre, et en présence du directeur de cabinet de Mme Voynet, pourrait dégager un compromis sur les dates de fermeture de la chasse. Un tel résultat permettrait de réduire les tensions à la veille d'un important rassemblement de chasseurs, prévu le 27 février à Cintegabelle, bourgade de Haute-Garonne dont M. Jospin est conseiller général.

C'est dans ce contexte que Daniel Cohn-Bendit rencontrait, lundi 22 février, dans un grand hôtel parisien, Pierre Daillant, président de l'Union nationale des fédérations de chasseurs. Mais de « Grenelle » ou de « Yalta » de la chasse, point. Devant les caméras, ils ont fait bonne figure, mais sur le fond, les désaccords sont restés complets. Le chef de file des Verts, dont plusieurs réunions publiques ont été perturbées par de petits groupes de chasseurs, attendait une condamnation de la violence.

Si *« l'interpellation des candidats fait partie de la règle du jeu républicain, on ne résout pas les problèmes à coup de barre de fer ou de projectiles »*, a-t-il expliqué. M. Daillant a concédé cette condamnation du bout des lèvres : *« La violence corporelle n'apporte rien. » « Je réprouvais déjà la violence en mai 68 »*, a-t-il ajouté, un tantinet moqueur. Continuant sur le même ton, le porte-parole des chasseurs a remercié M. Cohn-Bendit *« de faire ce* qu'ils auraient *souhaité que* leur *ministre de tutelle fasse ». « Je suis ravi d'avoir trouvé un interprète pour lui expliquer la situation »,* a-t-il expliqué. *« Il n'y a pas un millimètre entre la position de la ministre et la mienne »*, a immédiatement répliqué le député européen.

***Jean-Michel Aphatie et Alain Beuve-Méry***

# La France et les autres pays alpins souffrent d'une situation météorologique très difficile

## Des avalanches ont fait au moins cinq morts en Suisse, en Italie et en Autriche

**INONDATIONS EN ALSACE,** tempêtes de neige dans les Alpes, les Pyrénées et le Jura... Plusieurs régions de France, mais aussi de Suisse, d'Autriche et d'Italie, restaient confrontées, mardi matin 23 février, à des conditions climatiques particulièrement difficiles. La situation était préoccupante dans l'ensemble du massif alpin où les risques d'avalanches gênaient le travail des équipes de secours. En plusieurs endroits, l'accès aux stations de sports d'hiver – bondées en cette période de vacances scolaires – était pratiquement impossible.

En Suisse, deux personnes sont mortes et huit autres ont été portées disparues, dimanche soir, à la suite d'une avalanche dans la vallée d'Hérens, près de Sion. Mardi matin, il semblait peu probable de retrouver des survivants, enfouis sous plusieurs mètres de neige. Sept Français figuraient parmi les personnes recherchées. Toutes sont originaires de l'ouest de la France. Il s'agit de quatre membres d'une famille de l'agglomération de Caen (Calvados) : une femme, un jeune couple et son petit garçon, qui étaient en vacances dans la région. Un couple d'Aron (Mayenne) et leur fille d'une dizaine d'années figurent également parmi les disparus. Ils ont été pris par l'avalanche alors qu'ils effectuaient une promenade.

Dans d'autres cantons de Suisse, des dizaines de routes ont été coupées, des voies ferrées endommagées, des touristes évacués par hélicoptères. De nombreuses rivières ont dépassé leur cote d'alerte, provoquant des inondations et des glissements de terrain.

A Morgex, dans la région italienne du Val d'Aoste, une femme a été tuée et trois autres personnes blessées, mardi, dans une avalanche. La neige a recouvert plusieurs habitations. En fin de matinée, les secouristes continuaient de fouiller les décombres à la recherche d'autres victimes. Dans l'ouest de l'Autriche, deux personnes sont mortes dans une avalanche qui a enseveli un restaurant de montagne. Lundi soir, vingt mille personnes étaient bloquées dans les stations de sports d'hiver autrichiennes.

### *« Cela arrive tous les dix ou vingt ans »*

**Depuis le 27 janvier, il est tombé 3,63 mètres de neige à La Plagne, 4,37 mètres à Flaine et 4,38 mètres à Avoriaz, indique-t-on au Centre d'étude de la neige (CEN) de Météo France à Grenoble. En un mois, trois « épisodes » (ensemble de perturbations ponctuées de brèves accalmies) ont été recensés dans les Alpes. Le dernier a débuté la semaine dernière et *« devrait »* s'achever ces jours-ci. La principale préoccupation des services météorologiques est la stabilité du manteau neigeux. Le risque d'avalanche reste maximal, tant en Savoie qu'en Haute-Savoie.**

**Mais, pour les experts du CEN, ce type de temps n'a rien d'exceptionnel. *« En ce qui concerne le cumul des précipitations (chutes de neige successives), on retrouve des conditions identiques dans la période 1987-1988 pour la Haute-Savoie et 1977-1978 pour la Savoie,* précise l'un d'eux. *En gros, cela arrive tous les dix ou vingt ans. »***

Côté français, trois randonneurs ont passé, lundi soir, leur septième nuit blottis dans un « igloo » à plus de 3 000 mètres d'altitude, dans le massif de la Vanoise. Les sauveteurs, eux-mêmes contraints de rester dans un refuge, n'ont pu les secourir à cause des conditions météorologiques. Les trois hommes, un Parisien et deux Perpignanais âgés d'une trentaine d'années, avaient pu donner de leurs nouvelles, dimanche en début de soirée, à l'aide d'un téléphone portable, mais les batteries de cet appareil ont fini par s'épuiser, de même que leurs réserves de nourriture. Les sauveteurs leur avaient alors demandé de ne pas quitter leur igloo. Mardi, les équipes de secours envisageaient une intervention par hélicoptère à la faveur d'une légère amélioration des conditions météorologiques.

Toujours dans les Alpes, les recherches devaient reprendre mardi pour tenter de retrouver un homme de vingt-cinq ans porté disparu depuis la veille dans le massif de la Chartreuse (Isère). Dans divers hameaux des environs de Chamonix (Haute-Savoie), deux cent personnes ont été évacuées, en raison des risques de coulées de neige. Alors que la station reste traumatisée par l'avalanche qui avait tué douze personnes le 9 février, la municipalité a interdit la circulation dans plusieurs secteurs jugé dangereux. En Savoie, des routes ont été coupées, notamment celle reliant Bourg-Saint-Maurice à Val d'Isère. Lundi, le garde des sceaux, Elisabeth Guigou, n'a pu quitter cette station, où elle avait passé le week-end en famille.

D'autres régions françaises sont confrontées à de graves intempéries, en particulier des inondations. C'est le cas de la Franche-Comté où plusieurs localités ont été isolées dans la vallée du Doubs. A Pontarlier, dans le Doubs, les pompiers ont dû évacuer six familles, soit une trentaine de personnes, et la préfecture a recensé une trentaine de routes coupées.

Dans le massif pyrénéen du Montaigu, les recherches pour retrouver deux randonneurs ont repris, mardi matin, en dépit du mauvais temps. Une trentaine de CRS de montagne, aidés de chiens d'avalanche, des gendarmes du peloton de haute-montagne de Pierrefitte-Nestalas et deux médecins du SAMU, sont partis à 4 h 30 de la commune d'Argelès-Gazost (Hautes-Pyrénées) malgré un vent violent. Il semble que les deux randonneurs, bloqués à 1 400 mètres d'altitude, soient blessés. L'homme, âgé de vingt-six ans, souffrirait d'une blessure à la tête et la femme, âgée de trente-trois ans, de blessures légères. Tous deux sont équipés de vêtements de montagne et disposent de couvertures. Ils faisaient partie d'un groupe de six personnes, surprises par le mauvais temps. Les quatre autres ont pu regagner la vallée.

***Philippe Broussard (avec AFP et Reuters)***

# Iran : dix-huit morts lors d'une manifestation kurde

**DIX-HUIT PERSONNES ONT ÉTÉ TUÉES** et des dizaines d'autres blessées, lundi 22 février, au cours de manifestations qui ont eu lieu à Sanandaj, chef-lieu du Kurdistan iranien, selon les Moudjahidine du peuple (opposition armée au régime iranien). Les victimes sont tombées *« dans une attaque des forces de sécurité et des Gardiens de la révolution contre les dizaines de milliers de manifestants à Sanandaj »,* a indiqué un communiqué du Conseil national de la Résistance iranienne (CNRI) reçu mardi à Nicosie. *« L'état de siège a été décrété dans la ville, les forces de l'ordre ayant été incapable de contenir la foule qui protestait contre la mort de manifestants à Ouroumieh et dans autres villes d'Iran, durant les protestations contre l'arrestation par Ankara du leader kurde Abdullah Öcalan. »* La police a arrêté 270 personnes, selon le communiqué. – *(AFP.)*

# Le président de l'exécutif corse veut attaquer « Le Point » en diffamation

**LE PRÉSIDENT DE L'EXÉCUTIF DE L'ASSEMBLÉE DE CORSE,** Jean Baggioni (RPR), a dénoncé, lundi 22 février, lors d'une conférence de presse dans sa mairie de Ville-Di-Pietrabugno (Haute-Corse), la publication, par l'hebdomadaire *Le Point* du 19 février, d'une note attribuée à la Direction de la protection de la sécurité de la défense (DPSD) qui le présente comme détenteur d'informations sur l'assassinat du préfet Erignac. Estimant que *« son honneur avait été jeté en pâture »*, il a annoncé le dépôt d'une plainte pour diffamation devant le tribunal de grande instance de Paris. M. Baggioni a demandé au premier ministre, au ministre de la défense, ainsi qu'au président de la République de faire toute la lumière sur cette note. Le ministre de la fonction publique, Emile Zuccarelli, a condamné, dimanche, la mise en cause de Jean Baggioni et demandé *« qu'une enquête soit diligentée sans délai »* pour découvrir *« les auteurs et les causes de cette divulgation inadmissible ».*

# Le Parti socialiste apporte son soutien à Claude Allègre

**LE PARTI SOCIALISTE** a apporté son soutien, lundi 22 février, à Claude Allègre, tout en rappelant qu'*« on ne changera pas l'éducation nationale sans les enseignants ni contre eux ». « Quelles que soient les critiques qui peuvent être formulées,* estime Jean-Pierre Sueur, chargé de l'éducation au secrétariat national, *si on en venait à accréditer* (...) *l'idée qu'il est impossible de réformer l'éducation nationale, ce serait une grande victoire pour les conservateurs. »* M. Sueur juge *« assurément positive » « l'avancée »* de M. Allègre sur les heures supplémentaires. Pour autant, le Syndicat national des enseignements de second degré ne désarme pas. Dans un communiqué, il s'est dit, mardi, *« déterminé à imposer une autre politique gouvernementale scolaire par l'action les 15 et 20 mars ».* Pour le SNES, la mise en cause par M. Allègre de *« la volonté transformatrice du syndicat majoritaire en falsifiant pour cela les positions qu'il a défendues montre que, pour ce ministre, la fin justifie les moyens ».*

# La crue du Rhin est maîtrisée

**GAMBSHEIM (Bas-Rhin)**
*de notre correspondant régional*

*« Ce n'est pas fini, mais pour l'instant, on peut être rassuré »*, constate Patrick Junod, le responsable du Centre d'alerte rhénan et d'informations nautiques de Gambsheim (Caring), aux petites heures du mardi 23 février. La crue du Rhin, comparable à celles de 1955 et de 1990, a été cette fois maîtrisée. Depuis vendredi 19 février, l'équipe du Caring est mobilisée à la suite de l'alerte donnée par les autorités suisses. Le niveau du Rhin atteignait alors 8,31 mètres, samedi à Lauterbourg (dans le Bas-Rhin, à 60 km en aval de Strasbourg), contre 8,44 mètres voilà neuf ans. Bâle a envoyé, lundi, un message encore plus alarmiste. Les relevés hydrologiques prévoyaient une montée des eaux plus ample que celle du week-end, avec un débit susceptible de battre le record de 1955 (4 500 mètres cubes par seconde).

On parle alors de *« crue du siècle ».* La navigation sur le Rhin est interrompue. La préfecture de région installe une cellule de crise. Pour la première fois, une série de mesures franco-allemandes sont mises en œuvre pour *« étaler »* la crue. Une opération de rétention des eaux est déclenchée dans la nuit de dimanche, afin d'emplir les barrages agricoles situés à hauteur de Strasbourg, pour un volume de 14 millions de mètres cubes. De leur côté, les Allemands inondent le polder d'Altenheim, en amont de la capitale alsacienne. Des eaux sont enfin déviées vers le champ d'inondation du Vieux Rhin.

L'opération a réussi, mais le Caring reste vigilant. Les mauvaises prévisions météorologiques, qui portent sur un redoux et de fortes précipitations mercredi et jeudi, sont une nouvelle source de préoccupations. En attendant, mardi au lever du jour, la hauteur des eaux a atteint 8,24 mètres et le débit s'est limité à 4 176 mètres cubes à Lauterbourg. La navigation sur le Rhin a repris dans le secteur de Bâle.
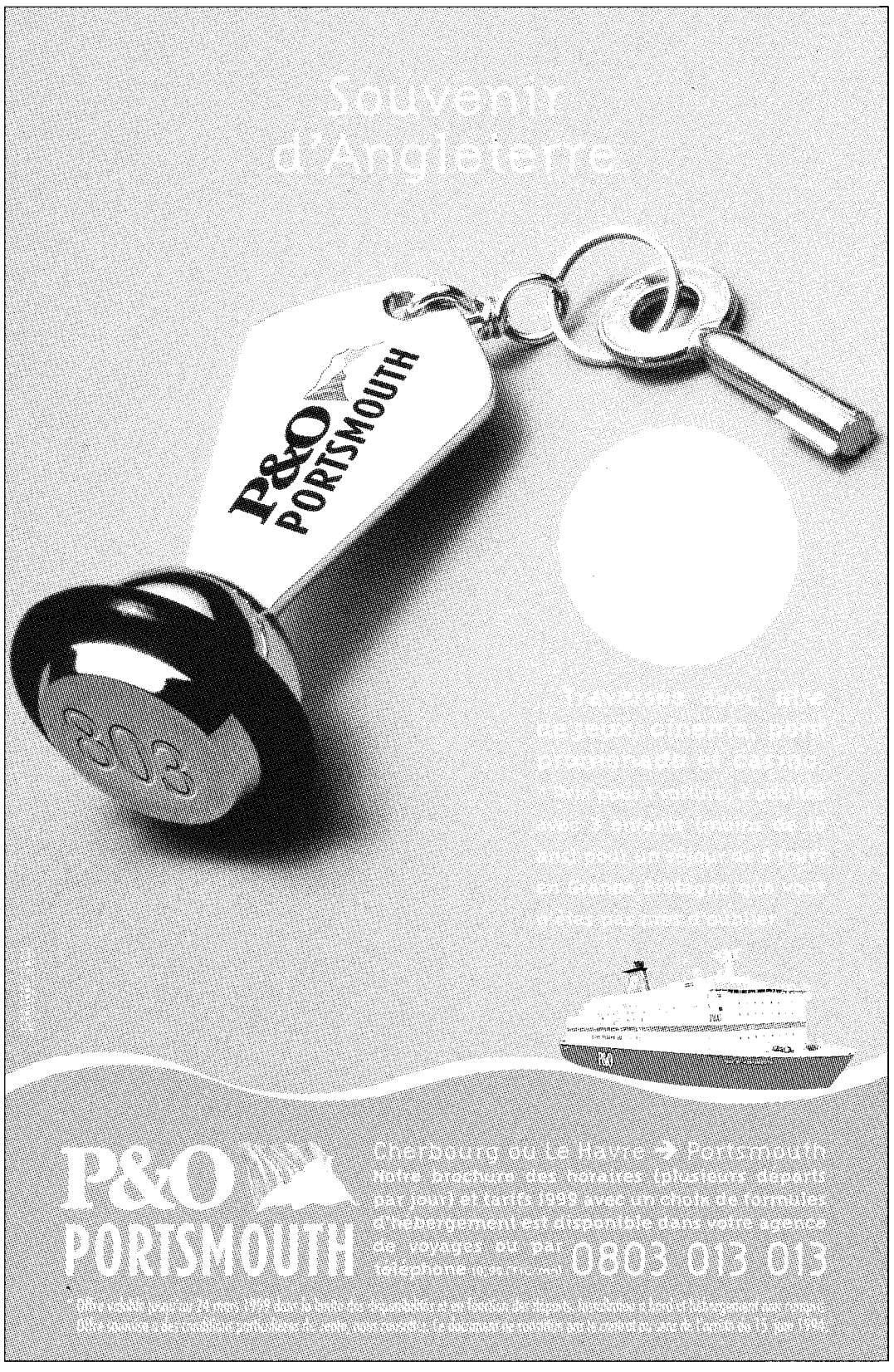
***Marcel Scotto***